ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

THESE DE MAGISTERE OPTION: URBANISME

CROISSANCE URBAINE :
Processus et formes d'urbanisation d'une oasis : cas de LAGHOUAT

par : mme OTHMANI-MARABOUT ZAHRA
dirigée Par : M BENYOUCEF

mr Zeghlache	president
mr Benyoucef	encadreur
mme Amrouche	examinatrice
mme Djelal	examinatrice
mr SADOUNI	examinateur
mr Mahrour	invité

T.225/E

Remerciements

Louange à dieu clément et miséricordieux pour l'accomplissement de cette recherche.

Je remercie tous ceux qui ont contribué de loin ou de prés à la réalisation de ce travail et en particulier mon Directeur de thèse Mr :

- BENYOUCEF Brahim pour son aide et orientations.

Je tiens à remercier également Mme :

- Zahia, Mr : TEBANI et Mme : Lalia et Chaffia

pour leur aide et leur bonté de cœur.

Comme je remercie les responsables de la bibliothèque et du centre de documentation et de recherches de l'E.P.A.U :

- Hassina, Said, Zahia et Bahia
- et ceux de l'institut des Sciences de la terre de l'U.S.T.H.B.

A Monsieur :

- HADJ KADOUR Mohamed, pour son aide et ses orientations.

Sans oublier bien sûr de remercier les différents organismes et structures de la Wilaya de Laghouat – l'A.P.C de Laghouat et en particulier :

- le chef de département des statistiques Mr : BOUGUERA Hocine
- et tous les employés de ce département
- et monsieur NAKMOUCHE, pour son aide,
- Monsiuer le Directeur de l'URBATIA, tout le personnel de la DPAT,
- et Monsieur BELHADJ Belkacem, pour son aide.
- Le personnel de L'A.N.A.T en particulier M. BELABES.

- A tous ceux qui m'ont apporter aide et soutenance « je dis grand merci ».

M.225/A

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à plusieurs personnes qui m'ont tant aimé, aidé et supporté pour arriver à terme de cette recherche, à commencer par :

- Mes Parents : La raison de mon existence, la lumière de mon chemin et la source d'affection, qui ont été toujours à mes côtés pour faire de moi ce que je suis.
- A mon très cher époux pour sa compréhension son sacrifice et sa gentillesse extrême.
- A toi Hadj pour ton soutien et encouragements pour l'achèvement de cette thèse.
- A ma petite et adorable fille Myriam.
- A mes beaux parents, pour leur amour et leur gentillesse.
- A la mémoire de mes grands parents.
- A toi Zahia pour ton aide.
- A M. TEBANI pour son aide.
- A mon frère Chafik et son épouse et ses enfants.
- A ma sœur Farida pour son amour et son aide.
- A mes sœur Samia et Saîda, leurs maris et enfants.
- A mes beaux frères Ahmed et Abdelkader et Belles soeurs Aîcha, Saliha, Keltoum, Méssouda et Hanane.
- A ma petite nièce et adorable rose AMINA. .
- A toute la famille OTHMANI et la famille BOUCHAREB.

POUR UNE ALGERIE MEILLEURE.

SOMMAIRE

Page

I/ Problématique Générale : 08

I.1/ Introduction sur l'urbanisation 08

I.2/ Processus d'urbanisation en Algérie 09

I.3/ Aménagement de l'espace saharien 11

II/ Problématique spécifique et présentation du cas d'étude : 13

II.1/ Objectifs 15

II.2/ Hypothèses 16

II.3/ processus méthodologie 18

II.4/ Approche théorique 21

II.5/présentation de la méthode d'approche typo-morphologique 21

III/ Monographie de Laghouat : 26

III.1/ Situation géographique et climat 26

III.2/ Site et topographie 26

III.3/ Contexte administratif 27

Première Partie: Processus historique d'urbanisation du site de Laghouat 33

Premier chapitre : La genèse de la ville 33

1/ Les traces préhistoriques et la période Romaine 33

2/ Aux origines de la fondation de la ville de Laghouat 36

3/ La ville précoloniale 39

3.1/ Structure et organisation spatiale 43

3.2/ La structure sociale 45

3.3/ Le système économique 47

3.4/ Toponymie de Laghouat 48

Conclusion 1 : 49

Deuxième chapitre: La ville de Laghouat sous la domination française 51

1.1/ Urbanisme militaire et restauration de la cité 51

1.2/ L'espace urbain de la nouvelle ville 55

1.3/ La croissance urbaine et organisation des quartiers 57

1.3.1/ L'évolution démographique 57

1.3.2/ Le développement économique et l'essor des activités tertiaires 62

1.3.3/ Système hydraulique de développement de l'agriculture et de l'élevage 62

1.3.4/ L'artisanat 64

1.3.5/ Le développement industriel 65

1.3.5/ les activités tertiaires 66
1.4/ Synthèse du processus d'urbanisation coloniale 71
Conclusion 2 : 75
Deuxième partie : la croissance urbaine de la ville après l'indépendance 79
Premier chapitre: mouvements de la population 79
1.1/ Origines et formes des mouvements migratoire 79
1.2/ La croissance démographique 80
1.3/ La structure de la population 85
1.4/ croissance démographique et d'urbanisation 100
Deuxième chapitre: le milieu économique de la ville 101
2/développement économique 101
2.1/ les activités agricoles 103
2.1/ activités du bâtiment et travaux publics 103
2.3/ les activités tertiaires : 108
2.3.2/ les activités commerciales : 108
Troisième chapitre : Analyse des fonctions urbaines 111
3.1/ L'habitat : 111
3.2/ : niveau d'équipement de la commune 125
Conclusion 3 : 133
VI/ L'extension urbaine 139
Troisième partie : L'analyse spatiale de la ville 142
Premier chapitre: L'analyse spatiale du territoire de la ville de Laghouat 142
1/ Historique de l'évolution de la structure territoriale 142
2/ Synthèse de l'évolution de la structure territoriale 147
Deuxième chapitre: Lecture typo - morphologique de la ville de Laghouat 148
1/ Lecture de la ville précoloniale avant 1852 148
2/ Lecture de la ville coloniale avant 1852 - 1962 152
3/ Lecture de la ville post - coloniale à partir de 1962 154
4/ Synthèse de l'évolution de la ville 156
5/ Impact de la structure territoriale sur l'évolution de la ville 156
6/ la forme urbaine : 158
Troisième chapitre: l'entité urbaine 167
1/ Présentation du quartier 167
2/ Les éléments structurants du quartier 167
3/ La structure socio – spatiale du quartier 170
4/ La structure du tissu urbain 171

5/ La structure des îlots 171

Quatrième chapitre : Etude de l'îlot 172

1/ Choix de l'îlot Dar Essafah..... 172

2/ Evolution de l'îlot..... 172

3/ Etude de la maison..... 174

9/ Catalogue des éléments invariants..... 175

Quatrième partie : Les nouvelles formes d'urbanisation 182

Premier chapitre : Les mécanismes de la planification urbaine 182

I/ Processus historique de planification urbaine dans la production de l'espace..... 182

I.1/ Instruments de législation et de gestion du sol..... 182

II/ Instruments de maîtrise et de planification urbaine 184

Deuxième chapitre : L'urbanisation en périphérie 200

I/ L'urbanisation de la périphérie 200

I.I/ Présentation du périmètre de l'agglomération secondaire de Bordj - Senouci 200

I.2/ Problématique spécifique de Bordj - Senouci 201

I.3/ Analyse démographique 203

I.4/ La structure du tissu de l'agglomération de B.S 214

Conclusion :..... 223

II /principes d'aménagement 224

III/propositions d'intervention :..... 228

Cinquième partie : Perspectives de développement et possibilités d'extension 231

Premier Chapitre : Perspectives de développement 231

1/ Perspectives de la population communale 231

1.1/ La structure de la population projetée (1998 - 2018) 233

1.2/ Développement économique pour l'échéance (1998 - 2018) 234

1.3/ Répartition de la population active par B.A.E 235

1.4/ Perspectives des besoins en logements (1998 - 2018) 235

1.5/ Evaluation de la population scolarisable 237

1.6/ Estimations des besoins en équipements scolaires 238

1.7/ Estimations des besoins en équipements sanitaire..... 240

1.8/ Besoins en équipements culturels et de loisir..... 241

1.9/ Estimations des besoins en équipements sportif et espaces verts..... 242

1.10/ Estimations des besoins en équipements administratifs..... 243

1.11/ Estimations des besoins en équipements commerciaux 244

Deuxième chapitre : Possibilités d'extension 246

1/ Les perspectives de développement urbain 246

2/ Proposition du P.D.A.U 1995 247

3/ Orientations d'aménagement de la ville 249

Conclusion générale : 253

Problématique

I/ PROBLEMATIQUE GENERALE :

I.1/ Introduction sur l'urbanisation :

Devant la poussée démographique et l'augmentation du nombre des néo-citadins, les villes continuent à connaître une extension variable de leurs espaces bâtis, selon leurs dynamiques urbaines et leurs sites géographiques. Mais face à la crise du logement et la flambée des loyers, surtout dans les grandes villes, qui émane d'une demande forte et croissante de ce dernier, la périphérie qu'elle soit proche ou lointaine, constitue et constituera dans les années prochaines, un espace et un réservoir foncier considérable pour l'extension des tissus. Ainsi l'activité agricole située en périphérie présentera le rival de plusieurs activités, devenues économiquement plus rentables tel que l'immobilier, pour les spéculateurs et les propriétaires des terres , ainsi elle finira par être menacée et absorbée par une urbanisation anarchique et démesurée.

Qu'elles soient sur les grands axes ou au cœur des communes périphériques, loin des voies importantes, ces terres productives restent sujettes à des faibles mutations et d'importants conflits , la céréaliculture remplacée par le maraîchage, pour finalement céder la place aux chantiers de constructions.

Dépourvue de tout aménagement rigoureux, la campagne se développe et continue à accueillir plus d'activités urbaines au détriment de l'agriculture.

L'ampleur de ce phénomène a des incidences sur la morphologie des villes. Il induit un inquiétant éclatement du tissu urbain, avec pour corollaire , l'extension de l'insalubrité.

En effet, le déficit en matière d'infrastructures de base tels que l'eau, gaz, électricité, et l'assainissement et d'autant plus marqué, que prolifère l'urbanisation anarchique, qui se traduit par la taudification des anciens quartiers, la multiplication de l'habitat précaire et par la dégradation de tout l'environnement en général.

Ainsi, le phénomène de l'exode rural qu'ont connu nos villes et qui se trouve de plus en plus répandu, s'explique en général par la croissance accéléré de la population urbaine.

Depuis le début du siècle , les mouvements migratoires de la campagne vers les villes n'ont cessé de croître. Particulièrement, durant les vingt dernières années, le phénomène de la croissance urbaine dans le monde et particulièrement dans les pays en développement, notamment l'Algérie, a suscité de fortes préoccupations des pouvoirs publics, des chercheurs et des planificateurs.

Ce phénomène atteint un degré d'inquiétude et de crainte assez forte, vu l'étendue des agressions permanentes et continues à l'encontre de l'environnement urbain et naturel et qui entraînent un déséquilibre entre l'espace urbain et l'espace rural.

I.2/ Processus d'urbanisation en Algérie :

Le phénomène de l'urbanisation n'est pas récent en Algérie, il remonte un peu loin dans le temps. Sa problématique revêt un caractère bien spécifique en raison de la succession et la superposition de plusieurs modèle d'urbanisation , dont chacun s'inscrivait dans une stratégie impérative aux conditions de l'espace.

A l'aube de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée devant une situation plus au moins critique, un héritage légué par la colonisation, ajoutons à cela les résultats et les conséquences de la guerre de libération, qui ont affecté les différentes structures et système (économiques, sociales, ... etc.) et qui ont engendré une répartition déséquilibrée de la population rurale, et leur remplacement par le programme d'urgence et des cités de recasement. Ces deux phénomènes ont induit une urbanisation anarchique qu'a engendrée l'exode rural de la population des compagnes, vers les grandes villes.

Le départ massif des européens avait conduit à une nouvelle appropriation de l'espace et qui a modifié considérablement les formes et modalités d'usage du sol.
La politique française en matière de lois d'urbanisme , avait crée à partir de 1942 plusieurs lois pour la maîtrise de l'espace, parmi elles , le plan de Constantine en 1958, puis le plan d'urbanisme de principe en 1962 qui avait pour but d'encadrer le développement et l'urbanisation des communes de plus de 10.000 habitants.

Dans cette perspective , la politique des pouvoirs publics n'avait pas le choix que de reconduire la même législation , et l'algérianisation progressive des textes en attendant le moment propice pour créer un plan d'urbanisme adéquat et des instruments de planification et d'aménagement qui émanent de la réalité Algérienne.

En dépit de la législation promulguée et des structures de gestion mises en place, le problème de l'urbanisation en Algérie a pris au cours de ces dernières années une tournure spectaculaire et alarmante. Avec l'accroissement brutal d'une urbanisation spontanée aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale.

Ce faisant, ce modèle d'urbanisation empiète d'année en année sur les terres fertiles de tout le pays qu'il soit au Nord ou au sud , à l'Est au à l'Ouest.

Ce la fait ressortir l'absence totale d'un développement cohérent par rapport aux dispositions législatives et réglementaires pré-établies.

En essayant de schématiser la logique d'urbanisation en Algérie, nous dirons que la première fut à l'époque coloniale qui se caractérisait par une exploitation agro-minière élémentaire et un début d'industrialisation avec l'orientation de l'économie vers la métropole. Le moment historique s'accompagnait de la prolifération des formes de précarité de l'habitat peri- urbain significativement symbolisé par le bidonville.

Par contre, la phase qui suivra, débuta avec l'ère de l'indépendance, ce qui se marquait par l'industrialisation très développée par rapport à la première. Cette transformation de la matrice économique a engendré des conséquences incontestables sur le plan socio-économique et spatial. Avec l'élargissement et la promotion des classes moyennes et simultanément une extension dans la masse des néo-citadins. En même temps, l'espace de la ville se densifiait, son extension s'effectuait au profit de l'habitat populaire des ouvriers.

En fin, la dernière phase d'urbanisation, marqué par l'étape actuelle qui se caractérise par la croissance urbaine démesurée, qui se conjugue à la fulgurante croissance démographique, vu la prospérité du pays et la baissé du taux de mortalité - du moins avant la crise de l'Algérie à partir des années 1990. Cette phase a véhiculé des changements dans la manière de produire, d'échanger et de consommer, la modernité dans le mode d'être et de se comporter.

En conséquence, la production agricole n'a pas suivi le rythme de croissance démographique, l'exode rural s'est amplifié, l'urbanisation désordonnée s'est accélérée. On assiste alors à une ruralisation des villes et à l'urbanisation des compagnes en périphérie.

Le bref aperçu sur le processus d'urbanisation en Algérie a permis de déceler les mécanismes et les facteurs de ce phénomène.

En effet, le mode de peuplement en Algérie mérite que l'on s'y attarde pour en retirer la logique de son évolution , non seulement en raison du taux d'accroissement naturel de la population qui est parmi les plus élevé au monde. Il convient de rappeler que la

population urbaine est passée de 31,4 % à 49 % de 1966 à 1987, soit un taux de croissance de 18 % en l'espace de vingt ans. (1)

Alors que de 1954 à 1966, le taux est passé de 25 % à 31 % soit un taux de 6,4 % en l'espace de douze ans.

L'originalité de cette croissance ne s'explique pas uniquement par la classification des centres anciens, mais plutôt par la prolifération de nouvelles agglomérations et le développement des petites agglomérations aux alentours du centre urbain.

En effet, à travers la lecture de ce phénomène, les régions du sud et celles des hauts-plateaux vivaient dans un déséquilibre régional remarquable.

Actuellement, ce déséquilibre est affirmé par les faibles densités qui caractérisent le sud du pays représentant les 5/6 de la surface du pays.

Quoi qu'il en soit, le passage de certaines agglomérations et petites villes au rang de wilaya ou villes moyennes, et la création de nouvelles zones urbaines dans les hauts plateaux et au sud a équilibré l'armature urbaine du pays.

En effet, la croissance urbaine a atteint le taux de 14,85 % à Adrar, en conséquence , l'ensemble des agglomérations où le taux d'urbanisation est très fort ont accédé au rang de C.L.W en 1985 telles que Tipaza, Boumerdes, Ain Temouchent, Khenchla, Illizi, Laghouat et Ghardaîa, avec respectivement un taux de : 4,29 % , 6,99 % 2,15 % 3,71 % , 4,61 % , 9,32 % , 4,72 % et 3,03 %. (2)

Devant cette situation dans laquelle se trouvent nos villes, à travers l'incohérence dans le mode de production de l'espace, l'abandon de la compagne vers les villes s'accentue de plus en plus, engendrant une dégradation du cadre bâti, insuffisance en matière d'équipement et de services et la crise du logement, plusieurs procédure de planification sont apparues pour diriger et orienter cette croissance, mais restent loin de la réalité.

I.3/ Aménagement de l'espace Saharien :

L'établissement humain dans le Sahara n'est pas un phénomène récent, il remonte à très loin dans le temps, en dépit des conditions naturelles jadis défavorables pour la vie humaine .

---

(1) : CHADLI (M). Communication , « L'apport des petites agglomérations dans le récent mouvement d'urbanisation », in Colloque national sur la maîtrise de la croissance et la gestion des grandes villes d'Algérie. USTHB. 1996 . P 104

(2) : Idem.

A l'aridité du climat caractérisé par un été très chaud et un hiver très froid jusqu'à ses caractéristiques géographiques, de son relief et la nature du sol , l'homme enquête de paix a trouvé refuge et a pu résister. C'est ce qui traduit le peuplement primitif du Sahara.

Le relief, l'aspect extérieur du sol, ainsi que le sens des cours d'eau, ont permit au Sahara une remarquable variété morphologique du sol : au centre, l'immense plateau qui s'étale de Laghouat à In Salah, de la région des Dayas disséminées dans les dépressions , où se rassemblent les eaux de pluies, la chabka du M'zab, la Hamada d'El goléa, le Tadmait, les grands ergs et enfin les monts volcaniques.(1)

Cette variété du sol a généré des formes d'appropriation et d'organisation spatiale plus au moins distinctes.

En dépit de l'absence de la quasi-totalité des éléments de subsistance telle que l'eau et la nourriture, et en dépit des conditions climatiques , l'homme usa de son intelligence pour la transformation et le développement de ce milieu.

Pourquoi, on fait, cet intérêt pour le Sahara ? L'analyse de l'espace Saharien Algérien qui occupe la plus grande partie du territoire (5/6), nous révèle plusieurs raisons pour lesquelles ce milieu fut conquit de bonheur et a vu de nombreuses actions de l'homme.

Cet établissement permettait le contrôle et la surveillance de cette vaste région du pays , surtout pour ceux qui ont occupé autrefois l'Algérie, des différentes dynasties jusqu'à la période de colonisation Française.

De part sa position stratégique, espace de transit entre le Nord et le Sud, carrefour de grandes voies naturelles, favorisant ainsi les grands mouvements d'échange.

Ce défit de l'homme à la nature se présente par la recherche des sources d'eau pour la réalisation d'un système d'irrigation traditionnelle (seguias, foggaras, ...) d'une économie d'échange basée sur le cumul des richesses. C'est la raison principale qui détermine la prolifération de noyaux d'habitat traditionnels vernaculaires, qui s'étendaient à travers tout le Sahara, entre les dunes de sable et la verdure des oasis en créant une symbiose entre l'homme et la nature.

---

(1) : Note géographique sur le site de Laghouat manuscrit de 25 pages.

Pour l'édification progressive de nombreux Ksours tels que : les Ksours qui s'étendent sur le plateau saharien de Laghouat à In Salah en quatre paliers, Laghouat - Le M'zab - El Goléa et Tadmaît. Les Ksours du Toriat et Gourara sur l'Erg occidental.

Cette multitude des Ksours qui jalonnent le milieu désertique témoignent du souci de l'homme pour son urbanisation et son désenclavement.

Plus tard, avec les maintes découvertes des richesses du sol (minéraux, gaz, pétrole, ...) on assista à la saturation de ces milieux par des masses de population, en vue de l'exploitation et la transformation de ces ressources naturelles.

En effet, la croissance démographique , l'industrialisation du pays avec la modernisation des infrastructures de communication, les mutations socio-économiques et politiques ont entraîné notre Sahara avec ses Ksours longtemps entretenus, dans un créneau de contradictions : rompre avec l'équilibre naturel, pré-établi entre l'homme et son environnement ou bien abandonner ces Ksours à la dégradation et la détérioration et créer de nouvelles cités sur des terrains probablement agricoles ?

Plusieurs facteurs sont à la base de cette urbanisation progressive des anciennes cités traditionnelles, qui se traduisent sur l'organisation socio-spatiale et l'environnement, se résumant à l'abondant des méthodes de systèmes d'irrigation traditionnelle par le dessèchement volontaire des seguias et leur remplacement par des constructions anarchiques, incompatibles avec les conditions climatiques et socio-culturelles de la région. Actuellement, le phénomène de croissance urbaine et développement de cette partie du territoire ont permit son intégration au pays. Les grandes réalisations d'équipement techniques de grandes envergures (tels que , les aéroports d'Ouragla, Ghardaîa, ...), les équipements administratifs, ... etc, les villes d'Ourgla, Laghouat et Ghardaîa sont les témoignage de cette urbanisation.

Ce phénomène urbain qui surgit dans nos villes sahariennes est la base de notre choix du site de Laghouat.

II/ PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE ET PRESENTATION DU CAS D'ETUDE :

La ville de Laghouat et l'ensemble des périphéries de son aire métropolitaine subissent une croissance urbaine fulgurante et démesurée, sans presque aucune application des programmes d'aménagement et d'urbanisme. Devant l'absence d'instruments et mécanismes de maîtrise de la croissance et de la gestion urbaine pour des villes de grande

taille et notamment adaptés à leurs caractéristiques physiques, en particuliers celles du Sud du pays.

En effet, avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, un centre urbain et économique d'une importance indéniable pour le pays et ses environs, Laghouat, constituait dans sa composante écologique l'exemple type d'une oasis, dans laquelle, l'homme vivait en harmonie avec son milieu naturel. Les différentes cultures de palmiers, arbres fruitiers et potagers reste témoins du souci qu'avait l'homme pour le protéger contre les vents et la chaleur fréquente.

Ce milieu extrêmement sensible et notamment fragilisé par les effets néfastes de l'action de l'homme, souffre d'un développement urbain anarchique qui le menace fortement.

A cet égard, la mise en place des moyens de maîtrise de cette croissance urbaine restent à ce moment insuffisant et ne font qu'amplifier les conséquences.

Chemin faisant, les facteurs qui ont favorisé le développement de cette agglomération par un accroissement de la population et le développement économique faisant de Laghouat une ville attractive par tout son espace administratif sont :

- Sa position stratégique entre le sud et le Nord.
- Sa fonction administrative importante (C.L.W).
- Agglomération multifonctionnelle (industrie, B.T.P, services) et des possibilités d'emploi par l'absorption du chômage.
- Sa très bonne accessibilité , se trouvant sur un axe national (RN1).
- La présence des sites touristiques et de loisirs.

En dépit des contraintes que présente le site, et de la contrainte majeure qui reste toutefois, sa vocation agro - pastorale, le processus d'urbanisation déjà entamé se poursuit et la ville se développe et évolue ...., et les problèmes liés à sa structure socio - spatiale prennent une ampleur remarquable.

L'abandon progressif des seguias par un dessèchement volontaire des parcelles et jardins, en vu de leur urbanisation. Ce phénomène pratiqué depuis l'indépendance reste à la base du grave déséquilibre du système écologique entretenu depuis des siècles. Devant l'accélération du processus d'urbanisation par les programmes d'habitat planifiés sous forme de Z.H.U.N (Zone d'habitat urbaine nouvelle) ou de lotissements, avec la création de 1453

logements dans la Z.H.U.N 1, et 1584 logements dans Z.H.U.N II dans l'oasis Nord et des lotissements de l'ordre de 3000 lots répartis sur le territoire de la commune.(1)

La dégradation des quartiers anciens , à l'intérieur de la ville ou la population est galopante.

On note qu'en l'espace d'une décennie la population a augmenté de 9.102 habitants accusant une proportion de près de 1000 habitants / année.(2)

Les grands problèmes induits par l'urbanisation agressive d'un milieu aussi sensible que la région de Laghouat dans le sud algérien, associes à l'incohérence qui caractérise la situation urbaine, émanant de cette croissance urbaine, a suscité nos interrogations :

1 - Quels sont les facteurs, mécanismes et caractères de cette **croissance** ?

2 - Dans quelle mesure **la mobilité sociale** intervient dans **le processus de croissance** ?

3 – Y a t - il **rupture** de logique de croissance ou **continuité** ?

II. 1/ Objectifs :

Le présent travail s'assigne pour objectifs :

- D'analyser les facteurs et mécanismes du processus d'urbanisation de l'espace à Laghouat.
- De rassembler les arguments essentiels de la genèse de ce phénomène urbain à Laghouat.
- D'identifier les caractères des mutations socio - urbaines de l'espace saharien.
- D'identifier le rôle et la fiabilité des instruments d'urbanisme dans la prise en charge de cette dynamique urbaine.
- De prévoir les conditions appropriées pour assurer la cohérence du développement.

---

(1) : Source : P.D.A.U 1995.

(2) : Source : P.D.A.U 1995.

II.2/ Hypothèses :

Les hypothèses pourraient être aussi variées que la **croissance urbaine** semble évoquer de multiples problématiques : ce qui nous renvoie à sélectionner et prendre en charge les plus pertinentes, qui émanent du fond de la problématique.

Nos investigations sur le terrain, et la documentation relative à la recherche, nous permettra la confirmation ou l'infirmation des hypothèses anticipées.

1) - Le processus de formation / transformation de Laghouat a un caractère continu et ouvert en raison des effets et des implications des facteurs intérieures au site et leur interaction.

2) - La position stratégique que la ville de Laghouat occupe (porte de Sahara) jouant le rôle d'un passage transitaire obligatoire entre les wilayates limitrophes du Nord et du Sud, suscite l'intérêt de l'état pour le développement des infrastructures de communication. Le développement stimule l'échange et le cumul des richesses - richesses économiques et culturelles - qui contribue à l'essor de la ville.

3) - La proximité du champ d'exploitation du gaz naturel de Hassi - R'mel reste à la base des nouvelles implantations en matière d'équipement et la fixation et sédentarisation d'une population en quête d'emplois.

4) - Son accession au rang de C.L.W en 1974 a induit des mutations tant socio - économiques et urbaines : son influence directe dans la création d'un pôle économique et industriel attirant une main d'œuvre venant de toutes les contrés du pays. Cet aspect a un impact direct sur l'urbanisation.

5) - La création de nouvelles activités a modifié l'espace et la société (a provoqué un changement socio - spatial remarquable). C'est la nouvelle forme d'appropriation et de production de l'espace.

La ville, oasis traditionnelle, renonce à ses origines au profit d'une ville nouvelle érigée sur des concepts urbanistiques nouveaux.

6) - Entre autres, on a toujours associé le phénomène de croissance urbaine à la mobilité sociale, ce qui nous renvoie à évoquer la croissance démographique qui s'est accrue depuis l'indépendance, en raison de la forte croissance naturelle, et du mouvement migratoire (exode rural). A titre indicatif, le rythme de cette croissance rapide se poursuit pendant cette dernière décennie, ainsi que le facteur de l'exode rural nourrit cette évolution : en 1992 la population accusait un taux de 86.905 habitants, en 1993 elle accusait un taux de 93.530 habitants.(1)

Ainsi la sédentarisation des populations dans les centres urbains limitrophes et l'abandon des campagnes pour rejoindre la ville, accuse un taux de 95 % de population urbaine, et 5 % de la population éparse autour de l'agglomération de Laghouat.(2)

La croissance urbaine ne s'appréhende pas à travers des chiffres de populations, elle prend aussi la forme d'une croissance spatiale qui résulte du jeu combiné de la croissance démographique, et de l'augmentation de la consommation de l'espace par la population (société).

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le mode de vie urbain tend à s'imposer, même aux gens résidant à la campagne ou en périphérie, par le changement de mentalité, en matière de production et d'appropriation de l'espace , on adoptant les habitudes et les pratiques sociales des citadins , c'est d'ailleurs que la distinction sur le plan spatial, entre le mode urbain et le monde rural est plus délicate à opérer.

7) - Une hypothèse qui reste la moins déterminante pour nous dans le rythme de cette croissance ou urbanisation diffuse, est l'insuffisance et la défaillance dans la pratique des instruments d'urbanisme.

Malgré la prise de conscience des services spécialises pour la sauvegarde et la protection de ce milieu, par l'application de plusieurs instruments d'urbanisme (P.U.D, P.D.A.U P.O.S ...), aucun programme concret ne s'appliquait avec opérationnalité efficace. C'est l'inadéquation avec la réalité sociale et économique d'un espace aussi aride et fragile que le Sahara.

---

(1) : Source : P.D.A.U 1995.

(2) : Idem.

II. 3/ Processus Méthodologique :

Notre travail de recherche est focalisé autour d'un essai de lecture et d'interprétation du processus d'urbanisation de la ville de Laghouat , en faisant ressortir à travers une périodisation historique, ses caractéristiques structurelles, ses étapes et surtout ses implications au niveau de la transformation de l'espace Ksourien hérité et de la production d'un nouvel espace induit par une société rurale et urbaine.

En effet, le type d'approche que nous avons choisi pour aborder notre thème de recherche, nous a été suggéré par le caractère spécifique du milieu saharien Algérien.

Produit complexe de l'histoire, l'espace de la ville algérienne constitue, de par sa forme et son organisation, un héritage fortement élaboré, bien que défiguré par les superpositions économiques et sociales. Cette ville fait l'objet, depuis quelques années, d'actions volontaristes, sous tendue certainement par des forces diverses en particulier, l'action de l'état et des services spécialisés.

Peut on trouver dans son processus de croissance la forme ou l'expression d'un nouvel espace social, avec la disparition du pouvoir antérieur, ou au contraire la permanence de certains singes et symboles de la reproduction de l'espace ancien. Dans cette perspective, notre première partie se dresse à travers une recherche à caractère historique, qui a pour objet de restituer les composantes de l'espace urbain dans leur évolution. Nous avons en fait utilisé la méthode d'approche Typo - morphologique qui permet de dégager les éléments permanents du site , ce qui fait l'originalité d'une ville Algérienne «saharienne » avant la conquête Française et montre l'impact et l'importance des conditions locales d'implantations sur la forme urbaine.

Ce type d'approche nécessite une information variée, dont la fiabilité provient par la confrontation des sources tout le long de la recherche. Elle est basée en grande partie, sur la lecture des plans, des cartes et de la photographie. Notamment pour la période précoloniale caractérisée par un manque de documents appréciable. Selon l'approche spatiale utilisée dans le domaine de la géographie urbaine combinée à la méthode quantitative, elle dégagera enfin les modalités de développement de la périphérie par rapport au centre ancien.

La deuxième partie fera l'objet d'analyse des facteurs de transformation de l'espace et l'essor de la périphérie. Elle exposera les modalités du processus d'urbanisation, les forces qui l'induisent et les formes qu'il produit, cela fait appel aux différents appareils de législation dans l'occupation du sol et de l'organisation de l'espace, c'est ainsi que le

problème foncier apparaît comme générateur du processus d'urbanisation. Elle est particulièrement basée sur une analyse de l'appareil législatif et juridique depuis la mise en place d'une loi en 1974, que sur le développement économique.

Le but de cette approche spatiale, est de mettre en évidence, dans quelles conditions l'environnement construit en tant que totalité organique, parvient-il à se maintenir et à se transformer dans le temps, quand il est composé d'une multitude de parties produites individuellement ?

A travers la classification des différentes formes et espaces produits tout le long d'un processus de dynamique urbaine. En outre, elle nous conduit à certaines visions portant sur la spécificité des espaces (support d'activité par exemple agricole, industrielle ou d'habitat) et la limite de l'application des instruments de planification et de gestion des sols, d'où l'appel à la troisième partie qui traitera des formes et structures spatiales produites en périphérie.

Cette partie repose sur l'analyse en profondeur d'un secteur appartenant à l'ancienne périphérie , Bordj - Senoussi (5048 habitants au recensement de 1998), c'est une agglomération secondaire située à l'est du C.L.W sur l'autre rive de l'oued M 'zi.

Nous nous proposons d'évaluer son rythme de croissance et son processus de formation / transformation, parallèlement à l'étude de sa structure socio - économique pour compléter enfin, son image socio - spatiale produite.

A partir des résultats obtenus et leur mise en relation, nous essayerons de rechercher les éléments permanents qui ont conduit la périphérie à l'intégration à la ville, ou l'autosuffisance aux modèles anciens.

Cet objectif nous a imposé d'effectuer une enquête de terrain, basée sur les critères d'urbanisation : Typologie de l'habitat, la réalisation de nouveaux équipements, la création de nouvelles activités, aménagement des espaces et développement des voiries et réseaux divers (assainissement, A.E.P, gaz .....). Ce qui aidera à identifier les zones en expansion. Elle a été liée à une analyse statistique des conditions d'habitation et le profil socio - économique de la population.

Pour mieux appréhender ce phénomène de croissance urbaine et échapper aux problèmes qui ressortent lors de l'enquête de terrain qui reste incompatible avec les données statistiques, on a procédé par une enquête scolaire constituant un échantillon qui nous a semblé représentatif de 1000 familles dans des quartiers distincts de la ville. Les critères d'évaluation reposaient sur , les dates d'installation des familles, leurs origines, leurs

activités, les raisons de leurs déplacements, leur cadre bâtis et les problèmes liés aux logements ainsi qu'a leur environnement. En dépit des résultats de cette enquête qui a principalement concerné une catégorie de la population qui possède des enfants scolarisés , elle reste plus au moins représentative de cette situation.

Il est évident que notre recherche telle qu'elle a été orientée n'a pas atteint un niveau appréciable et elle est restée muette devant certaines interrogations , autres que celles déjà présentées.

De l'interrogation du site et des résultats obtenus à travers l'enquête et l'analyse des données statistiques, résulte une vue globale distribuée selon la succession dans les phases d'urbanisation.

Notre but serait de rechercher les solutions adéquates pour une meilleure organisation de l'espace, afin de restituer à la ville son image antérieure, et la mémoire du lieu. La définition des éléments permanents, nous conduirons à projeter un tissu cohérent qui modifiera l'image actuelle dont souffre la ville.

Lors de la recherche on a été confronté au problème d'indisponibilité en matière de document bibliographique, et de données statistiques, notamment sur la période qui marqua la fondation de la ville, particulièrement sur l'organisation spatiale. La difficulté d'accès pour certains documents constituait un majeur obstacle pour l'exploitation de données existantes sur le thème.

II.4/ Approche théorique :

Une ville se fait dans le temps et par le temps, à travers l'établissement d'un rapport permanent de correspondance, entre une forme sociale et une forme spatiale. C'est l'impact des pratiques sociales sur l'organisation de l'espace. Penser la ville , c'est d'abord penser le temps au cours duquel s'est produit un processus progressif de son élaboration. Cela nous renvoie à considérer la ville comme étant le prolongement lié au peuple qui la crée et non pas comme un organisme auto suffisant et indépendant.

Nous considérons que la forme urbaine est à apercevoir du tracé des voies à la répartition des classes sociales dans l'espace, de l'organisation des activités de production et de services jusqu'aux conditions d'habitat ... etc. Ce qui nous impose à adopter une approche combinée de donnée historico - spatiales et de données socio - économiques, qui nous révèlent les mécanismes de la mobilité sociale et des mutations économiques, par l'étude des différentes activités.

Quant à la croissance de la ville, l'analyse des variations de la population, à travers des moments critiques de son histoire, nous paraissent d'une importance majeure et reste pour nous un préalable indispensable qui dresse le cadre de notre recherche.

L'étude du développement urbain est abordée dans notre recherche, par une approche historico - spatiale qui est l'approche typo - morphologique , selon la quelle nous présentons l'analyse du processus de croissance urbaine : (espace, population, activités) est effectuée sur la base des méthodes quantitatives, par l'utilisation des statistiques (différents recensements de la population et de l'habitat, R.G P.H 1966 , 1977 , 1998) et l'enquête du terrain qui se rapportent à notre objet.

Cette approche sera appuyée par la lecture et l'interprétation des plans, des cartes et des différentes illustrations, qui seront en confrontation permanente pour l'explication du phénomène de croissance urbaine dans notre site.

II.5/ Présentation de la méthode d'Approche Typo - morphologique :

Notre travail de recherche est focalisé autour d'un essai de lecteur et d'interprétation du processus d'urbanisation de la ville de Laghouat , en faisant ressortir à travers une périodisation historique, ses principales caractéristiques structurelles, ses étapes et en particulier ses effets sur la transformation et la production d'un nouvel espace.

Notre choix est porté sur la méthode Typo-morphologique , parce que' elle nous permet de mettre en évidence dans quelles conditions, l'environnement construit en tant que totalité organique parvient à se consolider et à se transformer dans le temps, alors qu'il est composé d'une multiplicité de parties qui se sont produites individuellement dans le temps ?

Cette approche tend à opérer par analogie - homologie, autrement dit, elle cherche à établir un catalogue de caractères pour en faire ressortir les éléments communs entre les objets et les êtres, en établissant ces classements, elle réduit le particulier du général.

L'approche Typo - morphologique Muratorienne se propose de faire la connaissance spécialisée de tout les aspects formels de l'environnement bâti.(1)

L'originalité de cette approche est de considérer l'organisation interne, de l'environnement construit, comme le résultat de son long processus de formation. La densification du tissu urbain de la ville a eu lieu progressivement par adjonctions successives d'éléments nouveaux, et par occupations graduelles d'espaces supplémentaires , de telle façon que chaque étape ou phase peut être expliquée comme étant la conséquence d'une organisation précédente et comme matrice pour un prochain développement.

Selon l'hypothèse globale de Caniggia, il existe deux postulats : le premier est qu'il n'y a pas de réalité non structurée, et le second que la genèse des structures de l'habitat est une genèse logique, ou du moins logiquement reconstructibles, c'est à dire que la formation, la combinaison et la transformation des organismes dans le temps, présentent une certaine régularité tout le long du processus de formation.

La lecture du processus se fait depuis les origines jusqu'à la phase actuelle. On peut ainsi faire, et remonter la chaîne dans le sens inverse.

Par l'analyse critiques des structures architectoniques héritées, notre préoccupation est de rechercher ces matrices en reconstituant les normes constructives qui ont permit la pérennité et la continuité de certains établissements humains.

Il s'agit en fait pour nous, dans la terminologie explicitée ci dessus, de porter au niveau de la conscience claire (sous la forme d'un type logiquement déduit à posteriori), le savoir opératoire intuitivement actif tout au long du processus d'urbanisation

---

(1) : Mme CHBI.CHEMROUCK (N.). Cours sur les méhodes d'approche et d'analyse des tissus urbains, 3ème Année 1993, EPAU.

et d'aménagement de tout le territoire (le type à priori). En effet , pour mieux comprendre cet environnement bâti , on doit passer par trois niveaux d'échelles, qui sont liés et qui entretiennent des relations d'interdépendance à savoir :

- Le territoire.
- La ville.
- La maison.

La définition de quelques notions par l'école Muratorienne permet la compréhension et l'utilisation de la méthode.

II.5.1/ <u>Notion de Type</u> :

- L'école Muratorienne désigne par la notion de type, l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive. G. Cannigia définit le type comme concept. D'après Malfroy, le type est définit comme de l'information opératoire enracinée dans une tradition expérimentale. En d'autres termes, un type est un concept qui représente un ensemble d'expériences antérieures, ancrées dans la mémoire collective.

II.5.2/ <u>Notion de Type A Priori</u> :

D'après S. Malfroy, le type à priori est une somme d'information organisées, c 'est un concept qui a le caractère d'un code émanant d'un savoir - faire collectif, dans une tradition constructive. Il est l'idée qui précède l'acte.

II.5.3/ <u>Notion de Type A Posteriori</u> :

Toujours d'après G. Canningia et S. Malfroy , le type à posteriori, est une construction scientifique issue d'une analyse, et qui s'efforce de décrire systématiquement le contenu du type a priori.

Etant une interprétation, le type à posteriori est forcement provisoire et dépend de l'avancement des connaissances.

II.5.4/ <u>Notion de Standard</u> :

D'après G. Cannigia , il manque au standard l'organicité du type. Le standard est le résultat de normes souvent arbitraires.

Par contre le type représente une très longue tradition constructive et qui varie d'un lieu à un autre et d'un temps à un autre.

Alors que S. Malfroy définit le Standard comme étant une réglementation ponctuelle, fixant le gabarit des édifices par exemple, établie sans faire intervenir l'ensemble des composantes du type.

II.5.5/ <u>Notion de Module</u> :

Cette notion que G. Cannigia en parle métamorphiquement , c'est une cellule élémentaire qui désigne cette sorte de hutte primitive de 5 à 6 mètres sur 2, 3 à 4 mètres, qui successivement dédoublée ou compartimentée, c'est maintenu comme unité (module) de définition spatiale, dans la grande masse des habitations.

II.5.6/ <u>Notion d'Agrégation et la distinction de Niveaux d'échelles</u> : Un premier classement aboutit à la constitution de quatre ensembles dimensionnels , l'édifice, le quartier, la ville, le territoire.

Le processus de structuration est également représenté comme enchaînement de quatre moments significatifs :

- Eléments de base (matériaux de construction).
- Structure, combinaison des éléments de base (parois, plancher ...).
- Organisations des structures (chambres, escaliers ...).
- Organisme : ensemble des structures (l'édifice).

II.5.7/ <u>Notion de Mutations Capillaires</u> :

Cannigia désigne par ce terme , la foule des petites modifications que les habitants effectuent en permanence, sur l'environnement construit, pour l'adapter à leurs besoins changeants.

Ce sont des actions ponctuelles à caractère relativement spontané et aléatoire.

II.5.8/ <u>Notion de Processus Typologique</u> :

Le processus typologique permet l'analyse, la classification et la reconnaissance des différentes structures de l'habitat et leur évolution dans le temps, suivant une certaine logique. En effet , ce processus Typologique est définit par deux dimensions : diachronique (évolution dans l'espace) et synchronique (évolution dans le temps). Selon ces deux

dimensions , on peut établir un classement des variations Typologiques des structures de l'habitat.

D'après G. Cannigia , le processus de formation et typisation des organismes architecturaux, urbains et territoriaux, tire sa dynamique d'une exigence combinatoire fondamentale.

II.5.9/ Architecture Majeure et Architecture Mineure :

Un plan d'aménagement urbain ne peut répondre aux questions qu'on se pose au niveau du bâti individuel ou plurifamilial, ces particularités échappent à la planification, elles sont dues à des interventions collectives, appelées dans la méthode « Mutations capillaires », que G. Cannigia définit d'architecture Mineure ou de base , elle est le produit de la conscience spontanée.

De l'ensemble des Architectures Mineures se forme l'architecture Majeure, c'est l'architecture de masse qui est l'élément structurant de l'ensemble.

II.5.10/ La Genèse :

Retracer la genèse d'une ville consiste donc à étudier son processus de formation et transformation. Identifier chaque élément constituant à part , et enfin expliquer l'ensemble par chacun des sous-ensembles jusqu'au plus petit élément structurant le tout.

Ainsi, nous pouvons voir comment les différents éléments se sont constitués et transformés et comment ils se sont juxtaposés pour l'obtention d'un ensemble homogène et cohérent, dans l'occupation progressive de l'espace. C'est ce que G. Cannigia appelle systématique et donc «considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation ».

III/ MONOGRAPHIE DE LAGHOUAT :

III.1/ Situation géographique et climat :

Située au pied du contrefort de Djebel Amour, qui fait partie de l'Atlas Saharien, à la limite de l'immense plateau désertique. Laghouat est considérée comme la porte d'accès aux espaces Sahariens.

La ville de Laghouat est située sur l'axe de la route nationale RN°: 01, reliant Alger au sud du pays et se trouve à 410 km d'Alger, 390 km de Ouargla, 190 km de Ghardaia et 110 km de Djelfa.

L'altitude moyenne de la ville est de 787 m, les agglomérations secondaires sont situées dans le Nord de la commune, à l'ouest et à l'est de Laghouat et sont relativement proches du chef-lieu : 80 km pour la plus éloignée, Ain - Madhi, et 14 km pour la plus proche, El - Assafia. Elles sont toutes accessibles par des voies secondaires à l'exception de Sidi - Makhlouf, située sur la route nationale N° 1.

Le climat qui règne est de type présaharien, il se caractérise par une faible pluviométrie, l'hiver très froid et l'été très chaud. La moyenne enregistrée au mois de Janvier est de 8,2 °C et au mois de Juillet est de 28,6 °C.[1]

Les écarts de température restent des plus significatifs. Les vents dominants sont orientés à l'ouest et au sud - Ouest, le Sirocco est plus fréquent dans les Hauts- plateaux. Le maximum de fréquence sur l'Atlas Saharien, a eu lieu généralement en Juin et Juillet. Le Nombre de jours de Sirocco est de 7 jours à Laghouat.

III.2/ Site et Topographie :

Sur les trois collines du Djebel Tizegrarine de l'Atlas Saharien à 787 d'Altitude, la ville de Laghouat est bâtie sur le promontoire surnommé "Le Rocher des Chiens". Cette Oasis se développe au Nord de la ville en une petite plaine argilo - sabloneuse propice à la culture, et au sud en zones de dépression fermées qui après les pluies se remplissent d'eau douce et se recouvrent d'une belle et riche végétation.[2]

Cette Oasis est arrosée de part et d'autre par deux oueds , à l'Est par l'oued Djeddi qui porte aussi le nom de oued M'zi, et l'oued Messaad à l'Ouest.

Les deux oueds constituaient pour Laghouat, une voie d'accès naturelle, grâce aux sources d'eaux qui ponctuaient la route de Tiaret à Ghardaia et Ouargla.

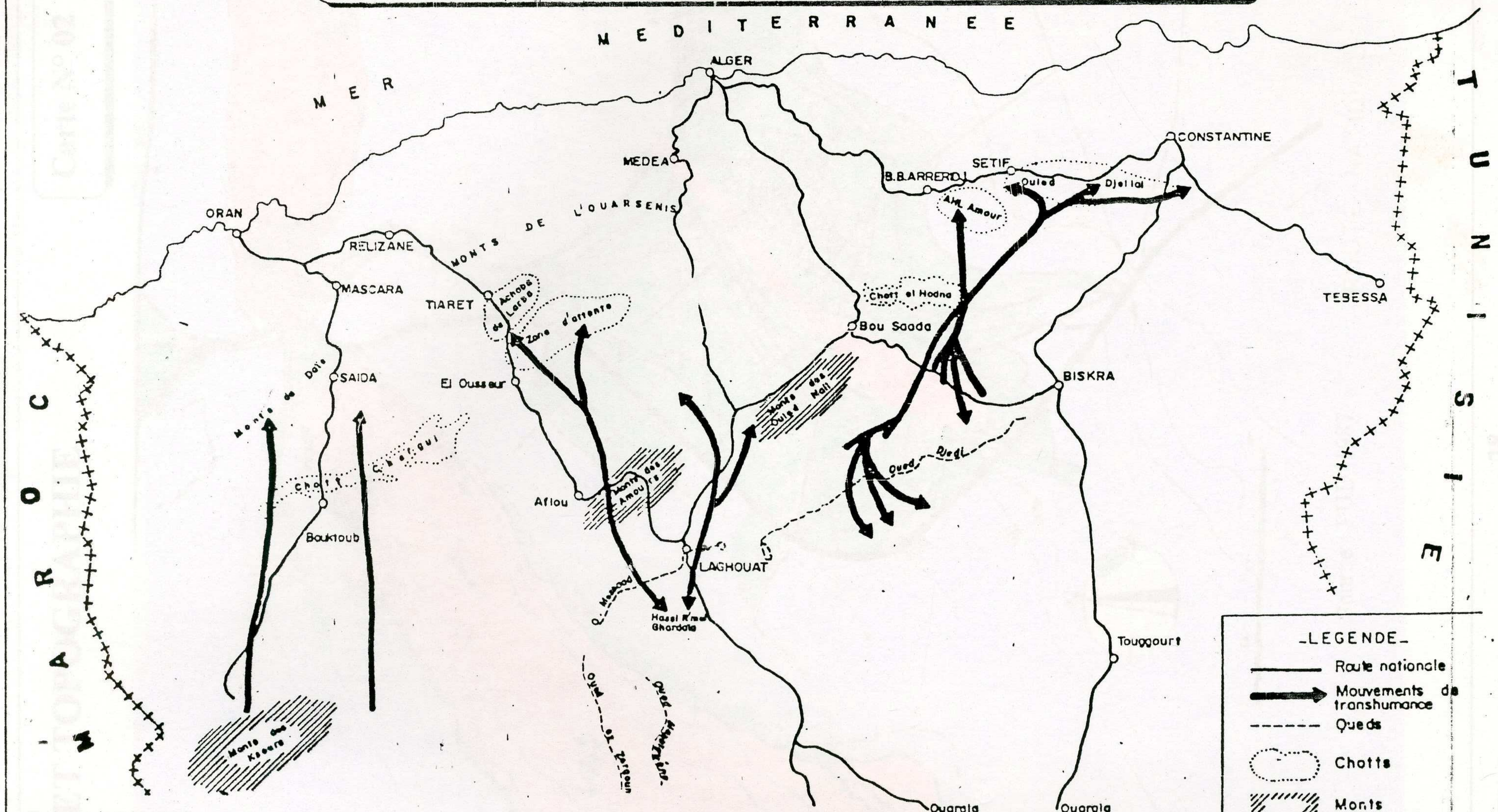
---

(1) : Rapport général du plan d'aménagement de la wilaya de Laghouat, l'ANAT, Juillet 1989.

(2) : HIRTZ (G.), note géographique sur la ville de Laghouat 1959, manuscrit de 23 pages, P 1.

Carte N° 1.

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LAGHOUAT



Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

Ces derniers étaient la plus grande branche ethnique des Zenata.

La notice d'Ibn Khaldoun est fort court : « Les laghouatis écrit ils, autre branche de la tribu des Maghrawa, habitaient cette partie du désert qui sépare le Zab de la montage des Racheds. Ils y possédaient une bourgade qui portait leur nom .... » On peut conclure que Laghouat n'était pas une ville à cette époque.(1)

Les mêmes informations nous rapportaient Mangin : « Les Laghouatis, autre branche de la tribu des Maghrawa, habitaient cette partie du désert, qui sépare le Zab avec la montage des Racheds. Ils y possédaient une bourgade qui porte leur nom et dans laquelle une fraction mène une vie de privation, conséquence nécessaire d'une situation aussi avancée dans le désert ». (2)

De cette bourgade, nous ne possédons pas d'amples renseignements et nous ne pouvons que formuler l'hypothèse , que ce fut le premier embryon de la ville définitive de Laghouat.

Selon une autre hypothèse d'Ibn Khaldoun : « quelques années après l'invasion Hilalienne, vers 1045, les Ouled Salem, chassés du Gourara par des guerres intestines, émigrèrent et vinrent établir leurs tentes sur l'oued Djeddi, où ils rencontrèrent une fraction des Laghouat Kssel, les Beddara, qui faisaient paître leurs troupeaux en cet endroit et avaient déjà construit quelques abris Les ouled Sekhal et les Ouled Zid les y rejoignirent et fondèrent un ksar qui prit le nom de Ben Bouta »(3)

Autour de ce dernier s'éleverent de nouveaux villages dont la population s'augmentait de tous ceux que la guerre forçait à quitter leur pays. « Toutes les villes de la région sont indépendantes, nous dit Ibn Khaldoun, et chacune d'elle est en guerre avec sa voisine ».(4)

Lorsque l'invasion Hilalienne survint, des migrations de tous les pays commencèrent, attirées par la présence de l'eau, vinrent s'établir aux alentours de Ben Bouta. Cinq petits Ksours s'étaient formés successivement en contiguïté avec ce dernier sur les terrains immédiats : « Bou Mendala » fondé par les Ouled Bou Ras, venu du Zab ,

---

(1) : IBN KHALDOUN , Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduite de l'arabe par le Baron de Slane, 4 tomes, Paris, Paul Genthner, 1925 à 1926.

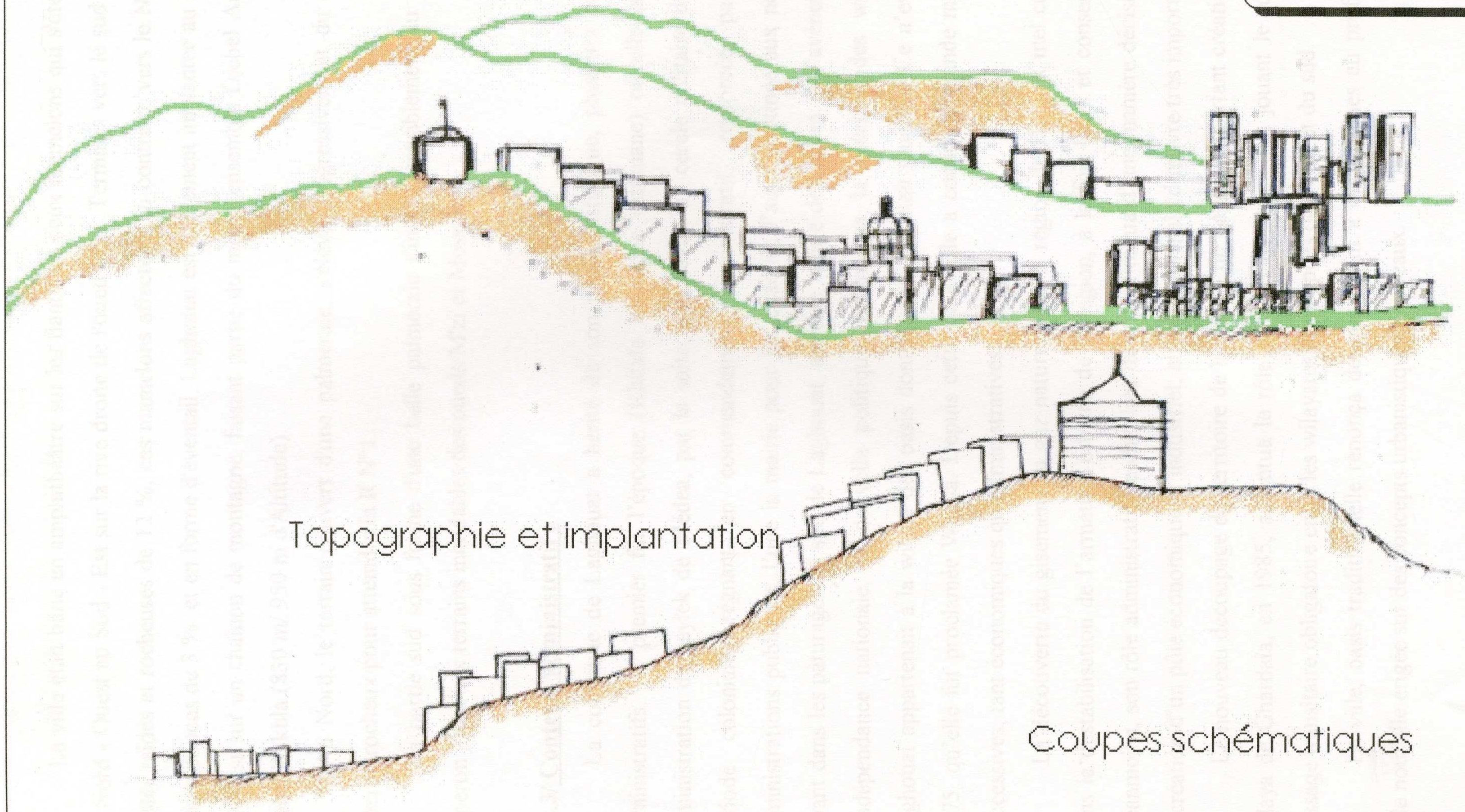
(2) : MANGIN (E.) , Histoire de Laghouat, in revue Africaine tome 36, P 372, 1892. Ed O.P.U, Alger, 1986,.

(3) : MANGIN (E.) , Histoire de Laghouat , in Revue Africaine 1873, P371. Ed, O.P.U. Alger, 1986.

(4) : Idem, P 372.

TOPOGRAPHIE ET IMPLANTATION

Carte N° 03



Topographie et implantation

Coupes schématiques

La ville était bâtie en amphithéâtre sur les flancs de deux mamelons qui s'étendaient du Nord - Ouest au Sud - Est sur la rive droite de l'oued M'zi. Terminés vers le sud par des pentes raides et rocheuses de 12 %, ces mamelons affectent, au contraire vers le Nord des pentes douces de 3 % et en forme d'éventail, Laghouat est également implantée au Nord et à l'Ouest sur un chaînon de montagne, faisant partie du même ensemble Djebel Amour et Djebel Dakhla (830 m/ 950 m d'Altitude).

Au Nord, le terrain couvert d'une palmeraie, s'élève progressivement du pied de l'éperon rocheux pour atteindre la R N°1.

La partie sud sous forme d'une belle palmeraie s'incline sensiblement au pied de l'éperon jusqu'aux terrains inondables des oueds M'zi et Messaad.

III.3/ Contexte administratif :

La commune de Laghouat a hérité de son passé historique, plusieurs contextes administratifs. Le premier fut l'époque (Khilafa islamique ottomane) où elle était une administration de beylek de Médea, par la suite, elle devint un cercle militaire durant la période coloniale, régnant en commandement administratif, renforcée par deux administrations publiques, l'une la mairie pour les citadins, l'autre destinée aux nomades, vivant dans les pâturages du sud de Laghouat, appelée mairie de Larbaa. A l'avènement de l'indépendance nationale, la nouvelle politique, promulgua la création des wilayates. Laghouat appartenait à la wilaya des oasis dont le chef-lieu était Ouargla. Ce n'est qu'en 1975, qu'elle fut proclamée Wilaya. Depuis cette date, elle a connu de grande mutations successives, tant économiques qu'administratives.

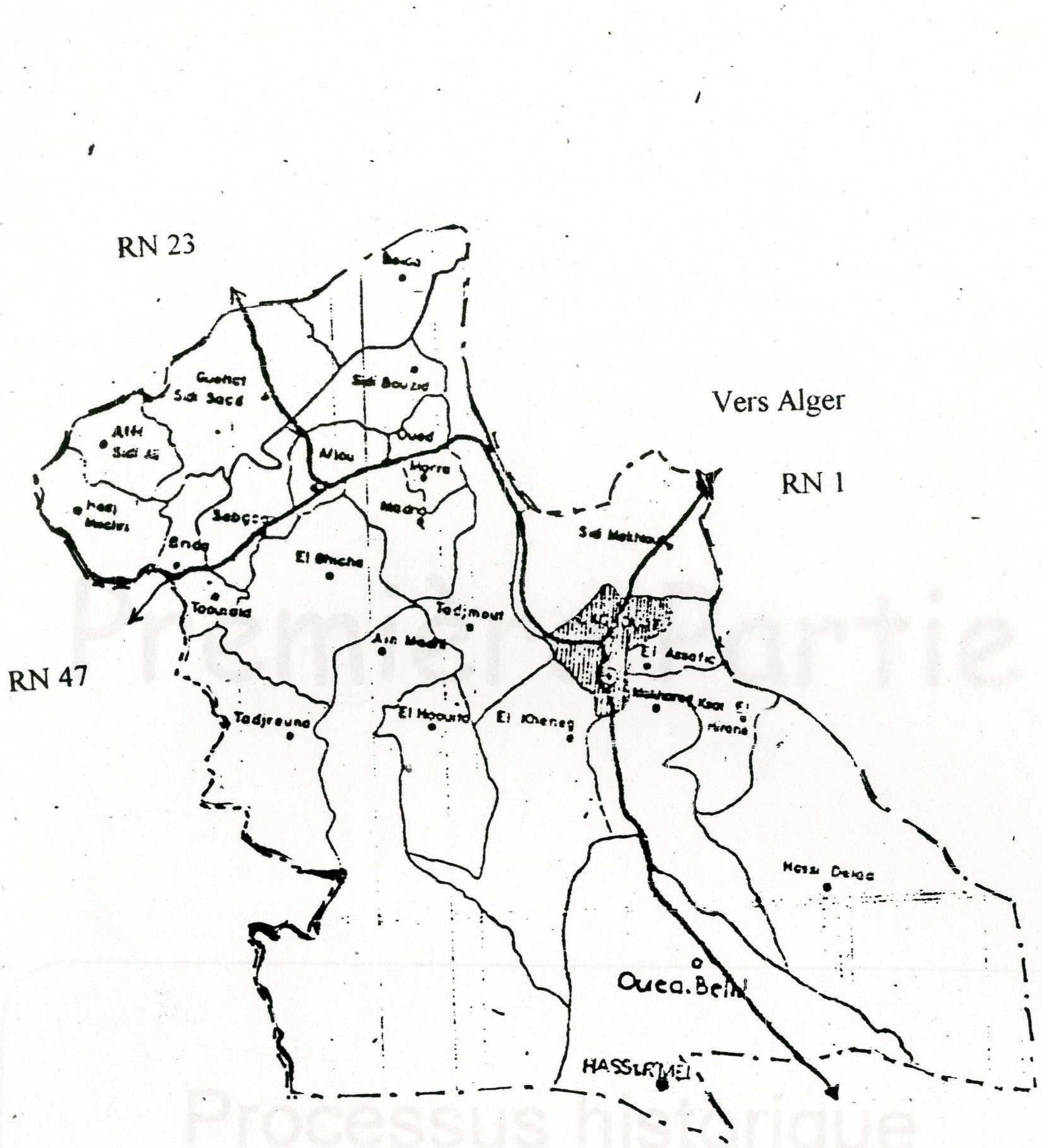
La découverte du gisement du gaz naturel dans la région de Hassi R'mel contribua dans la déstabilisation de l'armature urbaine de la région, à la fois lente et conservatrice. Néanmoins, son rôle administratif de chef-lieu de wilaya influa d'une manière décisive dans la création d'un pôle économique et industriel, attirant une main d'œuvre très importante.

Le nouveau découpage du territoire de la wilaya de Laghouat portant création de la wilaya de Ghardaîa, en 1985, accentua le rôle attractif de Laghouat, jouant le rôle d'un passage transitaire obligatoire entre les wilayates limitrophes du Nord et du sud.

La ville, oasis traditionnelle renonça définitivement à ces origines au profit d'une ville nouvelle érigée sur des concepts urbanistiques nouveaux.

SITUATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE LAGHOUAT

Carte 4



Zone d'étude

Chef lieu de la commune

Limite wilayale

Limite de la ville

RN

Ech : 0 0,5 1 1,5 Km

Source : P.DAU 1995

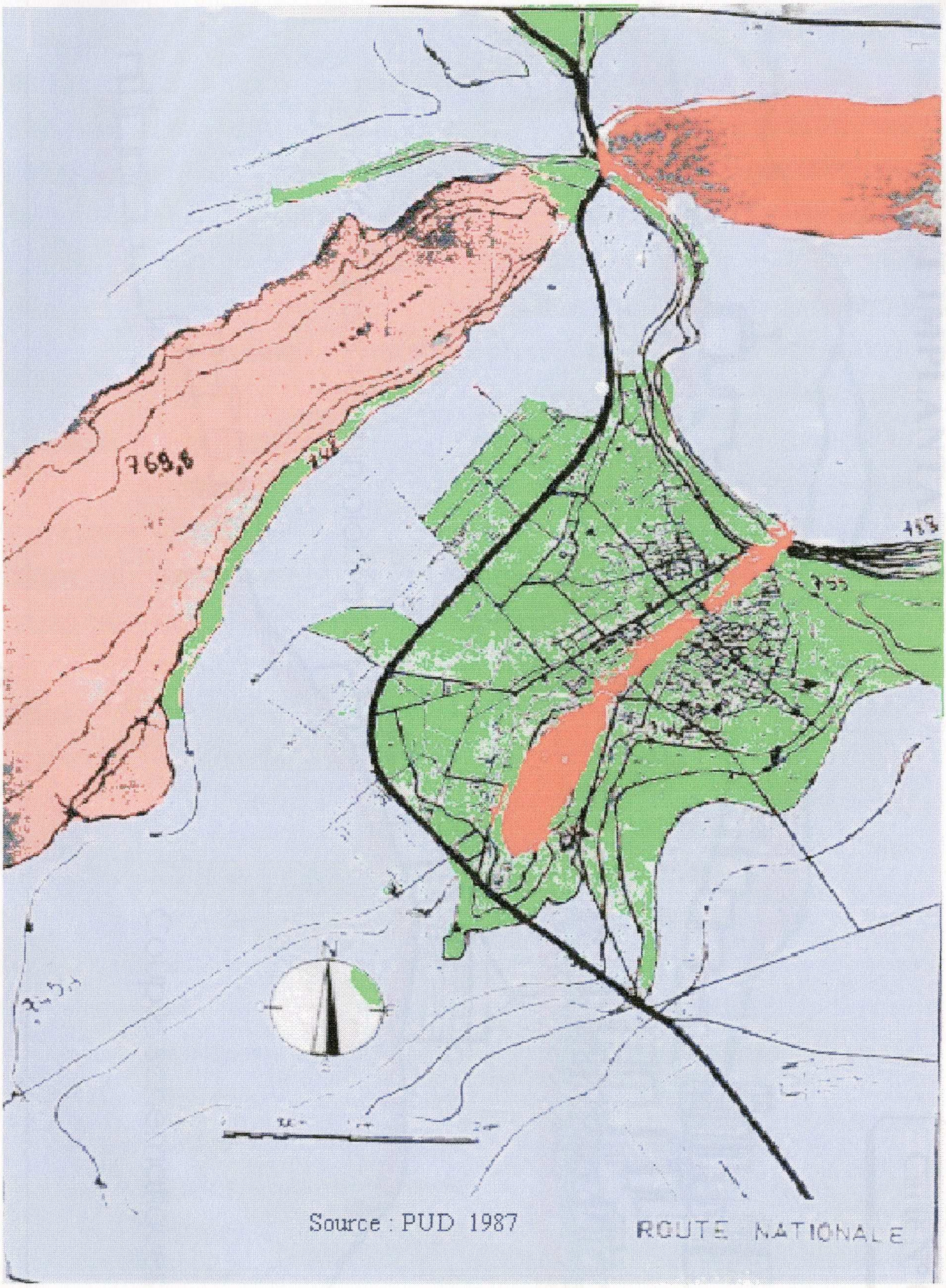
Processus historique d'urbanisation du site de Laghouat

Première Partie

Processus historique d'urbanisation du site de Laghouat

SITE ET TOPOGRAPHIE

Carte N° 02



PREMIERE PARTIE : PROCESSUS HISTORIQUE D'URBANISATION DU SITE DE LAGHOUAT.

PREMIER CHAPITRE : LA GENESE DE LA VILLE .

Dans la région de Laghouat, comme ailleurs dans le Sahara, de récentes découvertes attestent la présence d'établissements humains datant de l'époque préhistorique. Toutes les caractéristiques du site ont favorisé cet établissement qui remonte certainement, très loin dans le temps. Par son site parsemé de collines faciles à organiser pour un homme en quête de défense et de sécurité , sa rivière parcourant des terrains fertiles et des palmeraies , son accessibilité par des axes importants favorisants l'échange et le transit vers les régions limitrophes.

Pourtant, et par manque de documents anciens, nous pouvons pas tout affirmer. Cette quasi - absence d'informations fiables et de documents préhistoriques est révélatrice à elle seule, elle prouve dans un certain sens que, selon toute probabilité, l'agglomération de Laghouat, si elle fut peuplée de bonheur, comme on essaye aujourd'hui de l'affirmer , cet établissement humain tarda à se développer et resta assez modeste pour atteindre ce niveau de civilisation. La genèse de la ville comme nous l'avons déjà présenté dans la méthode d'approche est divisée en cinq phases de développement selon une chronologie établie par nous, sur la base de source et des documents dont nous disposons.

I/ LES TRACES PREHISTORIQUES ET LA PERIODE ROMAINE :

L'absence de documents ou de vestiges locaux ne permet pas de dégager nettement l'histoire de Laghouat de celle de l'ensemble du pays, au moins jusqu'au XI ème siècle, date qui semble bien être le début de la phase de croissance de la ville, et jusqu'à cette époque, il semble bien que le vieux Ksar Berbère ait réussi à se maintenir en dehors des grands événements historiques de tout le Maghreb.

Alors que les informations et données de la préhistoire, aussi bien pour les historiens que pour nous, ne permettaient pas de rien affirmer au sujet de la création de ce site. Au contraire, de nombreuses investigations ont prouvé, l'existence de quelques ateliers et stations d'outils préhistoriques au Nord, entre Djelfa et Laghouat, et au Sud tout près de

Bordj de Telrempt[1], mais rien jusqu'à présent à Laghouat même où dans ses environs, sauf les quelques gravures et peintures rupestres dont citaient les historiens[2].

On signalait aussi la présence de cercles de campement formés par des quartiers de rocs juxtaposés, des abris sous roches avec amoncellement de cendre et os calcinés au milieu desquels on retrouvait des silex grossièrement taillés.[3]

On note aussi que le Capitaine Charvet, au cours de sa mission topographique de 1927 - 1928 a identifié à Tilrempt, des monuments d'époque préislamique.

Dans notre stade de recherche, il n'existe pas de documents historiques antérieurs à la période romaine, retenant simplement de ces recherches, l'existence d'un établissement humain dans le site de Laghouat avant l'histoire.

« Les Romains eux-mêmes ne connaissaient que très imparfaitement ces contrés où ils n'avaient envoyé que de rares expéditions. Dans le principe, ils avaient donné à toutes les populations du Nord de l'Afrique le nom générique de Numides, c'est à dire «Nomade », notion errante. Plus tard, cette dénominations ne fut appliquée qu'aux habitants des pays limitrophes des Carthaginois, ceux des régions de l'Ouest reçurent le nom de Maures, quant à la région des Hauts-plateaux, située au sud de la Numidie et de la Mauritanie, ils l'avaient appelée Gétulie. Selon toutes probabilités, Laghouat faisait partie de la Gétulie dont elle devait être en des points extrêmes. Plus au sud, se trouvait la mélano-Gétulie » .[4]

Selon les historiens romains, ces Gétulies qui appartenaient à la race Berbère, auraient entretenu des relations avec les Romains et même certains s'entre eux seraient devenus clients et auraient reçu le titre de citoyens romains.

On ne peut cependant pas parler d'établissement Romain dans la région de Laghouat , bien que quelques vestiges romains y aient été retrouvés.

Le capitaine Ragot a également signalé l'existence d'un barrage Romain sur l'oued Djeddi à l'Est de Laghouat et, en 1857, le Docteur Maillefer a trouvé dans cette ville, non

---

(1) : ROFFO (P.) petites stations de surfaces à Telrempt, revue anthropologique, Juillet, Septembre 1935.

(2) : Dr ROFFO (P.). Petites stations de surface à Teprempt », id. Juillet. Septembre 1935

(3) : (Ct de Maushené) : Notes sur les dessins et peintures rupestres, relevés dans la région de Laghouat et Geniville. Bulltin archéologique, Alger. 1901.

(4) : MANGIN. Revue Africaine, 1893, P. 366, Ed O.P.U 1986 ,Alger.

loin du fort Morand, une médaille romaine.[1]

Selon une thèse d'El Madani Dey d'Alger en 1866 - 1891, rapportait par l'auteur Odette petit[2], selon laquelle Septième Sévère aurait cherché à étendre vers le sud - Ouest la domination Romaine en Numidie, peut s'expliquer ainsi : à la fin du deuxième siècle, Minicius Natalis, qui avait pour objectif d'enfermer la totalité des territoires peuplés de sédentaires romanisés au sud de l'Aures, ne vit pas la nécessité d'élargir son limes vers le sud comme on élargissait le limes de la Tripolitaine pour y faire entrer les Oliveraies de Djeffara. Cependant l'existence de tribus pillardes dans le désert imposa plus tard, à Septième Sévère la création, en avant de la frontière, d'une large zone de sécurité réalisée, comme en Syrie et en Tripolitaine, par l'occupation des principales routes et de toutes les Oasis importantes.

Cette thèse découle de la théorie de Carcopino, généralement admise, selon laquelle le limes de Minicius Natalis (105) serait formé par une voie normale, à la limite des territoires peuplés de sédentaires, tandis que celui de Septième Sévère qui marqua la limite de l'empire jusqu'en 238, devait plutôt coïncider avec la limite externe de terrains de parcours de tribus nomades : le contrôle de la zone comprise entre les deux limes étant assuré par l'occupation d'un certain nombre de points d'eau situés sur les routes caravaniers qui la traversaient.[3]

Cette théorie nous laisse supposer que Laghouat était probablement incluse dans cette zone de sécurité établie par les Romains.

En sommes , pendant des siècles, on ne savait rien de précis et de net sur les peuples qui vivaient au milieu des sables et collines de Laghouat.

Actuellement d'après les différents récits et manuscrits, on a toujours imaginé la présence des populations nomades qui s'adonnaient principalement à l'élevage du cheval, du mouton et de la chèvre, pratiquant une agriculture rudimentaire et aléatoire si le climat leur permettait , s'il a toujours demeuré comme nous le connaissons aujourd'hui.[4]

A partir du 3ème siècle ou du 4er siècle de notre ère, le chameau fut introduit et a favorisé le transit dans le Sahara en pratiquant un commerce transsaharien.

---

(1) : MANGIN (E.), Note sur l'histoire de Laghouat, Revue. Africaine Tome II, 1857, P.150, Ed. O.P.U, Alger.

(2) : PETIT (O.), Essai d'histoire sociale sur la ville de Laghouat. Paris, 1976, P 23.

(3) : idem

(4) : Le Professeur LETOURNEAU (R.). Laghouat, Esquisse Historique, de l'antiquité jusqu'au 1843. Rédigé en 1952. Alger, P 6.

D'après Ibn Khaldoun, les Berbères qui ont peuplé le site de Laghouat ont beaucoup d'usages propres aux Arabes, vivre sous les tentes, élever les chameaux monter à cheval, déplacer les demeures d'une localité à une autre, ils passaient l'été dans le tell et l'hivers dans le désert.(1)

Tout cela nous laisse supposer que les Gélules menaient une vie semblable à celle des tribus qui existaient sur le site de Laghouat, lors de la conquête Française en 1852, avec la Religion de l'islam en moins.

2/ AUX ORIGINES DE LA FONDATION DE LA VILLE DE LAGHOUAT :

Il est difficile d'indiquer l'époque à la quelle fut fondée la ville de Laghouat, sa fondation définitive semble bien être, la date des premières années de l'invasion Hilalienne vers 1045.

L'islam d'ailleurs n'apporta pas à ses début de grandes transformations dans ce pays reculé. Les chroniqueurs Arabes ont beaucoup raconté, dès l'époque de la conquête, du sud - Constantionois, et du sud Algérien. C'est que les conquérants du 7ème siècle étaient dans leur majorité des citadins orientaux, civilisés et raffinés, qui ne se manifestaient pas pour les pays rudes du Sahara. Ajoutons qu'ils se sont installés naturellement à la place des précédents , les Byzantins. Or ceux-ci occupaient la bordure méridionale de l'aurès , mais pas la région de Laghouat.(2)

C'est fort possible que le royaurme Rostomide de Tahert (Tiaret) ait vraiment joué un rôle important dans l'islamisation de la bordure Saharienne , à partir de la 2ème moitié du 8ème siècle, sans que l'on puisse rien affirmer. Il ne semble pas en tout cas que l'empire Fatimide du 10ème siècle ait englobé la région de Laghouat, pas plus que le royaume des Beni Hamad du 11ème siècle. Jusqu'à cette époque, cette contré resta en dehors des grands faits historique du Maghreb.(3)

C'est grâce au grand historien Ibn Khaldoun, que nous pouvons retracer l'histoire de la période qui a précédé la naissance de la ville de Laghouat. Selon lui, au moment où les Arabes, après la conquête de l'Egypte s'avancèrent vers l'Ouest pour conquérir la Gétulie avant d'atteindre le littoral. La région de Laghouat était habitée par la tribu des Maghrawa.

---

(1) : IBN KHALDOUN , Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduite de l'arabe par le Baron de Slane, 4 tomes, Paris, Paul Genthner, 1925 à 1926.

(2) : LETOURNEAU (R.), op, cité P 22

(3) : idem, P 12

« Bedla » et « Kasbatt Ben Fetouh « , fondés par les Ouled Youcef, venus aussi du Zab , « Nedjal » et « Sidi Mimoun », fondés par les Hamian Gheraba d'Oran.(1)

Plus encore que Ben- Bouta, ces Ksours étaient envahis par les nomades des tribus environnantes. C'est à cet assemblage de villages et de maisons disséminées sur une étendue de deux à trois kilomètres, que Laghouat dut sa formation et de la qu'elle tira son nom. Le mot « Gaouth » signifie : une maison entourée d'un jardin et du pluriel auquel on ajouta l'article (EL), on eut El - Aghouat, dont nous avons fait Laghouat.(2)

Par contre El Ayachi dans sa Rihla (Voyage) en 1662, nous disait que le Ksar de Beni Laghouat, avait quelque peu évoluer , il signalait du blé et des fruits dans le site qu'Ibn Khaldoun considérait plutôt désertique et aride : « En L'année 1662, nous traversâmes El - Aouina au d'oh'à et nous allâmes à El - Arouat où nous arrivâmes avant le d'ohor, le Dimanche 16 Ramadhan. Il y avait dans la caravane des arabes appelés Souat, nom que l'on donnait à ceux qui, à l'époque de la moisson, ramassaient pour le Beylik les gerbes d'Achour. Ces gens étaient de Démer : Il dirent aux habitants d'El - Arouat de ne pas nous laisser entrer dans la ville, parce que la peste était parmi nous et en effet pas un d'entre nous n'y a pu pénétré. Nous trouvâmes beaucoup de fruits, du blé, etc. Dans ce pays, le blé était au prix d'un rial. Il ne vint personne de la ville (Qarya) au birouac de la caravane.(3)

Plus tard, entre 1709 et 1710, un autre Marocain, Moulay Ahmed El Naceri, passa à l'aller et au retour des lieux saint pour le pèlerinage. Moulay Ahmed passa par Laghouat le 7 Septembre 1709. « El - Arouat est dit - il : une ville considérable ... » puis il rapporte la légende du bourg détruit par le vent suite à la malédiction d'un Marabout. Ce Marabout ne pouvait être que Sidi Hadj Aissa et le Ksar, celui d'El Assafia : la ville est assez grande, habitée par les Ouled Serghin et les H'allef, dont les quartiers sont séparés par l'oued M'zi ».(4)

Un autre chroniqueur Arabe dans sa Rihla intitulée Naciriyya , c'est Ben Nacir Al - Dari qui passa par Tadjmut et Laghouat. Il séjourna dans la ville au cours de la journée

---

(1) MANGIN (E.) , Histoire de Laghouat , in Revue Africaine 1873, P373. Ed, O.P.U. Alger, 1986.

(2) : MELLIA (G.) , op, cité P 3.

(3) : BERBRUGER (A.) , Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840 - 41 et 42. Paris, imprimerie royale 1846. Traduction de « Voyage dans le sud de l'Algérie et dans les Etats Barbaresques de l'est et l'ouest par (El Ayyachi et Moulay - Ahmed, P. 165 à 344.

(4) : Idem.

du Jeudi 8 Septembre 1096. Il dit que « Laghouat est une grande ville qui compte de vastes espaces plantés et des fruits variés, mais elle est sujette au vent et au sable. An Naciri mentionnait l'anecdote qui lui a été rapportée par un Cheikh sur la disparition d'une bourgade voisine de Laghouat, que les vents auraient emportée on ne savait pas où. Il s'agissait certainement de la légende cité ci dessus sur El - Assafia.(1)

Selon nos lectures et les notices de certains historiens, est au Marabout Sidi el Hadj Aissa que l'on attribuait véritablement la fondation de la ville de Laghouat.

Ce pieux personnage, né à Telemcen en 1668, mort à Laghouat en 1738. Il appartenait à une famille noble de Telemcen. Il quitta Telemcen, passa à Oran en 1694 puis vint à Ben Bouta pour s'y installer définitivement. Au bout de quelques temps, il acquit, par ses connaissances et sa piété, une influence sur les Ksours environnants et les Arabes nomades - Ils vinrent lui demander sa protection et ses conseils. Gagnés par son éloquence, ils finirent par se réunir et former un seul centre, et vinrent se regrouper autour de Ben Bouta (1700). Le Ksar a considérablement grossi de l'apport de ces cinq Ksours satellites, prit le nom d'El - Arout » c'est - à dire « Maisons entourées de Jardins ».(2)

3/ LA VILLE PRECOLONIALE :

Alors qu'en 1708, date à laquelle, le sultan du Maroc, Moulay Abd el Malek, vint à la tête de son armée, établir son camp à l'Ouest de la ville et lui imposa un tribu , il existait déjà à Laghouat deux clans rivaux , Ouled Serghin et Ouled Hallaf qui se partageaient les deux quartiers de la ville.

Cette Histoire de clans ou de çoff mérite que l'on rapporte l'origine de cette coexistence de partis et la raison des querelles et de cette rivalité. L'origine de « Ahlaf » ou ligués selon certains récits des laghoriatis, serait de ceux qui se seraient alliés contre les nouveaux venus. Quant à Serghin , serait l'odeur ou le fumier, un qualificatif donné par leur ennemis, les Ahlaf. Le troisième çoff fut celui des descendants et adeptes du Marabout Sidi El Hadj Aissa , formé sur les lisières sud de l'agglomération, et qui prit le nom des Merabitin en 1698. (3)

Chaque quartier se distinguait de l'autre par son marché, sa mosquée et sa propre

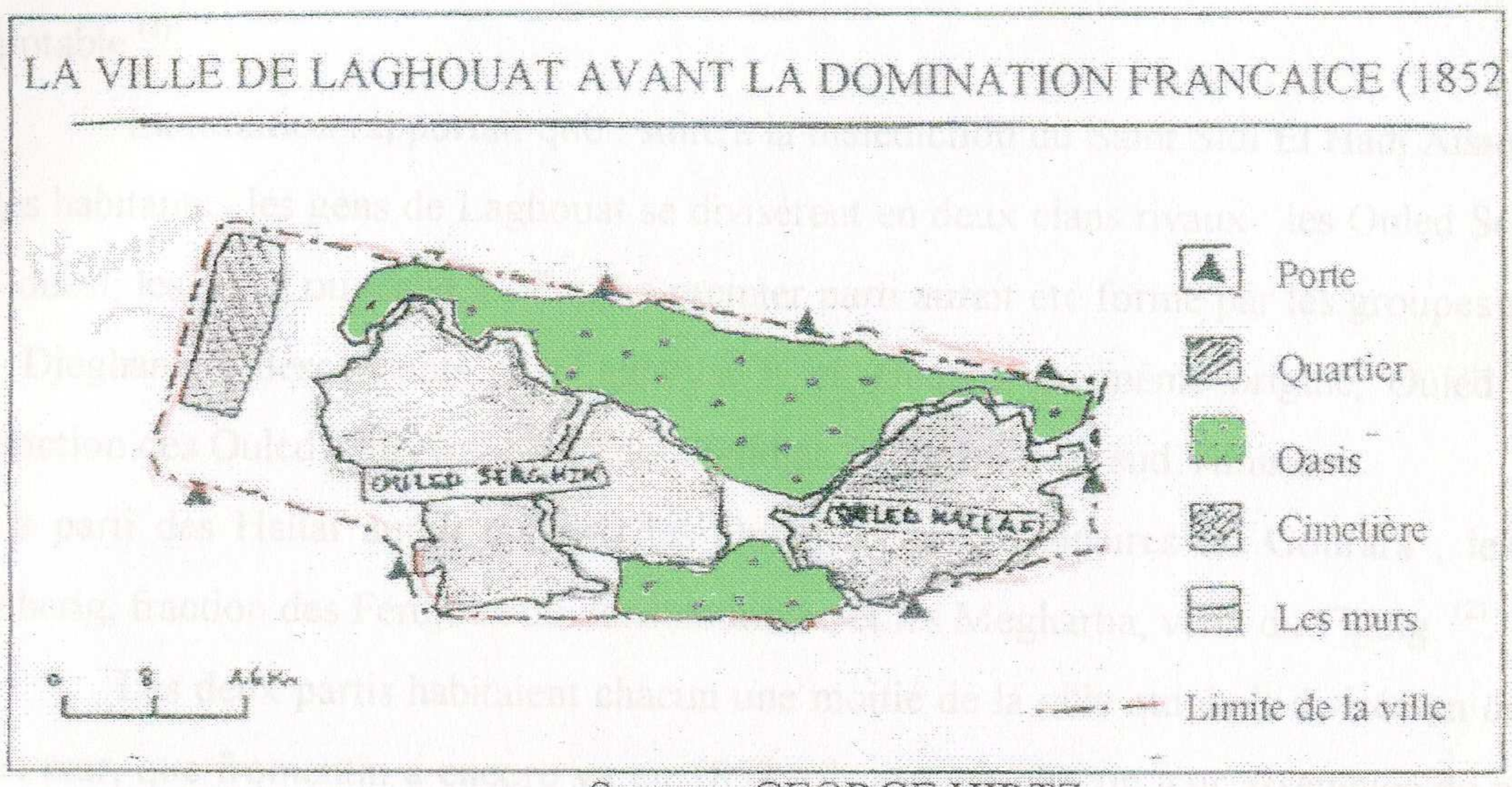
---

(1) : MANGIN(E). Histoire de Laghouat, in revue Africaine 1873 tome 36, P276, OPU Alger 1986.

(2) : LE TOURNEAU (R.) - Laghouat, esquisse historique, menuscrit, 30 P., Alger 1952, P.5

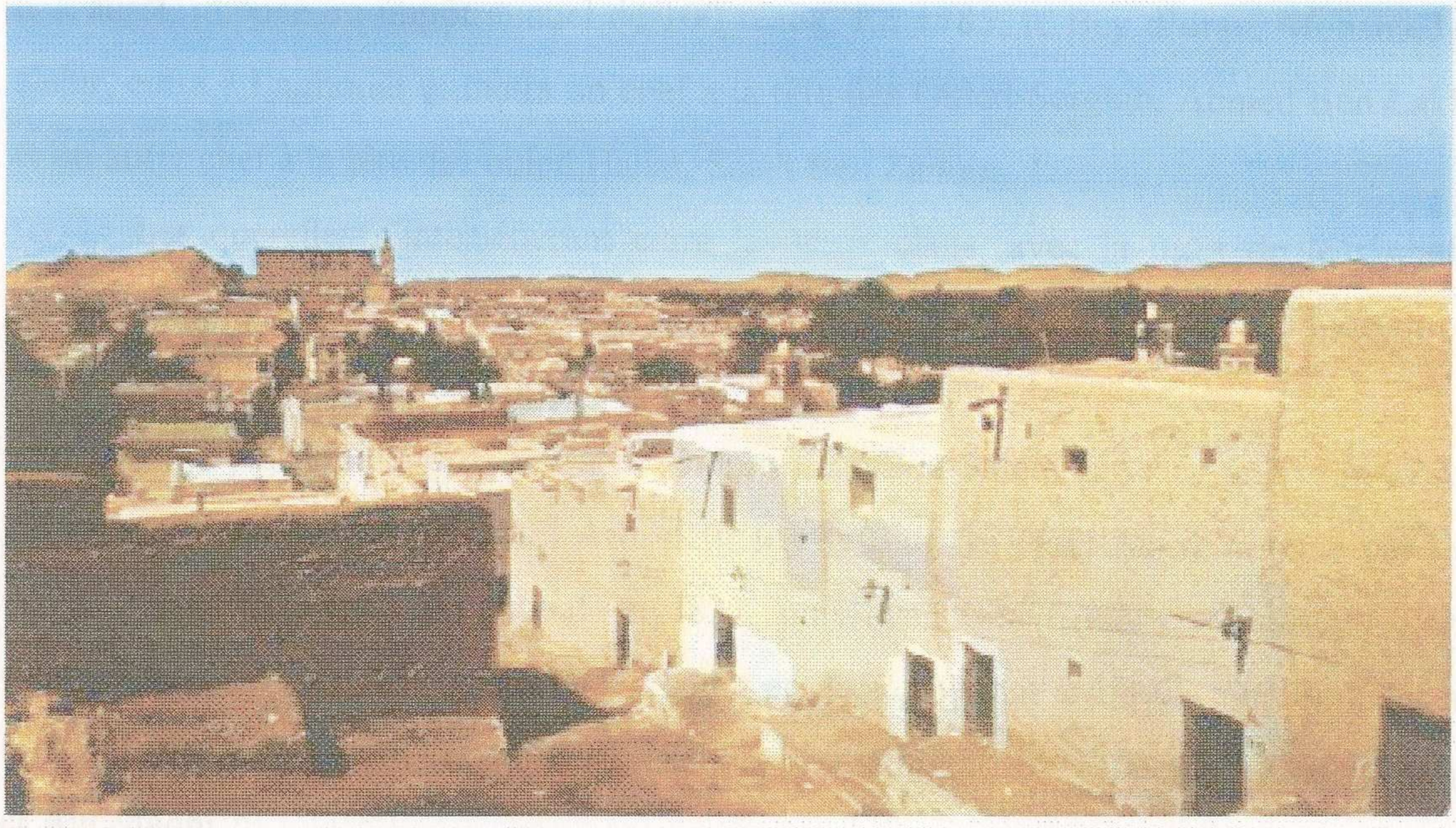
(3) : MANGIN (E), op, cité, P 380.

Carte N° 05



Source : GEORGE HIRTZ

L'ALGERIE NOMADE ET KOSOURIENNE



LAGHOUAT OASIS

Djemaa. Chacun d'eux ambitionna de s'imposer à l'autre. La source de conflit entre eux fut le tour d'eau pour l'irrigation. Une dérivation de l'oued M'zi, appelée Oued Lekhier sortait de terre à 4 Km de la ville au Nord , dans un lit sablonneux elle traversa les jardins des Ahlaf avant d'atteindre ceux des Serghin. En outre elle alimentait tout le Ksar en eau potable.(1)

La tradition rapportait que : suite à la malédiction du Saint Sidi El Hadj Aissa sur les habitants , les gens de Laghouat se divisèrent en deux clans rivaux : les Ouled Serghin à l'ouest, les Ahlaf ou Halaf à l'Est. Le premier parti aurait été formé par les groupes suivants : Djeghanin , descendants des Laghouat Ksel, Bedara, de même origine, Ouled Sekhal, fraction des Ouled Zid, Arabe du Zab , Felidjat, originaires du sud Tunisien.

Le parti des Hallaf aurait compris les Ouled Salem, originaires du Gourara , les Ouled Kherig, fraction des Ferdjoua du constantinois , et les Megharba, venu du Figuig. (2)

Les deux partis habitaient chacun une moitié de la ville qui était divisée en deux par un mur, que fromentin a encore vu en 1853 , ils avaient chacun leur assemblée de notables (Djemaa), leur marché et leurs jardins.(3)

En 1727, El Arouat passa sous la tutelle des turcs. Pas plus que les sultans Marocains, ces derniers ne surent apporter un élément d'ordre dans la région , ils avaient eux aussi, imposé un impôt annuel de 100 réaux. En 1785, le Bey d'oran, Mohamed - El, Kebir, entra à Laghouat et metta un chef à la tête des Ouled Serghin, Ahmed Ben Lakhdar, et un autre chef à la tête des ouled Hallaf, Saiah Ben Zanoun.(4)

Les querelles s'intensifièrent entre les deux clans, avec la mort de leur chef, les Hallaf mettaient Ahmed Ben Salem au pouvoir, ce dernier joua un rôle important dans l'histoire de Laghouat en instaurant la paix.

Cette période ne tarda pas à ce rompre , car Ben Salem entra en guerre avec Abd - El Kader, puis avec El - Hadj El Arbi petit fils de Sidi El Hadj Aissa, nommé par l'emir Abdel Kader Khalifa de Laghouat en 1837, puis avec Ben Chohra, Agha des Larbaa, nommé par les Français. Ben Salem s'éteignit en 1852, laissant à son fils aîné Ben Hacen, le titre d'Agha et le droit de regard sur les ksours de Laghouat, El Houita, El Assafia, Tadjmut et Ain Madhi. (5)

---

(1) : idem

(2) : LETOURNEAU (R.), op, cité, P 5.

(3) : FROMENTIN (E.), op, cité, P 95.

(4) : MANGIN (E.), op, cité, P 381 - (5) : idem.

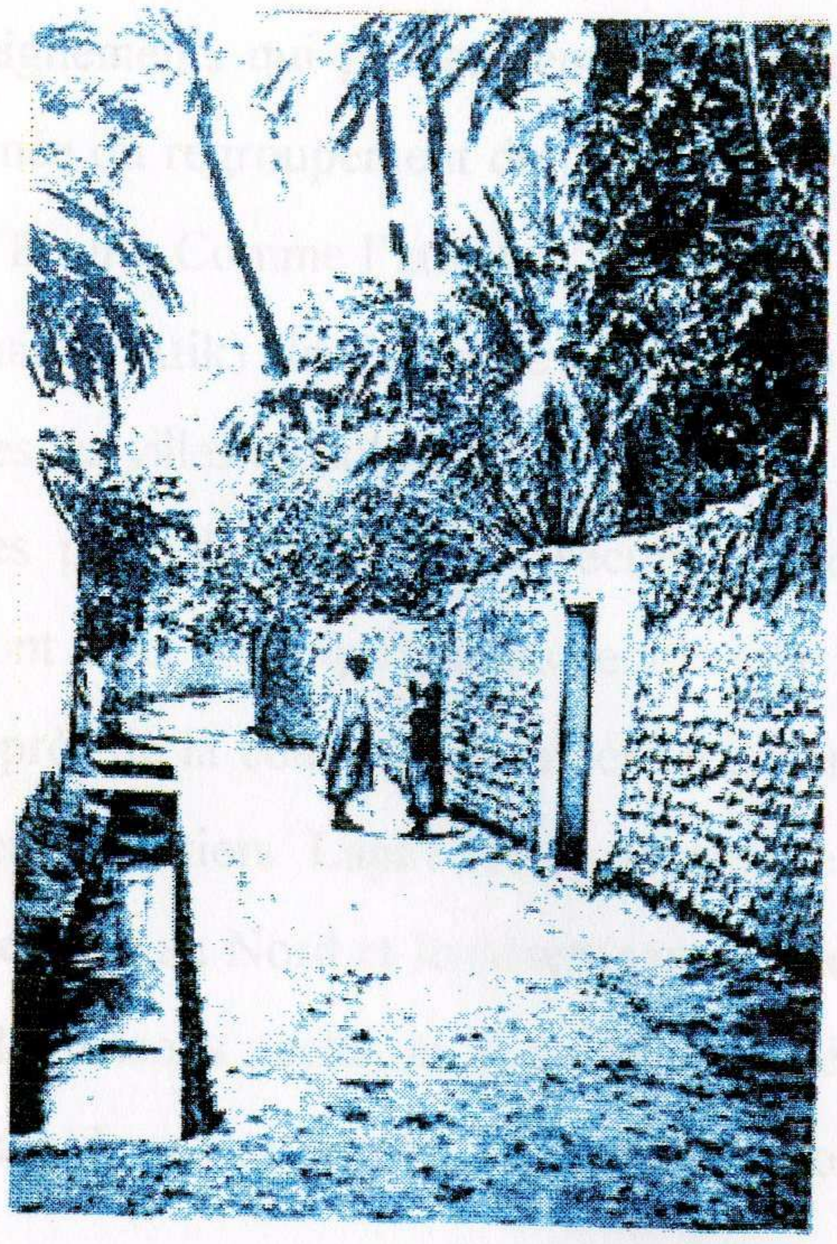


Fig 1 : Les Seguia ; système d 'irrigation traditionnelle dans la palmeraie

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat



Fig 2 : Le tour d 'eau à l 'époque précoloniale

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat



Fig 3 : La place du marché à l 'époque précoloniale

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

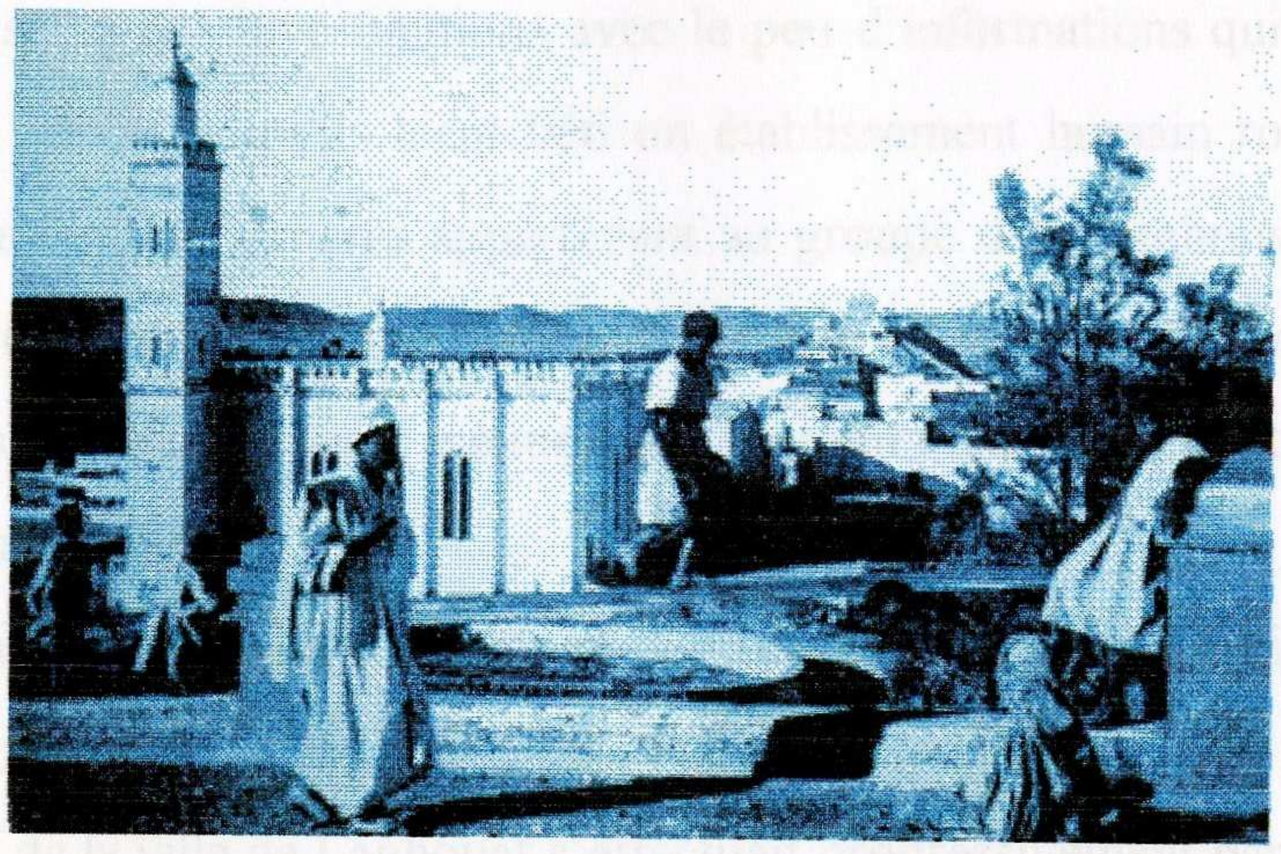


Fig 4 : La première mosquée du Ksar : « EL ATIK » et le point d 'eau

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

3.1/ Structure et Organisation Spatiale :

De tous les renseignements qui provenaient de sources différentes, nous pouvons retenir que Laghouat est née du regroupement de petits villages autour d'un noyau originel central qu'est Ksar Ben - Bouta. Comme l'atteste l'inscription de la date de la fondation de la mosquée El Atik (Djamaa El Atik) élevée sur ce lieu en 1480.

Comme dans toutes les villes musulmanes d'Afrique du Nord, le plan de la ville était commandé par des portes pour des raisons de sécurité et qui délimitaient les axes de circulation, ces derniers sont deux voies qui traversaient la ville dans sens Nord - Est au Sud - Ouest, à mi-côté à peu près de la colline, de manière à séparer la haute ville de la basse ville , en réunissant les deux quartiers. Laghouat se développe de l'Est à l'Ouest sur trois collines isolées, entre une colline au Nord et le désert sans limite au sud. La pente de la ville est entièrement couverte de maisons , celle du Sud plus escarpée, n'est bâtie de distance en distance et présentait à l'une de ses extrémités, un revers caillouteux, à l'autre, une longue dune de sable jaune. (1)

Des deux côtés, près des portes à l'extérieur de la ville se tenaient les marchés, c'est le lieu d'échange entre les nomades et les habitants sédentaires. Une rue marchande, la seule où l'on ait ouvert des boutiques : (Cafés, Mercerie, Magasins d'Etoffe et de tailleurs) , c'est la rue de Zgag el Hadjadj.

Comme toutes les villes du sud, Laghouat est bâtie sur un simple plan qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre, c'est un assemblage de ruelles, d'impasses, de couloirs et de fondouks entourés d'arcades. Cet effet de masse s'explique par le mode de croissance de la ville , les maisons se sont regroupées progressivement autour d'un noyau , (puits, source ou mosquée) puis l'extension s'est faite concentriquement, afin de réduire au maximum la distance des habitations au pôle d'attraction et de raccourcir le rempart.(2)

Les deux sommets extrêmes des collines, étaient couronnés par deux tours, sur l'immense mamelon intermédiaire s'élevait une vaste construction de maçonnerie blanche sans aucune fenêtre extérieure appelée Dar - Essafah qui était la Kasbah de Ben Salem.

Toutes les maisons étaient construites par la brique de terre, leurs organisations intérieures présentaient une cour intérieure et une porte d'entrée en chicane, très basse. Autour des deux noyaux qui composaient le cœur de la ville, où s'enchevêtraient les

---

(1) : FROMENTIN (E.), op, cité, P 86.

(2) : LA QUIERRE (LT). Historique de l'annexe de Laghouat 1884, manuscrit de 20 P, P 9.

maisons, se développait la grande palmeraie ou oasis.

La lecture du plan de la ville à cette époque nous révèle que Laghouat était donc à l'origine, constituée par un réseau de passages étranglés où on a eu soin de multiplier les angles et de briser les lignes. C'est le résultat d'un réseau imbriqué de ruelles, de corridors et d'impasses. Suivant un plan qui consistait à diminuer l'espace au profit de l'ombre. Cette Oasis doit son existence à l'oued le Khier, dérivation de l'oued M'zi, dont ses eaux irriguaient les jardins grâce à deux barrages en pierre sèches et en terre. Le premier amène les eaux de l'oued M'zi par une conduite qui traverse l'échancrure sur laquelle est bâtie la ville. Le deuxième dérive les eaux qui échappaient au premier en les conduisant vers l'Oasis Nord.(1)

A côte de la sécurité et de leur système de défense, les jardins assuraient autrefois et assurent aujourd'hui la subsistance de plusieurs habitants. Ils renferment une production des plus luxueuse et plus demandée qui pourrait surprendre, dans un site aussi aride située à la porte du désert.

3.2/ La structure sociale :

Le peuplement primaire de la région était constitué par les Gétules, nom donné par les Romains, aux Berbères du sud. Des traces de passage des romains ont pu être découvertes, mais selon nos investigations avec le peu d'informations qui existait sur cette période, il est peu probable qu'ils aient bâti un établissement humain romains. La région était habitée par des tribus Berbères appartenant au groupe des Maghrawa. Avec l'arrivée des Arabes vers 653, l'on assistait à l'introduction de l'Islam au code moral de la communauté, alors que les Berbères maintenaient toujours leur espace vital (les Ksours) et les Arabes leur nomadisme.(2)

En effet, la multiplication des bourgades résultait de l'implantation des nouvelles tribus émigrantes et déracinées par l'invasion Hilalienne vers 1045.

La création de la ville de Laghouat s'effectuait progressivement par la fixation des tribus dans des villages, disséminés autour de l'oued Djeddi. C'est ainsi qu'avec la réunion de ces villages, on attribuera la naissance de la ville d'ou son nom Laghouat.

L'existence de plusieurs Ksours constituait un lieu idéal et sécurisant pour toute

---

(1) : MANGIN (E.), op, cité, P 282.

(2) : LETOURNEAU (R.), op, cité, P 22.

invasions au différentes dynasties. L'unité spatiale et sociale de Laghouat, se réalisa vraisemblablement par le Marabout Hadj Aissa, vers la fin du 17ème siècle.

Autrefois, la ville qui fut bâtie en amphithéâtre, était séparée en deux clans ou partis en permanentes querelles et rivalités. Le tour d'eau constituait l'origine de toutes leurs disputes et discordes. Le quartier des Ahlaf et celui des Serghin, autour des quels s'étendaient les jardins fertiles et verdoyants.(1)

On note que la structure sociale était basée, comme dans toutes les autres Oasis, sur l'institution de la « Djemaa ». Cette dernière constituait la seule institution politique organisée : organe politique traditionnel , elle regroupait l'ensemble des chefs de quartiers et des villages, à la tête il y avait un « Cheikh », c'est lui qui détenait le pouvoir et à lui revenait la décision. Avant 1828, le pouvoir était partagé entre les Cheikh des deux clans.(2) Ce cheikh avait le droit de s'allier avec des étrangers au partis pour triompher d'un rival local. Il pouvait nommer un Caïd pour commander plusieurs alliés.(3)

Ces Caïds devaient Percevoir les prestations dues par toute la population mâle de la ville. Ils veillaient sur l'exécution des ordres du Cheikh qui gouverné la cité. Ils pratiquaient également une forme de corvée occasionnelle sur la population la « Touiza », par exemple pour la construction d'une Mosquée, ou pour des réfections sur les bâtiments publics, ou pour des travaux de la terre , semailles, moissons ... etc.

Pour célébrer un mariage, ou rédiger les différents actes officiels (propriété, achat, vente ....), les habitants du village s'adressaient à des témoins professionnels, car c'est leurs signatures qui conféraient à l'acte son authenticité devant l'institution politique principale , la « Djemaa », et c'est vers le « Cadi » ou juge que l'on se retournait pour le règlement des litiges et disputes ... etc.(4) Dans leur société, le cadi était un théologien qui commandait par le code du Coran. Il contrôlait les fonctionnaires chargés autrefois, d'administrer les « Awkaf » (bien laissés par les Beni Laghouat riches et dont le revenu était partagé par la communauté). Ils constituaient une ressource pour la ville, considérable, pour payer les dépenses des divers services publics, mosquée, écoles Coraniques, et bains publics.

Un Muhtasib faisait la morale surtout dans le domaine économique, il contrôlait la licité des échanges, sanctionna les trafiquants, et prélevait les taxes et les amendes.(5)

---

(1) : PETIT (0.). Essai d'Histoire Sociale sur la ville de Laghouat pans 1976. 171 P. P24.

(2) : BOURDIEU (P) - Sociologie de l'Algérie, Paris, P.U.F 1961, que sais je, 127 P.

(3) : PETIT (0.). Essai d'Histoire Sociale sur la ville de Laghouat pans 1976. 171 P, P 34.

(4) : Idem . p36. - (5) : Idem .p37.

3.3/ Le système économique :

Le système économique auquel obéissait cette structure sociale dépendait exclusivement de l'exploitation des cultures oasiennes (vignes, figuiers, grenadiers, palmiers). La palmeraie demeurait autrefois la culture dominante.

Jusqu'en 1830, comme le mentionnaient certains auteurs, la ville de Laghouat était considérée comme un véritable entrepôt du désert. (1)

Le commerce des esclaves noirs constituait l'essentiel de la richesse de la région. En plus de sa fonction de relais de traite, le Ksar servait d'entrepôt aux nomades qui, en échange, prenaient en charge les troupeaux d'El Arouat. En période chaude, ils les emmenèrent avec les leurs en « Achaba » sur les hauts - plateaux, ils leurs procuraient également, la laine et le beurre pour leur consommation quotidienne et familiale.(2)

L'artisanat constituait le pivot de l'économie de cette société, avec le tissage des Haîk, Burnous, Zarbia (tapis) .... etc , dont les femmes filaient et tissaient la laine. Le travail de la femme au sud était d'un apport considérable pour l'économie du pays.

On peut dire que, le commerce dans le Sahara à travers la croissance des échanges entre les différentes contrés, a favorisé le désenclavement de la région. En effet le cumul des richesses gagnées par l'échange, avait conduit à la réhabilitation d'un milieu aussi aride que les régions du Sahara. Commençant par la recherche des ressources hydrauliques pour le développement des systèmes d'irrigation garant d'une meilleure maîtrise de l'agriculture.

A cette époque, on avait pas encore dépasser le système d'irrigation traditionnelle qui est les « Seguia ». Plus tard , comme dans toutes les régions du Sahara , les habitants de Laghouat se sont souciés de mieux exploiter le sol, en épuisant tous leurs efforts pour varier les cultures. Les jardins de figuier, grenadier, vignes et leurs vastes palmeraies restent témoins de leur labeur.

Nous pouvons conclure que malgré l'hostilité de la nature et l'aridité du climat à Laghouat, le génie humain a réussi la meilleure exploitation des richesses naturelles , en favorisant l'échange et le cumul des richesse.

Vers les années 1830 , on pouvait déjà parler de commerce peu évolué tels que, objets en cuivre et en métaux précieux, réalisés principalement par des artisans Juifs. Par

---

(1) : HIRTZ (J) - Essai sur l'évolution sociale et politique de la région de Laghouat - Manuscrit de 69 P, Alger 1950, P 51.

(2) : Idem .p57.

eux Laghouat était un centre réputé de bijouterie, de filigrane et de cuivre. Quant aux boutiques de petits commerce, étaient entre les mains de la communauté Mozabite.[1]

En 1845, les marches étaient fréquentés par les Larbaa , les Amour, les Ouled Khelif, les Ouled Chaib, les Mekhalif, les Ouled Naiel, les Rahmoun, les Beni M'zab, les Ahl Boussada, les Chaamba ».[2], et bien d'autres. D'après les récits , les produits échangés étaient variés , les Beni M'zab y apportaient la poudre et les nègres , les Harazlia venus de Touggourt, les armes, des pierres à fusil qu'ont ramenaient de Tunis , les gens de Bousaada, apportaient des laines et de l'huile , les tribus nomades, apportaient du beurre, des dattes, des moutons, du fromage ... etc, les Chaamba y conduisirent des nègres qui étaient revendus ou échangés dans le Tell contre des grains.

Les habitants de Laghouat achetèrent ces objets, ou les échangèrent contre les Burnous, les Haiks, des gandouras de laine tissée par les femmes , contre des pioches, des socs de charrues, des fers pour les chevaux, des épiceries, des essences, du sucre, du café dont les riches usent seuls, et des ornements de femme .... etc, qu'on apportait autrefois de Tunis par Touggourt, et qu'ils commencèrent à tirer d'Alger.[3]

A travers cette description, l'on comprend que les Arabes nomades arrivèrent en masses pour l'échange des denrées venues du Tell et les autres produits qu'apportaient les caravanes du sud. Ils déposaient leurs grains chez les Beni Laghouat et pendant plusieurs années, la prospérité régnait à Laghouat.

3.4/ Toponymie de Laghouat :

Comme il nous a été délicat d'établir avec certitude l'origine de la fondation de la ville de Laghouat , il est de même pour son étymologie , vu le manque de précisions et de crédibilité des différentes sources.

Le nom de la ville de Laghouat, avait beaucoup inspiré les auteurs, et qui ont proposé l'étymologie suivante :

« Ghout » désigne une maison entourée de jardin. Au pluriel de « Ghout » : Aghouat , en ajoutant l'article El , ce qui donnera « El - Aghouat » et Laghouat par contraction de l'article.[4]

---

(1) : HIRTZ (J) - Essai sur l'évolution sociale et politique de la région de Laghouat - Manuscrit de 69 P, Alger 1950, P 57.

(2) : idem

(3) : MANGIN (E) - Histoire de Laghouat, in Revue Africaine 1894. P 212.

(4) : MELLIA (G), op, cité, P 25.

Une autre version a été avancée par le capitaine Durand - Delacre qui disait que l'origine du nom est Berbère : « El Aghouat = Montage en dent de scie ».[1]

Bien que l'aspect du site est pleinement justificatif, une troisième version que rapportait Ibn Khaldoun, et qui nous parait beaucoup plus significative , est que la ville de Laghouat devait son appellation à une tribu originaire des Beni - Laghouat qui, selon lui, occupait une Bourgade, qui dès l'origine « portait son nom ».

Pour trancher sur l'origine de cette appellation, nous dirons que les différentes hypothèses et interprétations nous ont donnés une description du site et une nette explication de la création de cette ville, comme nous l'avons déjà présenté au départ.

Conclusion 1 :

Notre ignorance sur les raisons qui déterminèrent le choix de l'emplacement de la ville de Laghouat et sur l'origine de sa fondation et création est également fort grande. Certes, d'après les révélations de certains historiens et chroniqueurs, l'aspect d'une belle oasis n'aurait jamais échappé aux peuples de s'y installer, pour bénéficier aussi bien des eaux et des pâturages, qui permettaient de retenir les Nomades éleveurs. Mais, nous considérons toujours que l'existence de ces ressources naturelles seules, n'auraient jamais suffit cette population pour occuper les lieux et fonder cette ville. Or le souci majeure, dans une telle époque assez primaire, pour l'homme était la protection des invasions des étrangers. Le sédentaire se protégeait des intrusions des Nomades, en quête de paix et de sécurité. Le site de la ville de Laghouat présentait toutes les caractéristiques défensives pour l'édification d'une véritable forteresse, sur les mamelons rocheux qui s'élevèrent sur les collines du Djebel Tizagrarine et présentaient une protection naturelle remarquable. C'est la situation pour laquelle, Sidi - El - Hadj Aissa, a vu la nécessité de convaincre les habitants des Ksours pour se réunir et pouvoir se défendre ensemble contre les intrusions des ennemis étrangers. Si nous insistons sur cet aspect de Laghouat décrit ci dessus , c'est non seulement parce qu'il a joué un rôle véritable et essentiel au cour de sa formation.

Laghouat, s'est parfaitement transformé de simple lieu de marché qui se tenait devant les portes de la ville, en un véritable entrepôt du désert, ce qui lui a permit d'entreprendre les grands échanges commerciaux dans le temps.

Mais , notre lecture et analyse du développement de la ville, à travers une remarquable absence de documents ou de vestiges anciens locaux, ne permettait pas

---

(1) : DELACRE (D) - Visite à Laghouat - Alger, 1924, P 18.

cependant de dégager nettement l'histoire de Laghouat de celle de l'ensemble du pays, au moins jusqu'au XI «siècle, et jusqu'à cette date, il semble bel et bien que le vieux Ksar Berbère ait réussi à se maintenir en dehors des événements historiques qui jalonnaient le grand Maghreb.

Vers le XIème siècle, le Ksar accueillait de nombreux émigrants divers, qui côtoya les autochtones et vivèrent ensemble, mais toujours en discorde. Parmi les cinq villages qui gravitaient autour de Ben - Bouta, implantés sur un mamelon rocheux, il n'en restait plus que trois lorsque Sidi - El - Hadj Aissa arriva dans la région.

C'est donc à la réunion de ces trois villages de Bou - Mendala, Nedjal et Sidi Mimoun, autour du Ksar Ben - Bouta que Laghouat doit sa fondation en 1708. Laghouat était bâtie en amphithéâtre sur les flancs de deux mamelons rocheux qui courent du Nord - Ouest au Sud - Est, sur la rive droite de l'oued M'zi. Une partie de la ville oasis séparait les deux quartiers. Entourée de jardins et d'habitations jusqu'aux remparts , les murs de ces jardins et des maisons s'enchevêtraient dans tous les sens. La multiplication de ces enceintes formait comme un réseau dans les murailles se succédèrent l'une après l'autre. Cette caractéristique de la structure de la ville avait conduit Ahmed Ben salem - une fois au pourvoir - à construire entre les deux mamelons occupés par les deux clans rivaux une véritable Casbah. Pour lui faciliter le contrôle permanent de ces deux quartiers.

C'est à partir delà, que nous pouvions parler de façon plus précise des rapports qui existaient entre les habitants du Ksar - cultivateur, artisans - et les nomades - guerriers, éleveurs et caravaniers. Cette coexistence permettait aux nomades de confier leurs terres et leurs richesses, aux seconds. Les sédentaires demandèrent aide et protection en cas d'attaque extérieure, ou pour régler un conflit intérieur.

Cette image que présentait la ville de Laghouat, cette petite cité du désert, de 3000 habitants et 600 maisons constituait une véritable assise pour une nouvelle occupation par l'armée Française. Jusqu'ici notre oasis a mené une véritable existence mouvement , mais sa situation stratégique et son organisation interne un fonctionnement et une structuration, équilibrée par la rivalité permanente des groupes ou partis en présence. Les contacts avec le Nord sont restés limités et ne semblaient pas avoir modifier les caractéristiques principales du milieu (espace et société).

En sera - t - ils de même après l'arrivée des Français ? C'est ce que nous essayerons de mettre en évidence, pour voir dans quelles mesures , les changements et pratiques socio - culturelles et économiques, intervient - ils pour modifier et transformer l'espace !

Deuxième chapitre

La ville de laghouat sous la domination française

Deuxième Chapitre :La ville de Laghouat sous la domination française

Pendant plus de deux décennies, jusqu'en 1852, l'armée Française ne semblait pas s'intéresser aux régions du sud de l'Algérie, entre autres Laghouat. Mais après les maintes révoltes et insurrections qui se sont multipliées pour le maintient et la sauvegarde de cette partie du territoire, les troupes Françaises vinent s'emparer de la ville le 4 Décembre 1852.

L'assaut commença après avoir pratiquer des brèches dans le mur d'enceinte qui couronnait la colline de l'Ouest (Quartier des Ouled Serghin), Par les troupes du général Pelissier , et celles du général Pein et le général Yousuf étaient du côtés de l'Est (Quartier des Ahlaf). Une fois la ville était aux mains des troupes françaises, le tout était renversé et détruit du fond en comble : murs d'enceinte éventrés, maisons démolies , population réduite à 500 âmes. (1)

Deux mois plus tard, le souci de transformer la ville en ruine, commença à se faire sentir, à travers la décision du Maréchal Randon de : vouloir en faire de la ville de Laghouat, un centre politique et commercial pour nouer des relations avec l'extrême sud de l'Algérie, de développer la culture et le commerce et enfin, faire de Laghouat une belle et grande ville ...(2)

Pour répondre aux instructions du Maréchal Randon, une réorganisation administrative fut entamée, et en 1853 par décision ministérielle Laghouat fut proclamée cercle composé des Ksours de Laghouat , Ain Madhi, Tadjmut, El - Houita et Ksar El Hirane. En 1869 il se transforma en commune mixte. C'est le début d'une nouvelle ère.(3)

En effet, notre souci dans ce chapitre et de montrer le degrés des incidences de cette occupation, aussi bien sur l'organisation et la structure spatiale que sur la structure sociale et de ses effets sur la situation économique.

1.1/Urbanisme militaire et restauration de la cité :

La position de Laghouat était si avancée dans le Sud par rapport à l'époque de cet établissement, que Pelissier proposa de raser la ville et d'en disperser la population. Alger refusa de suivre cette suggestion. Une garnison fut laissée sur place, et les avantages stratégiques de Laghouat étaient tels que le commandement en a fait une place militaire de première importance, chargée de la protection de l'Algérie Nord, et de devenir la base de départ de la pénétration du Sahara.(4)

---

(1) : LETOURNEAU (R.), Laghouat Esquisse Historique de 1843 à 1864 Manuscrit sur Laghouat 30 Pages, P 12.

(2) : idem

(3) : LETOURNEAU (R.), op, cité, P 23. - (4) : idem

Carte N° 06

OASIS DE LAGHOUAT
al'époque du siège, en Décembre 1852.



Source : GEORGE (H), in essai sur l'évolution politique et social de Laghouat depuis 1830

Une des premières tâche du successeur de Pelissier, le commandant Du Barail, fut de relever la vieille muraille de Laghouat, presque entièrement détruite lors de l'assaut.

Cette nouvelle fortification était suivie par deux autres forts solides, qui fussent construits sur les hauteurs dominantes du site , le fort Maurand à l'Est et le fort Bouscaren, à l'Ouest, Tandis que le Caîd de Laghouat, le Cheikh Ali, élevait sur la place principale une maison à arcade dont le rez-de- chaussée était réservé à des boutiques, communément appelé "le Bazar du Cheikh Ali" et le premier étage à des appartements à louer.(1)

Le rôle de la garnison de Laghouat prit une part très importante dans les opérations militaires qui se déroulèrent en 1852 et 1854 dans l'oued Righ contre le Chérif Mohammed Ben Abd - Allah, puis dans celle qui eurent lieu à partir de 1864 contre les Ouled Sidi - Cheikh.(2)

Donc prés de deux décennies , Laghouat fut l'une des principales bases militaires à la lisière du Sahara. Cette garnison ne cessa de grossir pendant toute la période de conquête du Sahara. Elle se stabilisera après la guerre de 1914 à 1918 et depuis 1948 elle se dota de plusieurs unités qui ont participé à toutes les opérations Sahariennes à savoir , Berrian, Guerrara, Metlili, Ourgla, en 1853 , prise de Touggourt en 1854 , Capture de Mohammed Ben - Abd - Allah en 1861 , la répression des Ouled Sidi - Cheikh entre 1864 et 1869, prise d'In Salah en 1900 , outre les opérations de la pacification Marocaine, ainsi qu'a la campagne des Flandre entre 1907 et 1925.(3) Cette description atteste de l'importance et du rôle que jouait cette garnison au delà des limites du territoire Algérien, et le but des Français fût atteint. Ils ont entreprit des leur installation à Laghouat, des interventions sur la ville à caractère militaire , d'abord, consolider la défense et démonter la puissance de leur armée , puis entamer le déblaiement des ruines pour reconstruire la ville. Seuls les officiers pourvaient entreprendre ces travaux, alors ils commencèrent par le tracé des rues et entamèrent les premiers édifices , Hôtel du commandement, bureau de l'annexe, bâtiment du Génie et cercle militaire.(4) La crainte du commandant d'armes du Barail d'une nouvelle révolte des tribus de Laghouat fut très grande, qu'il donna l'ordre de séquestrer toutes les propriétés immobilières de Laghouat et de déporter ses habitants dans le Djebel Amour.(5)

---

(1) : PETIT (O.), op, cité, P 19.

(2): idem.

(3) : TRUMELET (C.), les Français dans le désert, journal d'une expédition aux limites du Sahara Algérien.. Paris, Garnier, 1885.

(4): Idem.

(5) : LE TOURNEAU (R.) , Esquisse Historique de Laghouat de 1843 à 1864 manuscrit de 30 pages.



Fig 5 : Les fortifications reconstruites à l 'époque du siège français **1853**

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

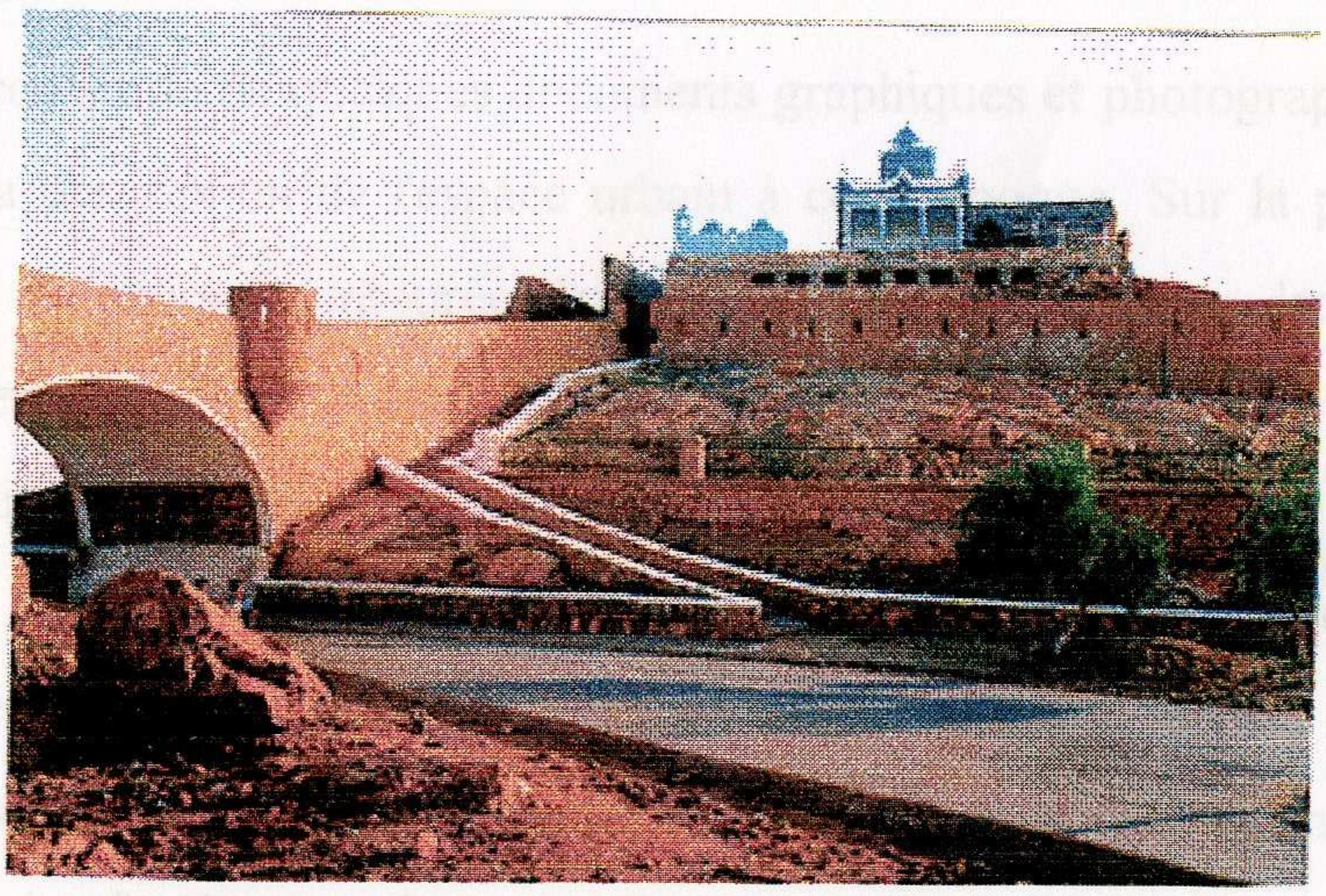


Fig 6 : Les fortifications et l 'émergence du Marabout Sidi-El-Hadj-Aissa

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

En 1855 le commandant Marguerite , à qui revient l'honneur d'avoir fait de Laghouat une ville importante, c'est à lui que revient, dans son ensemble, le plan de la ville de Laghouat. Il se révéla comme l'urbaniste du lieu. Son urbanisme s'affirmait par le tracé rectiligne des voies de circulation à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, qui traverse la trame confuse du réseau traditionnel , ce qui permettra les mouvements rapides, par le percement d'une croisée de rues et l'aménagement de places, d'une part, et de tronçonner les fractions rivales d'autres parts.(1)

La ville s'édifiait ainsi selon une structure nouvelle dont les traits dominants n'étaient plus conditionnés par l'opposition de deux clans rivaux initiaux : Hallaf et Serghin. La ville s'ouvrait largement vers le Nord et vers le Sud, sa nouvelle vocation s'affirmait par la naissance des équipements administratifs.

1.2/ L'espace urbain de la nouvelle ville :

La ville se construisait suivant l'axe Nord - Est, Sud Ouest déjà tracé dans le plan du capitaine Du Barail. Les nouveaux quartiers se fondèrent avec l'ancienne cité et ceci d'autant plus qu'au fur et à mesure de la démolition des îlots vétustes du vieux Ksar, les quartiers se modernisèrent avec la création de nouveau équipements. Des locaux administratifs étaient groupés autour des places qui étaient elles de leurs parts aménagées ou complétées par des constructions neuves.(2)

A travers l'acquisition de quelques documents graphiques et photographiques il nous a été aisé de faire la description de l'espace urbain à cette époque. Sur la place Rondon, plantée de superbes palmiers et entourée d'une balustrade à jours , se dresse l'hôtel du commandant supérieur, entourée de tous côtés de galeries , le cercle militaire des officiers de la garnison, la mairie, la poste et le trésor.

L'édification de la ville nouvelle à cette époque était une œuvre commune des communautés en présence. Une association des Ouled Naila construit le Bain - Maure et les magasins qui se pressaient â côté du pavillon du Génie, qui comprenait les habitations des officiers, l'hôtel Saharien fut l'œuvre d'une association des Caïds des Larbau et trois maisons des frères Bensalem dans le style Mauresque d'Alger.(3)

De belles artères, prolongement intérieurs des grandes voies d'accès à la ville

---

(1) : TRUMELET (C.), les Français dans le désert, journal d'une expédition aux limites du Sahara Algérien.. Paris, Garnier, 1885.

(2) : LE TOURNEAU (R.) , Esquisse Historique de Laghouat de 1843 à 1864 manuscrit de 30 pages.

(3) : idem.

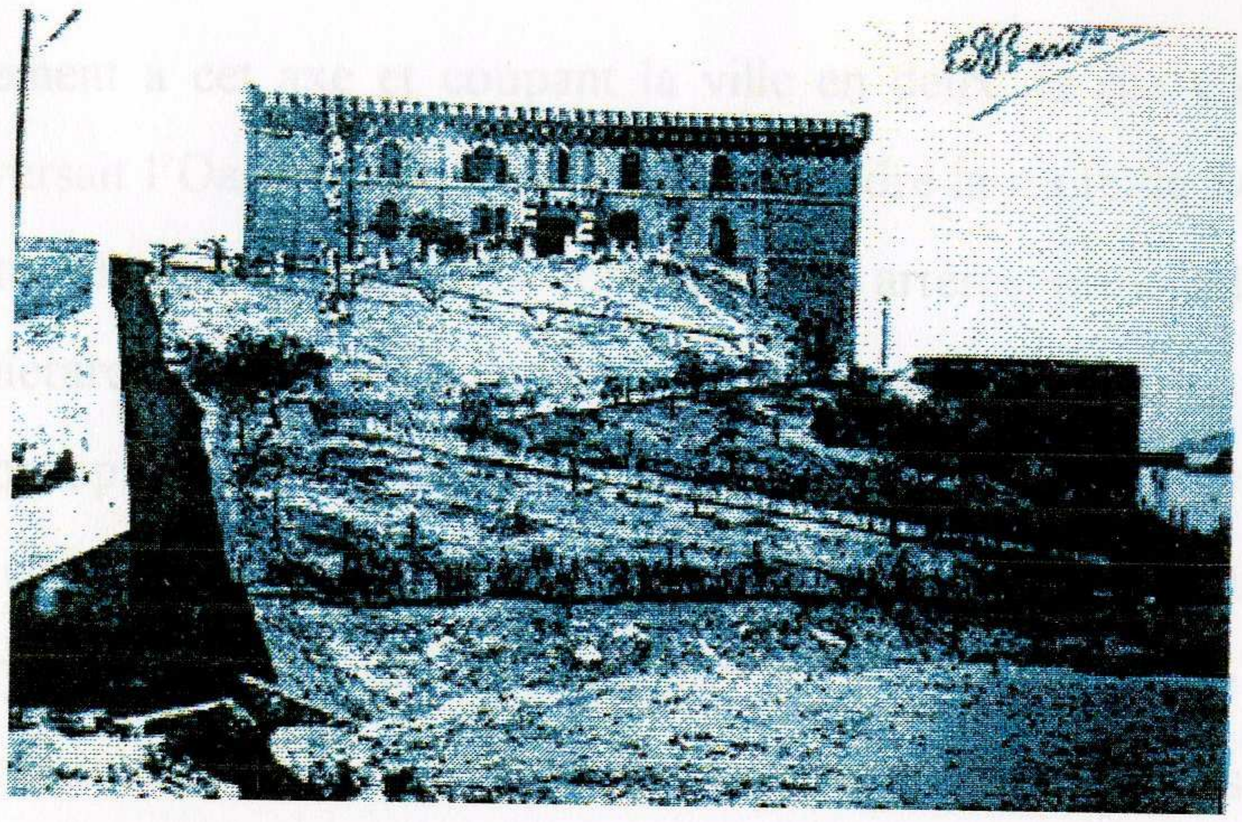


Fig 7 : Le Fort - BOUSCAREN

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

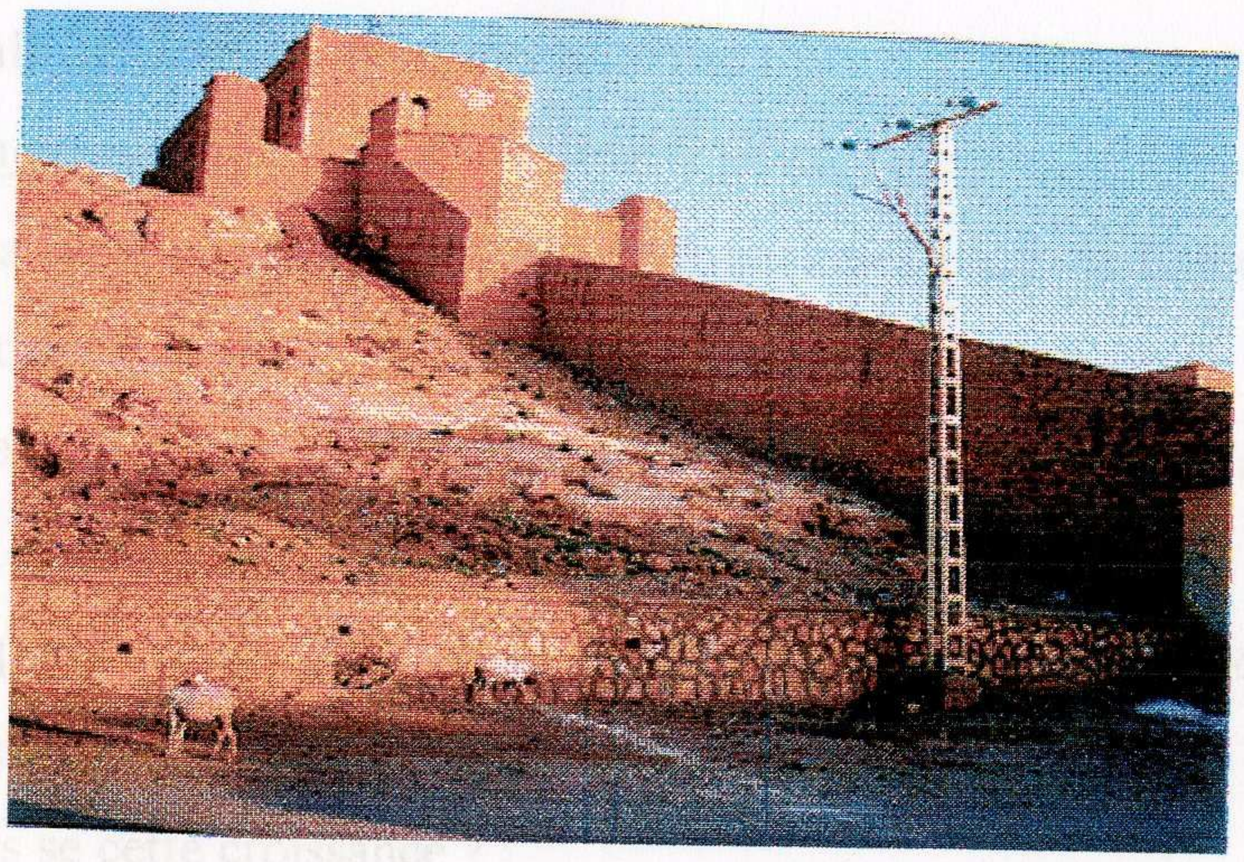


Fig 8 : Le Fort - MORAND

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

dessinaient la structure de la nouvelle cité. Elles s'alignèrent parallèlement à l'axe Nord -Est et Sud - Ouest, ce sont les avenues Bessières, Camon et surtout l'Avenue Marguerite dont le percement fut réalisé lors de l'opération de destruction amorcée au moment de la conquête, autour de laquelle s'édifia le quartier bourgeois du centre de Laghouat.

Perpendiculairement à cet axe et coupant la ville en deux, la rue Cassaigne, d'un kilomètre de long, traversait l'Oasis Nord avant d'aller rejoindre la route de Djelfa et Alger. De nombreuses constructions s'édifièrent le long de ces artères principales suivant le caractère classique d'hiérarchisations des principales voies d'accès. (1)

La nouvelle appropriation de l'espace urbain avait marginalisé le vieux Ksar de Laghouat, en effet la construction de l'Eglise ainsi que des bâtiments de l'administration Française par rapport à la pauvreté des vestiges de la communauté musulmane, témoignaient pour tout le monde des rapports discriminatoires entre dominants et dominés.

Les opérations d'urbanisation de la ville étaient les prémices d'une croissance urbaine. D'ou l'étude et l'analyse de la structure sociale qui nous semble un bon indicateur.

En effet, nous avons jugé opportun d'analyser les composantes de l'espace socio urbain à savoir : le mouvement de la population et les activités économiques pour voir leurs impacts et leurs effets sur la croissance urbaine de la ville à cette époque.

1.3/ Croissance urbaine et organisation des quartiers :

1.3.1/ <u>Evolution démographique</u> :

Le lecture et la confrontation permanente des quelques plans de Laghouat durant le période de colonisation française, montrent les extensions successives du périmètre urbanisé, d'où émanent certaines interrogations qui orienterons la présentation de cette partie.

- Quels rapport peut - on - trouver entre la croissance démographique et économique et la croissance spatiale de Laghouat ? et quels furent les facteurs et mécanismes se cette croissance ?

- La limite de la recherche :

- Devant la difficulté du manque ou de l'absence de documents précis sur le nombre d'habitants qui évoluait et régressait, depuis l'origine de sa fondation jusqu'aux premières années qui suivirent la domination Française à Laghouat. Nous avons jugé

---

(1) : PETIT (O.), op, cité, P 36.

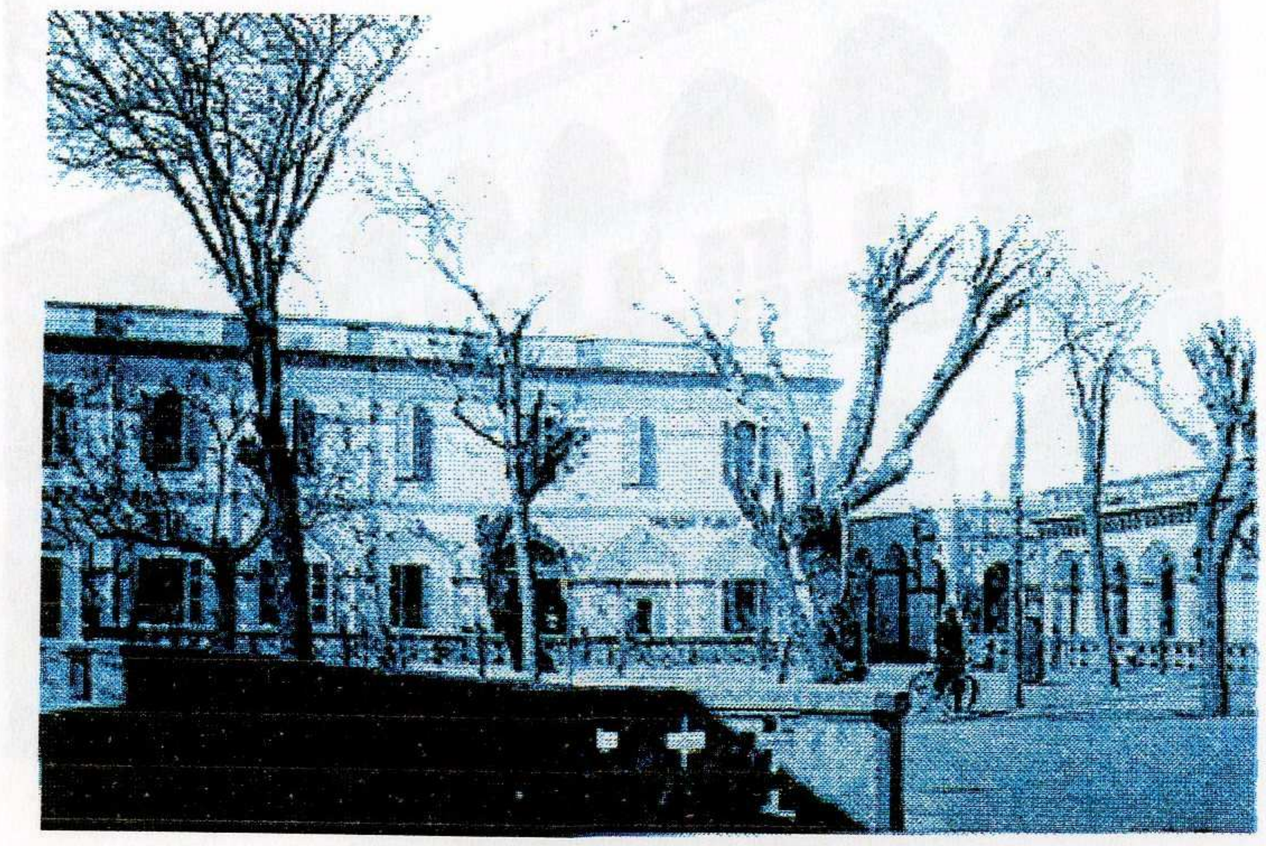


Fig 9 : La place Randon et les équipements administratifs

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

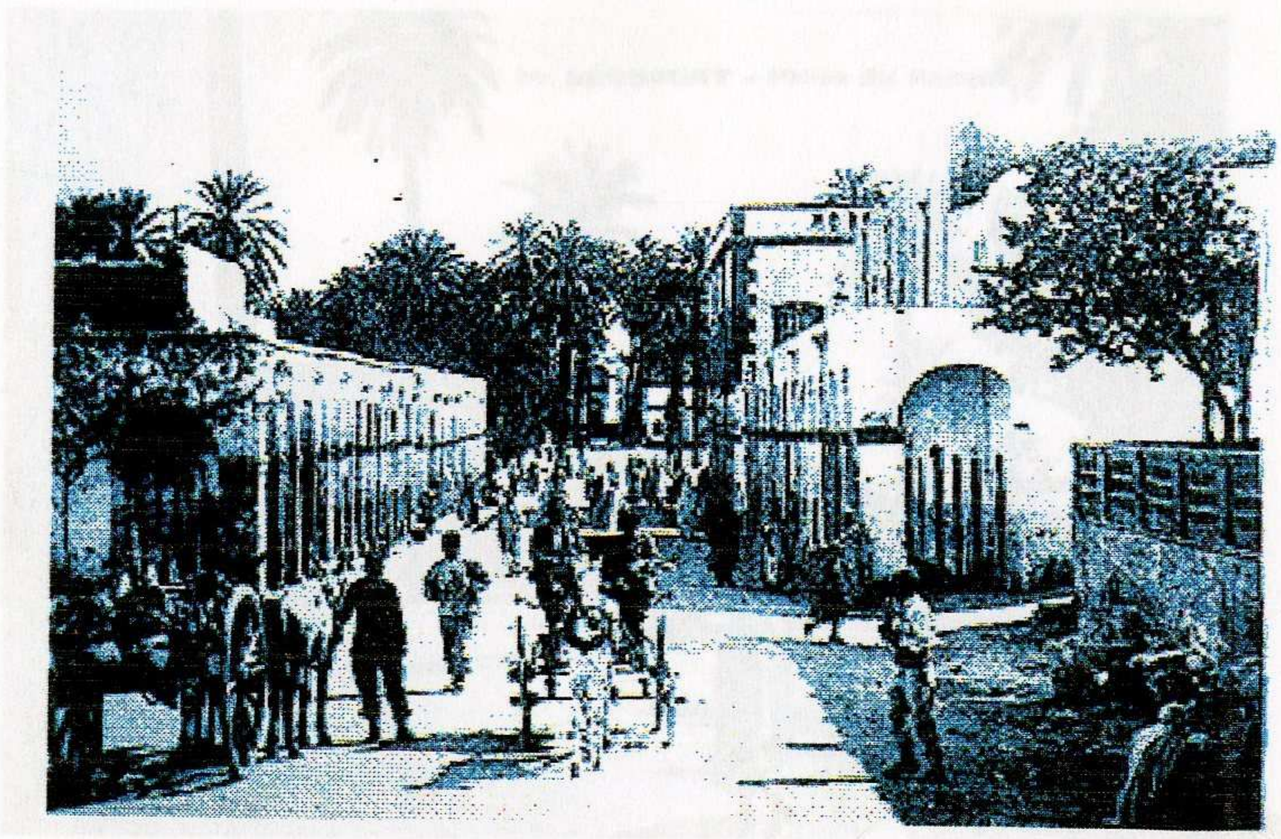


Fig 10 : L 'avenue Margueritte

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat



Fig 11 : L hôtel Saharien

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

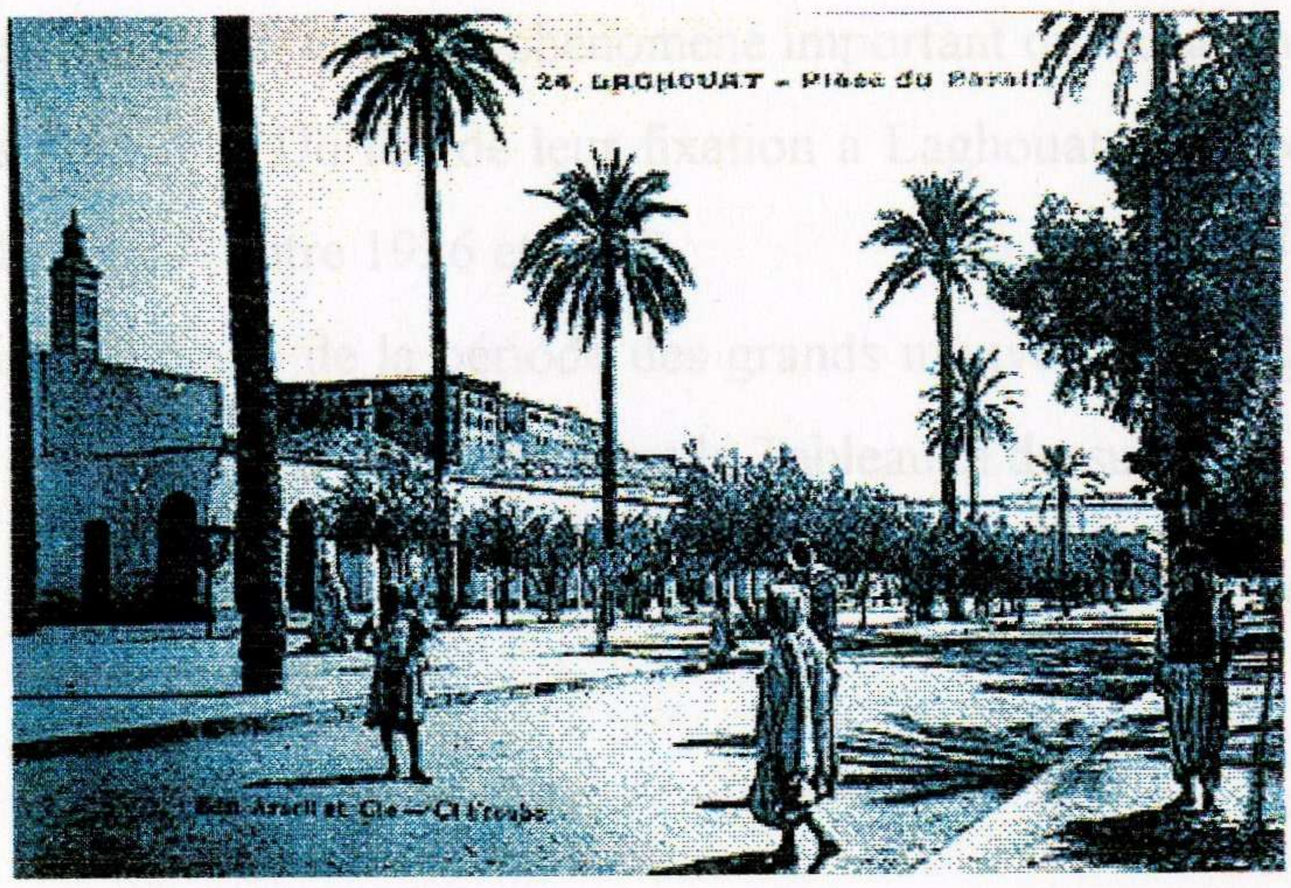


Fig 12 : La place du Barail

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

convenable d'utiliser les chiffres extraits de différents travaux : enquêtes sociales et économiques, et les travaux et étude d'urbanisme.(1)

Cependant, d'après certains auteurs , il est certain qu'au milieu du XIXème siècle, la région de Laghouat comprenait au maximum le tiers de la population de 1950, soit 12000 à 15000 âmes environ. Un document administratif de 1894 donna le chiffre de 16934 comme population totale des Ksours et des tribus , alors que le recensement de 1948 totalisa 41615 habitants.(2) En un siècle, l'évolution démographique s'est caractérisée par une augmentation rapide et continue.

Dans un autre rapport , les chiffres montrent que pendant cent ans la population a décuplé, soit 1600 habitants en 1852 contre 16100 en 1954, avec un léger fléchissement du essentiellement à la famine de 1945.

L'étude de la répartition de la population sur l'espace s'avère déterminante dans cette phase ou le nombre de maisons est passé de 600 maisons lors de la conquête en 1852, à 2300 habitations en 1848. Leur structure fut très rapprochée que la moitié fut démolie lors de l'explosion de la bombe, au centre ville le 22 Septembre 1948.

A cette époque , le nombre d'habitations augmenta au fur à mesure que la population évoluait. Environ 63 maisons furent construites dans l'Oasis Sud contre 90 dans l'Oasis Nord auprès des Seguias.(3)

Cette augmentation montre le début de densification des deux palmeraie qui ont été longtemps entretenues. Signalons un autre phénomène important qui surgissait, la fixation et la sédentarisation des nomades. Du fait de leur fixation à Laghouat, le taux de population urbaine a augmenté de 23,5 % entre 1936 et 1938.

Le processus s'amplifia au cours de la période des grands mouvements migratoires depuis 1956, à l'intérieur de Laghouat qui se résume dans le Tableau ci dessus.(4)

---

(1) : Les chiffres utilisés ont été pour la plupart extraits de la thèse de PETIT (O.), op, cité ... qui proviennent de documents que nous n'avons pu retrouver. Entre autres : Rapport PROHUZA, enquête sur l'emploi et la population active des Oasis. Paris 1961 et de SOCARD (T.) et PIGEON (J.), dossier urbain de Laghouat archives G.G.A, 19 X.I.

(2) : idem.

(3) : idem

(4) : idem.

Répartition de la population et des habitations dans les différents quartiers :

Tableau N° : 1

Quartiers	Ksar El Farroudj	Ksar El Bezaim	Chetit	Delaa	Hajjaj	Casbah	Cassaigne centre ville	Maamourah
Pourcentage de la populations depuis 5 ans	28 %	28 %	29 %	5 %	0 %	9 %	16 %	-
Nombre de famille en 1961	327(1)	588	749	395	330	1306	414	262
Nombre de famille depuis 5 ans	98(1)	165	217	20	0	118	66	-
Nombre de maisons construites	?(2)	120	50	19	0	115	77	-
Pourcentage de la population reçue par chaque quartier	0 %	15 %	3 %	0 %	0 %	18,6 %	27,2 %	-

Source : Rapport Prohuza.

Ces chiffres montrent que la croissance démographique des quartiers les plus pauvres était la plus forte, engendrée par une installation massive des nomades et des familles venues du Sahara ou d'autres Ksours ou villes Algériennes.

C'est un phénomène d'exode rural qui surgissait. En dehors de cette démographie galopante, deux autres quartiers sont nés pour accueillir le grand flux d'émigrants de nomades vers la ville. Pour en saisir cette croissance, analysons les chiffres du tableau ci dessus.

Répartition de la population :

Tableau N° : 2

- Type de population	1954	1959	1961
- Population Urbaine	16100	19877	28500
- Population Nomade	28295	25588	15500
- Population Ksourienne	5565	4922	5500

Source : Rapport Prohuza 1961.

(1) : Chiffre minimum centainement inférieur à la réalité.

(2) : Aucune Photo - plan n'existe sur Kar - El - Farrouj.

Tout laisse a croire que l'augmentation de la population urbaine s'explique par des transferts et d'émigration de nomade vers la ville.

En résumé nous pouvons conclure que l'origine de ces mouvements migratoires qui s'intensifièrent resta les maintes opérations militaires, ainsi que la désorganisation et l'appauvrissement du milieu rural.

1.3.2/ Le développement économique et l'essor des activités tertiaires :

La lecture de la situation économique jusqu'à l'année 1830 nous révélait que l'économie de Laghouat était rudimentaire par rapport aux progrès réalisés après la conquête française du pays en 1852. Alors qu'elle fut une petite cité Saharienne comme tant d'autres, centre de cultures assez précaires qui suffisaient pour la subsistance de ses exploitants , marché où s'échangèrent sur une petite échelle les produits du Tell, de la steppe, et dans une partie, ceux qu'apportaient quelques caravaniers de d'Afrique. Sa fonction se limitait à l'entrepôt du désert, mais les échanges étaient toujours limités.(1)

C'est l'une des raisons principales qui a suscité le souci d'occuper la ville par les Français. Elle apparaissait aux conquérants de 1852 comme une véritable richesse qu'ils devaient exploiter en Algérie. D'après les généraux Du Barail et Marguerite qui manifestaient cette volonté. « Notre action est maintenant portée au véritable entrepôt du désert , la grandeur et la richesse de cette ville le prouvaient surabondamment ».(2)

Avant l'assaut qui l'a ruinée, le commerce des esclaves noirs constituait la principale richesse. Dès le début de leurs domination , les Français se confrontaient à cette situation économique qui ne tardèrent pas à développer plus tard.

1.3.3/ Système hydraulique et développement de l'activité agricule:

La levée des séquestres en Janvier 1855 a permit une réappropriation des terres par les habitants de la Laghouat.

Cette initiative avait marqué le début du développement économique de Laghouat , les habitants s'investirent dans les travaux de la terre et développèrent l'agriculture avec la variété des cultures. Ainsi sous l'ordre du commandant Du Barail, des travaux d'aménagement et d'hydraulique fussent entreprit.

En effet, l'examen de la situation de l'agriculture au cour des cents ans d'occupation française attestent que , malgré tous l es efforts déployés pour le développement de ce

---

(1) : HIRTZ (G.),op, cité, P 35.

(2) : LETOURNEAU (R.), op, cité, P18.

domaine, on parvenait pas à des résultats probants. Les agriculteurs ne manifestaient pas beaucoup d'intérêt pour la culture. Pour y remédier à ce problème, Du Barail décida en 1853 la construction d'un barrage sur l'oued M'zi , pour améliorer les systèmes d'irrigation. L'Oasis se raviva, qui était sur le point de périr, grâce à l'apport des eaux de crues de l'oued M'zi. Plus tard avec le commandant Margueritte, neuf autres barrages furent construits autour de Laghouat, tous le monde y participa , nomades, ksouriens, et même plus tard, les Beni - M'zab pour la construction des puits maçonnés et couverts.(1)

Les bienfaits de cette politique en faveur de l'hydraulique ne tarderont pas à se manifester , tous les habitants travaillaient avec acharnement. Les barrages changèrent considérablement le visage du pays, et les habitants ont limité leurs apprivoisions de l'extérieur. Le pays était devenu un vrai entrepôt de céréales pour l'intérieur et l'extérieur du pays. Le développement de l'hydraulique avait aussi contribué au développement de l'élevage qui constituait depuis des siècle la principale activité et richesse du pays.(2)

C'était l'activité des nomades qui quittaient leurs tentes pour l'Achaba , dès le début du printemps accompagnés de leurs troupeaux, ils se dispersaient par petits groupes, vers Aflou, Tiaret ... à la recherche des bons pâturages.(3)

Ces Travaux ont été entrepris surtout en faveur du développement et de la régularisation de l'élevage qui constituait une ressource de subsistance assez importante.

Pour maintenir le troupeau à un moyen satisfaisant, à limiter les désastreuses conséquences des années d'extrêmes sécheresse d'ou l'idée de développer la culture des plantes fourragères.

A cet effet un secteur s'améliorait rurale fut crée (S.A.R) en 1949, à proximité de Ksar de Tadjmout, avec la culture et la conservation de la luzerne comme objectif principal. Le barrage d'inferoflux de l'oued M'zi, achevé en 1950, participait dans une large mesure à l'irrigation indispensable. Ce centre a imputé de près de 600 hectares de terres à la lisière ouest d'une série de Dayas steppiques, dont 30 hectares étaient cultivables. Cette partie sur laquelle fut implanté le (S.A.R) était des terrains domaniaux et Arch, des sédentaires de Tadjmout.(4)

---

(1) : HIRTZ (G.), op, cité, P39.

(2) : LETOURNEAU (R.), op, cité P 40.

(3): Idem .p41.

(4) : La secheresse de 1945 qui ait effecté la région, en six mois l'effectif du troupeau est tombé en chiffre rond, de 200.000 à 20.000 têtes. Cette catastrophe avait des incidences facheuses sur l'économie et la société in, HIRTZ (G.), op, cité, P 39.

C'est à partir delà que commençait la période d'assainissement de l'économie générale du pays, suivit d'une forte croissance de la population et l'amélioration de son niveau de vie.

1.3.4/ L'Artisanat :

Un autre aspect qui caractérisait ce développement économique fut le développement de l'artisanat, à travers la création d'une école publique en 1912, dirigée par les Sœurs Blanches. Un enseignement professionnel s'exprimait par la qualité et les techniques de fabrication dans le domaine du tissage, autrefois traditionnel et archaïque.

Cet artisanat s'articulait principalement autour du tissage qui s'est accru vers 1956 pour une production d'exportation.

D'après l'enquête Prohuza. L'effectif s'éleva à 500 tisseuses en période de chômage masculin. En dehors du tissage, les autres activités traditionnelles fussent abandonnées telles que la tannerie, la broderie du cuir et la bijouterie. Seuls les israélites, installés à Laghouat en 1895 où même avant restaient plus compétents dans la bijouterie, par contre la fabrication du cuir se limitait à la confection des souliers à bon marché. La concurrence des produits importés fouvorisa le développement du secteur de l'artisanat moderne par la création de l'artisanat utilitaire.

Des leurs installation à Laghouat les Français , ils déploraient l'absence d'ouvriers qualifiés et exprimaient le désir de voir arriver « une dizaine de bon maçons civils, des menuisiers, charpentiers, et tailleurs de pierre, un tailleur d'habit, un cordonnier, un serrurier, des jardiniers, des blanchisseurs et un armurier ».[1] Ses demandes furent satisfaites et l'on assista à l'arrivée progressive de ces ouvriers à Laghouat voir Tableau N° 3.

---

(1) : LE TOURNEAU (R.), op, cité, P 18.

Répartition des artisans :

Tableau N° 3.

Artisans	Nombre
- Maçon	92
- Coiffeur (euse)	16
- Cordonnier	12
- Electricien	9
- Peintre	7
- Briquetier	6
- Plombier	5
- Horlogier	5
- Matelassier	3
- Chauffeur de Taxi	7
- Porteurs d'eau	7
- Photographes	2
- Tailleurs	29
- Menuisiers	13
- Réparateur de Cycles	10
- Boulangers	7
- Mécanicien	7
- Pâtissier	5
- Forgerons	3
- Laitiers	1
- Restaurateurs	12
- Blanchisseurs	3
- Bains Maure	2

Source : Petit (O.), op, cité, P 53.

D'après le recensement de 1956, l'effectif des artisans s'élevait à 100 mais l'enquête de Prohuza attestait de l'existence de près de 500 tisseurs.(1)

Le tissage s'est transformé et développé à travers les imitations des modèles Perses et Turcs. En effet pour une meilleure production artisanale, les Sœurs Blanches créèrent un ouvroir en 1901 pour garder l'authenticité du Tapis de Laghouat avec ses couleurs et dessins artistiques.

Plus tard, l'importation d'occident qui remplaçait progressivement la fabrication locale, modifiera par ailleurs peu à peu les goûts des consommateurs qui tendaient vers le type de l'artisanat utilitaire moderne.

1.3.5/ Le développement industriel :

L'industrie a été touché par un véritable développement au cours des 10 dernières années. Les données recueillie nous révèlent l'existence au début de 1962 de trois (03)

---

(1) : Rapport PROHUZA, p196.

fabriques, dont une (1) de tabac et une vingtaine d'entreprises réparties entre le transport et la construction. (1)

A cet époque le transport était très développé grâce à l'augmentation des construction dans le domaine de l'habitat , pour permettre le déplacement de la population à l'intérieur de la ville et même pour rejoindre les environs et le nord du pays.(2)

A travers son expansion ce secteur industriel permettait l'occupation de la population active avec un taux de 20 % du nombre d'emplois total de Laghouat. Quant au bâtiment, il offrait un nombre plus consistant, il absorbait plus de 50 % de l'effectif total des emplois industriels, viennent ensuite les transports avec un taux de (30 %) puis les fabriques de parpaings avec 8 % , le tabac avec 3 % et enfin les boissons gazeuses avec un taux de 1%.(3) A ce stade de leur évolution, les activités industrielles restèrent loin d'un vrai progrès.

1.3.6/ Les Activités tertiaires :

Cependant, l'industrie constituée durant cette période de colonisation Française un facteur essentiel de la dynamique urbaine. Quant au commerce, tout comme l'industrie semble avoir prendre un élan trop rapide, comme l'indique le tableau N° 4..

---

(1) : Rapport PROHUZA, 196.

(2) : Idem.

(3) : Idem.



Fig 15 : La porte d 'entrée à la ville coloniale

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat



Fig 16 : L'entrée de la ville, et l 'avenue Cassaigne

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

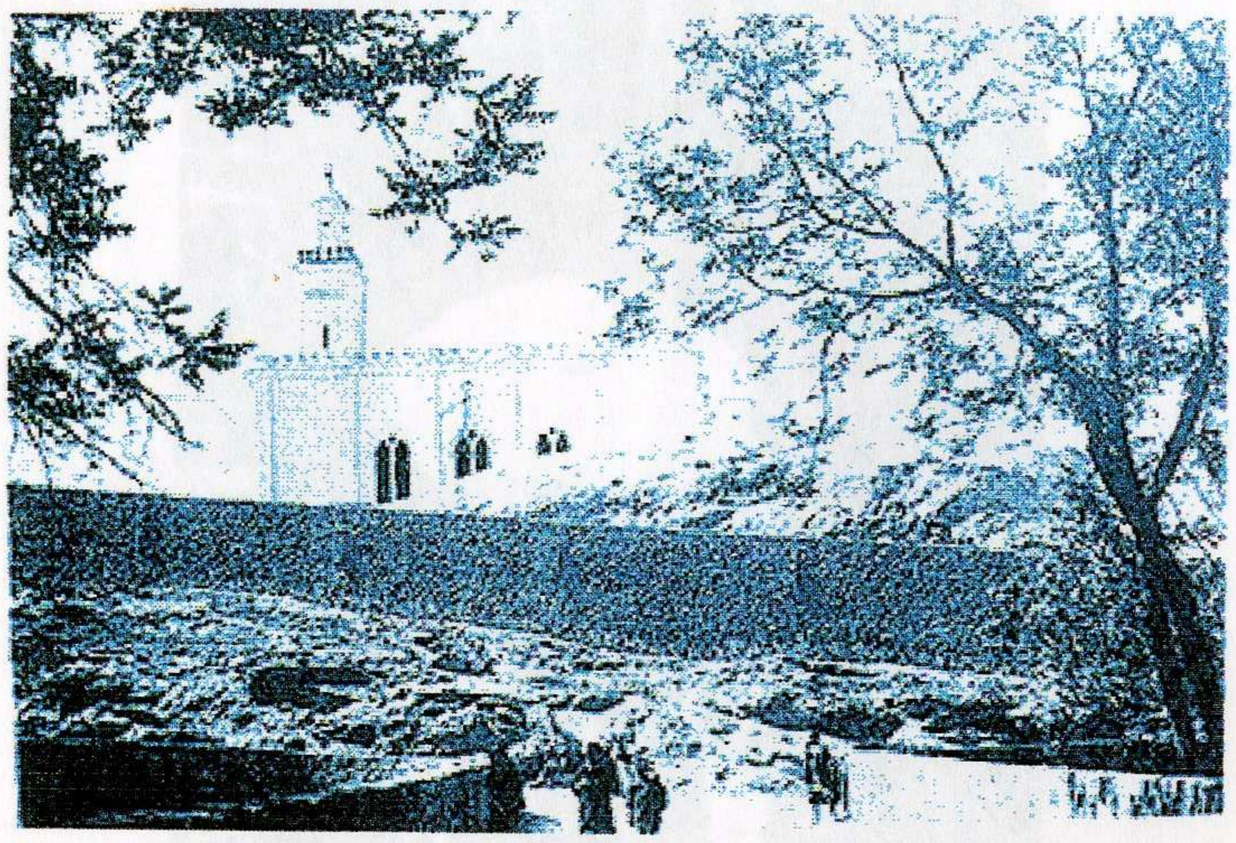


Fig 13 : La mosquée émergeait dans le site

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

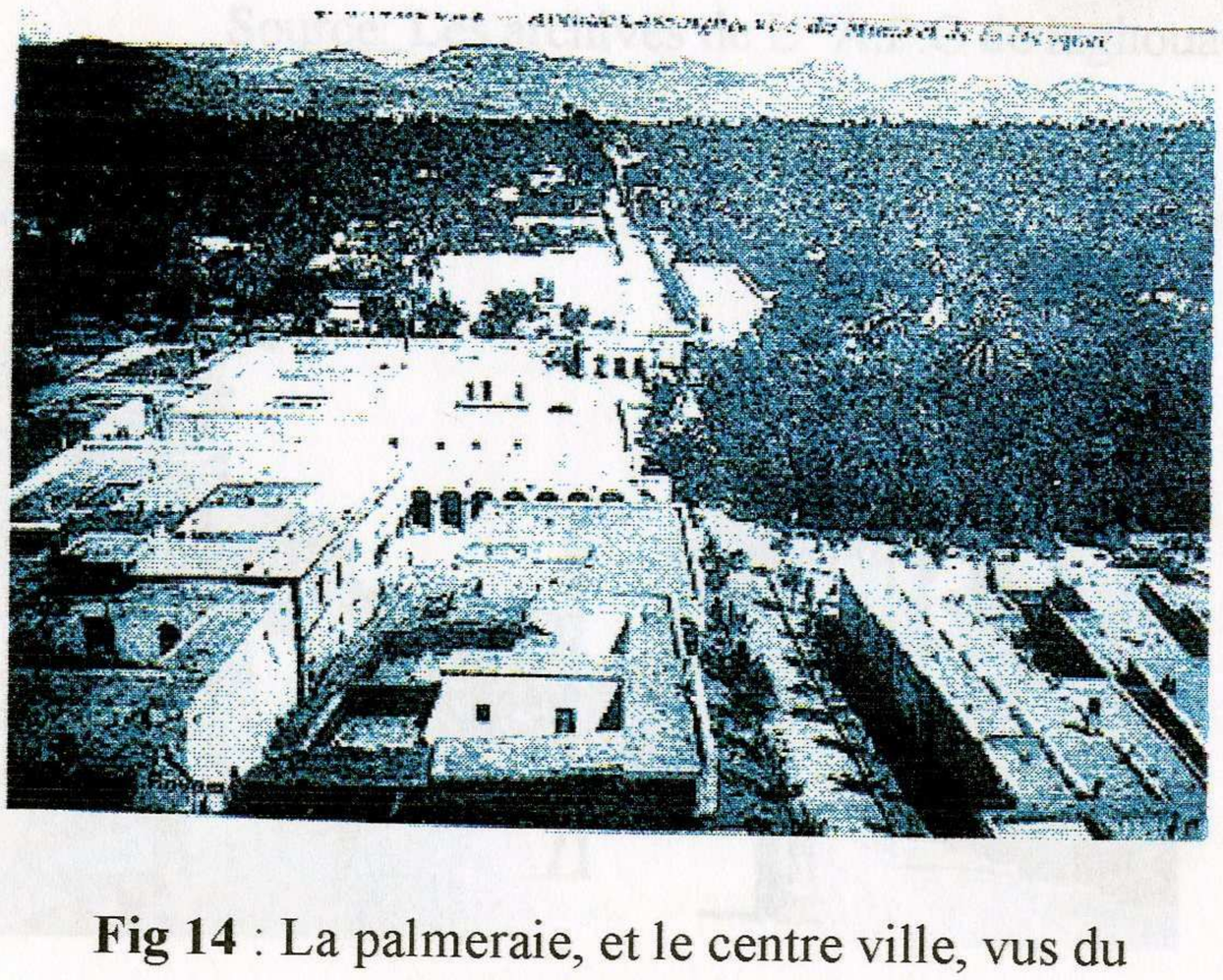


Fig 14 : La palmeraie, et le centre ville, vus du minaret de la mosquée

Source: Les archives de L 'A.P.C de laghouat

Répartition des commerçants :

Tableau N° : 04.

Commerçants	Nombre
- Epiciers Grossistes	8
- Epiciers détaillants	163
- Bouchers	31
- Marchand de Tissu	22
- Cafetiers	15
- Marchand de légume	11
- Quincailliers	8
- Electriciens	6
- Accessoires Autos	5
- Marchands de Foins	4
- Marchands d'Alcool	4
- Ameublement	3
- Brocanteurs	3
- Tabacs	3
- Librairies	3
- Droguistes	2
- Confection	2
- Matériaux de Construction	2

Source : Rapport Prohuza 1961.

En plus de ce nombre assez signifiant de la promotion du nouveau commerce à Laghouat, à travers la forte concentration des Magasins qui bordaient les voies et avenues principales du centre ville, telle que l'avenue Cassaigne et l'avenue Margueritte , aujourd'hui Boulevard de l'indépendance, d'un marché de légume qui fut crée pour permettre l'exposition des fruits et légumes cultivés dans les jardins de la ville. Par contre dans l'Oasis - Sud, les rues principales étaient rares , il y avait une dans le quartier du Chettit où se tenaient les boutiques et les marchés de la « bouse », du bois et des bestiaux, et une également dans le quartier Hajjaj où le marché de bois et quelques magasins d'alimentation primaire.

En effet , la structure du commerce est un bon indicateur sur l'organisation de l'espace urbain entre communauté européenne et communauté musulmane.

Dans le commerce des musulmans, le marché se localisait à l'extérieur des habitations (Ksar), alors que dans la structure de l'activité commerciale européenne, le marché et les boutiques se regroupèrent autour des axes de circulation à l'intérieur de la ville ou bien par rues spécialisées avec les cafés maures.

- Nous pouvons donc retenir que de cette localisation des activités commerciales s'ajouta à la fonction administrative pour la structuration de l'espace urbain qui fut le centre ville. Si l'on considérait que les journaliers s'affectaient aux groupes des cultivateurs, bergers et jardiniers, le secteur primaire occupera 50 % des actifs de la population active totale.(1)

Une autre donnée statistique révèle un effectif de 2035 emplois répartit entre l'artisanat, l'industrie, le commerce et le tourisme comme l'indique le Tableau N° 5.

Répartition des employés par secteur d'activité économique :

Tableau N° 5.

Secteurs	Ouvriers	Ouvriers Manœuvres	Nombres
Artisanat traditionnel	0	0	307
Artisanat utilitaire	39	64	393
Industrie	244	644	898
Commerce	0	217	515
Tourisme	10	20	33
TOTAL	**273**	**945**	**2035**

Source : Rapport Prohuza 1961.

Nous pouvons conclure pour dire que la période qui se caractérisait d'une véritable dynamique urbaine tendait à se stabiliser, à partir de 1961 avec une baisse dans le nombre des ouvriers spécialisés et les manœuvres à la faveur d'une nette augmentation des commerçants et artisans.

C'est également une période qui se caractérisait par un événement qui a contribué dans une large mesure sur le développement économique de Laghouat, marqué par la découverte des hydrocarbures, dans la période de 1954 et 1962. Elle avait pour effet de donner un essor à la structure économique, mais ce sont les secteurs de l'industrie, l'artisanat utilitaire et le commerce qui en profitaient, les secteurs traditionnel de l'agriculture et l'élevage continuèrent dans leur rythme de développement.

(1) : Rapport PROHUZA, 1961 et schémaser à partir de plusieurs photos de cette époque.

Les transformations économiques que nous avons présentées ont contribué à modifier la structure initiale de la société.

Ces changements sont étroitement liés à la nouvelle organisation administrative qui faisait promouvoir Laghouat en chef-lieu du cercle entre 1902-1954.

En 1959 à la veille de l'indépendance, le cercle devint arrondissement avec huit communes, puis promu en sous-préfecture, dans laquelle Laghouat continua à remplir comme dans le passé, sa fonction administrative.

1.4/ Synthèse du processus d'urbanisation coloniale :

Cette évolution de la structure économique engendrée par la création de nouvelles activités, ayant de leurs part favorisé l'attraction d'une population massive en quête d'emplois. De la sédentarisation de cette population se concrétisa une nouvelle configuration des quartiers de la ville, aussi bien par la nouvelle spécialisation et physionomie de l'emplois, que par les nouvelles pratiques sociales, induites par la production de l'espace. L'une des caractéristiques de cette croissance urbaine est tout d'abord, une diminution des surfaces cultivées au profit de la construction.(1)

Entre 1946 et 1954, la sécheresse de l'oasis sud avait conduit à la transformation des jardins en terrains à bâtir , alors qu'entre 1955 et 1959, la construction s'est accrue avec 439 maisons dans les quartiers sud , Della, du Cheteit, Ksar-El Faroudj et Ksar El Bezaîm, pour 192 maisons seulement dans les quartiers Hajjaj, Casbah, dans l'avenue Cassaigne et la Maamourah dans l'oasis-Nord , et la population de Chettit qui était de 340 habitants à l'hectare en 1948 passa à 800 habitants à l'hectare en 1959.(2)

Cette forte croissance urbaine du centre de Laghouat accompagnée d'une concentration poussée des équipements. L'infrastructure commerciale et administrative qui s'affirmait et partageait la ville selon un axe Nord-Ouest, Sud-est, où se pressaient des boutiques, le marché de légume et le centre commercial.

Laghouat ainsi présentait l'exemple d'une ville capitaliste tant par sa structure urbaine que par sa structure économique. Elle s'affirmait à travers la répartition de la population active dans la structure du marché de l'emploi , en retranchant le nombre de femme sans emplois et qui restaient au foyers, malgré leur contribution dans les travaux d'artisanat, cette répartition se chiffre comme suit :

---

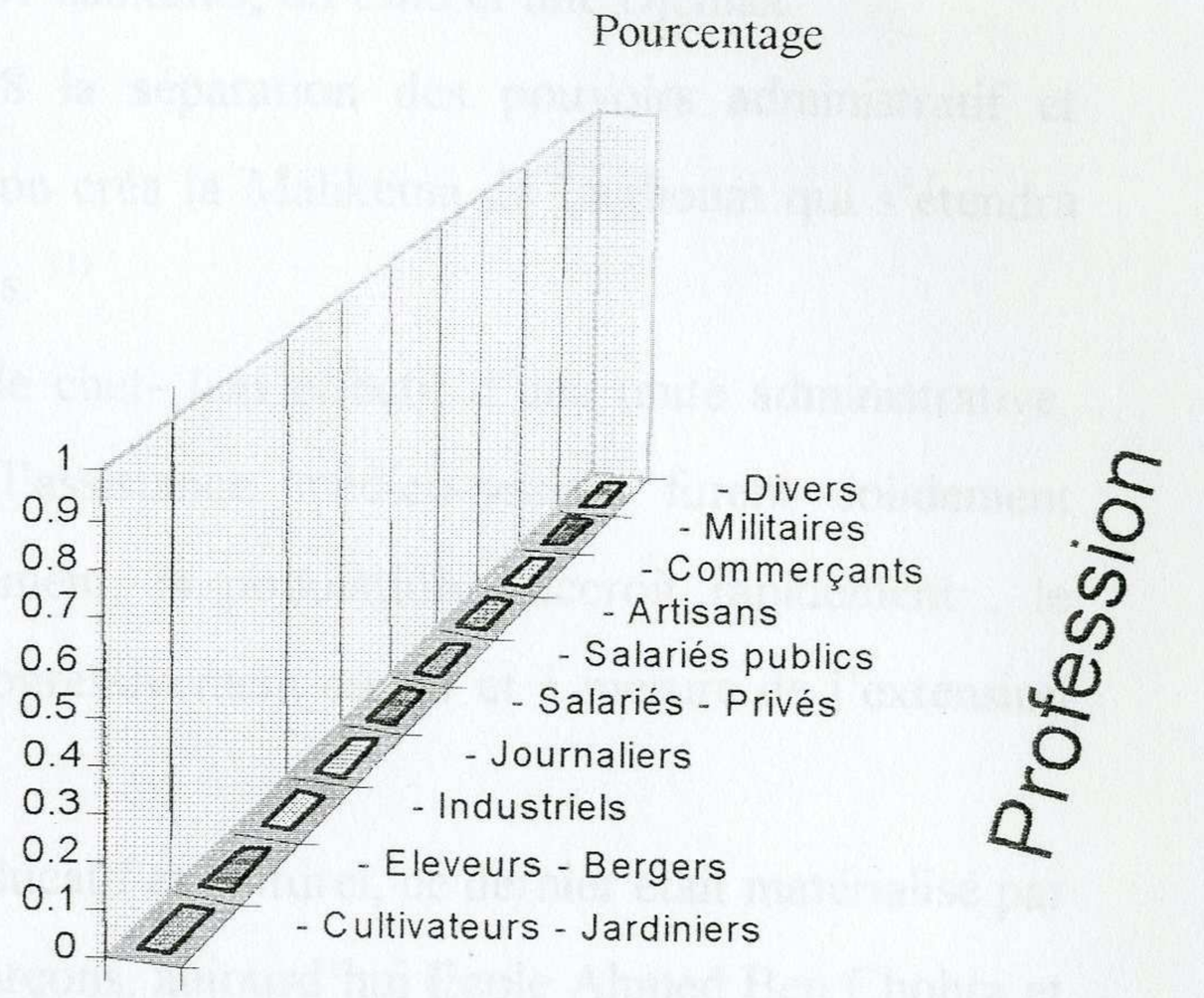
(1) : Rapport PROHUZA, certaines données ont été également retrouvée dans certains manuscrits où la source fut ignorée.

(2) : Idem.

Répartition des employés :

Tableau N° 6.

Profession	Pourcentage
- Cultivateurs - Jardiniers	5,35
- Eleveurs - Bergers	2,81
- Industriels	0,27
- Journaliers	42,55
- Salariés - Privés	20,87
- Salariés publics	6,89
- Artisans	7,25
- Commerçants	8,16
- Militaires	5,17
- Divers	0,63



Répartition des employés

Une forte croissance des sans profession, provoquée par la vague de prolétarisation et de sédentarisation que nous avons déjà signalée et dont le mouvement semblait se poursuivre jusqu'en 1961.

Vu la croissance démographique entre 1954 et 1961 accusant un taux de 77 %, la production locale notamment agricole et les services offerts, ne pouvaient pas répondre à la demande de la population entière , ce qui a engendré vite une élévation du coût de la vie. De cette croissance démographique surgissait une crise du logement dans la ville, provoquant ainsi une montée du prix du terrain et une flambée des loyées , notamment dans les quartiers Hajjaj et la Casbah de l'oasis-Nord. (1)

La commune mixte de Laghouat, formée de la ville et l'oasis s'étendait sur 1500.000 Hectares comprenait en 1934 :

- La ville de Laghouat, 11.617 habitants , un commandant musulman et une Djemaa.
- La confédération des Larbaa, 23.721 habitants comptant 9 tribus Larbaa, les 5 Ksours de, Ksar El Hirane, El Assafia, Délaâ, Aîn

(1) : Rapport PROHUZA, 1961, notamment ces chiffres étaient retrouvés dans un autre manuscrit où la source ne fut pas mentionnée.

El Hamra, El hawita, avec 9 Agha, un Bachagha, 9 Caïd et 12 Djemaa.

- Le Ksar de Tadjmout, 994 habitants , un caïd , une djemaa, et le Ksar d'Aîn Madhi , 1061 habitants, un Caïd et une Djemaa.

On remarque qu'a partir de 1948 la séparation des pouvoirs administratif et judiciaire fût réalisée progressivement , et on créa la Mahkema de Laghouat qui s'étendra sur toute la ville de Laghouat et ses environs. (1)

La ville de Laghouat est devenue le chef- lieu effectif d'une unité administrative, englobant toute la ville, la justice et l'assistance médico-sociale furent solidement organisées. A la faveur de ce développement, la population s'accroît rapidement , le standard de vie des autochtones s'éleva progressivement au fur et à mesure de l'extension des réseaux routiers, hydrauliques et postal.

En ce qui concerne l'espace socio-éducatif et culturel, ce dernier était matérialisé par deux écoles construites en 1910, pour les garçons, aujourd'hui Ecole Ahmed Ben Chohra et une par les filles, actuellement Médrassa Chatta construite en 1949 par la communauté musulmane. La première école fut construite en 1864 , après sa démolition elle fut remplacée par l'église paroissiale.(2)

Les étudiants réussis à l'examen poursuivirent leurs études secondaires à Medéa ou Boufarik.

Les édifices religieux, plus nombreux harmonieusement répartis à travers le tissu, où l'on recensa trois mosquées, une petite mosquée, trois Marabout et Zaouia sans compter les édifices extra-muros.

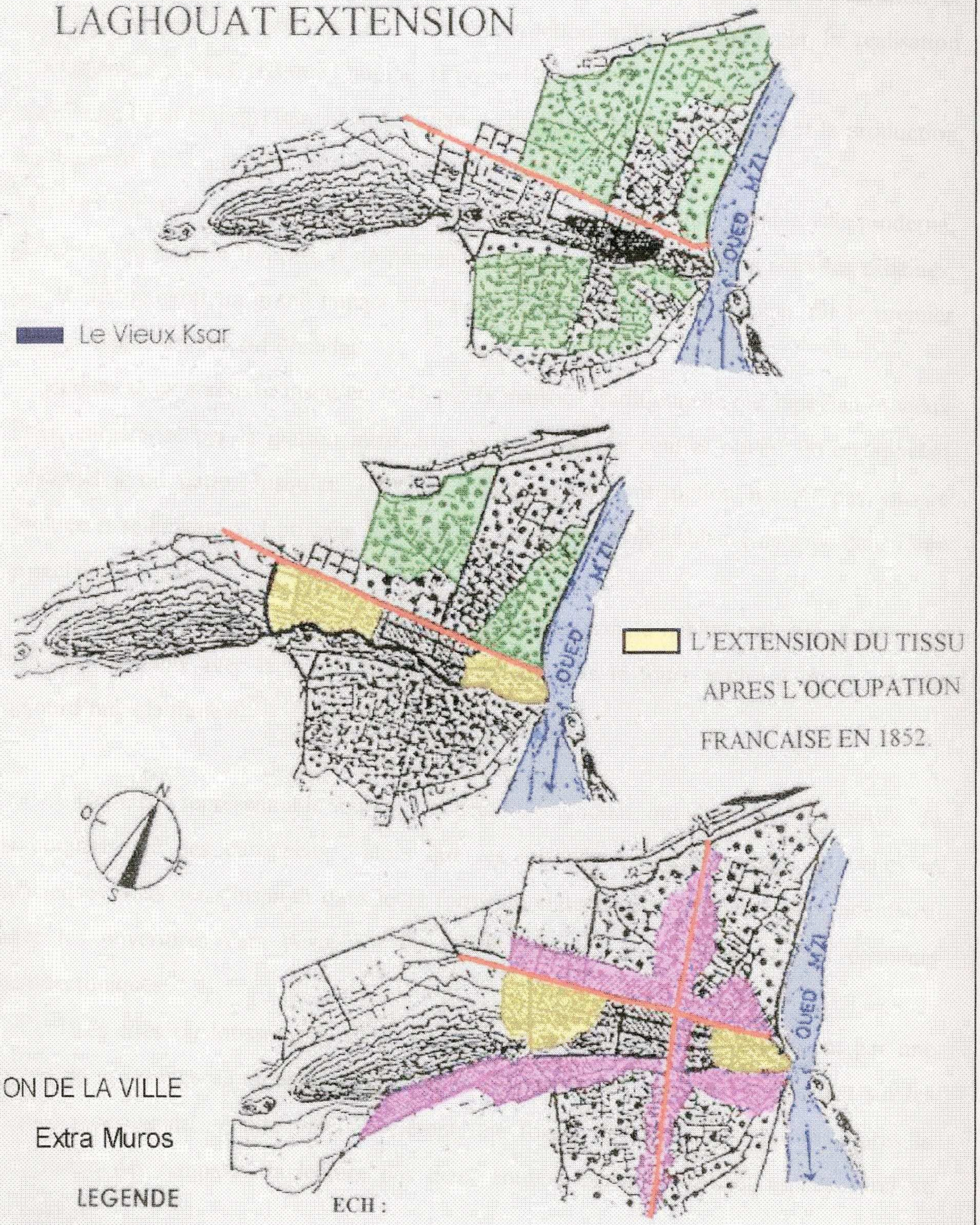
---

(1) : HIRTZ (G.) , op, cité ... P 32.

(2): Idem.

Carte N° 07

LAGHOUAT EXTENSION



Source : Etablie par l'étudiante

Conclusion 2 :

Durant la période coloniale, le développement urbain revenait en grande partie au privé. Bien que dans ces débuts, il fut marqué par les opérations de restauration et d'édification mais qui se limitaient à la construction militaires suivi par la réalisation d'équipement publics, tels que l'hôpital, la poste, l'hôtel, l'école, ...)

Le rôle de l'état était presque inexistant dans le domaine de la construction et la production du logement ainsi que dans les activités économiques.

Malgré l'initiative des pouvoirs français d'en faire de Laghouat une véritable ville moderne, conforme au modèle français, il ne parvenait pas à créer d'importantes activités urbaines, qui aurait pu avoir un grand impact sur la forme de la croissance urbaine. Or le premier facteur d'urbanisation fut l'habitat.

Ce dernier se caractérisait jusqu'en 1945 par la maison traditionnelle qui rappelait le vieux Ksar, caractérisé par la maison introvertie vers un espace central ouvert qu'on appelait « Haouch » ou patio. Jusqu'en 1952, la technique de construction n'avait pas encore évoluée et se limitant aux prismes rectangulaires en terre agrilo-sableuse délayée dans l'eau et séchée au soleil.[1]

Après la deuxième guerre mondiale, la première forme d'habitat collectif apparaissait dans la cité Sillis avec la production de la brique dans le fours à chaud qu'on appelle aujourd'hui « la frane »[2]

Cette cité représentait le seul type collectif à Laghouat, qui s'offrait à la minorité de la communauté des européens , alors que les européens logeaient dans les belles et spacieuses villas qui s'inspirait dans leurs formes architecturales des modèles occidentaux, avec les ouvertures vers l'extérieur et des façades les plus riches, par les éléments architectoniques.

Les cités ou lotissements pavillonnaires des musulmans se caractérisaient par une forme de croissance en tâche d'huile, alors que les cités des colons se localisaient sur les axes principaux du centre ville, révélèrent une forme de croissance linéaire. Après la démolition des remparts, la lecture des deux entités, espace urbain et espace rural se fondèrent.

Au fur et à mesure que l'on construisait, une population arriva et occupa l'espace , ce qui

---

(1) : PETIT (O), op, cité, P 92.

(2) :) : La frane : pluriel de fourn en arabe et qui veut dire four.

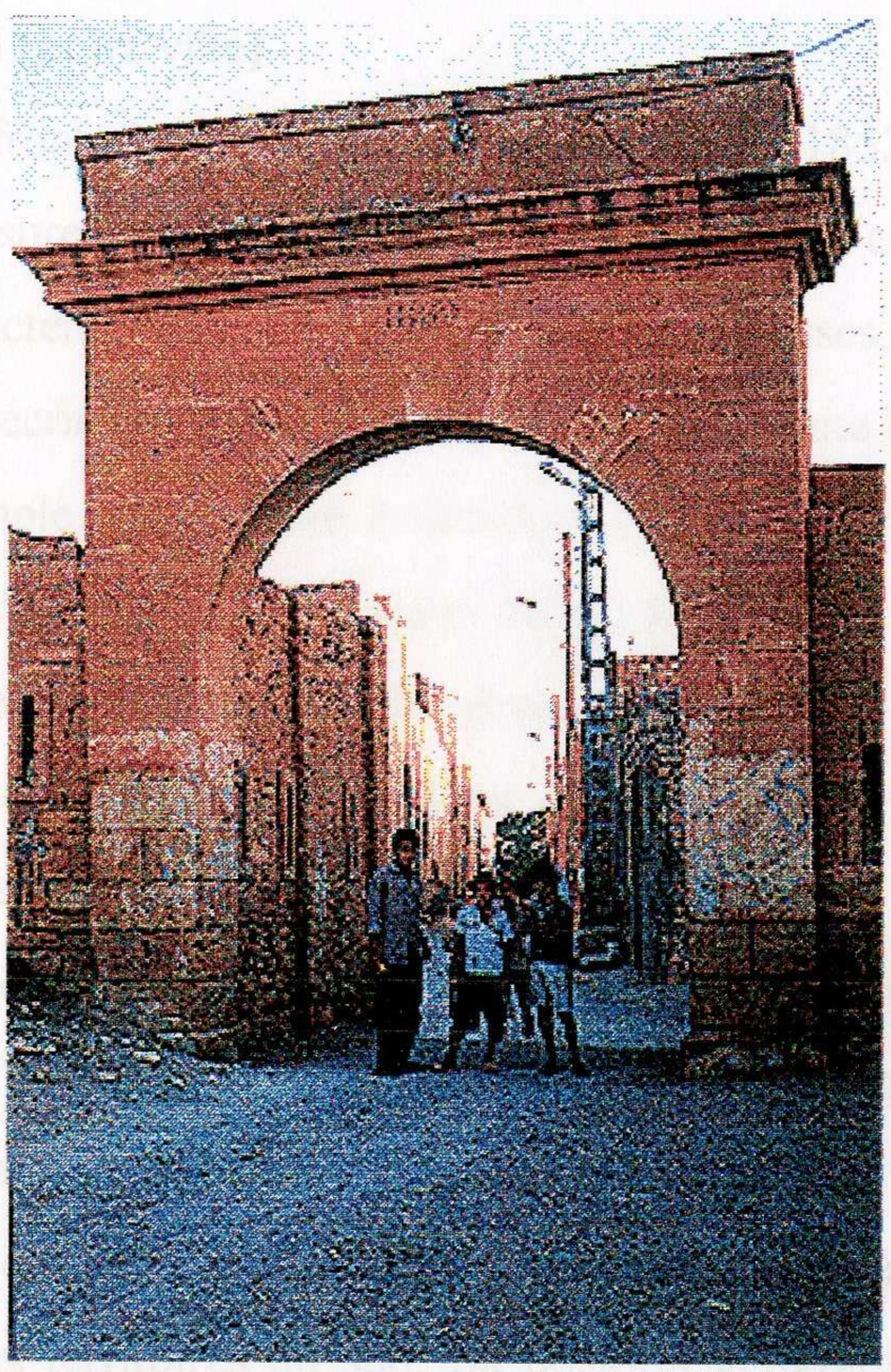


Fig 17 : La porte; Bab-El-Oued
édifiée en 1859 par les Français

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

avait induit une forte demande du logement et une spéculation foncière pour des besoins d'extension urbaine. Cette extension urbaine s'effectuait au détriment des parcelles cultivalles des palmeraies.(1)

C'est vers 1954 et 1961 que la ville commença à connaître la croissance urbaine à travers la croissance démographique induite par l'exorde rurale.

Le nombre passait de 16100 en 1954 à 28.500 en 1961. Le poids démographique se localisait dans la périphérie et parfois mêlé aux quartiers européens, à la suite d'une spéculation foncière (au centre ville).

En effet, la confrontation du plan de Laghouat avant 1852 avec celui de la période coloniale, donne la mesure des transformation qui ont affecté cette agglomération d'une forme irrégulière , caractérisé par la multiplication des impasses, des ruelles et des lignes brisés. Comme l'avait décrit Fromentin en 1853 : « Comme toute les ville du sud, Laghouat est bâti sur un plan simple qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre ».(2) Au contraire, avec la transformation de ce vieux Ksar, le parcellaire fut transformé avec le nouveau tracé des voies rectilignes et l'élargissement des axes avec l'aménagement des espaces publiques. Ce sont ces éléments qui ont structuré l'espace de la ville de Laghouat dans la période coloniale à la veille de l'indépendance.

D'après un constat de George Hirtz en 1950, où il signalait : « Laghouat est sur le point de devenir le chef-lieu de l'arrondissement sud du département d'Alger, qui va être substituer au territoire de Ghardaîa. Il n'est pas exclu de penser que si un nouveau découpage administratif de l'Algérie intervient, Laghouat puisse devenir le siège d'une préfecture qui comprendrait tous les ex-territoires du sud. Sa position géographique, son importance et son rayonnement, le lui permettraient »(3)

Partant de cette description anticipée, nous essayerons de voir dans le chapitre qui suivra dans qu'elles mesures les transformations qui ont affecté l'espace de la ville de Laghouat pendant la période coloniale, se poursuivront dans la phase de l'indépendance ?

Pour être plus précise , dans la perspective de la continuité ou de la rupture avec la période antérieure. Quels seront les éléments structurants de cette croissance urbaine ? et vers quel type s'est- elle développée la ville depuis l'indépendance ?

---

(1) : Rapport PROHUZA, Tableau N° 4.

(2) : FROMENTIN (E.), op, cité, P 17.

(3) : HIRTZ (G), op, cité, P 69.

Deuxième Partie

La croissance urbaine de la ville après l'indépendance

Premier chapitre

Mouvements de la population

DEUXIEME PARTIE : LA CROISSANCE URBAINE DE LA VILLE APRES L' INDEPENDANCE

PREMIER CHAPITRE : MOUVEMENTS DE LA POPULATION

1/ La croissance démographique :

1.1/ Origines et formes des mouvements migratoires :

Les mouvements de la population ont de tout temps contribué au peuplement et saturation des centres urbains. Dans notre cas d'étude, le phénomène de l'exode rural datait de la période coloniale. Il s'expliquait par les transferts et l'émigration des populations nomades vers le centre ville, qui constituait un refuge pour eux à travers les données citées dans le chapitre précédent. La population urbaine de Laghouat est passée de 16100 habitants à 28500 habitants, respectivement entre 1954 et 1961(1). Par contre le mouvement s'inversa dans le taux des nomades qui a vraisemblablement chuté entre 1954 et 1961, passant de 28295 habitants à 15500 habitants. Cette régression était essentiellement dûe, à l'appauvrissement et la désorganisation du milieu rural de l'âpres guerre. Le recensement de la population de 1966 montrait un taux d'accroissement de près de 24231 habitants, la population urbaine était de 77 % de la population totale.

Pour la période 1977, les divers tableaux du recencement 1977 propopent des chiffres différents, pour la population de Laghouat, ainsi que pour sa répartition géographique (agglomérée, rurale, épasse). Mais le tableau récapitulatif communal nous donne une autre répartition de la population en 1977.

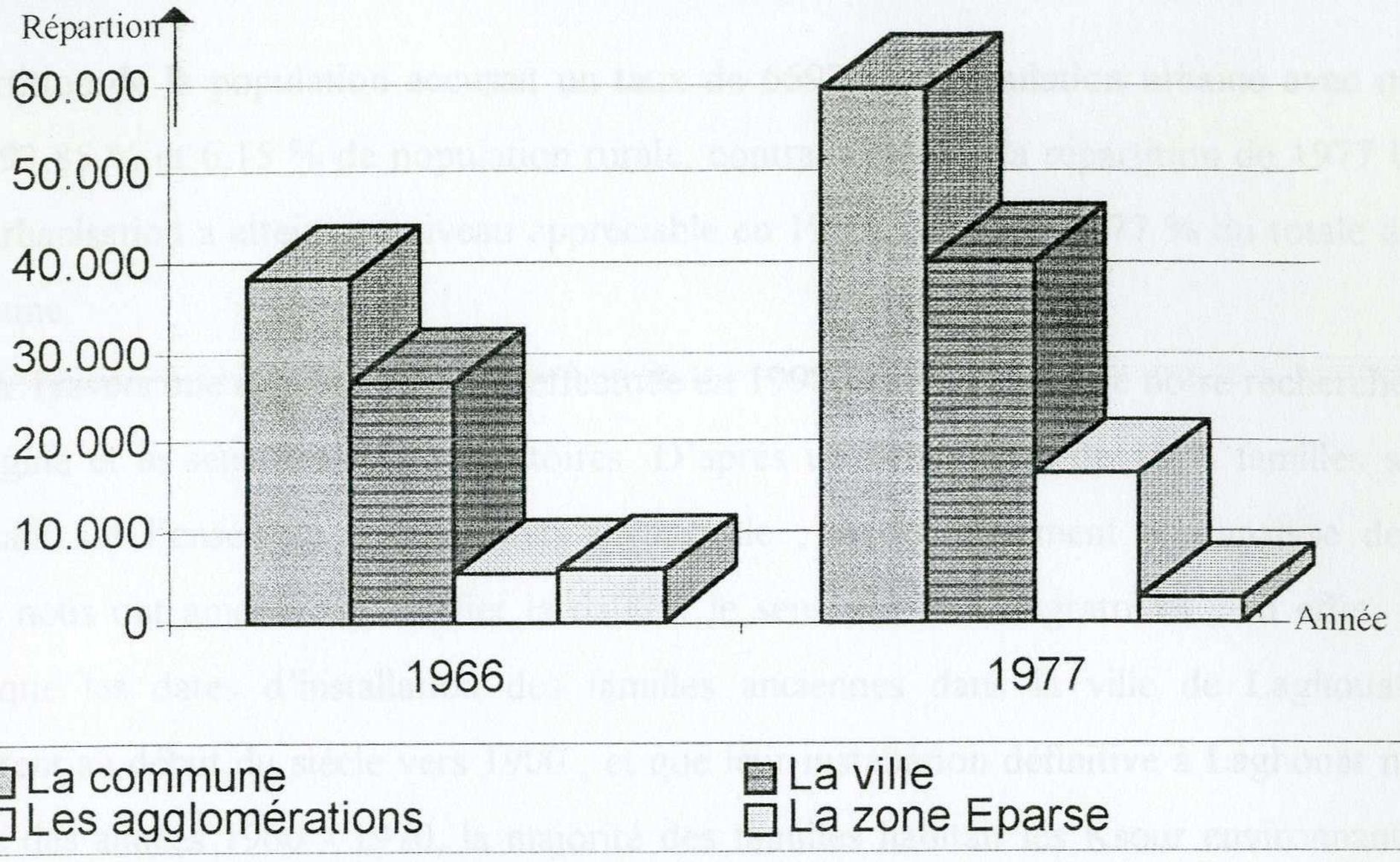
Evolution de la population de 1966 à 1977.

Tableau N° : 7.

REPARTITION	1966	1977	Taux de Croissance Annuel Global (TAG)
La commune	37.885	59157	4,1 %
La ville	26.565	40156	3,8 %
Les agglomérations Secondaires	5519	16575	10,5 %
La zone Eparse	5805	2426	7,6 %

Source : Tableau récapitulatif communal 1977.

(1) : Voir Tableau N° 02.



Evolution de la population de 1966 à 1977

Sur la base de ces chiffres, le taux d'accroissement annuel global était de 4,1 % pour la commune de Laghouat , entre 1966 et 1977 , le taux de croissance pour la ville s'alevait à 3,8 %, pour les agglomérations secondaires à 10,5 % et pour les zones éparses, un taux de 7,6 %, comparativement aux taux de 3,21 % enregistré pour l'Algérie dans la même période.

Pendant la période d'accession de Laghouat au rang de chef- lieu de Wilaya en 1975, le taux de migration était estimé à 0,8 %.

1.2/ <u>Croissance démographique</u> :

- les rythmes de croissance démographiques :

L'ère de l'indépendance a marqué la commune de Laghouat par un taux de croissance élevé entre 1966 et 1977, où la population est passée de 38678 habitans à 62209 habitans en 1977 soit un taux d'accroissement annuel de 3,8 %, ce chiffre de population se décompose en 40156 habitant pour la ville de Laghouat et 16575 pour les agglomérations secondaires d'El Assafia, Sidi Makhlouf, Ain - Madhi, Tadjmout et Ksar El Hirane, après le découpage de 1984, ces dernières sont devenues indépendantes de la commune de Laghouat.

D'après le recensement de 1987, en l'espace d'une décennie la population a augmenté de 9102 habitants accusant une proportion de près de 1000 habitants par année.

La répartition de la population accusait un taux de 66923 de population urbaine avec un taux de 93,85 % et 6,15 % de population rurale, contrainement à la répartition de 1977 le taux d'urbanisation a atteint un niveau appréciable en 1987, marqué par 77 % du totale de la commune.

A Travers une enquête scolaire effectuée en 1998, dans le cadre de notre recherche, sur l'origine et le sens des flux migratoires. D'après un échantillon de 1000 familles se répartissant sur l'ensemble des quartiers de la ville , le dépouillement et l'analyse des résultats nous ont amenés à identifier la date et le sens des flux migratoires , en effet, il ressort que les dates d'installation des familles anciennes dans la ville de Laghouat, remontèrent au début du siécle vers 1900 , et que leur installation définitive à Laghouat ne date que des années 1960 - 1970, la majorité des familles habitait les Ksour environnants d'El Assafia, Ksar El Hirane, Ain Madhi, ... etc).

Bien que cette enquête reste plus au moins fiable, elle explique dans certaines limites le flux migratoire qui s'accélerait après la guerre de libération pour doubler entre 1956 et 1966 jusqu'a atteindre 38678[1]. Il reste également de rechercher la provenance et la localisation de la population née en dehors de la ville en tant qu'indicateur de la différenciation de l'espace.

Cependant, la population actuelle est un composé de plusieures tribus venues des Ksours environnants. Ce sont les Hrazlia de Hassi Delaa, les Ziania de Ain Madhi, les Abbabda du Khneg, les Hadjadj de Mechareg, les Sidi Atallah de Tadjmut, les Rahmane de Ksar El Hirane, les Mechalif de Sidi Makhlouf, les Meghazi d'El Assafia et les Tedjani de Ain Madhi .[2]

- Véritable croissance démographique :

Dans la nouvelle Algérie indépendante, Laghouat a retrouvé son contexte administratif avec le découpage de 1974, perdu en 1958 au profit d'Ouargla , où elle fut promue en chef-lieu de wilaya, ce nouveau contexte a entrainé la modérnisation et l'augmentation de la population, mais aussi la promotion de l'industrie et l'exploitation des richesses naturelles, n'ont pas manqué de modifier la physionomie et la vie sociale de la ville.

Ce n'est qu'avec les transformations économiques qui n'interviendront pas avant 1970 et qui ont affecté l'espace de la ville de Laghouat, en particulier avec le 2ème plan

---

(1) : Voir Tableau N° : 4.

(2) : Consulter le chapitre : Aux origines de la fondation de la ville de Laghouat.

quadriennal (1974 - 1977) et le premier plan quinquenal (1978 - 1983), eneregistrant ainsi un véritable processus d'urbanisation lié principalement à la croissance démographique fulgurante , qui trouve ses origines dans la période de l'après guerre[1] et qui s'illustre à travers les nouvelles formes de fonctions urbaines.

Cette situation nous a conduit à établir un Tableau qui synthétise l'évolution de la population ainsi que sa répartition spatiale, affin de mieux comprendre l'allure et le rythme de cette croissance démographique :

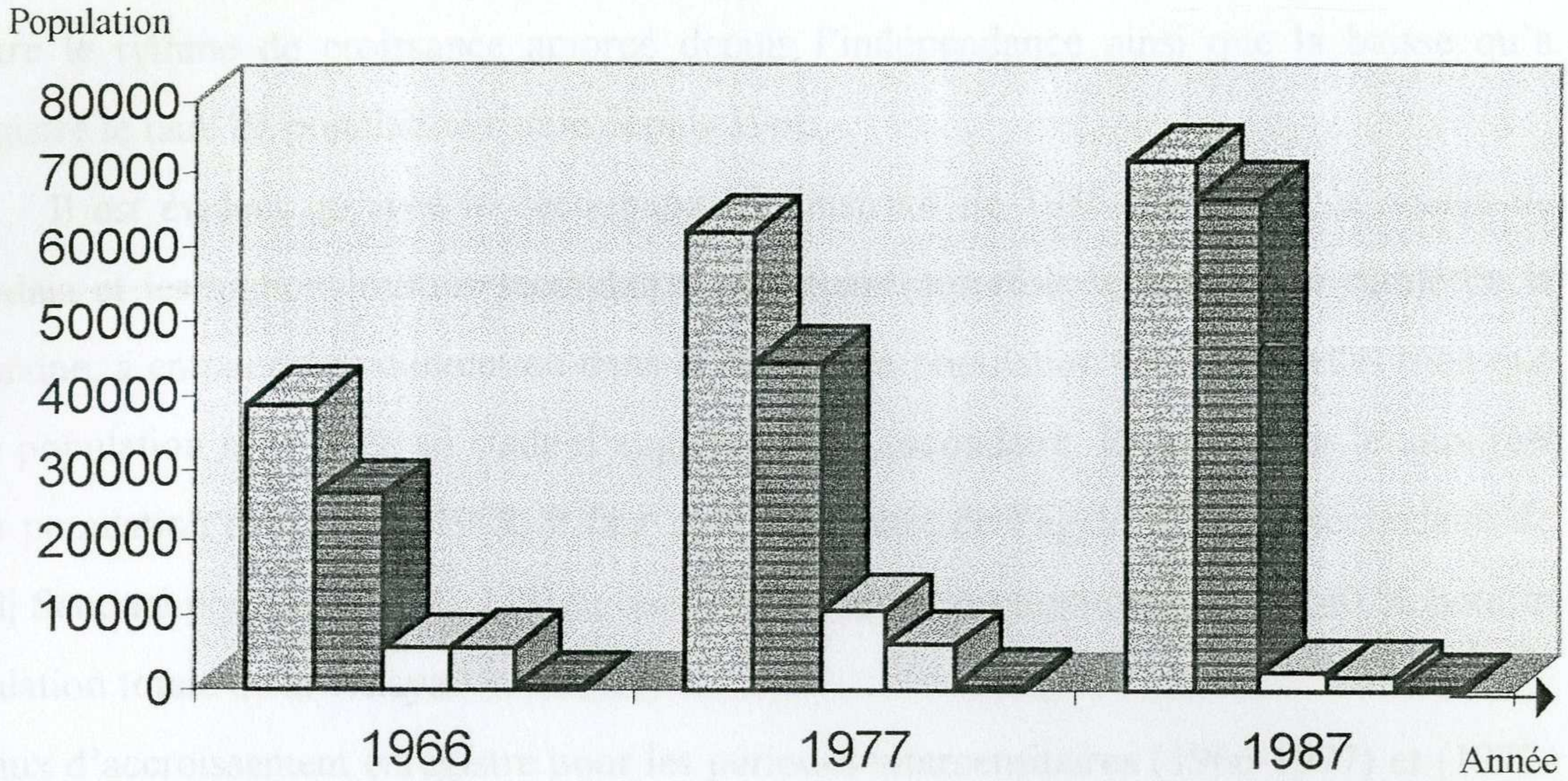
Synthése de l'évolution de la population :

Tableau N° : 8.

REPARTITION POPULATION	POPULATION TOTALE	URBAINE	RURALE	EPARSE	COMPTES A PART
1966	38678	26365	5475	5705	340
Taux %	100	69,9	14,26	15,01	1,83
1977	62209	44591	10888	6202	564
Taux %	100	77	12,87	9,13	0,91
1987	71808	66523	2221	2167	400
Taux %	100	93,45	3,01	3,04	0,51
1998	104616	96968	5098	2320	431
Taux %	100	95,51	2,35	2,13	0,38

Source : Le service des statistiques de l'A.P.C de Laghouat.

(1) : Consulter le chapitre : Aux origines de la fondation de la ville de Laghouat.



Synthèse de l'évolution de la population

L'analyse de ces données nous révèle une augmentation consédérable de la population de la commune entre 1977 - 1966 où le taux avait pratiquement doublé, on remarque aussi qu'en l'espace d'une décennie entre 1977 et 1987, la population a augmenté de 9102 habitants accusant une proportion de 1000 habitants par année. Ce phénomène propre à cette région est dû à l'évolution rapide des moyens de subsistance, et les nouveaux apports d'emplois.

Depuis 1977, la population de la commune a augmenté de 13206 habitants représentant un taux de croissance de 3,3 %, ceci dépassait le taux national enregistré à la même époque, mais ressemblait à celui de Ghardaia.

Taux d'accroissement naturel :

Tableau N° : 9.

VILLES	TAUX D'ACCROISSEMENT %
Laghouat	3,3 %.
Ghardaia	3,1 %.
Algérie	2,8 %.

Source : R.G.P.H 1977

En effet, la répartition de la population à travers les chiffres du Tableau N° : nous montre le rythme de croissance amorcé depuis l'indépendance ainsi que la baisse qu'a enregistré le taux de population rurale depuis 1966.

Il est évident qu'avec le découpage administratif de 1985 qui a crée la wilaya de Ghardaia et les agglomérations secondaires contituant autrefois la population rurale de la commune, a entrainé une diminution dans le taux de la population rurale actuelle. Bien que cette population est passée au stade d'agglomération secondaire. De plus pour le taux réel de la population urbaine de 1998, il faut ajouter le taux de l'agglomération secondaire de Bordj Senouci pour obtenir 97,7 % du taux de la population urbaine, avec 40,40 % pour la population totale de la Wilaya.

Le taux d'accroissement enregistré pour les périodes intercensitaires (1966-1977) et (1977-1987) était plus élevé au taux enregistré entre 1987 en Algérie, avec respectivement 3,21 %, 3,06 %, 2,15 %.

En effet, pendant la période de 1977 - 1987 le taux d'accroissement global est passé de 3,3 % à 4,3 %, où la ville a connu un solde migratoire annuel de 1 %, il en résulte que les grandes migrations des années 1970 ne sont pas encore terminées et se
sont prolongés jusqu'a l'heure actuelle où la commune joue le rôle d'un pole d'attraction pour les populations des wilayas limitrophes.

D'après une enquête menée auprès des services des statistiques de la wilaya de Laghouat, 90 % des imigrants sont venus de Djelfa, Aflou, et Ghardaia, alors que 9 % seulement arrivent du Nord du pays et 1 % constitue le solde migratoire de l'exode rurale de la population des Ksours environnants ce qui confirme dans certaines mesures nos hepothèses à travers l'enquête menée pour l'identification de l'origine des imigrants.

C'est ainsi que la création d'emplois nouveau xet et l'implantation des nouveaux équipements, localisés généralement dans le centre urbain du chef-lieu de wilaya, a encouragé les populations rurales à intégrer la ville pour un emploi plus rénumérateur que celui de la terre et du milieu rural, dépouvu des moyens de développement et d'existence.

En fait depuis le dernier découpage administratif territorial, créeant la wilaya de Ghardaia en 1985, le territoire de la wilaya de Laghouat a été imputé de plus de 2/3 de sa surface initiale[1] ce qui a seniblement réduit les aires de paturages.

---

(1) : Voir P.D.A.U 1995, P 18.

- L'accroissement naturel :

L'objet de cette étude, nous permet d'évaluer le rythme de croissance démographique de la commune par rapport aux écarts des naissances et des décés, enregistrées ces dérnières années.

Cependant les données du tableau N° nous montre que le taux enregistrée en 1977 avec 7,8 % a baissé jusqu'a 3,7 % entre 1977 - 1987.

Par contre la baisse du taux de croissance a été spéctaculaire en 1994 où le taux de natalité a atteint 3,16 % se rapprochant du taux nationnal qui est de 3,02 %, pour enfin amorcer une baisse rapide en 1998. Quand au taux de mortalité, celui ci a enregistré une baisse continue depuis 1977 jusqu'au taux de 0,68 % en 1988, mais peu élevé entre 1990 et 1995 avec une moyenne de 0,90 %, alors qu'il continu actuellement à baisser pour atteindre 0,39 % en 1998, enregistrant ainsi un accroissement de 1,75 %.

En effet le taux de 1987 à 1991 qui accusait 4,1 % résultant en fait d'un flux migratoire important de 0,8 %.

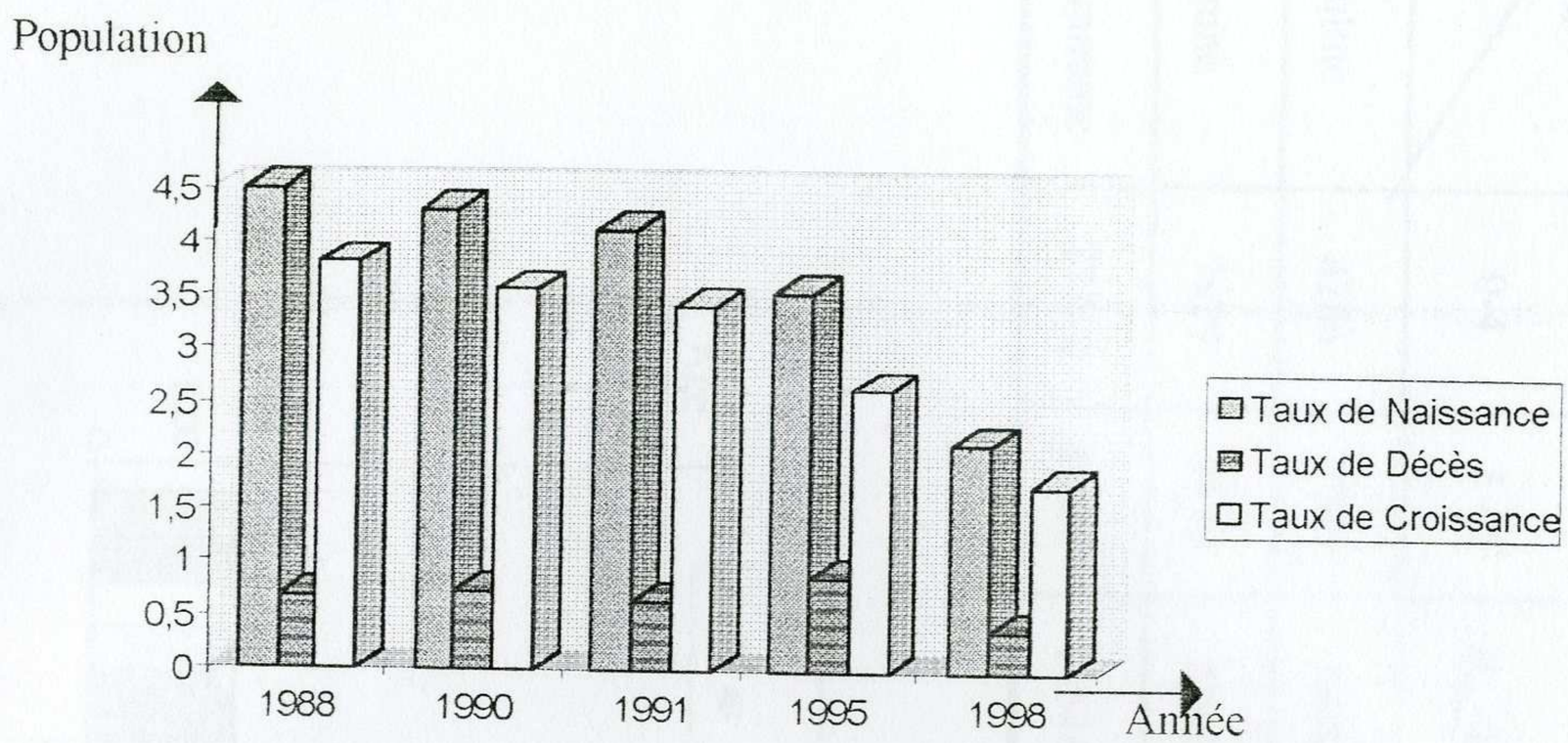
Le chiffre de 1990 nous permet de confirmer l'évolution de la population par l'accroissement naturel, enregistré de l'écart entre les naissances et les décès, contrairement à l'année 1987 où il était le résultat du flux migratoire.

Taux d'accroissement annuel de la commune :

Tableau N° : 10.

Année	Nombre de Naissance	Taux %	Nombre de décès	Taux %	Ecart	Taux de Croissance	Population Communale
1988	3350	4,49	509	0,68	2841	3,81	74649
1990	3417	4,28	582	0,73	2835	3,55	79770
1991	3392	4,10	548	0,66	2745	3,40	82806
1995	3328	3,53	839	0,89	2489	2,64	94298
1998	3520	2,14	664	0,39	2856	1,75	104630

Source : Services statistique de l'APC de Laghouat.



Histogramme du taux d'accroissement annuel.

1.3/ Structure de la population :

- Répartition de la population communale par âge et sexe en 1998 :

Le tableau ci dessous, nous montre que la population accuse une large base infantine de 32 % de la population totale, représentant le taux de la population scolarisable, sanctionnant une regression de près de 6 % par rapport au taux enregistrés en 1987, le taux le plus élevé étant celui de 1977, ayant enregistré 52 % du total de la population. Pour une période où la situation économique est alarmante avec la dimunition des postes de travail, la population active représente 23 % avec un chiffre de 24162 actifs et 14,74 % de l'ensemble des occupés, accusant une regression de 2,7 % par rapport du taux d'activité en 1987.

La tranche des personnes âgées accuse quant à elle 3,43 %, la population masculine représente 51,7 % et la population féminine 48,8 %.

Répartition de la population :

Seuls les recensements de 1966, 1977 et 1998 qui ont pu nous donné les caractéristiques socio - économiques de la population de Laghouat.

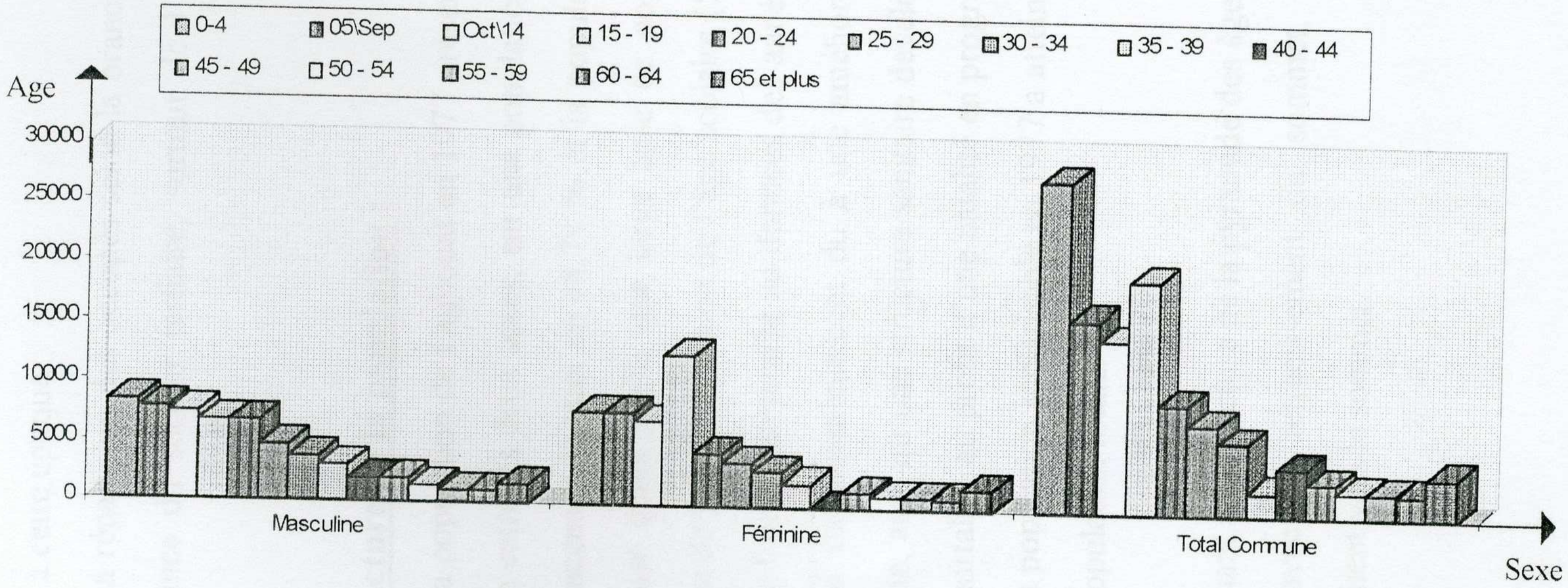
Dans cette partie nous traiterons de la croissance de la population active et occupée dans les différents secteurs, ils nous semble indispensable d'établir l'évolution du taux d'activité par rapport aux taux d'occupation de la population et dela déduire le taux de chômage et l'effectif des personnes à charge.

La Structure de la population par âge et sexe en 1998 :

Tableau N° : 11.

Ages / Sexes	0-4	5 - 9	10 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65 et plus	Total
Masculine	8286	7745	7408	6740	6740	4698	3897	3145	2100	2136	1523	1177	1147	1780	52820
Féminine	7879	7879	7136	12736	4572	3814	3091	2148	270	1448	1146	1165	1067	1810	51810
Total Commune	27762	16165	14544	19476	9270	7711	6236	2148	4206	2971	2323	2312	2145	3590	104630

Source :R.G.P.H. 1998



La Structure de la population par âge et sexe en 1998

- **La population active** :

En 1977, les actifs de la commune se chiffraient à 10116, dont 8441 actifs occupés, et 1675 non occupés, 555 femmes y étaient recensées. La faible participation feminine, le rajeunissement de la population et le taux de scolarisation élevé par rapport aux années de guerre , sont autant de paramètres qui ont caractérisé Laghouat et l'ensemble du territoire Algérien à cette époque.

La répartition des occupés selon la branche d'activité économique met en évidence l'importance du secteur tertiaire, surtout de l'administration et la faiblesse du secteur primaire.

La structure de la population :

La population de Laghouat en 1977 présentait une structure à graduation ponctuelle équilibrée entre les deux sexes, sur une population totale de 62209 habitants, la population feminine accusait le taux de 48,74 % et la population masculine 51,52 %, la pyramide des âges accuse quant à elle une large base de population en bas âge (0 - 5 ans) et une population de forte proportion de l'âge scolaire (5 - 19 ans). Ce qui dénote une population très jeune. Comparativement au données des années précedentes, le rajeunissement de cette population est essentiellement du à une amélioration des conditions de vie, facilitant la procréation, ainsi qu'une structure sanitaire developpée avec une diminution appréciable du taux de mortalité, au profit d'une natalité en progression.

La population scolarisable en 1977 a atteint 22,720 scolarisés avec un taux de 52,27 % de la population totale.

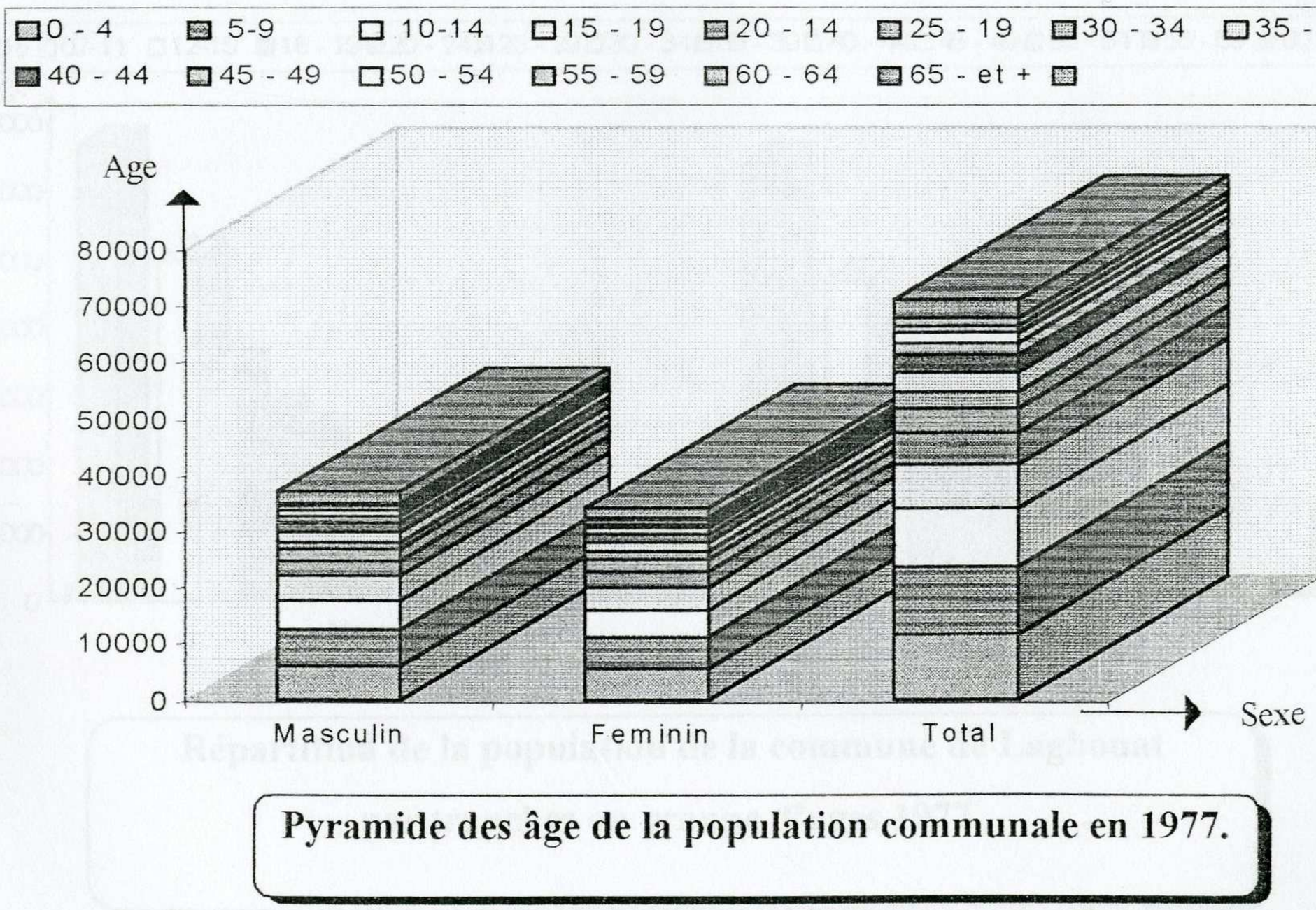
Quant à la structure de la pyramide des âges de 1987, elle conserve une base large et étendue avec un retrecissement du sommet, les autres tranches d'âge convergent graduellement vers le sommet.

Structure de la population par age et sexe :

Tableau N° : 12.

Tranches d'Ages	Masculin	Taux %	Feminin	Taux %	Total	Taux %
0 - 4	6208	8,70	5686	7,97	11894	16,68
5 - 9	6431	9,02	5722	8,02	12153	17,04
10 - 14	5343	7,49	4840	6,78	10183	14,28
15 - 19	4095	5,74	3823	5,36	7918	11,10
20 - 14	2859	4,01	2819	3,95	5678	7,95
25 - 19	2005	2,81	2272	3,17	4277	6,00
30 - 34	1466	2,05	1476	2,07	2942	4,12
35 - 39	1746	2,45	1664	2,32	3410	4,78
40 - 44	1531	2,15	1366	1,93	2897	4,06
45 - 49	1336	1,87	1025	1,43	2361	3,30
50 - 54	817	1,14	681	0,96	1498	2,10
55 - 59	783	1,10	680	0,96	1463	2,05
60 - 64	687	0,96	611	8,86	1298	1,82
65 - et +	1830	2,58	1469	2,05	3299	4,62
TOTAL	**37137**	**52,07**	**341176**	**42,92**	**71313**	**100**

Source : P.D.A.U 1995, P 34.



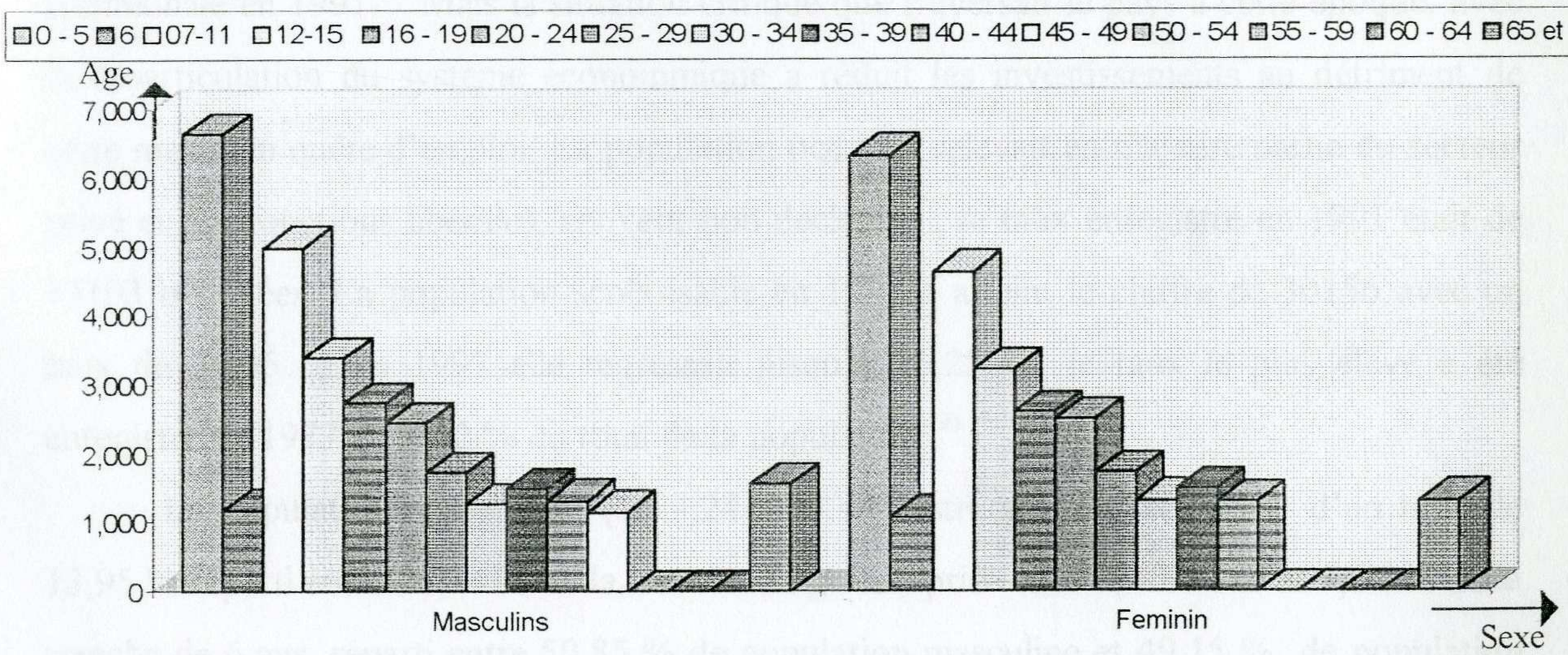
Pyramide des âge de la population communale en 1977.

Tableau des répartitions de la populations de la commune de Laghouat par tranches ou groupe d'âges 1977.

Tableau N° : 13.

Tranches d'Ages	Masculins	Feminin
0 – 5	6,640	6,337
6	1,180	1,092
7 – 11	4,998	4,637
12 – 15	3,396	3,224
16 – 19	2,740	2,602
20 – 24	2,431	2,510
25 – 29	1,719	1,717
30 – 34	1,256	1,315
35 – 39	1,485	1,485
40 – 44	1,313	1,295
45 – 49	1,147	0,81
50 - 54	0,760	0,624
55 - 59	0,666	0,605
60 - 64	0,585	0,579
65 et +	1,563	1,317
TOTAUX	**31,886**	**30,323**
OBSERV/ NON DECLARES	**07**	**NON DECLARES 03**

Source : PDAU, P 32.



Répartition de la population de la commune de Laghouat par tranches ou groupe d'ages 1977.

Le taux de population infantine était de 16,24 % et celle en âge scolaire et en cycle de formation de (5 à 17 ans) représentait 39,51 %, la population active a atteint une proportion de 44 % quant à la population agée, elle accusait un taux de 4,25 % soit le ¼ de la population en bas âge.

La population masculine était sensiblement supérieure par rapport à la population féminine, elles accusaitent respectivement les taux de 51,7 % et 49,3 %.

L'évolution de la population durant les dernières décennies, avait un impact considérable sur l'accélération de l'urbanisation, accentuant de ce fait l'occupation de l'espace communal et urbain avec un taux de 97,7 % enregistré en 1998 , de la population en milieu urbain et seul 2,25 % reste éparpillée autour de la commune , avec une seule agglomération secondaire celle de Bordj - Senoussi avec 5098 habitants. Actuellement la structure d'âge représente un effectif de 34528 de la population en âge scolaire et entre 6 - 18 ans, accusant un taux de 33 % de la population totale , 14,25 % de population en bas âge, 25 % de population adulte en activité et 3,21 % de population agée de plus de 65 ans.

- Evolution de la structure de la population :

L'évolution irrégulière des tranches d'âges engendre une grande perturabation dans l'évolution générale de la population active (pour les tranches d'âges comprises entre 15 et 64 ans) accusant un chiffre de 40266 avec un taux de 48,11 % du totale de la population communale en 1991.(1) Mais la situation critique que traversait le pays à cette époque, avec la désarticulation du système économmique a réduit les investissements au détriment de cette masse en quête d'emploi. La population occupée relevait en majeure partie du secteur privé et des fonctions libérales, souvent non déclarées , le taux enregistré en 1991 était de 33103 occupées. La population scolarisable en 1991 a atteint le chiffre de 30156 avec un taux de 36,05 % en 1997 elle regressait jusqu'a 26,25 %, le taux le plus élevé a été enregistré en 1977 avec 52 % du total de la population.(2)

La population jeune entre (16 - 24 ans) s'est structurée avec 13153 d'un taux de 13,95 % réparti entre 26,74 % de la tranche d'âge comprise entre 6 - 13 ans et 3,04 % de la tranche de 6 ans, réparti entre 50,85 % de population masculine et 49,15 % de population féminine.

---

(1) : Donnée recueillies auprès du service des statistiques de l'APC de la commune de Laghouat.

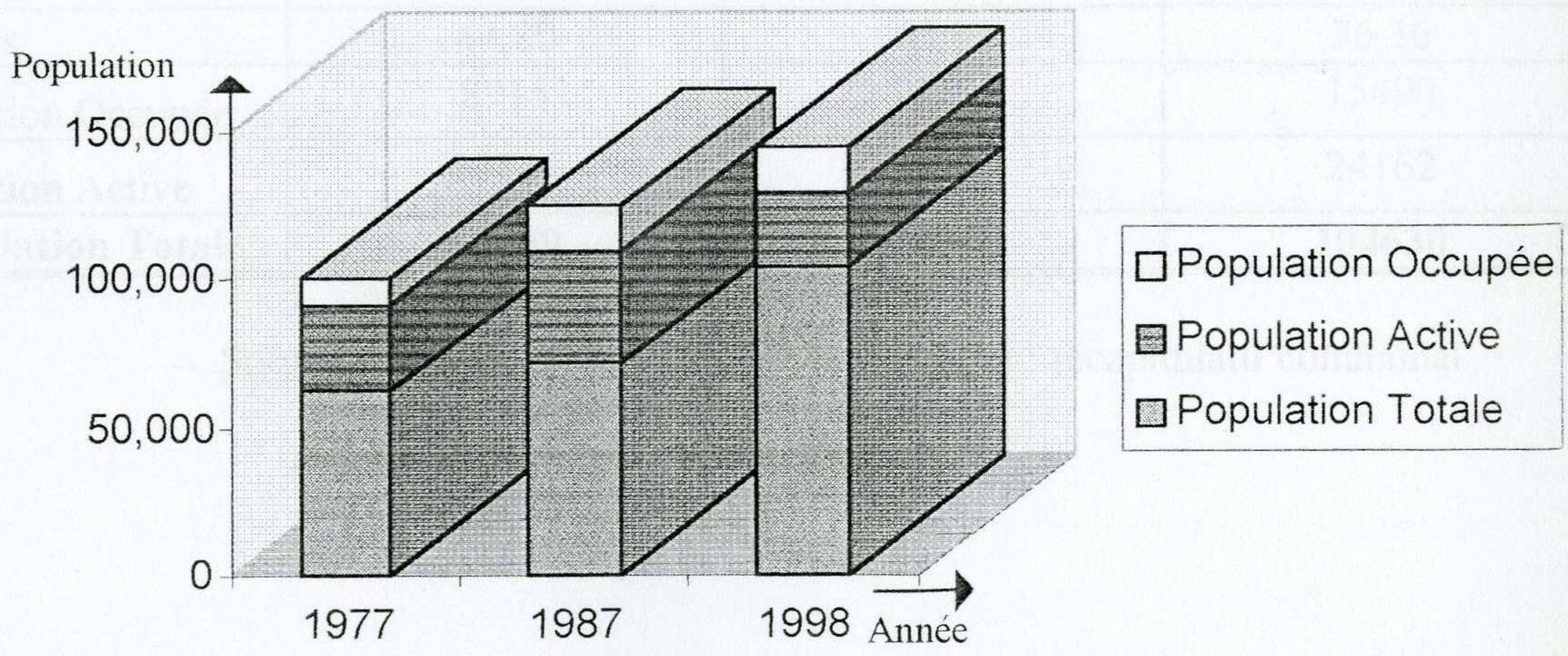
(2) : idem

Evolution de la structure de la population :

Tableau N° : 14.

Répartition de la Population	1977	1987	1998
Population Totale	62209	71311	104630
Population Active	29301	38396	24162
Population Occupée	8914	14793	15490
Nombre de chomeurs	20386	23270	10446
Taux d'activité %	17,1	27,7	23
Taux de Chômage %	38,9	46	40,28
Taux d'occupation %	23	21,5	14,74

Source : Données des services des statistiques de l'A.P.C.



Evolution de la structure de la population

- Répartition de la population occupée par Branche d'activité économique :

Les activités économiques constituent la pierre angulaire du dynamisme urbain à travers leur répartion entre la population occupée et les effets induits de leur spatialisation et de leur expansion. La disposition spatiale des différents éléments de l'organisme urbain des villes est dans une large mesure tributaire à la disposition spatiale des activités de production et celles des services. C'est par les activités économiques que les systèmes de

centralité s'établissent sur l'espace et que les modèles d'urbanisation s'engendrent.(1)

Cependant, leur développement ou amenuisement engendre des problèmes de dysfonctionnement du système économique. Quant à la croissance de la ville, l'analyse des variations dans la répartition de la population par branche d'activité économique à travers les moments qui ont marqué le processus économique de l'Algérie, caracterisé par le choix d'un développement industriel au détriment du secteur primaire , constitue un préalable indispensable pour la maitrise et l'orientation du développement économique et urbain. Dans ce contexte nous allons établir un diagnostic sur les activités économiques et leur impact sur l'organisation de l'espace à travers les données du Tableau ci dessus :

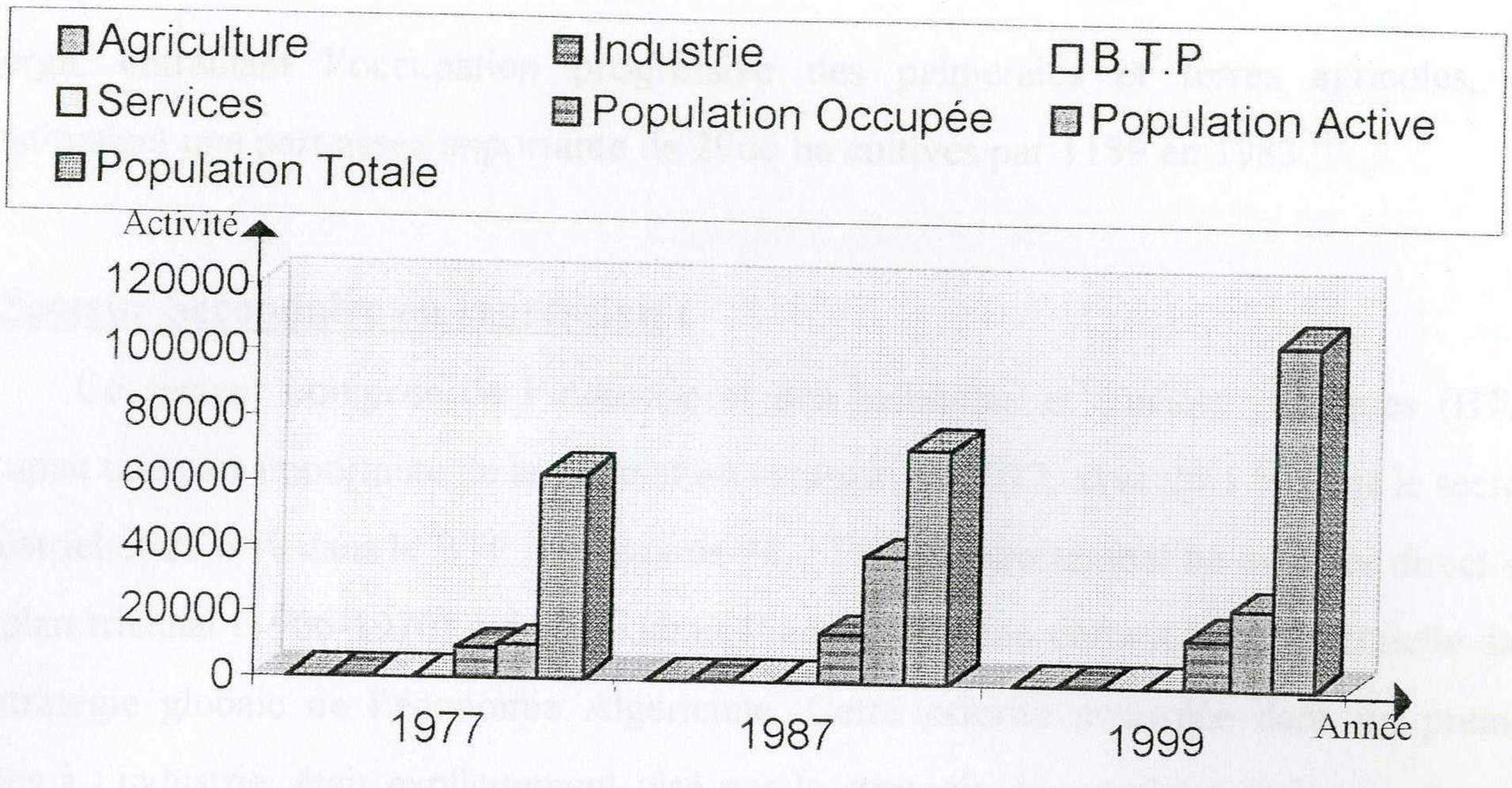
Répartition de la population occupée par Branche d'activité économique :

Tableau N° : 15.

Année / Activité	1977 Taux %	1987 Taux %	1998 Taux %
Agriculture	6,5	4,7	2,96
Industrie	26,1	15,02	8,50
B.T.P	22,6	17,26	13,18
Services	44,80	63,01	76,36
Population Occupée	8915	14793	15490
Population Active	10116	38396	24162
Population Totale	**62209**	**71311**	**104630**

Source : RGPH 1977, 1987, 1998 et Tableau récapitulatif communal.

(1) : Hadjedj (A) , Op cité P 27.



Répartition de la population occupée par Branche d'activité économique

a) <u>Amenuisement du secteur primaire</u> :

A travers les statistiques des différents recensements présentés dans le tableau ci dessus, nous constatons l'amenuisement du secteur primaire, représenté par l'agriculture, malgré qu'il n'a jamais enregistré un taux considérable par rapport aux autres secteurs d'activité économique, en dépit des actions et des orientations d'aménagements des différents plans en vu du développement de l'agriculture et la limitation de l'urbanisation sur les terrains agricoles.

Ce dernier tend à disparaitre. En comparant le taux enregistré en 1977 qui était de 6,5 % sur l'ensemble de la population occupée, aux taux de 1987 et 1998, ce dernier à amorcé une baisse rapide et continue depuis 1977 pour atteindre 2,96 % en 1998.

Cette situation alarmante de ce secteur dans une région à vocation agricole, se traduit principalement par l'abandon de l'agriculture suivi par la forte urbanisation au niveau des deux oasis, qui fussent jadis la source de subsistance de la population. Les nouvelles urbanisations de font actuellement au dépend des terres agricoles.

Bien, qu'elle reste une réalité qu'on refuse actuellement de l'avouer, le secteur agricole ne fait que subir les conséquences du choix de l'état pour l'industralisation, à titre indicatif, sur les 7151 ha de terres arables que compte la wilaya, seul 2072 ha qui sont irriguées à l'heure actuelle, avec 700 ha cultivés au sein de la commune qui ne répondent plus aux besoins de la population. C'est ainsi que le phénomène d'urbanisation anarchique a

émergé, entrainant l'occupation progressive des palmeraies et terres agricoles, qui constituaient une part assez importante de 2966 ha cultivés par 1189 en 1983.(1)

b) <u>Secteur Secondaire en regression</u> :

Ce secteur composé de l'industrie et des batiments et travaux publiques (BT.P) occupait une part importante de la population occupée en 1977, avec 26,1 % dans le secteur industriel et 22,6 % dans le BTP. Ce taux de 48,7 % était étroitement lié avec les directives du plan triennal (1966-1970) qui considérait l'industralisation comme base essentielle dans la stratégie globale de l'économie Algérienne. Cette priorité accordée dans un premier temps à l'industrie, était explicitement visé par la stratégie économique nationale, pour le développement de l'agriculture.(2)

En effet une parfaite complémentarité existait entre l'industrie et l'agriculture , l'industrie devait offrir les moyens techniques pour le développement agricole et le progrés technique a besoin de grands moyens financiers réalisés par l'agriculture.

Contrairement à cette situation, la population occupée dans ce secteur a sensiblement baissé en 1987 accusant un taux de 32,28 % qui répartissait respectivement de 15,02 % dans l'industrie de transformation et de 17,26 % dans le BT.P, ce dernier a enregistré un taux plus au moins imporatant grâce aux lancements des programmes d'habitat à travers la ville de Laghouat. Cette chute est d'autant plus alarmante en 1998, comme le montre le tableau n° à côté des 15490 occupés de la commune, seuls 1316 sont dans le secteur de l'industrie avec un taux de 8,5 % et 13,18 % occupés dans le BTP. A travers l'analyse de ces données, nous constatons que la crise qu'a traverseé notre pays durant cette décennie a eu d'importants impacts sur la desarticulation de la structure économique , cette dérnière a engendré la dissolution des entreprises publiques et leurs privatisation. Dans le cas de Laghouat plusieures unités de production qui se situent dans la zone industrielle de Bouchaker - telles que l'ECOTEX avec 208 employés, l'ENPMA avec 104 employés, la SNVI avec 190 employés et l'ENSIDER avec 120 employés, ont été dissoutes , mais pas encore privatisées. Tandis que le BTP reste relativement d'un taux appréciable malgré la dissolution de trois importantes entreprises de réalisation à savoir ,

---

(1) : Analyse démographique et de l'emploi à Laghouat, par le service des statistiques de l'APC en 1983.

(2) : Rapport général du plan triennal (1966-1970).

l'E.R.L avec 395 employés, l'E.C.L avec 415 employés et la SOFABRIL avec 570 employés. Ce secteur a maintenu une cértaine stabilité au cours de ces dérnières années, grâce à l'initiative du secteur privé, aussi bien dans le domaine de la production des matériaux de constructions que dans le domaine de la réalisation et de la construction des programmes lancés, relevant du secteur public.

c) <u>Le secteur tertiaire en croissance</u> :

Ce secteur occupe la première place dans l'activité économique de la commune. Il gagne de plus en plus d'importance avec le développement de la nouvelle ville, qui a bénéficié de l'installation de nouveaux services et équipements. Il représente le plus fort taux d'occupés à travers les différents recenssements. Avec un taux de 44,80 % en 1977 se rapprochant de la moyenne nationale de cette période qui était de 52,4 % alors que dans la wilaya de Laghouat, le taux accusait 40,2 % de l'ensemble des occupés. En 1987 le taux enregistré nous révèle une cértaine concentration des services dans la commune.

Effectivement à partir des années 1988, qui se caractérisait par l'ère des réformes politiques, sociales et économiques, consacrées par la constitution de 1989 et adoptées par référendum , avait entrainé l'Algérie , également Laghouat vers la séparation de l'état du monopole des activités économiques et la libération de l'économie , allant vers une économie de marché.

A travers cette esquisse nous gardons présent à l'esprit que le rythme de croissance de cet indicateur, qui a atteint 76,36 % en 1998 se traduit en grande partie par la participation du secteur privé avec un taux de 56,36 % réparti entre le commerce d'alimentation générale, les grossistes et détaillants, particulièrement dans la vente des matériaux de construction et les petits restaurants et cafés. Une enquête de terrain en Septembre 1998 nous a permis d'évaluer la répartition spatiale des commerces et services à travers le tissus urbain de la commune de Laghouat, comme l'idique le tableau suivant :

Répartition des commerces et services dans la commune de Laghouat en 1998.

Tableau N° : 16.

Services et Commerce	Centre Ville	Essadikia	M'kam cités 600 - 482 - 250 - 252	Maamourah	Oasis Nord 300 Lots	Agglomération secondaire Bordj Senouci	TOTAL
Alimentation générale	30	20	25	34	16	05	130
Boulangerie	10	02	04	03	03	0	22
Boucherie	08	02	03	03	02	0	18
Feruits et légumes	25	12	10	04	08	2	61
Vêtement Tissus	03	02	04	03	0	0	12
Chaussure	10	02	08	04	0	0	24
Multi- services	12	02	08	06	04	0	32
Librairie	02	01	02	03	02	0	10
Droguerie	10	05	03	06	15	0	29
Pharmacie	06	02	08	06	02	0	25
Café	06	-	05	02	03		16
Hôtel	03	-	01	-	-	-	04
Pelles Auto	02	06	02	03	01	-	14
Coiffeurs (ses)	06	02	06	03	04	01	22
Hamam Douches	04	-	02	03	03	-	12
Station service	03	-	-	01			4
Matériaux de construction	02	02	-	01	05	-	10

Source : Enquête terrain Septembre 1998.

- Le Taux d'activité par branche d'activité économique :

Cet indice nous permet de savoir la part de la population dans l'activité économique.

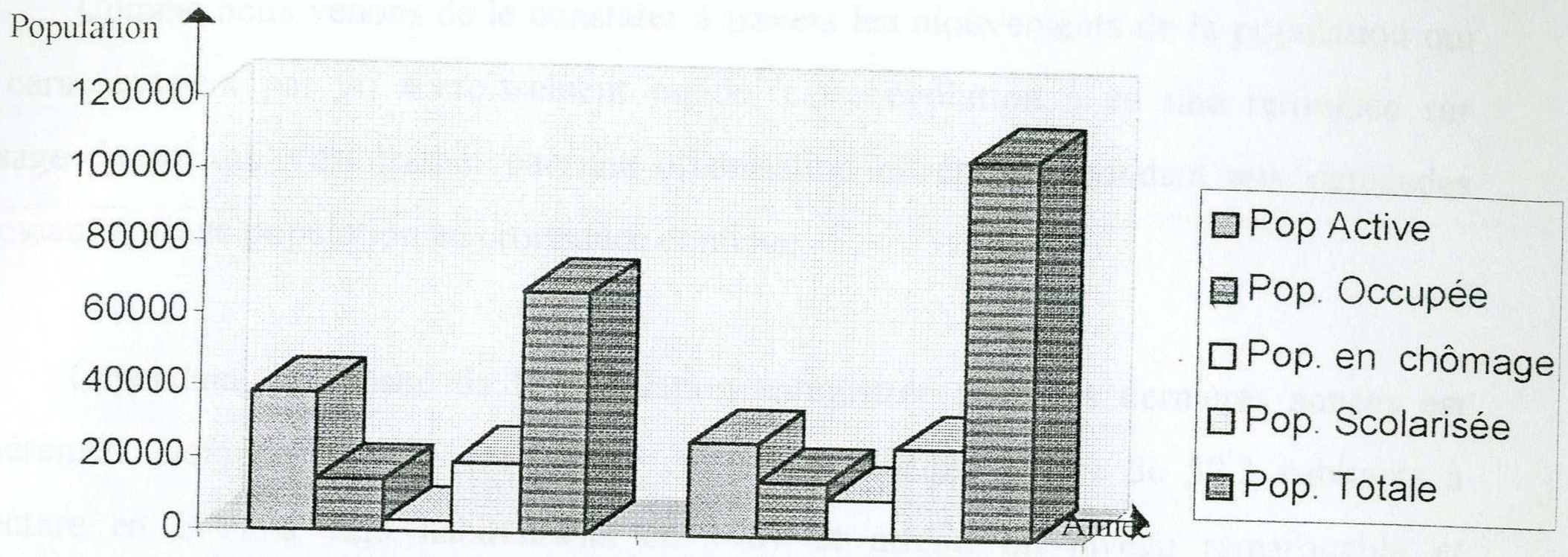
Dans la mesure où les mutations et les déteriorations au niveau des secteurs économiques ne commençaient à se faire sentir qu'a partir de 1987, nous avons établi ce Tableau qui synthetique l'évolution de ce paramètre :

Le taux d'activité par branche d'activité économique :

Tableau N° : 17.

Année	Pop Active		Pop. Occupée		Pop. en Chômage		Pop. Scolarisée		Pop. Totale	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
1987	38396	57,7	14492	21,5	3116	18	19429	27,24	66923	100
1998	25936	25	15490	14,74	10446	40,28	24753	26,25	104616	100

Source : RGPH 1987, 1998.



Le taux d'activité par branche d'activité économique.

D'après le recencement de 1987, la population occupée accusait le taux de 21,5 % avec 14492 occupés sur l'ensemble des habitants de la commune.

Le calcul du taux brut d'activité économique qui est :

$$\text{Taux brut de l'activité économique} = \frac{\text{Population Occupée} + \text{Population en Chômage}}{\text{Population Totale}}$$

Il est égale a 26 %, cela veut dire que 26,15 % de la population totale sont en emploi ou en mesure d'occuper un poste de travail , tandis que 74 % de la population est pris en charge par la population active. La population scolarisée atteingnait un taux de 27,24 % presque le tiers de la population entièrement prise en charge par la population occupée d'ou le calcul du taux de la population prise en charge par la formule :

$$\text{T.P.P.C} = \frac{\text{Population Totale}}{\text{Pop Occupée} + \text{Pop en Chômage}}$$

T.P.P.C = 400 / 100 Actif.

Soit 4 personnes prises en charge par un actif pour l'année 1998 le taux est resté pratiquement identique à celui de 1987 avec un taux d'activité de 25 % qui se raproche du taux national d'activité.

- La densité de la population :

Comme nous venons de le constater à travers les mouvements de la population qui se caractérisaient par un accroissement rapide, cette évolution a eu une retombée sur l'usage du sol qui s'est traduit par une urbanisation effrénée, répondant aux demandes incessantes d'une population en croissance continue.

Cependant, la densité de la population enregistrée pour les dernières années est entièrement éloignée de celle enregistrée en 1977 , elle est passée de 50,3 habitants à l'hectare en 1977 à 72,3 habitants/ha en 1987 et atteint un niveau remarquable et spectaculaire en 1998 avec 261 habitants à l'hectare.

Cette densité se reparti par rapport aux taux d'occupation des espaces par les constructions à travers tout le territoire de la commune en : densité forte au centre ville à travers un tissu dense à faible surface occupée par les construction, avec 240 à 460 habitants à l'hectare.

Une densité moyenne de 73 à 115 habitants à l'hectare caracterisant les quartier Maamorah Bouamer et M'kam.

La densité faible variant entre 30 et 60 habitants à l'hectare se situe dans l'Oasis Nord et ZHUN I, ZHUN II due aux faibles taux d'occupation du sol et la présence de terrains vièrges.(1)

1.4/ <u>Croissance démographique et urbanisation</u> :

Cette évolution remarquable de la population a induit des impacts nefastes sur l'espace, engendrant une consomnation effrénée des resèrves foncières communales. Cela se traduit par l'occupation progessive des lotissements nouveaux, des quartiers Oasis - Nord et le M'kam avec respectivement les taux de 12 % et 15 % ainsi que l'urbanisation de la zone agricole de Bordj Senoussi avec 6,5 %, en effet cette croissance va de paire avec l'urbanisation jusqu'a l'heure actuelle comme le montre le tableau ci dessus.

---

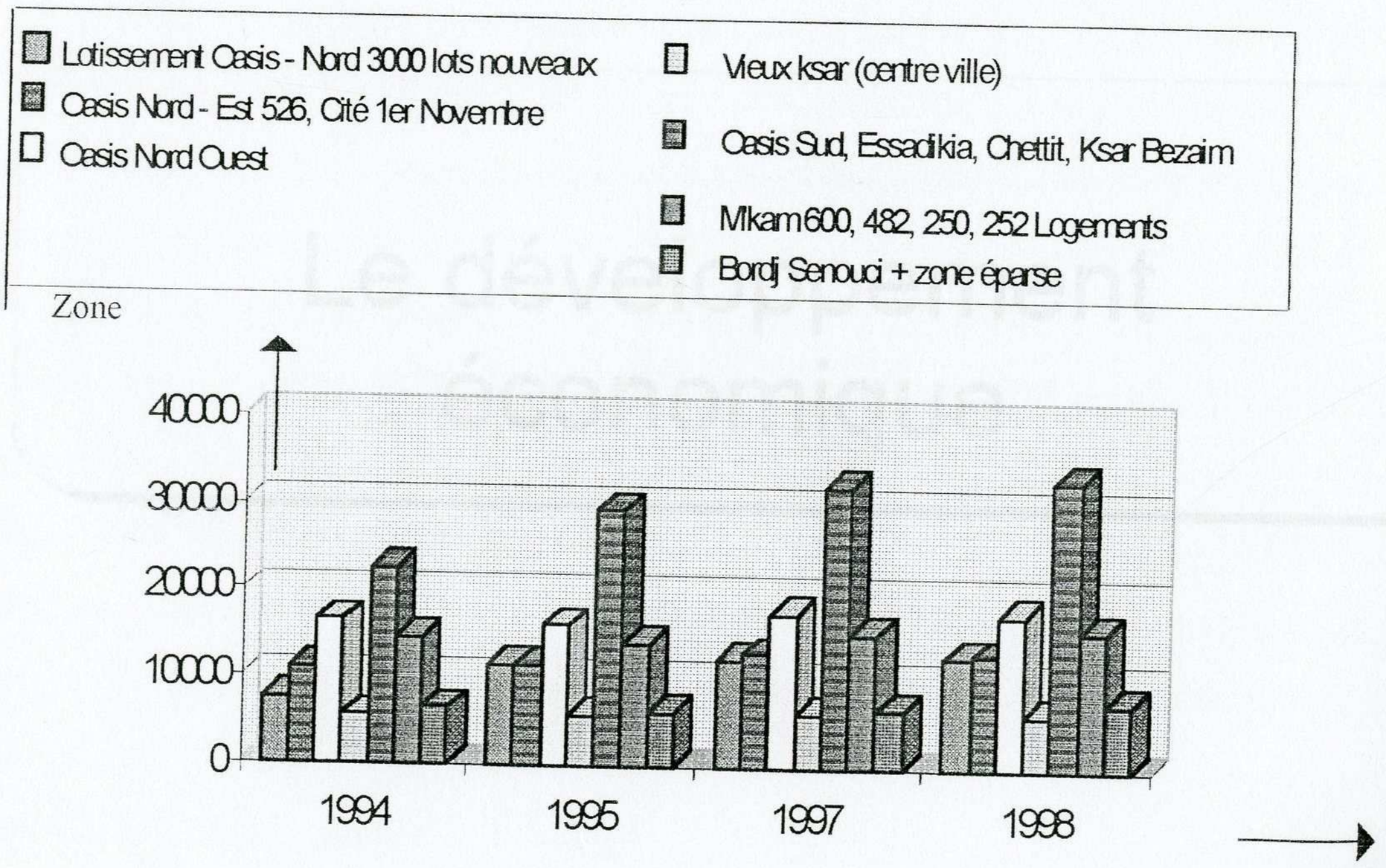
(1) : Chiffres données par le PDAU 1995.

Répartition de la population communale par zone 1994 - 1998

Tableau N° : 18.

Année	1994		1995		1997		1998	
Zone	Taux %	Population	Taux %	Population	Taux %	Population	Taux %	Population
Lotissement Oasis – Nord 3000 lots nouveaux	8	7345	12	11316	12	12449	12	12640
Oasis Nord - Est 526, Cité 1er Novembre	12	11017	12	11316	12	12968	12,5	12997
Oasis Nord Ouest	18	16526	17	16031	17	17636	18	17689
Vieux ksar (centre ville)	6	5509	6	5658	6	6225	6	6280
Oasis Sud, Essadikia, Shetteit, Ksar Bezaim	32	22379	31	29232	31	32161	31	32880
M'kam 600, 482, 250, 252 Logements	16	14689	15	14145	15	15562	15	15675
Bordj Senouci + zone éparse	7	6427	6,5	6129	6,5	6743	7	7345
Total	**99**	**90892**	**99,5**	**93827**	**100**	**103744**	**100**	**104630**

Source : Le service des statistiques de la commune(A.P.C)



Répartition de la population communale par zone 1994 - 1998

Deuxième chapitre

Le développement économique

2/ Le développement économique :

Depuis 1974, suite au découpage administratif créant la wilaya de Laghouat , cette dernière a connu de grandes mutations successives tant administrative qu 'économiques. L'apport économique qu'a induit la découverte du gisement de gaz naturel dans la région de Hassi R'mel s'est traduit au niveau spatial par une localisation relativement aléatoire des unités industrielles au profit d'une forte masse de population active à Laghouat et dans d'autres régions.

C'est ainsi que son rôle administratif influa d'une manière générale sur le processus économique surtout après le découpage de 1985 portant la création de la wilaya de Ghardaia qui a accentué son rôle attractif est devenue point de transition entre le Nord et le Sud du pays.

Depuis, la commune constituait le centre de regroupement des grandes activités économiques répartis entre l'appareil commercial, la zone d'activité industrielle et autres services qui rélèvent du secteur tertiaire supérieur ainsi que les différentes strucures socio - éducatif et sportives. Sa promotion administrative s'est accompagnée d'un offre d'emplois considérable soit 63,01 % en 1987.

Cette concentration des activités dans la commune trouve ses origines avec la politique de l'économie fraçaise pendant la periode de la colorisation.

Mais pour mieux comprendre les mécanismes et l'origine du développement écoonomique, essayons d'esquisser le processus générateur de ce phénomène.

Nous pouvons assimiler les facteurs du développement économique à ceux qui ont favorisé l'occupation spatiale progressive du sol depuis la promulgation des lois, avec le lancement du 1er plan triennal de développement (1969 - 1971), donnant ainsi la priorité absolue au secteur secondaire de l'industrie à savoir , la situation géographique de Laghouat aux portes des espaces Sahariens constituant ainsi un passage transitaire obligatoire entre le Nord et le Sud , traversé par l'axe de la RN1 qui la relie aux wilaya du Nord et celles du Sud. En effet sa topographie qui tantôt plate au niveau des Dayas et des palmeraies, au Sud et au Sud-Ouest, tantôt accidentée sur les collines qui parsèment à l'est et au Sud - Est, ne présentent pas d'obstacle pour son occupation judicieuse , mais il reste primordiale de préserver les terres arables.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre de la genèse de la ville et l'impact de la structure territoriale sur la croissance de la ville, la forme du réseau routier constituait un

facteur important de structuration et d'urbanisation, qui dans son origine accupait la fonction de desserte du milieu rural.

Les axes de la route nationale N° 1 et la route nationale N° 23 du côté Sud Ouest sont reliées aux voies secondaires, appelées chemins de Wilaya à l'Est d'El Assafia N° 21, et à l'Ouest El Keneg N° 120.

Cette structure des voies de communication a favorisé la diffusion de la croissance urbaine dans l'ensemble de la wilaya et particulièrement dans la commune.

En dépit des différentes actions de l'état au profit du développement du secteur primaire à travers les différents plans, dès les premières années de l'indépendance, qui a démarré avec le lancement de la révolution agraire et s'est développé surtout avec le second plan quadriennal, parallèlement avec le développement industriel, on se trouvait confronté à la rivalité de deux secteurs économiques, fortement liés, et en dépit de la politique de développement rural qui visait la limitation de dépeuplement des compagnes, marquée par un aménagement des espaces ruraux, les flux migratoires se sont poursuits des milieux ruraux vers la ville. Ce mouvement de la population s'est traduit par l'abandon de l'agriculture qui fut remplacée par d'autres activités économiques plus rentables. Ceci dit, le retour vers une activité qui absorbera le flux de population active enquête de travail qui est l'industrie.

Cette situation s'est agravée par l'absence de toute implantation industrielle au niveau des autres agglomérations de la wilaya. Une nouvelle stratégie de développement industriel consistait à atténuer la crise du sous emplois en industrialisant les zones restés enclavées, entamée depuis 1979 et qui est devenue plus structurante avec l'initiative privée marquée par la limonaderie Moulay en 1985 et l'usine des radiateurs Guenou en 1982 dans le cadre des petites et moyennes industrie (PMI).

La crise s'accentuait par la forte masse de population jeune et la sédentarisation des nomades dans le centre urbain et agglomérations secondaires.

Cette situation s'accompagnait d'un développement urbain lié aux infrastructures de communications et aux différents équipements à caractères socio - éducatif, administratif et de formation ainsi que la création d'une zone d'activité en 1984.

Cet aperçu nous permettera d'identifier l'évolution des activités économiques et le cadre dans lequel elles s'inscrivent à travers leurs spatialisations et localisation dans la commune.

2.1/ Les activités agricoles :

Actuellement , et selon les chiffres récoltés auprès des services de l'agriculture (D.S.A) de la wilaya de Laghouat, sur les 7151 Ha de terres arables réparties entres les deux oasis et les Dayas, seules 2072 Ha sont irriguées, réalisant une production végétale comme l'indique le tableau suivant :

La production végétale dans la commune de 1995 - 1998

Tableau N° : 19.

Produit		Céréales	Fourages	Maraiche	Arboculture
Quantité (Qx)	1995	1000	3740	7900	1940
	1998	1920	2013	3638	1224

Source : Direction des services de l'aggriculture de la Wilaya + PDAN 1995.

La baisse du taux de la production végétale d'une manière générale se traduit par le négligence de ce secteur , car la forte production dépend des conditions climatiques à savoir , le taux de pluviomètrie et non pas des moyens d'irrigation et de production.

Cependant ces quantités restent à l'heure actuelle insuffisantes pour la population de la commune, et cette dernière serait amenée a s'approvisionner des autres régions du pays.

L'abandon des systèmes d'irriguation traditionnelle par les seguia à travers leurs desséchements volontaires et leur remplacement par un réseau d'assainissement à ciel ouvert, empèstant les ruelles d'odeurs nauséabondes.

Ce phénomène a entrainé l'urbanisation anarchique des deux Oasis Nord et Sud.

Alors que les Dayas restent riches avec 102 ha, irriguées généralement par les crues de l'Oued M'zi. La zone agricole de Bordj Senouci sur la rive gauche de l'Oued M'zi, connait une réduction de sa surface initiale de 30 % par la poussé de l'urbanisation.(1)

Avec l'application de la loi 15 - 83 de fevrier 1983 portant sur la mise en valeur des terre agricoles avec densification de l'agriculture existante, le reboisement et l'aménagement des pistes, les perimètres de Hamda et Kef Mokrane fut réaménagés en de véritables zones agricoles modernes, avec leur électrification et réalisation des forages pour l'irrigation tout le long de l'année. Mais malheureusement seul la moitée qui se trouve actuellement cultivée le Tableau illustré ci dessous, nous montre les surfaces agricoles utiles et le rapport d'irriguation.

---

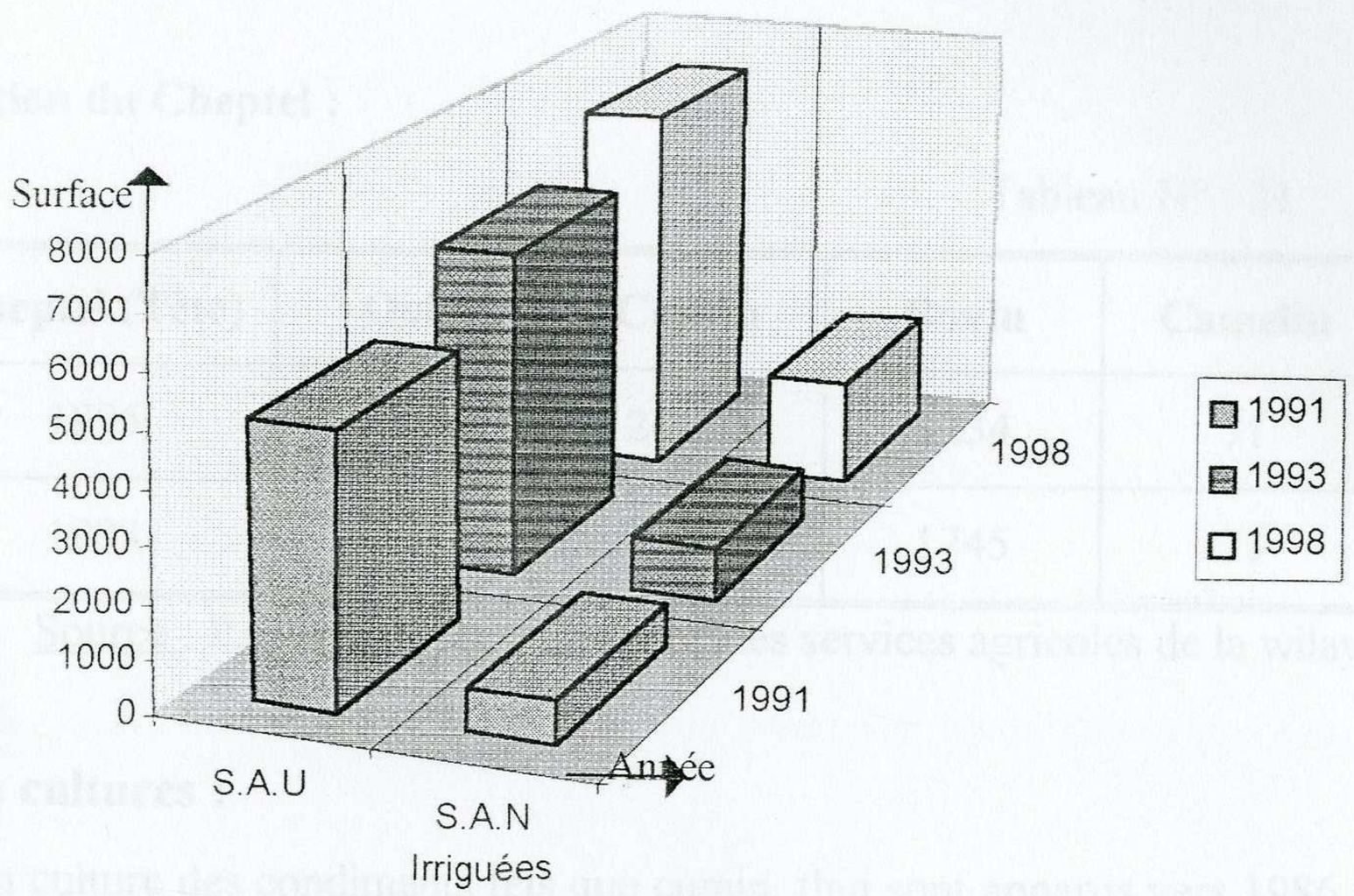
(1) : Voir Tableau N° 20.

Evolution des surfaces agricoles :

Tableau N° : 20.

Surface (Ha) / Année	S.A.U	S.A.N Irriguées	Taux (%)
1991	4998	764	15,20
1993	6164	1014	15,36
1998	7151	2072	28,97

Source : P.D.A.U 1995 + Direction des services agricoles de la wilaya.



Evolution des surfaces agricoles

Dans le chapitre consacré à la répartition de la population par branche d'activité économique nous avons enregistré un taux de 2,96 % d'occupés dans l'agriculture en 1998, ce phénomène se traduit par le refus de la population des travaux de la terre, sinon pourquoi tous ces investissements dans ce domaine ?

Ce nouveau perimètre s'étend sur 614 Hectare de Hamda et 2608 à Ked Mokrane à la peripherie de la commune , leur mise en valeur était la constitution d'une ceinture écologique bouclant l'agglomération employant actuellement 200 Jeunes agriculteurs.(1)

Quant aux forêts, elles restent limitées aux statuts anciens, situées sur la rive de l'oued M'zi protègeant la villes des innondations et des vents de sables fréquents.

L'élevage :

L'élevage constitue une pratique ancienne dans la règion[2] et qui garde un niveau appréciable tout le long du processus de développement de la ville de Laghouat.

En 1977 , il y avait 1983 éleveurs pour environ 900.000 hectares de parcours et paturages, tous les éleveurs étaient considérées comme privés, sur les 3.071 reconnus, on decomptait 550 employés à plein temps, les autres éleveurs et cultivateurs ne travaillaient qu'a temps partiel dans ce secteur[3].

Le cheptel de la commune a une prédominance de cheptel ovin suivi du caprin, par contre le nombre des bovins et des camelins reste limité comme indiqué sur le Tableau ci dessus.

Repartition du Cheptel :

Tableau N° : 21.

Cheptel (Tête)	Ovin	Caprin	Bovin	Camelin
1995	35994	26179	1234	71
1998	45682	32108	1745	73

Source : P.D.A.U 1995 + direction des services agricoles de la wilaya.

- Autres cultures :

La culture des condiments tels que cumin, thin sont apparus vers 1986 mais qui sont actuellement en voie de disparition. La culture des arachide fut introduites en 1983 mais qui reste à développer , seul un hectare pour la culture condimentaire malgré l'utilisation de ses produits dans la region de Laghouat et pour tous le pays[4].

- Petits élevages :

Notamment, l'aviculture a connu un essor très significatif dans le cadre de la mise en oeuvre des actions entreprises dans le dernier plan de développement. Pour la viande blanche 1126 tonnes sont produites en 1989 par la mise en place de 704.125 sujets, soit une augmentation de 481 tonnes par rapport à 85/86. Pour les lapins 184 reproductrices ont été

---

(1) : Données récoltées auprès de la DSA(Département des services agricoles) de La wilaya de Laghouat.

(2) : Voir partie : situation économique avant la colonnisation.

(3) : Données statistiques R.G.P.H 1977.

(4) : Données statistiques R.G.P.H 1977.

Situation des unités industrielles en 1995 - 1998 :

Tableau N° : 22.

Unité de Production	Produits	Capacité d'Emploi 1995	Capacité d'Emploi 1998
ERIAD	Semoule supérieure, semoule courante, Farine	305	300
COTITEX	Fils, Tissus	1027	987
ECOTEX	Confection	208	Dissoute
BATIMETAL	Charpente, Tôle nervurée,Grillage	233	198
ENPMA	Pompe Mitidja, Sous traitance	104	Dissoute
NAFTAL	Rafinerie	272	164
SNVI	Commercialisation ,entretien mécanique	184	Dissoute
ENIE	Commercialisation, réparation	84	82
EN . SIDER	Commercialisation d'acier	40	Dissoute
TOTAL EMPLOYES		**2457**	**1731**

Source : P.D.A.U 1995 + enquête pour l'actualisation en Septembre 1998.

Jusqu'a l'heure actuelle, elles sont restées limitée à la transformation et la commercialisation, étant donné qu'elle ne produisent pas de matière premières.

2.2.2/- Activités du Bâtiment et Travaux Publics :

Cette branche d'activité est étroitement liée au progrés dans le domaine de la construction. Avec la crise que connait le pays en matière d'investissements seuls quelques projets de réalisation qui sont amorcés, l'année 1999 a connu une seule opération de 152 logements dans la commune de Laghouat.

En effet, cette stagnation est aggravée par la rarete et la chèrete des materiaux de construction. Depuis le lancement des projets de Z.H.U.N et les programmes des 3000 lotissementsau niveau de l'Oasis Nord, en 1989 ces derniers restent inachevé à 25 %.

Devant cette situation l'apport du secteur privé est remarquable à travers les petites entreprises de batiment et travaux publics, appartenant aux entrepreneurs privés, au nombre de 26 entrepreneurs. Cette initiative c'est accrue avec la dissolution de 3 entreprises étatiques[1].

---

(1) : Voir chapitre : répartition de la population par branche d'activité économique.

2.3/ Les activités tertiaires :

Réparties entre l'administration et les services offerts à la collectivité et aux entreprises. Elles sont toutes localisées au centre ville et à El Maamourah, ce sont les agences bancaires, agences postales, la SAA (Société des assurances Algériennes), les A.P.C. Le secteur des banques se compose de 7 centres avec une banque en cours de réalisation , et 4 unités d'administration d'assurance, une chambre de commerce et autres.

La fonction libérale est répartie entre :

Répartition des fonctions libérales

Tableau N° : 23.

FONCTION	NOMBRE
Cabinet d'avocat	4
Cabinet d'architecture	6
Pharmacie	20
Cabinet medical	38
Cabinet dentaire	15
Bureau multi service	30

Source : Enquête de terrain Octobre 1998.

Quant aux activités artisanales elles restent très limitées , en raison de la négligence de ce domaine.

Elle reste actuellement pratiquer dans les foyers où la commercialisation des tapis est difficile, vu la chèreté du produit et de la matière première travaillée à la maison.

Un seul centre commercial artisanal est localisé à Aflou, 2000 Artisan employés en 1990 devant 1300 seulement recencés en 1988.(1)

2.3.2/ Les activités commerciales :

D'après l'enquête terrain effectuée au niveau des différents quartiers de la commune, il ressort une spatialisation qui dénote un taux des plus élevés localisé dans le vieux Ksar (centre ville) et le nouveau tissu d'El Maamourah et les autres restent répartis d'une façon plus au moins identique avec une absence totale de certains commerces et services de luxe dans les quartiers populaires lels Essadikia et l'agglomération secondaire de Bordj Senoussi. Il ressort également une forte concentration des grossistes des matériaux et différents produits de construction, dans l'Oasis Nord, malgré sa nouveauté. En effet la lecture du

(1) : Rapport général du plan d'aménagement de la wilaya, Juillet 1989.

Tableaux suivant est revélatrice à elle seule.

Répartition des commerces et services dans la commune de Laghouat en 1998 :

Tableau N° : 24

Services et Commerce	Centre Ville	Essadikia	M'kam cités 600 - 482 – 250 – 252	Maamourah	Oasis Nord 300 Lots	Agglomération secondaire Bordj Senouci	TOTAL
Alimentation générale	30	20	25	34	16	05	110
Boulangerie	10	02	04	03	03	0	22
Boucherie	08	02	03	03	02	0	18
Feruits et légumes	25	12	10	04	08	2	61
Vêtement Tissus	03	02	04	03	0	0	12
Chaussure	10	02	08	04	0	0	24
Milti service	12	02	08	06	04	0	32
Librairie	02	01	02	03	02	0	10
Droguerie	10	05	03	06	15	0	39
Pharmacie	06	02	08	06	02	0	25
Café	06	-	05	02	03		16
Hôtel	03	-	01	-	-	-	4
Pelles Auto	02	06	02	03	01	-	14
Coiffeurs (ses)	06	02	06	03	04	01	22
Hamam Douches	04	-	02	03	03	-	12
Station service	03	-	-	01			4
Matériaux de construction	02	02	-	01	05	-	10

Source : Enquête terrain 1998 Septembre.

Dans le nouveau tissu de Maamouraa, la commerce se caracterise par les grandes surfaces à caractère privé englobant les differents services et commerces, comme le grand Bazar avec 38 boutiques.

La commune comptait 2 galeries, 02 Souk el Felah des points de ventes distribuées dans les différents quartiers de la commune, aujourdhui complètement fermés. Le Souk du centre ville est transfére au quartier Oasis Nord.

Les artères commerciaux se concentrent dans le nouveau tissu avec une densité de 40 commerçants à l'héctare , dans l'avenue du 1er Novembre (Oasis Nord), le Boulevard de l'indépendance (Oasis Nord) et l'artère central de la Z.H.U.N II,(1) 50 % de cette activié localisée dans le centre ville avec 30 % dans l'ancien tissu et 20 % se développent dans le nouveau tissu.

- La zone d'activité :

Elle s'étend sur 64 héctares, elle regroupe toute les activités artisanales et manufacturières, située à l'est de la ville sur le chemin de wilaya N° : 180 reliant la commune à El Khneg. Cette zone a été aménagé avec les normes en vigueur tels que assainissement, viabilisation, électrification ... etc. Actuellement, malgré le développement de certaines activités elle se trouve en phase d'urbanisation avec les nombreuses constructions réalisées depuis sa création.

Troisième chapitre
Analyse des fonctions urbaines

(1) : Plan Directeur d'amènagement et d'urbanisme, 1995.

Troisième Partie

Troisième chapitre

Analyse des fonctions urbaines

Troisième Partie

L'analyse spatiale de la ville

TROISIEME CHAPITRE : ANALYSE DES FONCTIONS URBAINES.

3.1/ L'habitat :

3.1.1/ Situation de l'habitat après l'indépendance :

En 1962, l'accession à l'indépendance s'est accompagnée d'un projet politique sous-tendu par les options socialistes visant à la construction d'une société égalitaire sur la base de l'autogestion, à la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme et à l'amélioration progressive des conditions de vie de la population.(1)

Ce projet prend en charge non seulement l'enseignement et la culure, ainsi que l'emploi de la population, mais aussi les conditions d'habitat.

Cette action de l'état, s'exprimait par l'élimination des disparités régionales héritiées du système colonial précédent.

3.1.2/ Evolution de l'habitat :

En ce qui concérne Laghouat, le premier pas dans ce projet fut l'exploitation ou l'occupation de l'héritage colonial. Ce qui s'est traduit par une certaine stabilité et pérennité au niveau spatial, au lendemain de l'indépendance.

En effet, le départ massif de la population européenne en 1992 a entrainé , d'une part l'occupation des biens vaccants et la redistribution de la population dans la ville.

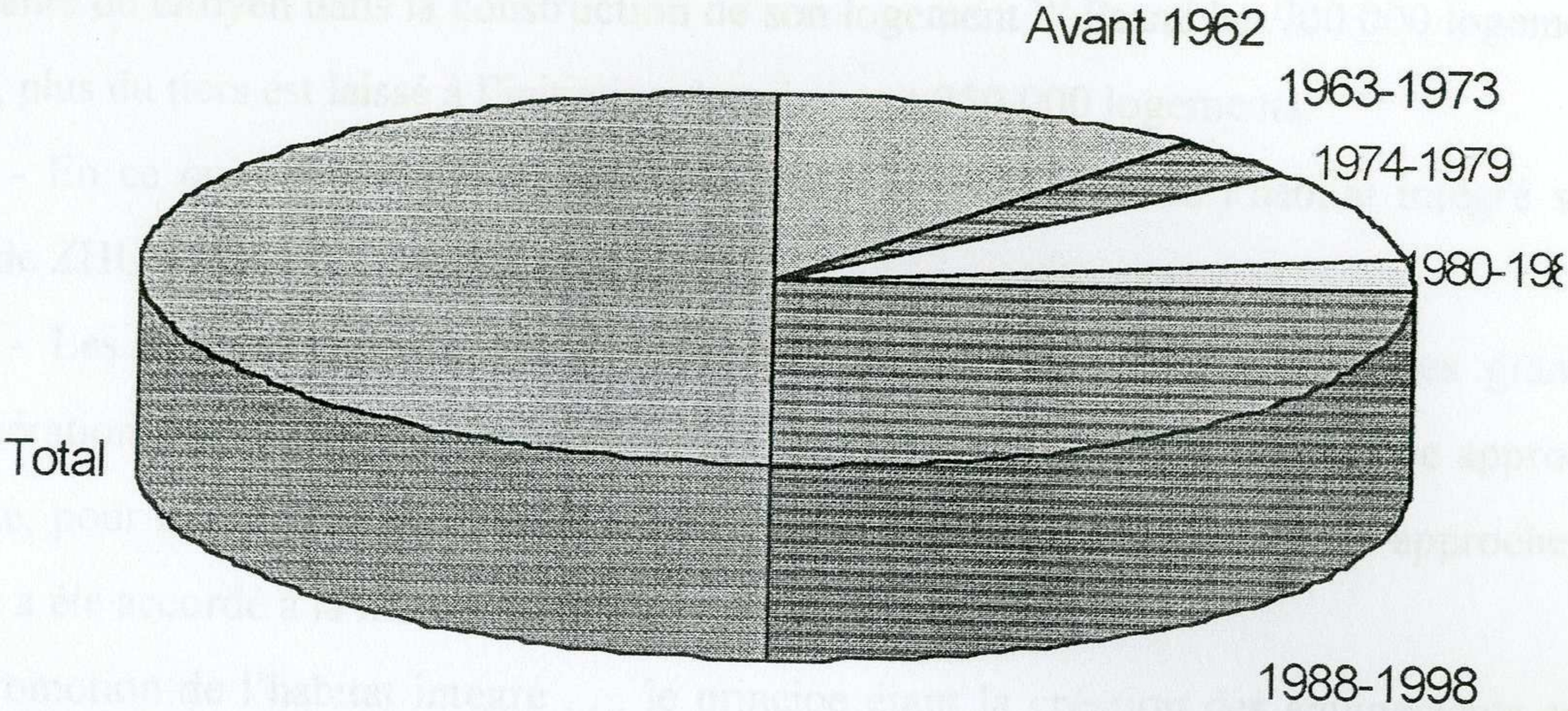
Evolution du parc logement :

Tableau N° : 25.

Année	Avant 1962	1963-1973	1974-1979	1980-1987	1988-1998	Total
Accroissement	4168	1286	3063	1039	9367	18865
Taux %	43,62	13,46	32,05	14,83	49,65	100

Source : Sevice des statistiques de la commune de Lagouat 1998.

(1) : Charte d'Alger 1964 P 75.



Evolution du parc logement

biens légués par les Français. Devant cette situation, et malgré l'évolution de la population, l'état ne s'est pas soucié des besoins de cette population, en matière de logements. D'autant plus que l'urgence des problèmes économiques de la période post-coloniale et l'option de l'industrialisation ont amené l'état à la concentration des investissements dans d'autres domaines que celui de l'habitat.

En effet entre 1962 et 1972, peu de réalisations en matière d'habitat ont été effectuées , seuls 1288 logements réalisés avec un taux de 13,46 %. Mais entre 1974 et 1978, le rythme de réalisation s'est accru d'une façon remarquable avec l'amélioration des conditions d'habitat, cependant le nombre de logements a atteint 3063 logements accusant un taux de 32,05 %.

Ce phénomène constituait de prime abord, les prémices d'une urbanisation qui s'affirmera dans la dérnière décennie, avec l'accélération des efforts de l'état dans ce domaine, à travers la multitude des législations de la régulation des réserves foncières et l'élaboration des plans d'urbanisme.

Cependant, cette situation nous a conduit à effectuer une enquête sur le processus typologique qui s'est formé tout le long de cette urbanisation.

L'action de l'état dans le domaine de l'habitat s'appuyait sur la participation

importante du citoyen dans la construction de son logement.(1) Parmi les 700.000 logements totaux, plus du tiers est laissé à l'initiative du privé soit 250.000 logements.

- En ce qui concerne le secteur public sur la promotion de l'habitat intégré sous forme de ZHUN.

- Les orientations relatives à la maitise du développement urbain des grandes agglomération, les impératives de préservation des terres agricoles traduisant une approche nouvelle, pour la réponse aux besoins exprimés par la population. Dans cette approche, la priorité a été accordé à la modérnisation des villes.

« La promotion de l'habitat intégré ... , le principe étant la création des équipements avec les ensembles résidentiels et de décharger les centres urbains d'un certain nombre d'utilisateur de l'espace équipements ».(2)

3.1.3/ Le statut foncier du logement :

La participation du secteur privé dans la promotion du logement est nettement supérieure à celle régie par les promoteurs publics de l'état. Son évolution est délicate à opérer vu le nombre important des maisons individuelles réalisées dans un cadre juridique illicite. Dans cette optique, le nombre des permis de construire n'est pas un bon indicateur pour déterminer l'ampleur de cette action dans le processus d'urbanisation , l'évolution des attributions des lots de terrain par les différents promoteurs du foncier peut exliquer dans certaines limites, la consommation des terres dans la commune. Dans le cas de Laghouat, la publication de l'ordonnance sur la constitution des reserves foncière communale, coincidait avec la promotion de Laghouat au rang de chef-lieu de wilaya en 1974 , ce qui a augmenté la demande sur le logement de la part des nouveaux résidents.

Evolution du nombre de permis de construire.

Tableau N° 26.

Année	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Nombre	75	73	81	69	78	88	119	98	210	115	289	352

Source : Service statistique de l'APC de Laghouat.

Le permis de construire ne peut pas être révélateur du processus d'urbanisation vu qu'un bon nombre de permis de construire accordés n'est pas encore entamé dans la construction.

---

(1) : Rapport du plan quiquennal, 1980, P 188.

(2) : idem P 183.

Les programmes des lotissements dans la commune depuis 1974 :

Tableau N° : 27.

Désignation	Nombre de Lots	Année	Promoteur
Lotissement M'kam	274	1974	A.P.C
Lotissement Bouameur	540	1979	A.P.C
Oasis Nord	564	1984	A.P.C
Zone d'activité	200	1986	A.P.C
Oasis Nord	524	1989	A.P.C
Oasis Nord	741	1989	A.P.C
Boukhanfous	212	1989	A.P.C
Oasis Nord	839	1989	A.P.C
Bouameur	108	1989	A.P.C
M'hafir	2000	1995	O.P.G.I
M'hafir	591	1997	AGRFL
Total :	7160		

Source : Données recuillies à l'O.P.G.I et A.P.C de Laghouat.

Aujourd'hui, sur les 3000 lots vendus par l'A.P.C aux propriétaires privés, seuls 1574 ont été construits, 360 entamés et 2075 non réalisés.

Pour le programme des lotissements de M'hafir vendus par l'O.P.G.I, on enregistre une vingntaine de constructions sur les 2000 lots , alors que la coopérative immobilière de l'agence foncière, ces 591 lôts n'ont encore vu le jour.

Bien que la participation du secteur privé dans la production du cadre bâti est évidente à travers les constructions induviduelles réalisées depuis 1974, elle ne témoigne pas de l'ampleur de cette action , seulement à travers l'achat des terrains à batir comme l'indique le tableau ci dessus, mais plutôt avec la concrête réalisation des logements actuellement occupés.

Un autre indicateur qui reste imprécis pour l'évaluation des constructions individuelles par le secteur privé , le permis de construire, nous informe uniquement sur le nombre de réalisations licites, omettant toutes actions illicites qui contribuent dans une large mesure dans le processus d'urbanisation.

- La mauvaise gestion du port-feuille foncier par les élus locaux qui a conduit à la création des lotissements non viabilisés dont la plus grande partie reste en chantiers à l'oasis nord

- Le non respect des constructuions aux dispositions des cahiers de charges a induit la transformation des espaces publics en véritables chantiers de construction. L'émérgence des maisons individuelles au milieu des grands ensembles (oasis nord), place des équipements.

La consommation des reserves foncières communales constitauant près de 600 lôts par années entre 1989 -1998 , dépassant la loi qui contraigne les A.P.C de verser 200 lôts par an et par commune en 1981, ce qui a entrainé la consommation effrénée des réserves foncières et induisant une croissance urbaine démeusurée.(1)

Ces quelques chiffres illustrent l'élan qui a connu l'Algérie durant le duxième plan quiquennal, où il a été enregistré 202 opérations d'études de ZHUN d'un taux de 600.380 logements.(2)

Cette esquisse nous a montré l'importance du secteur privé dans le domaine des constructions. Cependant sur 18865 logements recencés à travers le territoire de la commune, 13745 logements sont réalisés par le privé, soit un taux de 72,86 % , et le reste soit 27,14 % réalisés par le secteur public.

3.1.4/ Typologie de l'habitat :

« Les structures de l'espace apparaissent en définitive comme la résultante des intéractions et des stratégies des groupes sociaux, de leurs succés et de leurs défaites, qui s'enregistrent sur le sol et lui impriment ses propriétés distinctives ».(3)

Cette affirmation d'Henri Lefebvre nous suggère une hétérogéneite caractérisant l'organisation spatial du tissu urbain, à travers les formes de croissance élaborées tout le long du processus de formation de la ville .(4)

a) <u>Ancien Tissu Urbain :</u>

Il est forme par le vieux ksar, le centre ville et l'Oasis Nord et l'Oasis Sud. Ces quartiers constituent par :

- Le Vieux Ksar : Il constitue les premières constructions, caracterisées par une

---

(1) : ZAKOUR (A.) , les urbanisations nouvelles en Algérie, in colloque Algéro-Français, op, cité, P 18.

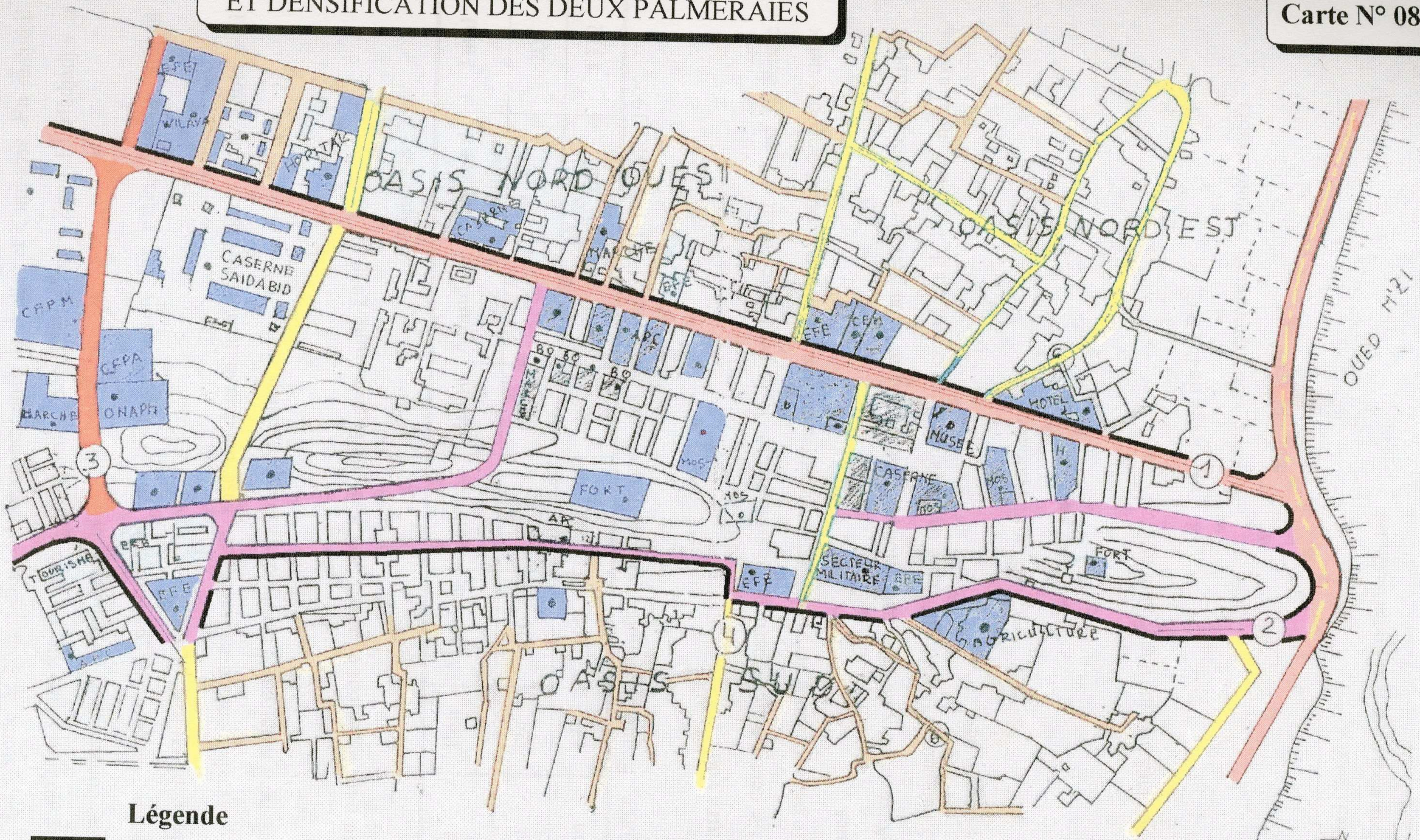
(2) : idem.

(3): LEFEBVRE (H), op, cité.

(4) : Voir partie historique , ville précoloniale, ville coloniale.

EXTENSION DU CENTRE VILLE ET DENSIFICATION DES DEUX PALMERAIES

Carte N° 08



Légende

- Le centre ville
- Les équipements
- 1 Voie principale collectrice
- 2 Voie secondaire collectrice
- 3 Voie principale distributrice
- 4 Voie secondaire distributrice
- 6 Ruelles
- Nouvelles routes

Ech : 1/10.000

Source : PDAU 1995

architecture vernaculaire qui date des premières occupations du site.(1)

Le système de communication est un composé de ruelles et d'impasse. En réalité il n'existe qu'une seule rue traversant le quartier Ben Badiss ou « Zgag El Hadjadj » à caractère commerciale, reliant deux places.

Les maisons se caracterisent par l'espace ouvert du patio, autour duquel s'organisent les autres pièces.(2)

Actuellement ce tissu est en phase de dégradation et de ruines , le Tableau ci dessous, nous montrera le degrés d'atteinte à ce milieu.

Etat du parc logement dans le vieux Ksar de la commune 1998 :

Tableau N° : 28.

Etat	Bon	Mauvais	Dégradé	Ruine	Abandonné	Menacé de Ruine	Total
Logement	24	30	87	15	38	12	204
Population	120	290	780	0	0	62	1312

Source : Enquête d'actualisation des données des services de l'A.P.C Fevrier 1999.

- Le centre ville :

Le centre ville appartient au tissu hérité de la periode colonial , il est le centre d'activité par excellence vers lequel convergent les habitants du vieux Ksar et ceux des deux palmeraies.

Avec un taux de 1156 habitations dont 30 % datent de la période actuelle, occupées par 4825 habitants d'une supérficie de 65 hectares. Pour ce qui est de l'habitat , nous avons distingué deux types :

- L'habitat individuel.
- L'habitat semi collectif.

Les équipements les plus importants sont :

- Le siège de l'A.P.C.
- Les services techniques, Administratifs et financiers.

---

(1) : Voir Partie historique.

(2) : Voir Partie étude du relevé du quartier Ben Badiss.

- L'hôpital et la polyclinique.
- Un marché couvert et un centre commercial.
- Un hôtel de tourisme.
- Deux casernes militaire.

En effet l'extension urbaine que connait la ville actuellement, risque de créer un nouveau pôle urbain, vu que l'extention du centre est freinée par la caserne militaire qui s'étend sur 2 ha.

- La palmeraie Nord :

Située sur la rive droite de l'oued M'zi, elle constitue les jardins irrigués , participant à la culture de subsistance de sa population et parfois la commercialisation au sein de la commune.

Ces dernières années, elle est envahie par un habitat au détriment de ses terres arables. Ce quartier a fait l'objet d'une restructuration dans le but de freiner cette urbanisation demeusurée.

Il compte une population de 17995 habitants répartis sur 3876 logements du type de vieux Ksar avec 520 logements collectif du côté du nouveau quartier El Ghouatine avec une supérficie de 198 ha et une densite de population de 50 habitants à l'hectare.

Il présente un déficit en équipement et reste dépendant du centre après la restructuration de son système de voirie en 1994.

- La Palmeraie Sud :

Ce tissu occupe l'ancienne palmeraie, il est situé au sud - est des collines rocheuses, limité par l'oued M'zi à l'Est, et les terrains innodables au Sud.

Depuis sa restructuration en 1994, il a connu une densification par les nouvelles constructions. Dans l'ensemble il est caracterisé par l'habitat individuel du type Ksar.
Il reste saus équipé, et accuse un manque en matière d'infrastructures de base.

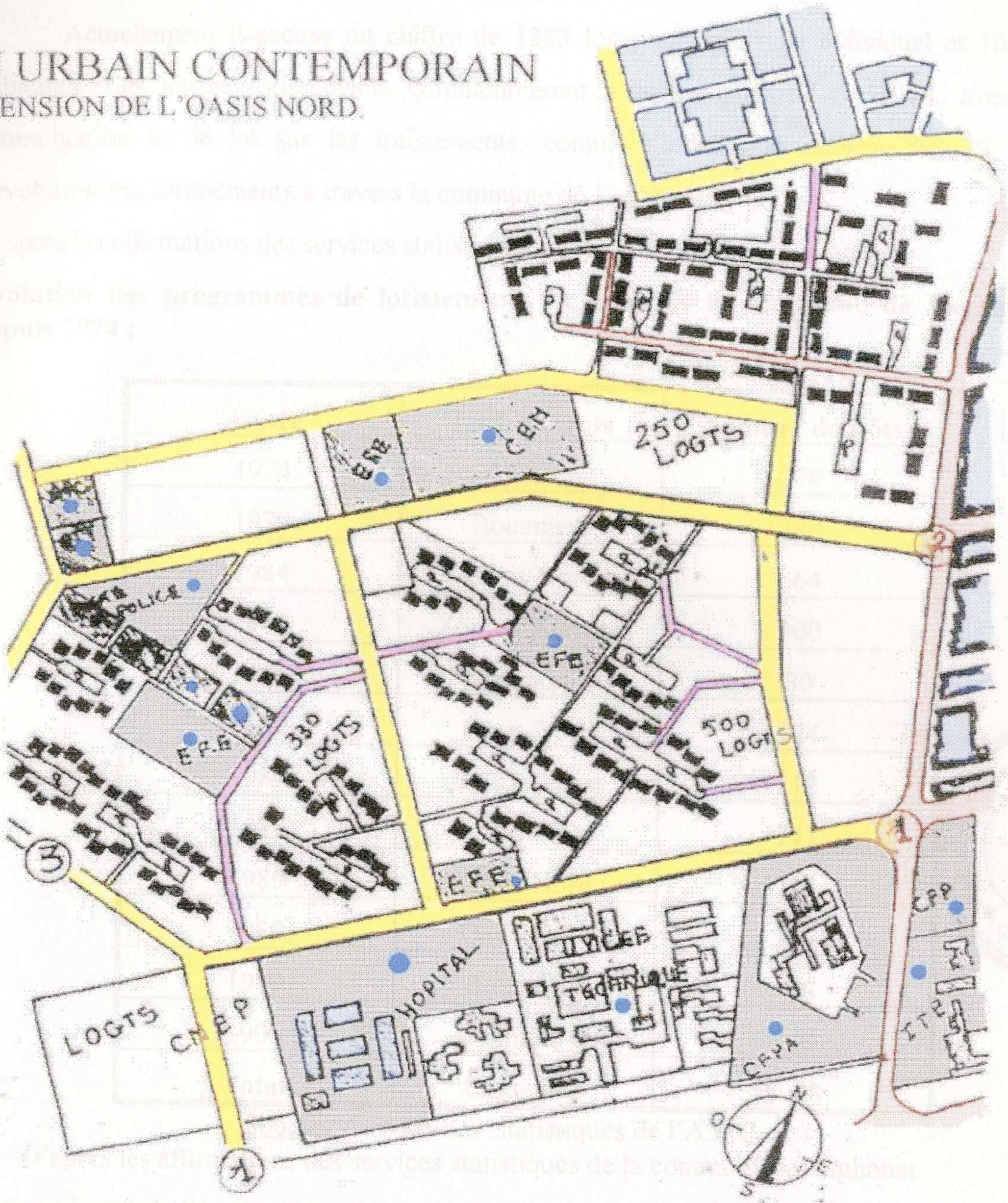
L'action de restucturation s'est concentrée sur l'amélioration de l'accessibilité et l'assainissement en ignorant les problèmes des voies mécaniques et piétonnes.

b) Le Tissu Urbain Contemparain :

C'est un tissu constitué par une succession d'opérations d'habitat planifié , les lotissements et l'habitat collectif.

LE TISSU URBAIN CONTEMPORAIN

EXTENSION DE L'OASIS NORD



Légende

- Habitat Collectif
- Lotissements
- Equipements
- (1) Voie Secondaire Collectrice
- (2) Voie Principale Distributrice
- (3) voie tertiaire

Ech : 1/10.000

Source : PDAU 1995.

L'expansion du tissu urbain commença par le lotissement Essadikia vers les années 1964, à caractère anarchique et sans l'accord des autorités locales à l'époque. il constituait un foyer pour les premiers émigrants des campagnes vers la ville de Laghouat.(1)

Actuellement il accuse un chiffre de 1283 logements de type individuel et 10677 habitants. Les autres lotissements commenrcèrent à naître à partir de 1974, avec la promulgation de la loi sur les lotissements, comme l'indique le Tableau N° 29, sur l'évolution des lotissements à travers la commune de Laghouat.

D'après les affirmations des services statistiques de la commune de Laghouat.

Evolution des programmes de lotissements à travares la commune de Laghouat depuis 1974 :

Tableau N° : 29.

Année	Lotissements	Nombre de Lôts
1974	M'kam	274
1979	Bouameur	240
1984	Oasis Nord	564
1986	Zone d'Activité	900
1986	Maamoura	30
1989	Oasis Nord	224
1989	Boukhanfous	212
1989	Oasis Nord	741
1989	Oasis Nord	728
1989	Oasis Nord	839
1989	Bouameur	108
1995	Maamourah	848
Total	Commune	5008

Source : Service des statistiques de l'A.P.C.

D'après les affirmations des services statistiques de la commune de Laghouat.

Cette évolution de l'autoconstruction encouragée par l'état, a contribué à la constitution du tiers du parc logement total jusqu'en 1998, qui a enregistré 18865 logements.

- Les zones d'habitat urbaine nouvelles ZHUN :

Ce sont les cités implantées sur des terrains anciennement arables, la ZHUN I situé sur les bas du Djebel Lahmar et la ZHUN II sur le côté dit des hautes terres.

Ces deux ZHUN (I et II) se caractérisent par un habitat collectif en groupement de

---

(1) : D'après les affirmation du service des statistiques de la commune de Laghouat.

batiments à différents types, constituant une nouvelle typologie d'habitat par rapport à une anciene en voie de regression.

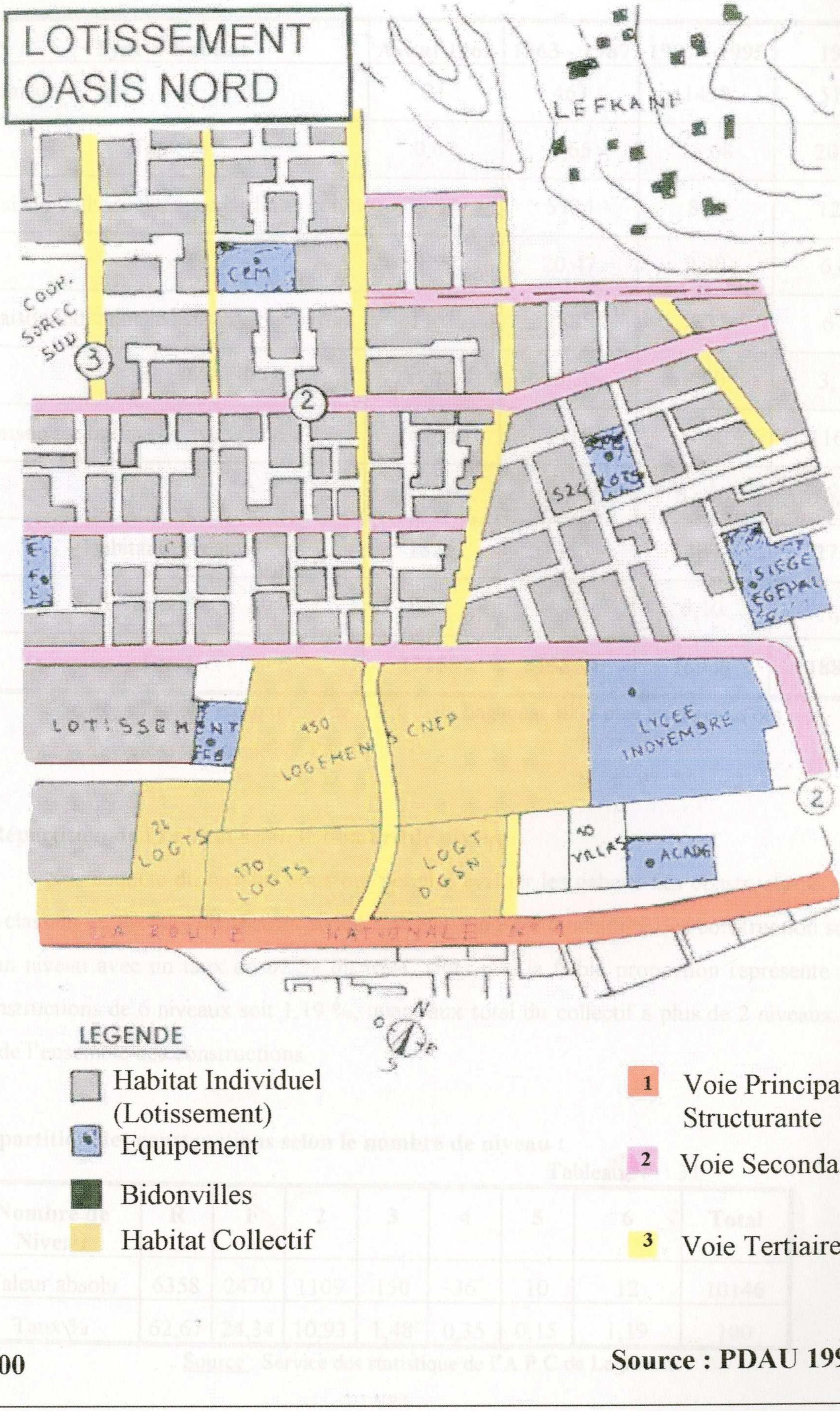
La lecture du plan masse des ZHUN ne correspond jamais avec l'organisation spatiale concrête, elle accuse en fait une insuffisance en matière de structuration de l'espace , provoquant une discontinuité au sein du même tissu et avec le tissu urbain de la ville.

- L'habitat Précaire :

Ce type de construction concerne l'habitat illicite et les bidonvilles. Malgré l'initiative de l'état pour l'iradication de ces bidonvilles qui s'étendent principalement dans la zone Lafrane au nord-est de la ville. Ce type d'habitat ne cesse d'augmenter enregistrant ainsi 14,68 % du total du parc logement existant, soit 2747 bidonvilles.

A travers la lecture des formes d'habitat produites sur le site, nous essayerons de voir dans le Tableau N° 30, comment ont - elles évolué pendant la période coloniale et après l'indépendance, pour évaluer les tendances d'évolution des typologie de l'habitat dans la commune de Laghouat.

Carte N° 10



Ech : 1/5000

Source : PDAU 1995

Evolution des types d'habitat avant et après l'indépendance dans la ville de Laghouat :

Tableau N° 30.

Type d'habitat	Avant 1962	1963 - 1987	1987 - 1995	1998
Immeuble	21	463	1430	5120
Taux %	0,07	1,65	15,08	20,14
Maison individuelle avec jardin et cour	2688	5734	882	1247
Taux %	9,59	20,47	9,30	6,61
Maison individuelle sans cour et jardin	1361	2885	1835	671
Taux %	4,08	10,30	8,80	3,56
Maison traditionnelle avec patio	6264	5415	5850	11670
Taux %	22,36	19,33	61,50	56,86
Habitant précaire	1824	1353	484	2754
Taux %	6,51	4,83	5,10	14,68
Total	**12158**	**15850**	**16949**	**18865**

Source : Tableau récapitulatif de l' A.C.L de Laghouat 1998 plus les données des services statistiques de l'A.P.C.

- Répartition de l'habitat selon le nombre de niveau :

Nos enquête du terrains nous ont permi d'évaluer les gabarit des constructions , en les classant du rez- de- chaussé au sixième niveau. En effet la majorité des construction sont a un niveau avec un taux de 62 % du total, alors que la faible proportion représente les constructions de 6 niveaux soit 1,19 %, quant aux total du collectif à plus de 2 niveaux 20 % de l'ensemble des constructions.

Répartition des constructions selon le nombre de niveau :

Tableau N° : 31.

Nombre de Niveau	R	1	2	3	4	5	6	Total
Valeur absolu	6358	2470	1109	150	36	10	12	10146
Taux %	62,67	24,34	10,93	1,48	0,35	0,15	1,19	100

Source : Service des statistique de l'A.P.C de Laghouat.

3.1.5/ La densité du logement :

Elle représente le nombre de logements dans un héctare de surface. La densité du logement va de paire avec la densité de la population. Elle varie d'une zone à une autre, où l'on enregistre la plus élevée dans le quartier d'Essadikia avec 87,10 logements/ha, la plus faible dans la palmeraie nord avec 6 logements/ha.La densité de population et la densité de logements à travers les différents quartier de la commune.

La densité de population et la densité du logement à travers les différents quartiers de la commune.

Tableau N° : 32.

Quartier	Surface (ha)	Nombre de Population	Nombre de Logement	Densité (hab/ha)	Densité (logts/ha)	T.O.L
1	26,3	10677	1283	405,97	48,78	8,32
2	47,76	1829	479	38,30	10,03	4
3	74,20	2716	496	37,28	6,68	5,48
4	110,58	11077	1457	100,17	13,18	7,6
5	72,20	3429	668	47,49	9,25	5,13
6	96,68	2325	1156	24,05	11,96	5,5
7	106,72	11786	2484	110,44	23,28	5
8	103,91	6209	1392	59,75	13,40	4,5
9	170,84	9143	2012	53,52	11,78	5
10	104,78	11682	1858	111,49	17,73	6,39
11	107,9	2297	366	21,29	3,39	6,28
12	171,2	15915	1504	92,96	8,79	10,58
13	166,9	8680	1025	52,01	6,14	8,47
14	200	5048	767	25,24	3,84	6,58
Total	1559	104630	18865	78,44	12,13	5,55

Source : Tableau récapitulatif de la commune plus RGPH 1998.

La nomenclature des zones est faite selon la typologie, est délimitée par les voies de circulation :

Zone 1 : Essadikia et Ksar Bouameur.

Zone 2 : Magdar.

Zone 3 : Chettit El Gharbi et Cherghi.

Zone 4 : Ksar Besaîm.

Zone 5 : Sidi yanes, Habib Chohra et Daya.

Zone 6 : Centre ville et Ben Badiss.

Zone 7 : Du 1er Novembre vers oued M'zi

Zone 8 : Du 1er Novembre vers Mahboubi El Hadj

Zone 9 : De Laghouati vers Oasis Nord et Lafrane

Zone 10 : Maamourah Bouameur.

Zone 11 : Habitat éparse Mahboubi El hadj zone d'activité.

Zone 12 : Mahboubi El Hadj , zone d'activité.

Zone 13 : De la route nationale N° 1 vers 3000 lôts oasis nord

Zone 14 : Bordj Senouci.

- Le taux d'occupation par logement :

Selon les données du tableau précédent, nous constatons une répartition variable du nombre de personnes par logement. Le taux le plus élevé étant dans la zone 12 avec 10,58 habiatant par logement suivi par la zone Essadikia avec un taux de 8,32 et la zone 4 de Ksar Bézaim avec 7,6. Ce taux s'abaissera pour atteindre quatre habitants par logement dans la zone 2 de Magdar.

Le taux élevé montre le degré de popularité du quartier.

3.2/ <u>Niveau d'équipement de la commune</u> :

Dans cette partie nous allons axé notre recherche sur la production des équipements d'accompagnement liés à la fonction résidentielle évoquée dans le chapitre précédent, or leur création et développement est une condition indispensable pour l'amélioration du cadre de vie urbain.

Notre approche s'inscrit dans un processus d'analyse visant à discerner les caractéristiques quantitatives et qualitatives, leurs organisations spaciales et leurs insertions dans le tissu pour répondre aux besoins sociaux à savoir , les équipement administratifs, scolaires, socio - culturel ... etc.

Pour mettre en valeur la structure des équipements et leurs implications dans le processus de développement urbain, il est indispensable de procéder par une analyse sectorielle et spatiale comme il a été déjà fait pour l'habitat.

De prime abord , il apparait que malgré l'importance qui a accordé l'état au développement des équipements, scolaires et sanitaires un manque est enregistré dans la commune en ce domaine.

Par définition , les équipements sont l'élement moteur de l'évolution des sociétés. Du point de vue urbanistique il est utile de faire la répartition entre les équipements structurants qui exércent un rôle attratif tels que centre commercial, salle de cimena, ... etc ou répulsif comme les prison, caserme, sur l'environnement, et ceux qui accompagnent

l'habitat , équipements qualifiés de résidentiels.(1)

Les équipement sont l'ensemble des installations des réseaux, des bâtiments, qui permettent d'assurer à la population résidente leurs besoins quotidiens. Ce sont les équipements d'infrastructures, aménagés au sol et en sous sol (voierie, parking, communication et transport, réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau et en énergie) et les équipements de superstructure présentés par les bâtiments à usages collectif, éducatif, administratif, culturel, sanitaires ... etc.

Cependant , au moment de leur création, nous devons tenir compte de leur localisation et de leur coordination spatiale avec d'autres équipements , ainsi que des conditions d'accessibilités.(2)

Cette partie de l'analyse urbaine, consacrée à l'étude du niveau d'équipement de la commune de Laghouat, vise le processus d'élaboration de ses équipements pour rechercher un équilibre entre le tissu urbain existant et les nouvelles extentions, et de relever le degrés d'influence des équipements existants sur les habitants de la ville.

Dans cette optique et en particulier pour ce qui est des équipements urbains et d'accompagnement de l'habitat, la première partie de l'analyse urbaine , consacrée à la croissance démographique et aux activités socio - économiques , expliquait les facteurs intérvenants dans la détermination des équipements , de leur diversification et l'évolution de leurs prestations.

3.2.1/ Les équipements scolaires :

Vu le caractère que revêt ce type d'equipement dans la vie des habitants, l'Etat en a toujours accordé une grande importance dans les programmes d'investissement et de réalisation. Cette importance ce traduit dans la commune de Laghouat par le nombre important d'equipements scolaires répartis à travers la commune , l'implantation de la majorité de ses équipements au niveau du tissu urbain existant peu éloignée du tissu en expansion , nécessite le développement des moyens de transport, vu la disparité que présente le tissu.

Etant donné que la population en âge scolaire représente 28,62 % de la population totale de la commune, soit 29948 scolarisés , mérite notre attention pour l'analyse de l'offre de ces équipements pour cette catégorie de la société, à travers leur insertion dans le tissu.

Parimi les problémes que connait le tissu urbain de la ville de Laghouat, sont en

---

(1) : AMIRECHE (L.), Cours sur les équipements divers , première année de post-graduation, D.A.T, USTHB 1996.

(2) : ZUCHELLI (A.), introduction à l'urbanisme opérationnel Tome 4, EPAU 1984.

général les effets d'une répartition déséquilibrée des équipements scolaires et une concentration de la majorité des équipements aministratif et de services au centre ville. Ce qui montre le dégrés de désorganisation spatiale envers une ville en pleinne expansion.

En effet, pour 17154 scolarisés en I et II cycle, l'appareil d'infrastructures scolaires d'accueil est appréciable accusant 44 écoles d'enseignement fondamental, comparativement aux 35 établissements recensés en 1994 , une évolution de 20 % est évaluée dans ce domaine pour l'année scolaire 1998 - 1999. Concernant le III cycle, une augmentation de 1578 élèves enregistrée en 1998 s'est accompagnée de la réalisation de 3 C.E.M, depuis 1994, actuellement, 7 C.E.M se localisent dans l'ancien tissu et 7 dans le nouveau tissu.

Le cycle secondaire quant à lui, il accuse un nombre de 6 lycées répartis entre 05 pour l'enseignement général et 1 pour l'enseignement technique.

Nous pouvons donc conclure que , l'évolution de la population scolarisable à travers les différents cycle est souvent accompagnée d'une infrastructure scolaire , ce qui explique une auto-suffisance dans ce domaine. Mais pour mieux apprécier cet aspect, jetons un coup d'oeil sur l'evolution de ses équipements ainsi que du taux d'occupation par classe qui est un meilleur indicateur pour l'évaluation de la situation.

Situation actuelle des équipements scolaires :

Tableau N° 33.

Année	**1994**				**1998**			
Equipements Scolaires	**Nombre d'élèves**	**Nombre de classes**	**Nombre d'équipement**	**T O C**	**Nombre d'élèves**	**Nombre de classes**	**Nombre d'équipement**	**T O C**
E.F.E	14885	420	35	36,17	17154	505	44	34
C.E.M	5624	148	11	38	7816	218	14	36
Lycée	4280	107	5	40	4978	126	6	40
Total Scolarisés	**24789**				**29948**			

Sources : Fichiers des statistiques de l'A.P.C.

3.2.2/ Les équipements Sanitaires :

La répartition des infrastructures sanitaires, accuse un manque remarquable. Selon les nomes théoriques, l'indice d'impact de la commune est largement supérieure à celui de la Wilaya, cette situation a induit une détérioration dans la prise en charge des malades. En effet la comparaison de la répartition des infrastructure sanitaires par secteur sanitaire à travers la commune, avec les normes nationales théoriques restent significative de l'ampleur de ce déficit.

Les infrastructures sanitaires par secteur dans la commune de Laghouat.

Tableau N° : 34.

Hopitaux	Nombre de Lits	Polycliniqu e	Centre de Santé	Salle de Soines	Maternite	Pharmaci e
2	285	2	3	4	1	25
Norme/habitants par équipement	2 Lits/ 1000 Hab	48.000 Habitants	12000 Habitants	2000 Habitants	6000	5000
Indice à Laghouat	2	56.000	34500	26175	10560	4125

Source : D.S.P (direction de la santé publique).

A première vu, on peut dire que ces infrastructures surtout hospitalières, restent suffisantes pour la population communale, mais vu leur rayon d'influence qui s'étend jusqu'aux communes limitrophes de Ksar El Hirane, Sidi Maklouf, Ain Madhi, Tadjmut, Berida, qui enregistrent un sous équipements spéctaculaire.

3.2.3/ Les équipements administratifs :

L'organisation de l'espace urbain est régit par l'importance des équipements administratifs et des emplois fournis à la collectivité :

Cette prédominance, apparait dans le nombre important des équipements administratifs, mais aussi et surtout par la variété des différents types existants.

Il s'agit notament des agences bancaires, agences postales ou bureaux de poste, (SAA) et la protection civile. Le tableau suivant nous montre les types d'équipements existants :

Les équipements administratifs :

Tableau N° : 35.

Désignation	Nombre
Siége de la wilaya	1
Siége de l'APC	1
Annexe APC	3
Protection civile	1
Gendarmerie	2
Poste police	1
Banque	1
Agence bancaire	3
Agence postale	2
Sécurité sociale	1
Agence S.A.A	1
Tribunal	1

Source : Enquête de terrain Septembre 1998.

La dépendance des communes rurales envers le chef-lieu de wilaya, induit une mauvaise rentabilité de ces équipements , telleque les banques, les services des assurances (SAA), protection civile, ... etc.).

3.2.4/ Les équipements culturels, sportifs et de loisir :

Le secteur de jeunesse et sport a toujours été négligé lors des études de planification urbaine, donnant ainsi la priorité et la grande part d'investissement à d'autres secteurs. Bien que ces dérnières années, on a touché aux grands complexes sportifs en ignorant l'apport des infrastructures de base à l'echelle de la commune et du quartier, à travers la satisfaction des besoins des jeunes.

Cependant , l'état actuelle de la commune envers ce secteur, souffre d'une mauvaise gestion et répartition de ces infrastructures. La lecture du tableau N°36, nous permettera de dégager le déficit de la commune dans ce domaine.

Répartition des équipements culturels, sportifs et de loisirs :

Tableau N° 36.

Equipements Sportifs		Equipements Culturels et de Loisir	
Existants	Projets en Cours	Existants	Projets en Cours
- Stade administratif - 2 piscines - 1 sable polyvalente	- Parc omnisportifs de la wilaya - Stade communal - Institut régional de formation de cadre de sport.	- 2 Centres culturels - 1 Cinéma - 2 Maisons de Jeunes	- Maison de jeunes - Centre Culturel

Source : Enqête de terrain Septembre 1998.

Quant aux loisirs, ils sont vecu à travers la seule salle de cinema au centre ville. La fermeture du parc des loisirs de M'Rika a fortement déterioré ce secteur, le seul moyen de distraction reste les cafés au se regroupent les jeunes désoeuvrés.

3.2.5/ La formation professionnelle :

Elle occupe une importance majeure dans la commune avec les trois centres de formation professionnelle, repondant aux besoins locaux et régionaux, seul les 50 % des habitants bénificient de ces centres. L'accroissement du taux des déperditions scolaires qu'on enregistre à travers la baisse du taux des scolarisés, induits une surcharge de ces centres de formation. Cette situation a contraint les services concérnés à l'imposition d'un concours d'acces pour les candidats.

3.2.6/ L'infrastructure universitaire :

La ville de Laghouat est dôtée d'un centre universitaire d'un important impact sur les milieux du centre du pays, qui s'illustre à travers l'augmentation du nombre des étudiants, enregistrant 3877 inscrits en 1998/1999,, par rapport aux 1533 de l'année 1996/1997.(1)

3.2.7/ Les infrastructures Techniques :

a) Le Réseau routier :

L'impact territorial de la ville de Laghouat sur les autres wilayates est fortement impulsé par le développement des axes de liaison, entre la ville et son milieu périphérique d'une part, et avec le nord et le sud du pays d'autres part, à travers la taille des infrastructures mises en place.

La route nationale constitue l'axe structurant de la ville et du territoire de la wilaya.

Elle est liée aux périphéries avec des chemins de wilaya et les chemins communaux. En effet, le développement du tissu urbain en tache d'huile induit un dévelopement d'un réseau routier, permettant un meilleur déplacement au niveau de toute la commune. Ce dernier est composé par quatres catégories de voies :

- La route nationale N° : 1 qui structure la ville.
- La route nationale N° : 23 qui se situe à l'extérieur de l'agglomération et s'étend sur près de 20 Km.

---

(1) : Service de scolarité du centre universitaire.

- Les voies périphériques : qui permettent d'éviter les circulations à l'intérieur de la ville.
- Les voies colléctrices : constituent le lieux de convergence des flux de circulation et les lieux d'attraction de la population.
- Les voies secondaires ou distributrices : qui facilitent la circulation entre les quartiers et draine le flux dans les voies pricnipales.

Par conséquent, le développement du réseau routier s'est accompagné d'un accroissement des moyens de transport en commun dans la commune, caractérisé par un tissu développé en tache.

b) Niveau d'équipement de base de la commune :(en eau gaz et électricité.)

Ils constituent l'ensemble des infrastructures de base de la commune : « Un ensemble de tracés et emprises s'installation et équipement liés aux differents systèmes , routier, d'assainissement, d'allimentation en eau potable, d'alimentation en energie électrique et en gaz ... ».(1)

Cette définition est révélatirice à elle seule du degrés d'importance de ses aménagements, qui doivent être réalisés au préalable avant la construction et le rôle qui'ils jouent dans le confort des habitants.

Notre enquête de terrain et les enquêtes de la commune nous ont permis de déduire que la commune est alimenté à 98 % en énergie électrique, un chiffre de 16051 logements électrifiés sur un ensemble de 18865 logements, ceci est d'autant plus accentué par l'habitat illicite qui se propage hors des aires d'urbanisation définies par les plans d'aurbanisme. L'agglomération secondaire de Bordj Senouci, quant à elle , elle présente 49 logements électrifiés sur un total de 420 logements soit un taux de 35 % de logements électrifiés répartis sur l'autoconstruit.

Pour l'alimentation en eau potable, elle accuse un taux de 98 % de logements raccordés au réseau d'A.E.P, qui s'étend sur 149598 Km.

La production journalière d'eau est de l'ordre de 27273,6 m^3 fournis par des barrages d'un potentiel hydrautique important, grâce aux écoulements des deux Oueds, M'zi et Messaad.

Le premier celui de Tadjmut construit en 1949 à l'époque coloniale et fut repris en 1987.

---

(1) : ZUCCHELLI (A), Urbanisme opérationnel, Tome 2, P 100, EPAU 1984.

Il constitue le premier ouvrage hydraulique souterain, en Algérie , muni de cellules filtrantes juxtaposées avec collecteur bas. Le second celui de Gueltet Sidi Ali, situé à 15 Km du chef lieu.(1) Les réservoirs sont au nombre de 12 repartis sur l'ensemble de la commune. La production et la capacité des réservoirs en eau potable ainsi que la dotation en litre jour / heure qui est de 171, montre un niveau appréciable de potentialité hydraulique au niveau de la commune, mais le problème dont souffre les habitants, demeure celui des coupures fréquentes de cette source vitale. Et même à travers notre enquête plusieurs quartiers du côté sud-ouest n'ont recoivent cette source qu'un jour sur 15, malgré leur raccordement au reseau d'A.E.P. Cette situation est induite par le processus d'urbanisation et la mauvaise gestion de ces ressources naturelles.

Les infrastructures énergitiques d'alimentation en gaz naturel se sont développées dans la région grâce à l'exploitation du gaz natural de Hassi R'mel.

Mais avec l'extension de la ville, un nombre de 13126 logements possédent un réseau de distrubution de gaz naturel, sur un ensemble de 18865 logements. Soit avec un taux de 69,58 %, le reste est alimenté par gaz butane. En matière d'infrastructures téléphoniques, le réseau réalisé réste insuffisant par rapport à la croissance urbaine que connait actuellement la ville. Le nombre d'abonnés s'élève chaque année, en accusant 7750 abonnés en 1998 par rapport à 6828 abonnées en 1997. Malgré la création du réseau téléphonique numérique, 1779 demandes réstent en instance.

Nous pouvons résumer la situation actuelle de la commune à travers le niveau d'équipement des logements dans les différents tissus, à travers le tableau N° 37.

Degré d'équipement des logements :

Infrastructure	Les Deux Palmeraies	Centre ville vieux Ksar	Immeuble	Lotissement Oasis Nord	Habitat Illicité	Maison Individuelle	Total %
A.E.P %	18,83	61,69	20,00	18,25	10	17,13	98 %
Electricité %	9,93	63,14	17,80	9,84	12	9,54	98 %
Gaz %	12,53	55,91	25,74	5,40	/	8,17	69,58 %
Téléphone %	16,35	58,49	18,80	5,60	/	8,88	51,3 %
Assainissement	9,5	48,66	25,90	8,30	/	9,55	73 %
Degré d'équipement	13,43	57,58	21,25	8,62	4,40	8,98	79,2 %

Source : Recencement 1998, Tableau récapitulatif de la communeA.P.CLaghouat.

(1) : Rapporte général du plan d'aménagement de la wilaya de Laghouat Juillet 1989.

Conclusion 3 :

La phase de croissance de la ville marquée par l'ère de l'indépendance, demeure la période charnière d'un long processus de développement de la ville. La période antérieure débutant du premier établissement humain sur le site, précédé par le siége de l'armée Française , qui a entrainé une nouvelle forme de l'appropriation de l'espace.

La période postérieure , d'ou les modifications qui ont caratérisé le domaine socio - économique et spatial de l'ensemble de la ville par l'apport de nouveaux rapports sociaux et la prolifération de nouveaux modes de production de l'espace.

En effet, cette période se caractérise par l'augmentation de la population, suite à la promotion de la ville au rang de C.L.W. Alors qu'entre (1966 - 1977), le taux passe de 37.978 habitants à 62.209 habitants, engendrant une forte urbanisation avec la création de nouveaux centres d'emplois , induit par un fort mouvement de la population rurale vers le centre (exode rurale).

C'est à partir des années soixante dix que le phénomène commencait à se faire sentir , où l'on remarqua que la croissance démographique dans l'agglomération de Laghouat , s'est concrétisée par une dilatation de l'espace bati , les vagues d'émigrants, l'absence d'une politique d'habitat efficace, l'amélioration des conditions de vie qui a sucité la diminution appréciable du taux de mortalité au profit d'une natalité en progression.

Depuis le découpage administratif de 1985 créant la wilaya de Ghardaia, les 2/3 de la surface initiale ont été retranchés, ce qui a sensiblement réduit les aires de paturage des populations nomades, conduisant enfin à la sédentarisation de la population éparse dans les centres urbains limitrophes.

Ainsi, l'exploitations des gisements de gaz et pétrole a pris en charge la tranche de la population enquête d'emploi, 23 % de la totalité avec la libéralisation du secteur agricole, le taux atteint 38,52 % en 1987.

En 1991, le taux passe à 82 %, il relevait en majeure partie du secteur privé et des fonctions libérales. Il baissera enfin entre 1992 - 1993, suite à la crise économique et la diminution des postes de travail.

Entre 1987 et 1994, elle a continué sa croissance démographique, grâce à la création de nouveaux centre d'emplois, et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. L'ensemble de 97 % de la population reste regroupé au niveau du centre urbain, le reste est localisé sous forme d'entitées éparses globalement localisées dans la zone périphérique de Bordj Senouci.

D'après nos analyses efféctuées dans ce domaine et les différents recensements de la population active et sa répartition, entre les différentes branches d'activité économique seul

4,7 % réste dans le secteur primaire, suite à l'exode rural et l'abandon de l'agriculture. Par contre, 15,02 % dans l'industrie devant 17,26 % dans le B.T.P avec le lancement de nouveaux programmes d'habitat.

Le plus fort fort taux de la population occupée est enregistrée dans le secteur tertiaire avec 63,01 % , Il occupe la première place dans l'activité économique , par la création de nouveaux centres de services et d'équipements.

Sur le plan de développement économique et avec l'abandon du système d'irrigation traditionnel (Seguia), et la disparition des terres agricoles, a provoqué un déséquilibre du système écologique entretenu depuis des siécles.

En ce qui concérne les fonctions urbaines et leurs impacts sur la croissance urbaine de la ville de Laghouat, réstent à la base de l'incohérence entre les différentes composantes de l'espace socio - urbain et économique.

Paradoxalement , la création des zones ou entités résidentielles, souffrent généralement d'un manque considérable en matière d'équipements d'accompagnent , ainsi le centre ville réste le pôle attractif de toute la population.

Imcompatibilité entre la pratique et les plans d'urbanisme et d'aménagement de la ville.

Pour la période actuelle, la ville a connu une grande extension,avec l'implantation de nouveaux quartiers, sur le côte sud - ouest. Elle se dédouble sur le côte Nord - Ouest (Oasis - Nord) et au Sud - Ouest (M'hafir).

Un fait important qui contribue à donner une nouvelle forme à la ville et la valorisation du sol, est celui du projet d'ouvérture des voies à l'intérieur des entitées résidentielles à caractère compact , dans les deux palmeraies. (Oasis Nord et Oasis Sud).

Ce phénomène urbain est entrainé par la situation sécuritaire dans la quelle vivait tout le pays, et en particulier la ville de Laghouat.

Ainsi, la création de nouveaux quartiers a contribué à la naissance d'axe commerciaux importants à l'intérieur de l'Oasis elle-même et qui joint les axes structurants de la ville.

Cet action a favorisé la création de nouveaux rapports sociaux en facilitant la communication entre les ilôts dans la palmeraie.

En conclusion de cette partie, nous pouvons affirmé que la commune de Laghouat, vit une phase d'accroissement rapide de l'espace urbain en faveur des nouvelles réalisations. Aussi nos prévisions lencent un nouveau concept basé sur le principe irréfutable que le périmètre



Fig 18 : L 'habita collectif : cité Sellis, réalisé en 1959 dans le cadre du plan de Constantine

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

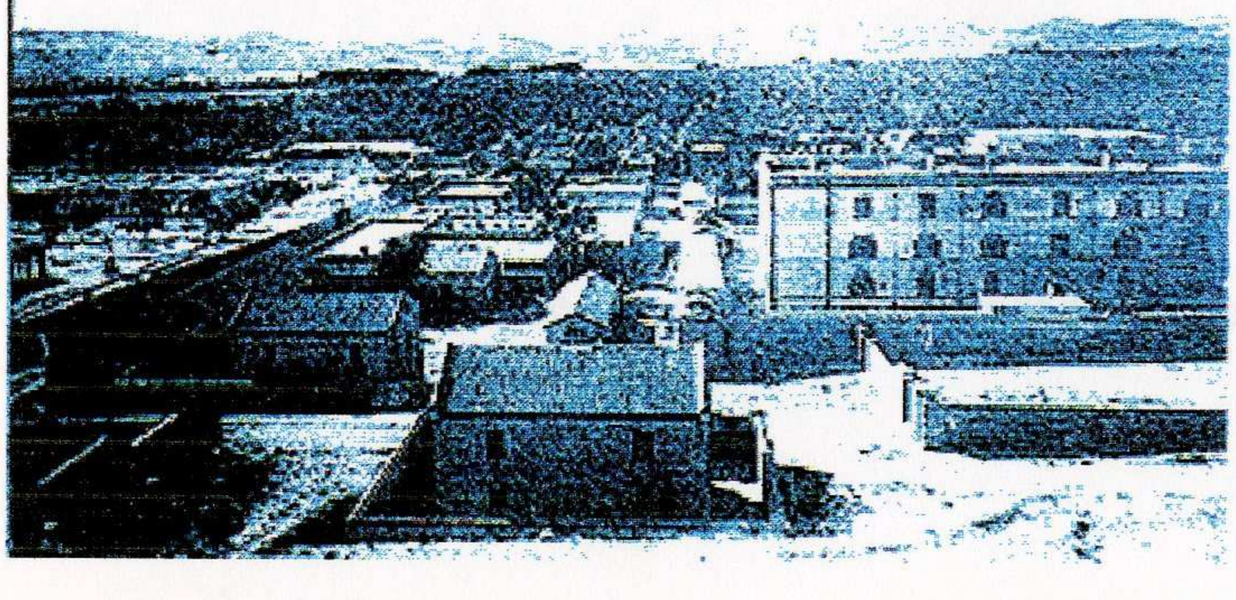


Fig 19 : Les deux casernes occupaient une grande partie du tissu

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998



Fig 20 : Vu de l 'extension de la ville à partir de Bab-El-Oued, du vieux Ksar

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

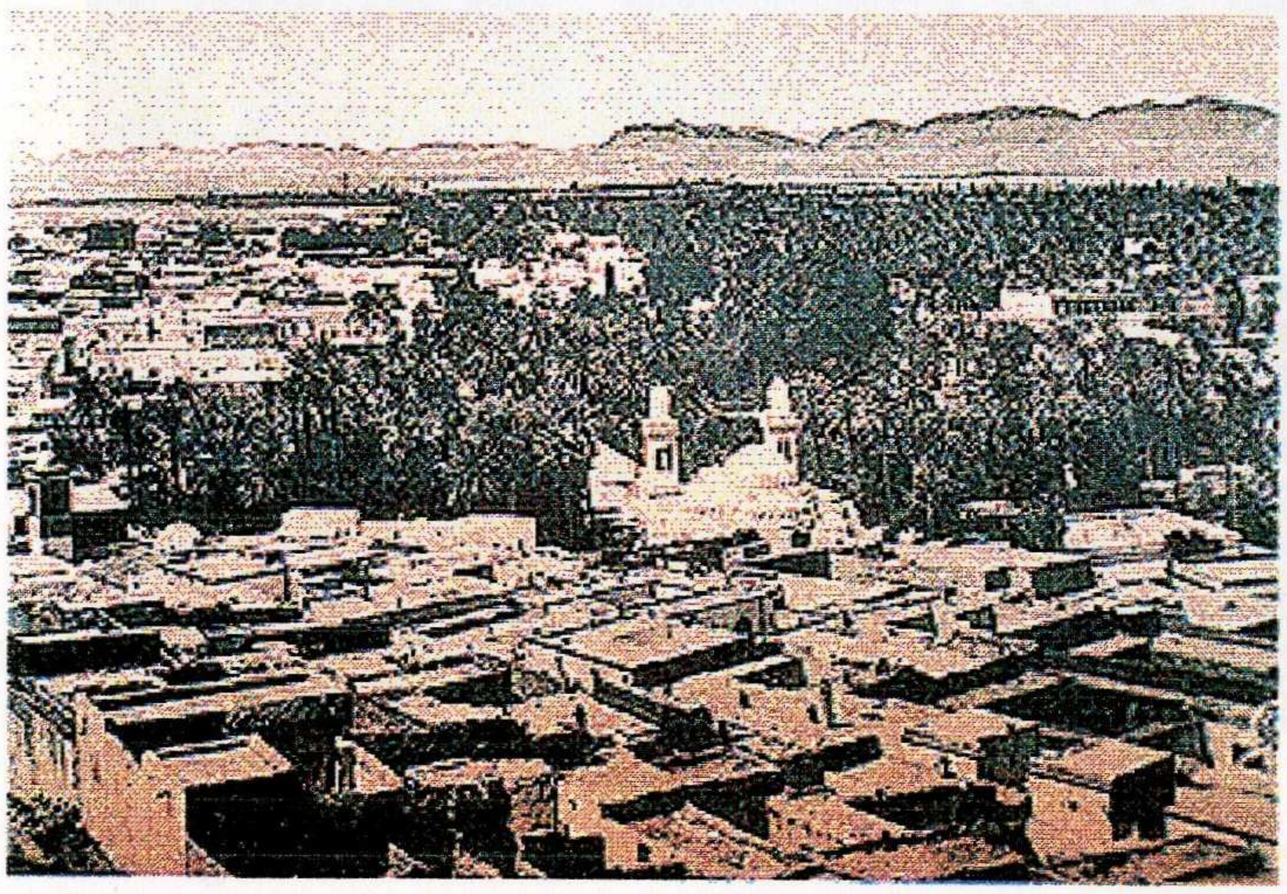


Fig 21 : Vue de la palmeraie à l 'époque coloniale

Source: les archives de l 'A.P.C de Laghouat

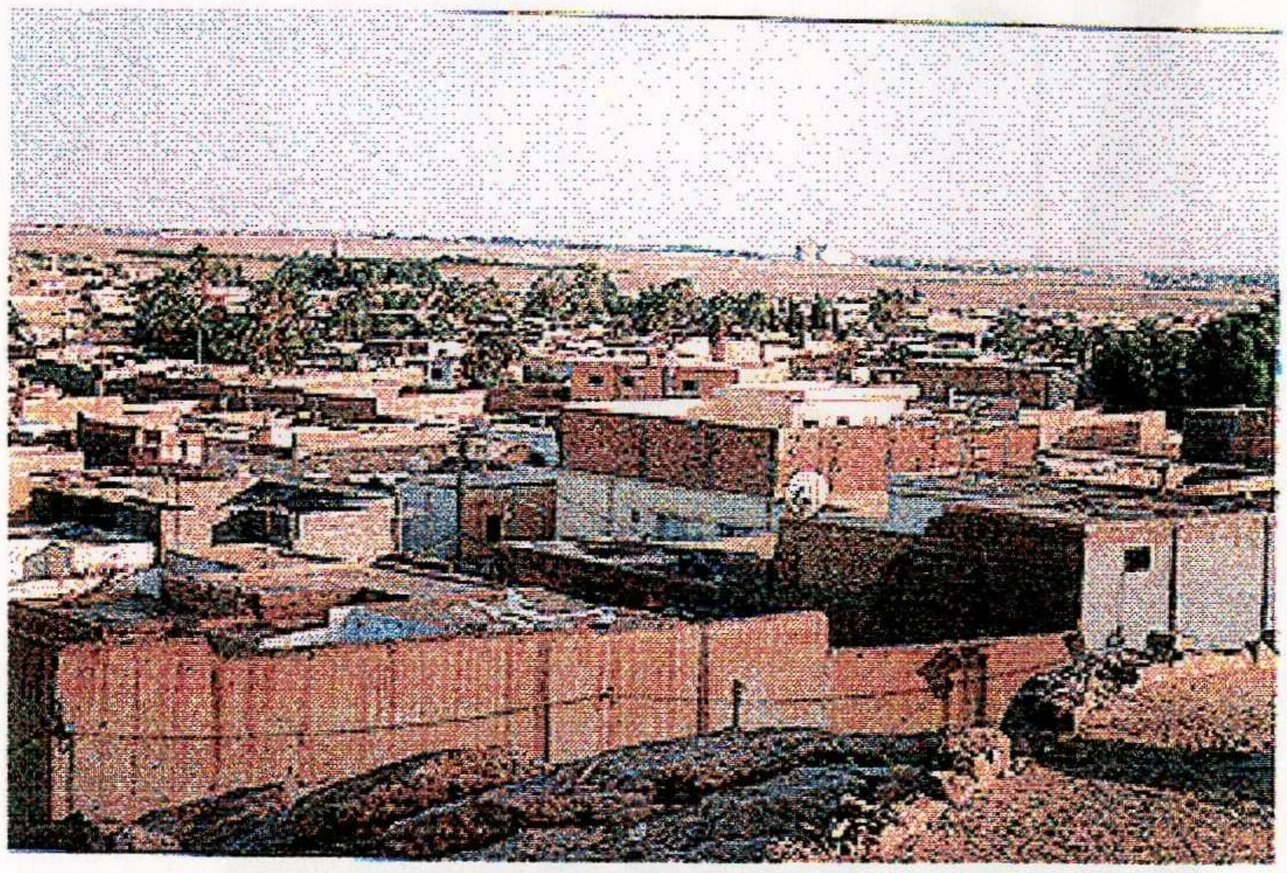


Fig 22 : densification de la palmeraie à l 'époque actuelle par l 'habitat

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

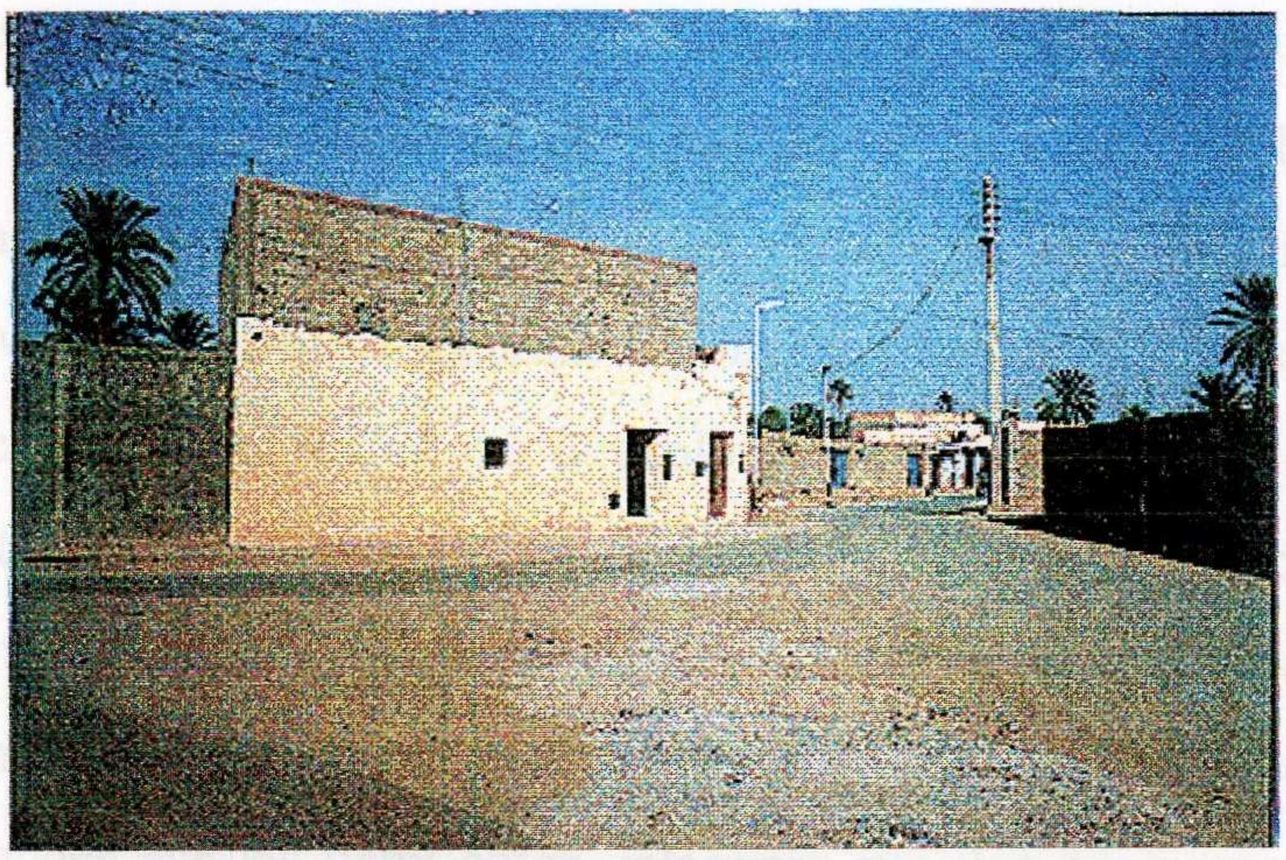


Fig 23 : Restructuration de la palmeraie sud 1994

Source : les archives de L 'A.P.C de Laghouat

Fig 24 :Elargissement des voies et les nouvelles constructions dans la palmeraie sud - 1998

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

de la ville atteindra certainement les limites de la commune avoisinante dans les prochaines années.

4/ L'EXTENSION URBAINE :

Avec l'occupation française le ville a connu une grande transformation des artères, prolongements intérieurs, des grandes voies d'accès à la ville, ce qui a esquissé la structure du noyau qui s'aligne parallèlement à l'axe Nord - Est, Sud- Ouest, le premier au Sud séparant l'oasis sud de la ville, le deuxième séparant le nouveau quartier et l'ancienne cité.

L'articulation de ces quartiers se fait par le prolongement des ruelles de l'ancienne cité dans le nouveau quartier, cette trame orthogonale donnait des ilots de 35 x 65 m, où le petit coté donnait sur le nouveau parcours, ce dernier est bordé par une série de constructions ne dépassant pas R + 1, et avec un traitement particulier du R.D.C, par des galeries à arcades marchandes sur les deux côtés, jalonnées par des équipements public, l'hôtel de la ville, place publique, jardin public, ses extrémités sont marquées par la caserne au sud - ouest et par l'église au nord - est.

Parpendiculairement à ce parcours, et coupant la ville en deux, une voie rectiligne traversa l'oasis nord et se prolonga derrière la chaîne rocheuse dans l'oasis sud.

Cette voie fut caractérisée par l'effet de pérspective sur la grande mosquée (élément singulier) bâtie sur la chaîne rocheuse.

Sur la carte, on remarque une occupation progressive sur les deux palmeraies. C'est un développement naturel de la ville, vu que le développement du coté Nord-Est est empêché par l'oued M'zi, du coté Sud - Oest, la caserne avec son vaste périmètre bloque toutes extensions se produisant à partir du centre géométrique et urbain de l'agglomération. Un nouveau parcours fut implanté pérpendiculairement à l'axe 1er novembre à la place de la ville, séparant l'oasis nord et le centre ville, ce dernier se prolonge au sud - ouest (Boulvard de l'indépendance) qui devint un axe porteur de croissance. De cet axe dérivaient des axes secondaires suivant un module de 300 m. L'intérsection de cet axe avec la rue 1er novembre forma un noeud important, marqué par un rond point mettant en évidence la porte d'Alger et par des équipements publics (Hôtel Saharien, école, placette).

De l'autre coté de la chaîne rocheuse l'axe Nord-Est, Sud-Oest se prolongeait au pied de la chaîne pour se rattacher à la route de Ghardaia, où on assista à l'implantation d'un nombre important de taudis et d'habitats illicites.

Les deux axes porteurs de croissance (au sud et au nord) sont reliés par des voies passants entre les éperons rocheux, mais la caserne empêcha la liaison entre ces deux axes pricipaux de la ville, prolongement de la rue Dr Saadane au sud.

Pour la période actuelle, la ville a connu une grande extension après l'indépendance sur le coté sud - ouest avec l'implantation de nouveaux quartiers (Maamourah) sur l'axe principal et l'implantation de la voie de contournement de la R N 1.

Actuellement la ville est en plein croissance, elle se dédouble sur le coté nord - ouest (Lotissement oasis nord) et au sud - ouest (M'hafir).

La route nationale 1 et la bande d'équipements qu'elle longe sur une longueur de 3500 m, la bande de servitude du gazoduc, créent une rupture dans la continuité urbaine. La R.N 1 est ponctuée par des carrefours équidistants de 1100 m par tronçon (ces distances ne sont pas admises à l'échelle du piéton) les obstacles naturels (oued M'zi, chaîne rocheuse, les deux oasis) ont orienté la croissance urbaine vers le sud - ouest, ce type de croissance qui affecte le noyau originel de la ville, s'est progressivement excentré de plus en plus par rapport à l'espace urbain.

Les casernes de leur part ont bloqué toute extension et épanouissement du centre ne laissant qu'un couloir de 700 m de long et à parois aveugles. Devant ces contraintes les équipements publics sont transposés au quartier Maamourah, sur le prolongement de l'axe porteur de croissance.

L'analyse spatiale du territoire de la ville de laghouat

Premier chapitre

L'analyse spatiale du territoire de la ville de laghouat

TROISIEME PARTIE : L'ANALYSE SPATIALE DE LA VILLE

PREMIER CHAPITRE : ANALYSE SPATIALE DU TERRITOIRE DE LAGHOUAT

1/ Historique de l'évolution de la structure territoriale :

Selon nos ressourcement et notes historiques, la ville de Laghouat a toujours été en dehors des événements qu'a connu le Maghreb.

La naissance de la ville remonte au début du XIème siècle, où il y avait déjà sur l'oued Djeddi, à l'emplacement actuelle de la ville de Laghouat, une bourgade occupée par des Bérbères qui ont trouvée de l'eau dans le site (Voir partie Historique).

1.1/ La phase précoloniale :

Le territoire était structuré par deux axes importants :

- **L'axe Est-Ouest :** le principal de la région, il représentait en fait une piste chamelière, parcourant le couloir formé par les cours d'eau et les chaines de l'Atlas (pour des raisons de subsitance et de sécurité) , il était utilisé en permanence par les commerçants et les pelerins, il était aussi un axe d'invasion.

Pendant les périodes de crues, il céda son rôle à un parcours alternant qui contourne les monts et transistant par les sources d'eau.

- **Axe Nord-Sud :** avec un degrès moindre que le précédent , il présentait une piste commerciale marquant la transition Nord-Sud.

La situation stratégique de la ville, intersection de deux cours d'eau, ainsi que l'inersection de deux grandes voies traditionnelles et primaires, ont favorisé son développement d'une façon plus remarquable, que les autres Ksours environnants.

C'est ainsi que la structure territoriale a eu un impact sur l'évolution est l'essor de la ville , vu le rôle qu'elle a joué dans le commerce.

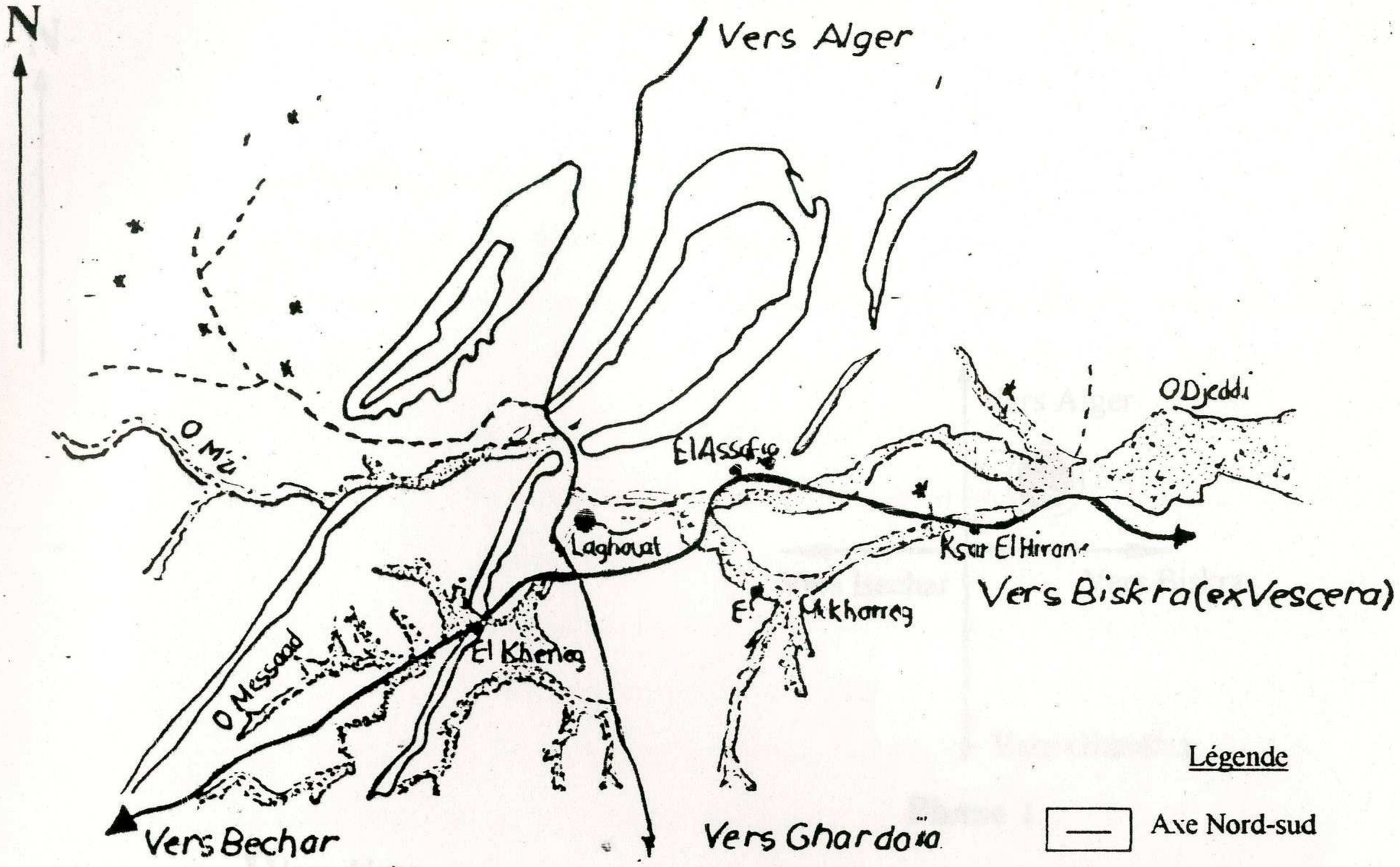
1.2/ Phase (2) Période coloniale :

C'est la phase charnière, où le sens d'expansion territoriale des colonnies française, avait un impact considérable sur la structure primaire :

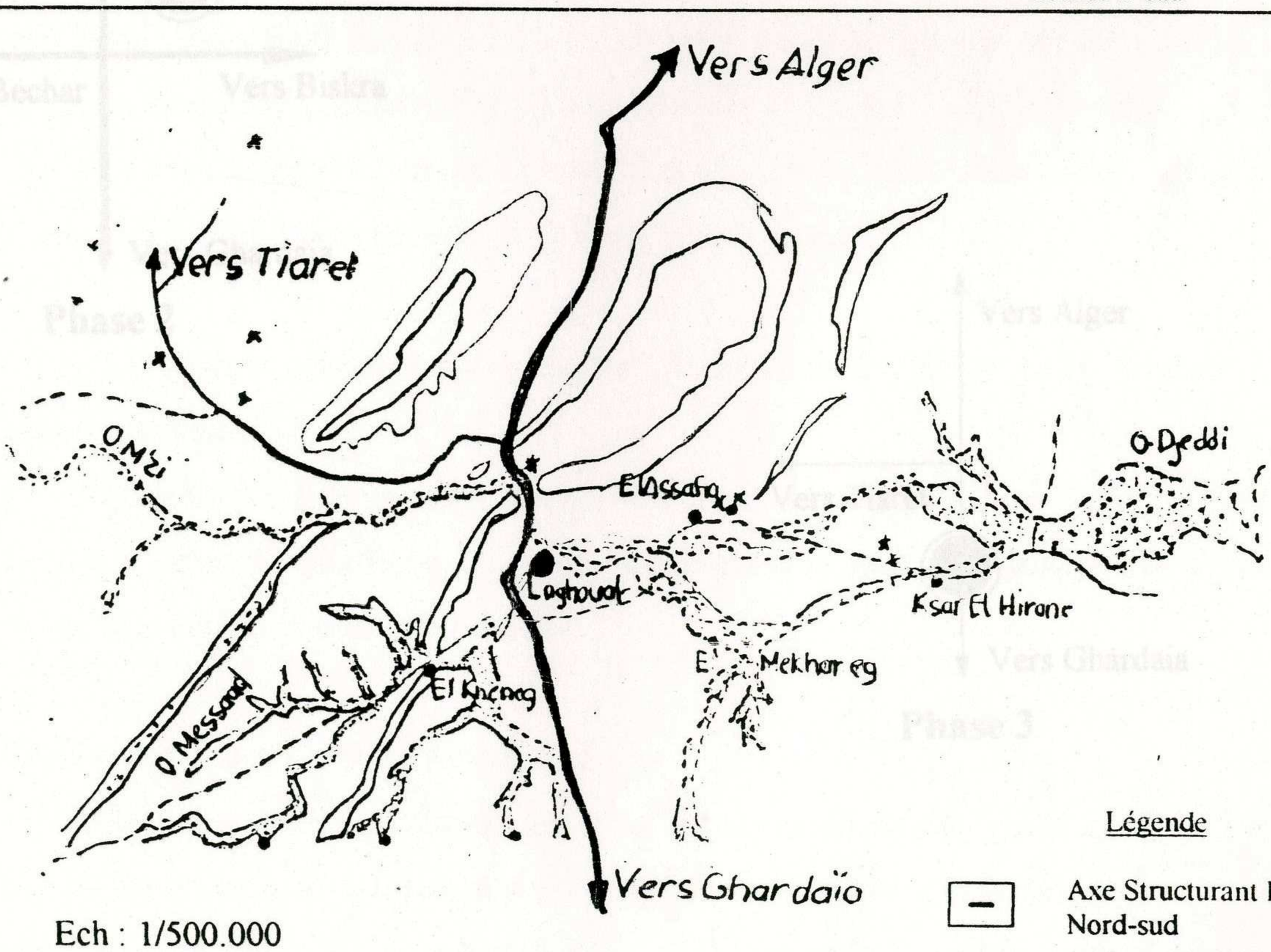
- L'axe Nord-Sud rivalisa l'axe Est-Ouest , une nouvelle structure de forma , pérpenduculairement aux axes Nord-Est, Sud-Est, on créea de nouvelles artères.

Carte N* 11

EVOLUTION DE LA STRUCTURE TERRITORIALE



Phase 1



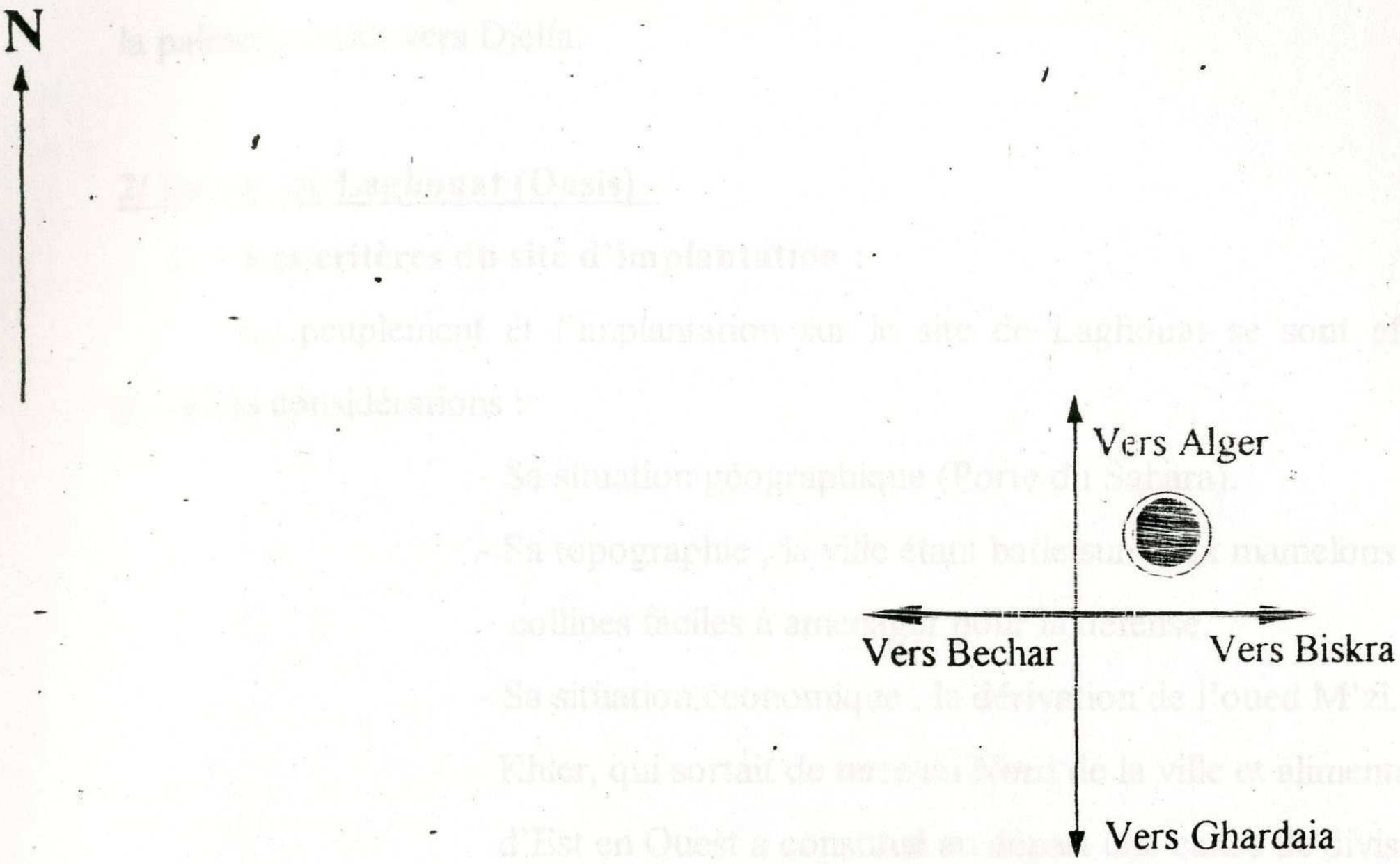
Ech : 1/500.000

Source : DHW de Laghouat.

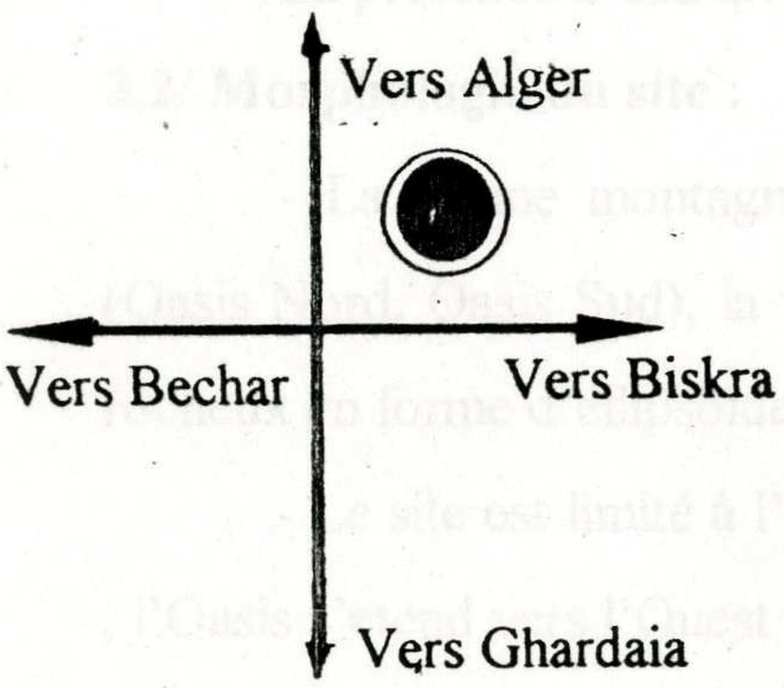
Phase 2.

Carte N* 12

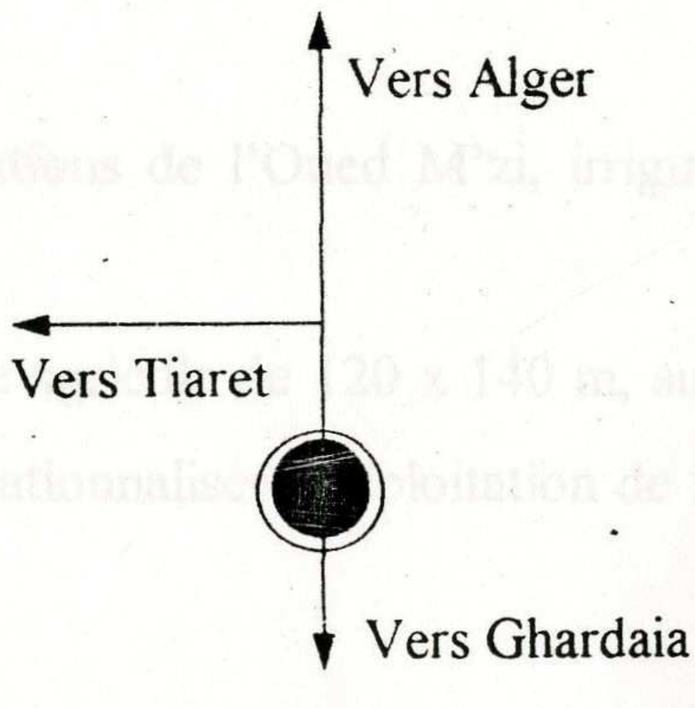
HISTORIQUE DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE TERRITORIALE



Phase 1



Phase 2



Phase 3

1.3/ Phase (3) l'essor économique :

Afin, de contrecarrer les axes Est-Ouest , pour des raisons militaires et économiques, ils créèrent et développèrent les axes Nord-Sud. Une voie réctilligne traversa la palmerie nord, vers Djelfa.

2/ Le site de Laghouat (Oasis) :

2.1/ Les critères du site d'implantation :

Le peuplement et l'implantation sur le site de Laghouat se sont effectués selon plusieurs considérations :

- Sa situation géographique (Porte du Sahara).
- Sa topographie , la ville étant batie sur deux mamelons distincts, collines faciles à amenager pour la défense.
- Sa situation économique , la dérivation de l'oued M'zi, oued El Khier, qui sortait de terre au Nord de la ville et alimenta la ville d'Est en Ouest a constitué au départ une cause de division.

La présence d'eau arrosa des terres fertiles, agropastorales.

2.2/ Morphologie du site :

- La chaine montagneuse de Tizegrarine divise le site en deux parties distinctes (Oasis Nord, Oasis Sud), la ville est assise sur deux versants opposés par deux mamelons rocheux en forme d'ellipsoîde contigus à leur base par les extrémités de leurs plans.

- Le site est limité à l'est par l'Oued M'zi, les terrains inondables se trouvent au Sud , l'Oasis s'etend vers l'Ouest et vers le Nord suivant les collines.

- Le système d'irrigation des Seguias, derrivations de l'Oued M'zi, irriguèrent la plameraie du Nord au Sud.

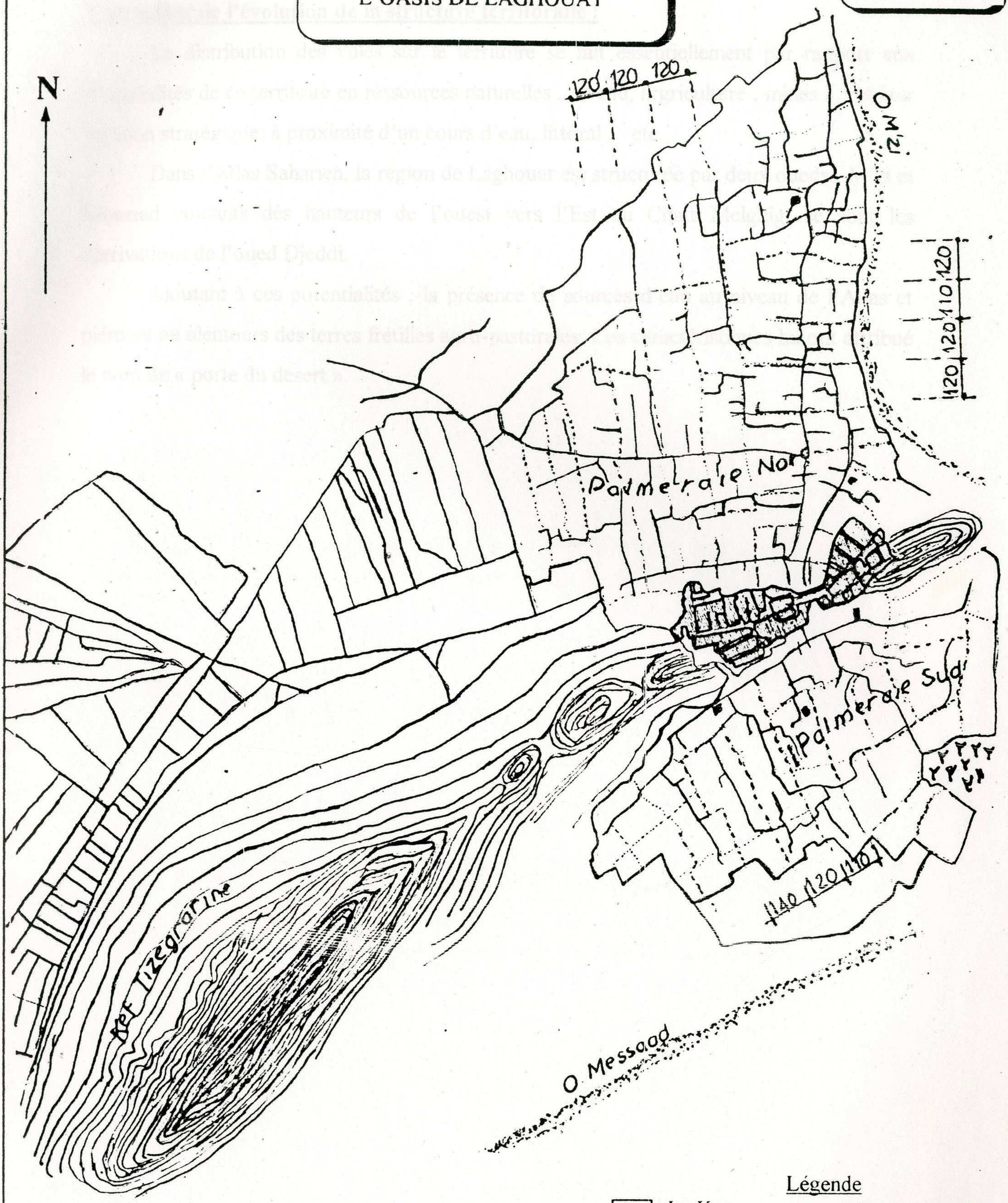
- La présence d'un parcellaire issu d'une trame agricole de 120 x 140 m, suivant le cours d'eau , une organisation qui a permi de mieux rationnaliser l'exploitation de l'eau en réalisant des cannaux suivant cette trame.

2.3/ L'évolution des Terrains Agricoles :

Le relief des deux palmeraies est plus au moins accidenté, qui descend en pente douce du Nord vers le Sud. Ce qui a permi une meilleure irrigation (Seguia), où l'implantation se faisait le long de cette direction. Et on assista au phénomène d'extension de l'Oasis le long des canneaux , derrivations des Seguias.

L'OASIS DE LAGHOUAT

Carte N* 13



Ech : 1/16000

Source : DHW de Laghouat

Légende

- Le Ksar
- Mosquée
- Trame agraire moyenne (120 x 120) m
- Ruelles de la palmeraie

Donc nous concluons que la morphologie du terrain était favorable à l'extension de la palmeraie.

3/ Synthèse de l'évolution de la structure territoraile :

La distribution des villes sur le territoire se fait essentiellement par rapport aux potentialités de ce territoire en ressources naturelles , en eau, argriculture , mines ...) et leur position stratégique, à proximité d'un cours d'eau, littoral ... etc.

Dans l'Atlas Saharien, la région de Laghouat est structurée par deux oueds , M'zi et Messaad coulants des hauteurs de l'ouest vers l'Est au Chatt Melghig, se sont les derrivations de l'oued Djeddi.

Ajoutant à ces potentialités , la présence de sources d'eau au niveau de l'Atlas et piémont au alentours des terres frétilles agro-pastorales. Ces caractéristiques lui ont attribué le nom de « porte du desert ».

Deuxième chapitre

Lecture typo-morphologique de la ville de laghouat

Deuxième chapitre

Lecture typo-morphologique de la ville de laghouat

DEUXIEME CHAPITRE : LECTURE TYPO - MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE DE LAGHOUAT

Comme on avait cité au départ dans la partie historique , chaque tribu essayait de se « Tailler » un territoire, qui offrait plus de possibilités de subsistance. En particulier ceux donnant sur l'un des cours d'eau, mais pour se protéger contre les invasions menées par les nomades, les tribus ont préfère de s'installer sur les collines de Tizegrarine , et chaque parti fonda son entité sous forme de Ksar.

1/ Lecture de la ville précoloniale avant 1852 :

En dépit de la description faite sur la ville de Laghouat avant l'occupation française, nous avons jugé nécessaire et comme l'impose la méthode d'approche Typo-Morphologique , d'étayer cette image par une lecture et analyse de quelques travaux et études faites sur des sites ayant connu les mêmes situations socio-économiques et politiques, à travers le règne des différentes dynasties. Elles tendaient à démonter que les pratiques quotidiennes des habitants dans l'appropriation et la création de l'espace engendraient des organisations spatiales plus au moins différentes.

Ce n'est pas notre but de détailler l'étude, mais plutôt d'en faire ressortir les éléments permanents structurels et architectoniques à travers deux modèles géographiques distincts.

Le Ksar de Tamentit avec la Casbah d'un Ksar au Maroc Tidikelt : En effet les caractéristiques communes entre les deux sont :

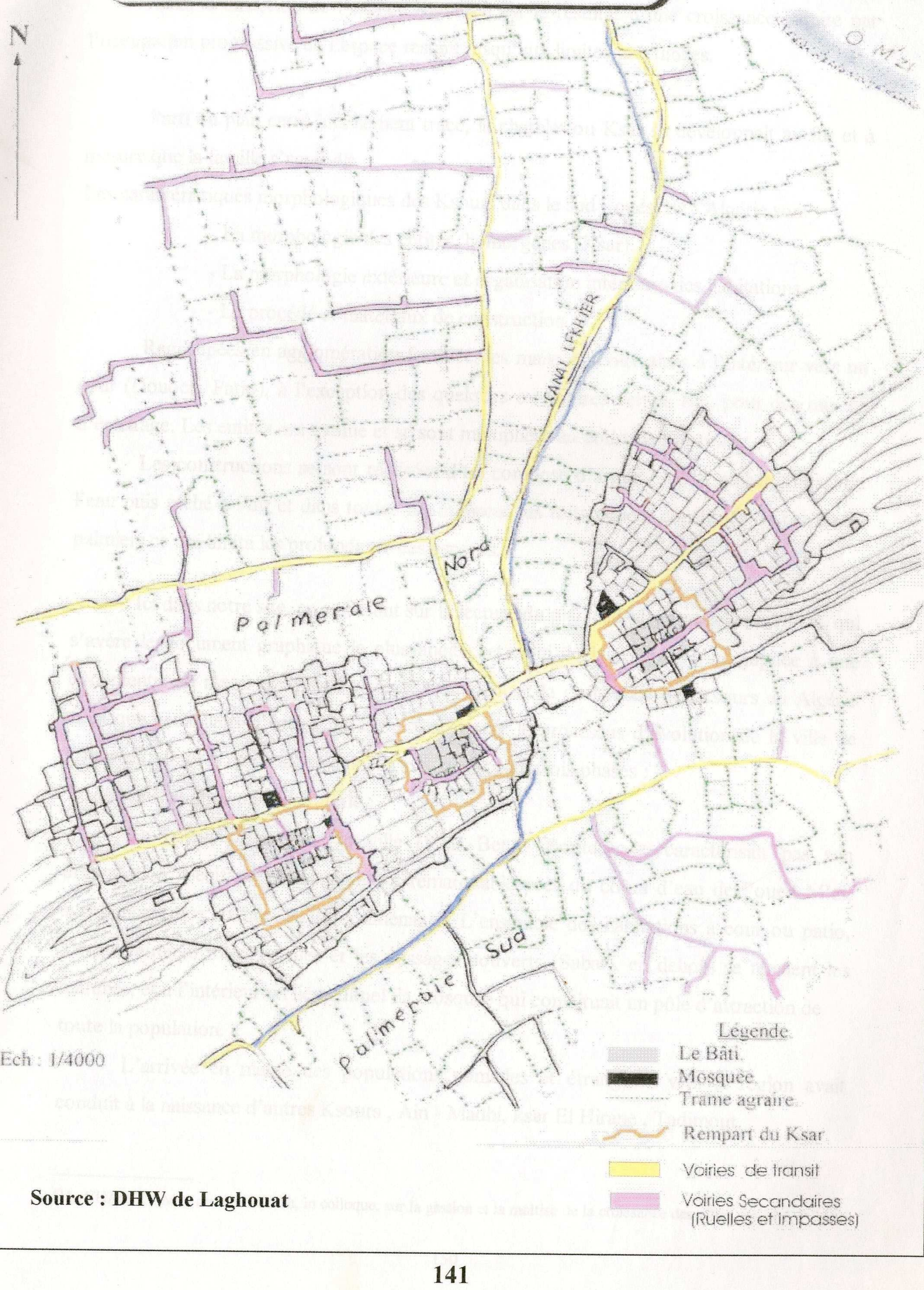
- Un hameau collectif, fortifié par des murailles appelé Irherm en Berbère et Ksar en arabe.
- Le petit noyau familial, appelé Tirhempt ou Tiguemmi en Berbère et Ed - dar, en arabe , c'est à dire la maison.
- Le réseau de ruelles et d'impasses, irrégulier fortement hiérarchisé pour permettre une accessibilité dégradée de l'espace public de la rue jusqu'à la Skiffa de l'entrée de la cellule formative du tissu.
- Présence d'un certain nombre de tours surplombant le Ksar, limité par des portes.

Les Français l'ont désigné de « Chatelet » ou « Castel » qui caractérisait cette fortification à tours d'angle.

Carte N° 14

LA VILLE A L'EPOQUE PRECOLONIALE

Phase 1.



Ech : 1/4000

Source : DHW de Laghouat

A l'origine , l'implantation des tours aux angles du Ksar constituait de véritables tours de contrôle, souvent reliées entre elles par un chemin de ronde.

Ainsi, la structure de l'espace Ksourien est le résultat d'une croissance induite par l'occupation progressive de l'espace restant jusqu'aux limites préétablies.

Parti du plan carré initialement tracé, le chatelet ou Ksar se développait au fur et à mesure que la famille s'agrandit.

Les caractéristiques morphologiques des Ksours dans le sud - ouest de l'Algérie sont :

- La morphologie des entités, homorgènes (Ksar).
- La morphologie extérieure et organisation intérieure des habitations.
- Le procédé et matériaux de construction.

Regroupées en agglomération fortifiée, les maisons s'ouvraient à l'intérieur vers un cour (Houoch, Patio), à l'exception des quelques ouvertures vers la rue, pour des raisons d'éclairage. Les entités ont évolué et se sont multipliées au cours de l'histoire.

Les constructions se sont réalisées d'un composé d'argile / sable, mélangé avec de l'eau puis séché à l'air et dans toutes les maisons, les toits étaient constitués de troncs de palmiers ce qui limita les profondeurs des espaces.(1)

Ici dans notre site, en se basant sur la lecture du plan cadastre (parcellaire 1857), qui s'avère le document graphique le plus ancien, et celui de la palmeraie, conjuguée à une documentation assez approfondie sur la formation et la croissance des Ksours en Algérie ainsi que ceux dans d'autres pays, on a pu tracer le processus d'évolution de la ville de Laghouat, d'après une analyse à posteriori, répartie en trois phases :

1.1/ Première Phase Précoloniale :

Le noyau originel de la ville (Ksar Ben - Boutaa), se caractérisait pas son organisation spécifique, et sa situation remarquable près du cours d'eau de l'oued M'zi, surplombant des collines faciles à aménager. L'ensemble des habitations à cour ou patio, s'enchevêtraient avec les rues et les passages couverts (Sabat), en dehors se tenaient les marchés, et à l'intérieur un lieu cultuel la mosquée qui constituait un pôle d'attraction de toute la population.

L'arrivée en masse des populations nomades et étrangères vers la région avait conduit à la naissance d'autres Ksours , Ain - Madhi, ksar El Hirane , Tadjmout,

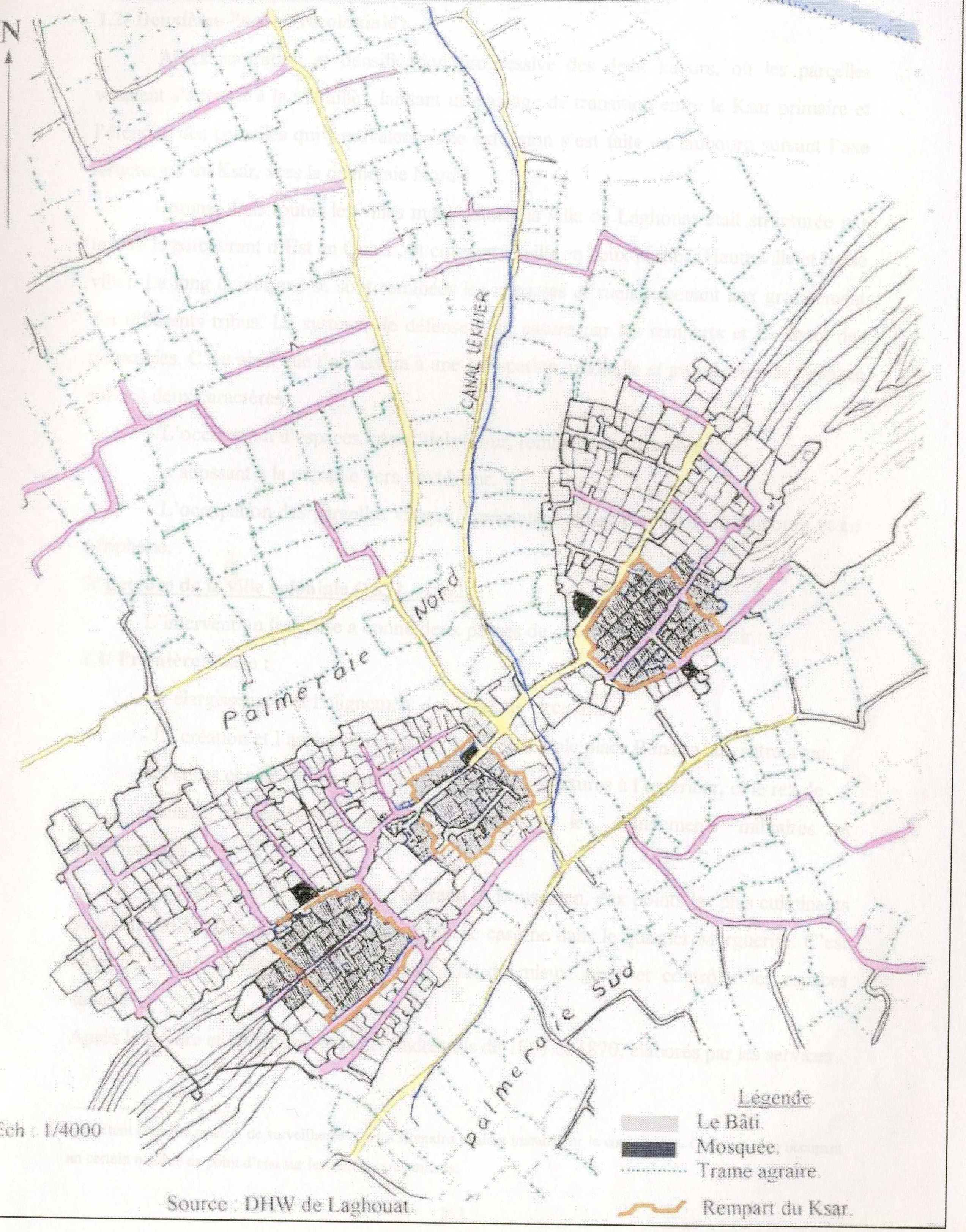
---

(1) : CHABOU (M.), communication, in colloque, sur la gestion et la maitise de la croissance des villes, op, cité, P 25.

Carte N° 15

LA VILLE A L'EPOQUE PRECOLONIALE

Phase 2.



Ech : 1/4000

Source : DHW de Laghouat.

El Assafia, les Ksours étaient limités par des fortifications qui s'ouvraient par des portes.
Ses limites se rapprochaient des castra Romains[1], qui laissent supposer la présence des Romains sur ce site.

1.2/ Deuxième Phase Précoloniale :

Après saturation et densification progressive des deux ksours, où les parcelles venaient s'adosser à la muraille , laissant un passage de transition entre le Ksar primaire et l'étendue des parcelles qui y suivaient. Une extension s'est faite en faubourg suivant l'axe structurant du Ksar, vers la palmeraie Nord.

Comme dans toutes les villes musulmanes, la ville de Laghouat était structurée par un axe la parcourant d'Est en Ouest , et coupant la ville en deux parties (Haute ville et basse ville). Le long de cet axe se sont ramifiées les impasses et ruelles menant aux groupement des différents tribus. Le système de défense était assuré par les remparts et les murs des palmeraies. C'est ainsi que l'on assista à une occupation graduelle et progressive de l'espace suivant deux caractères :

- L'occupation d'espaces interstitiels (cour, remblai, constructions s'adossant à la muraille vers l'extérieur.
- L'occupation des parcelles vierges , présentant ainsi l'extension en faubourg et en périphérie.

2/ <u>Lecture de la ville coloniale (1852 - 1962)</u> :

L'intervention française a connu deux phases de développement a savoir :

2.1/ Première Phase :

- L'élargissement et l'alignement des voies de circulation.
- La création et l'aménagement des places , exemple place Randon au centre avec les belles constructions caractérisées par des ouvertures à l'extérieur, et le rez de chaussée aménagé en arcades, regroupant les équipements militaires et administratifs.
- La réalisation de deux forts , Morand et Bouscaren, aux points les plus culminants surplombant la cité ainsi que l'édification d'une caserne dans le quartier Marguerite. C'est ainsi qu'a été - édifié une cité garnison, afin de mieux gérer et contrôler les espaces sahariens.

Après la lecture et l'analyse des plans Cadastrals de 1857 et 1870, élaborés par les services

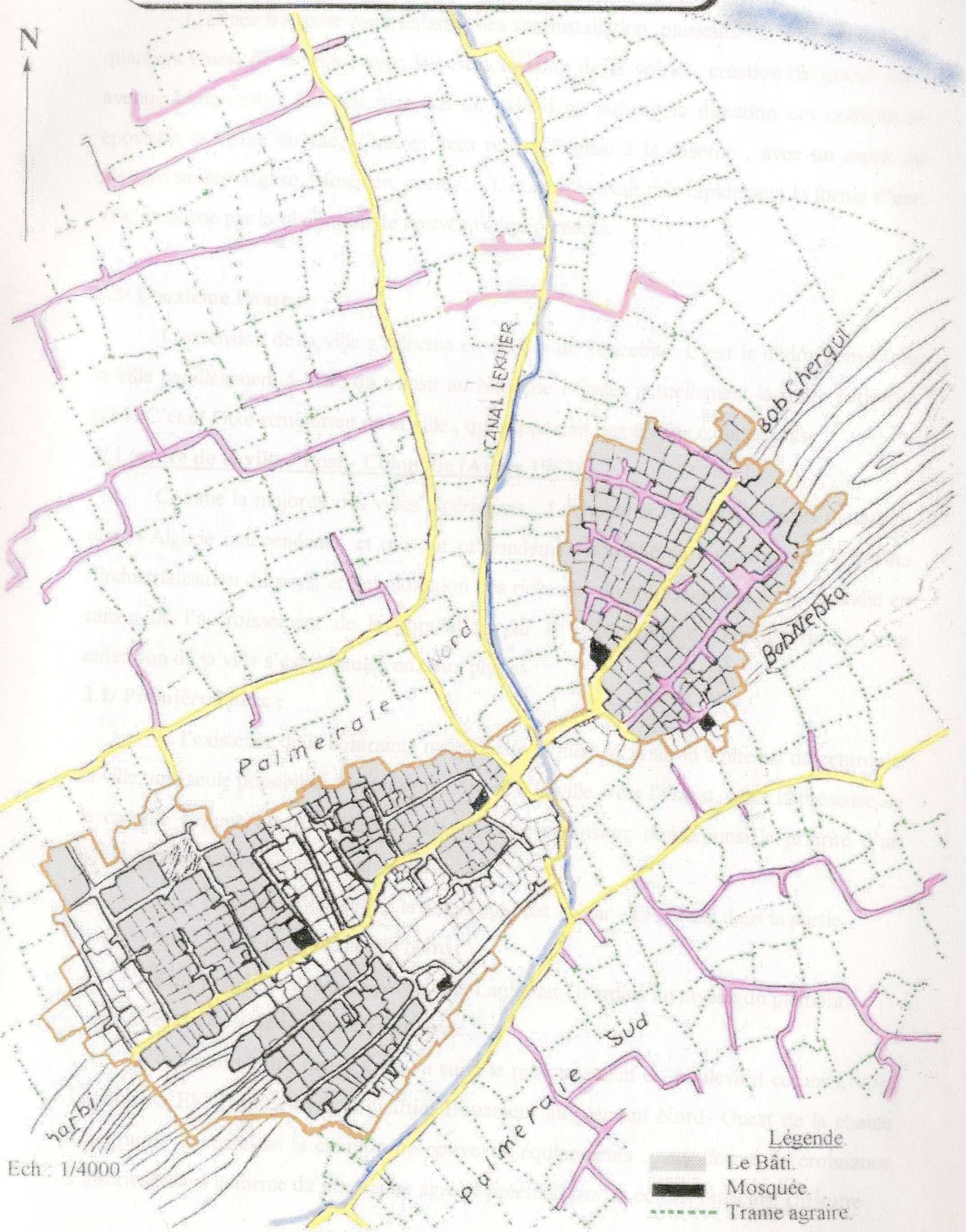
---

(1) : Etant un poste avancé, de surveillance que les Romains avaient installé sur le couloir Est - Ouest, tout en occupant un certain nombre de point d'eau sur les routes caravanières.

Carte N° 16

LA VILLE A L'EPOQUE PRECOLONIALE

Phase 3.



Ech : 1/4000

Source : DHW de Laghouat

de l'armée française nous pouvons conclure que :

- La partie sud de la ville (quartier Chettit) n'a pas subi de grandes transformations, et il a évolué spontanément.

- L'armée française avait entamé, des son installation, plusieurs démolitions dans les quartiers Ouest de la ville , avec la restructuration de la voirie , création du grand axe , avenue Margueritte. Un peu plus bas du précédent, suivant la direction des collines en épousant la forme du site, d'autres axes reliant l'église à la caserne , avec un esprit de monumentalité (Eglise, Mosquée, portes ....), et la ville avait pris rapidement la forme d'une ville moderne par la réalisation de nouveaux équipements.

2.2/ Deuxième Phase :

L'extension de la ville s'effectua en dehors de l'enceinte. C'est le dédoublement de la ville parallèlement à l'axe de transit au Nord de l'Oasis, actuellement la route nationale N° 1. C'était l'axe structurant de la ville , qui supportait des grands équipements.

3/ Lecture de la ville - Post - Coloniale (Après 1962) :

Comme la majorité des villes algériennes , Laghouat a vécu des grandes mutations dans l'Algérie indépendante, et qui ont profondément modifié sa physionomie. A travers l'industrialisation du pays, et l'exploitation des richesses du sol, Laghouat s'est agrandie en raison de l'accroissement de la population par le phénomène de l'exode rural. Cette extension de la ville s'est déroulée en deux phases :

3.1/ Première Phase :

Vu l'existence de la contrainte naturelle de l'Oued M'zi sur la limite est du centre de la ville, une seule possibilité d'extension s'offrait à la ville, vers l'Ouest. Mais la présence de la caserne comme obstacle majeure devant cette extension, donna ainsi la priorité d'un développement vers la partie Sud - Ouest.

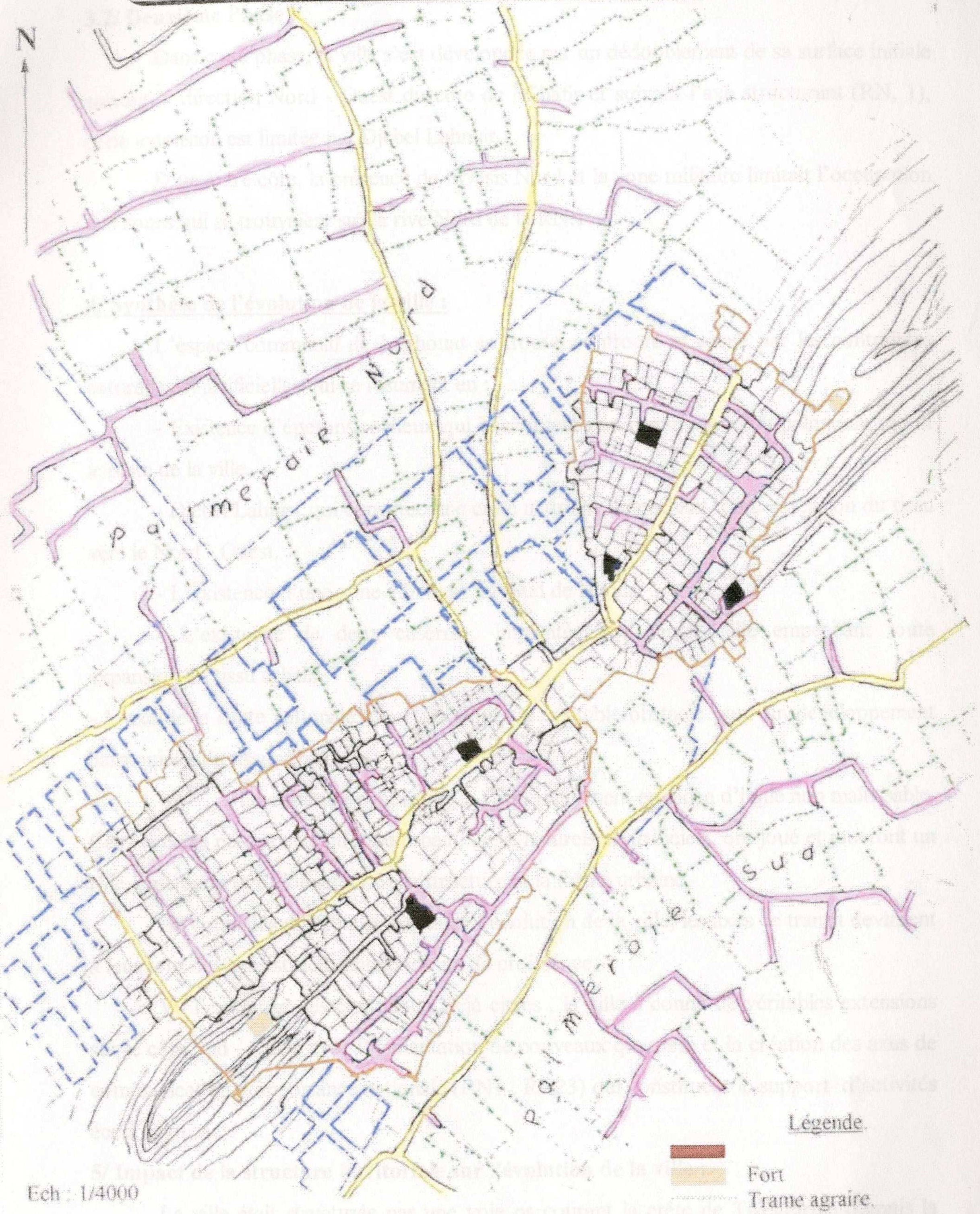
- Ksar Bezaim, structuré par la voie Laghouat - Ksar - El Hirane dans la partie Sud - Ouest de la palmeraie Nord.
- Ksar Essadikia structuré par la voie Laghouat Ghardaia au niveau du piémont Sud-Ouest de la chaine Tizegrarine.

L'extension Nord quant à elle, a suivi le prolongement du boulevard colonial, voie Laghouat - El - Houita, avec le quartier Bouameur au piémont Nord- Ouest de la chaine Tizegrarine , avec aussi la création de nouveaux équipements , cette forme de croissance s'inscrivait dans la forme du parcellaire agraire préétabli par les colons Français. Un autre

Carte N° 17

INTERVENTION COLONIALE SUR LE TISSU

Phase 1.



Ech : 1/4000

Source : DHW de Laghouat.

phénomène avait alors surgit , c'est l'occupation progressive et continues des deux Oasis, Nord et Sud par l'auto - construction.

3.2/ Deuxième Phase :

Dans cette phase, la ville s'est développée par un dédoublement de sa surface initiale suivant la direction Nord - Ouest du côte de M'hafir et suivant l'axe structurant (RN, 1), cette extension est limitée par Djebel Lahmar.

D'un autre côte, la présence de l'Oasis Nord et la zone militaire limitait l'occupation des zones qui se trouvaient sur la rive Nord de la RN.1.

4/ Synthèse de l'évolution de la ville :

L'espace communal de Laghouat se trouve confronté et cerné par les contraintes naturelles et artificielles qui se résument en :

- Existence d'éperons rocheux qui constituent une rupture entre la palmeraie sud et le reste de la ville.

- Djebel Lahmar qui constitue une crête naturelle empêchant toute extension du tissu vers le Nord - Ouest.

- L'existence d'une zone inondable au Sud de la ville.

- L'existence de deux casernes, implantées au centre ville empêchant toute expansion du tissu urbain.

- L'axe de la route nationale RN.1 constitue un véritable obstacle pour un développement harmonieux du tissu urbain.

- La structure concentrique ; développement en tâche d'huile non maîtrisable.

Ces éléments permanents du tissu urbain, entre naturels et artificiels, ont joué et joueront un rôle générateur et ordonnateur de la structure et la forme urbaine.

Au cours des différentes étapes de l'évolution de la ville, les axes de transit devinrent à leur tour des axes structurants porteurs de croissance.

Vu l'existence des contraintes déjà citées , la ville à connu de véritables extensions sur le côte Sud - Ouest avec l'implantation de nouveaux quartiers et la création des axes de communication d'importance nationale (RN1 , RN23) qui constituent le support d'activités économiques.

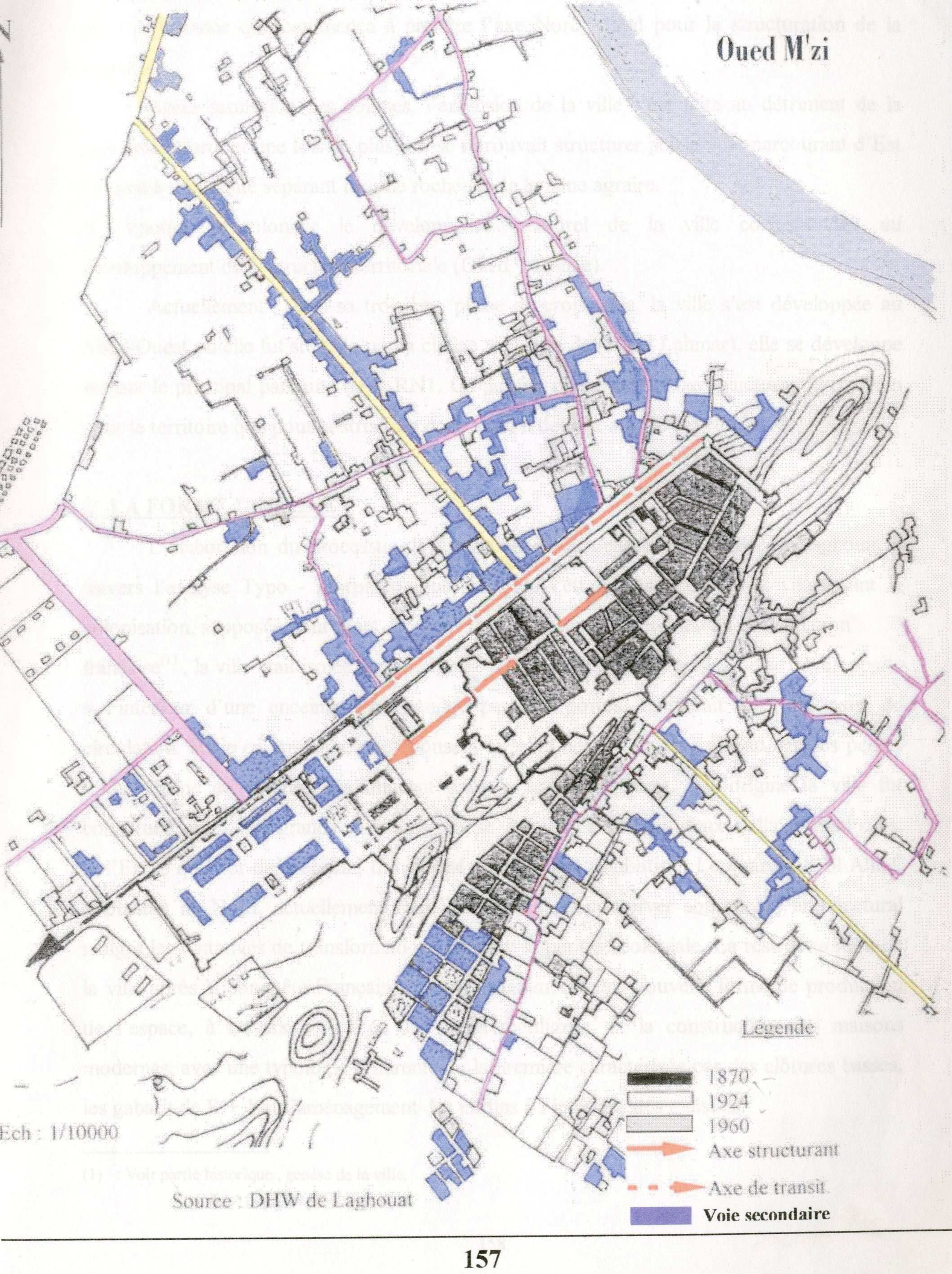
5/ Impact de la structure territoriale sur l'évolution de la ville :

La ville était structurée par une voie parcourant la crête de Tizegrarine (depuis la première implantation du vieux Ksar).

Carte N° 18

INTERVENTION COLONIALE SUR LE TISSU

Phase 2.



On a également constaté que les deux collines sur lesquelles était bâtie la ville, se trouvaient en retrait par rapport aux parcours territoriaux, et que les collines et les cours d'eau ont induit et ordonné le développement de la ville et du territoire vers la direction Est - Ouest dans sa première phase de croissance. Par contre la deuxième phase se caractérisait par l'importance que commença à prendre l'axe Nord - Sud pour la structuration de la région.

Après saturation des collines, l'extension de la ville s'est faite au détriment de la palmeraie Nord, et une fois de plus elle se retrouvait structurer par la voie parcourant d'Est - Ouest à mi - pente séparant la zone rocheuse de la zone agraire.

A l'époque précoloniale le développement naturel de la ville correspondait au développement de la structure territoriale (Oued - Colline).

Actuellement , dans sa troisième phase de croissance, la ville s'est développée au Nord-Ouest où elle fut stoppée par la chaîne rocheuse de (Djbel Lahmar), elle se développe suivant le principal parcours de la RN1. Ce dernier constitue un axe structurant aussi bien pour le territoire que pour la structure de la ville, il devient axe de développent.

6/ LA FORME URBAINE :

L'élaboration du processus de formation et de genèse de la ville de Laghouat à travers l'analyse Typo - morphologique. D'après l'étude des plans de la ville avant la colonisation, supposée pour nous, l'origine de la ville actuelle, et pendant l'occupation française[1] , la ville était isolée sur une chaîne rocheuse entre deux oasis, qui se développait à l'intérieur d'une enceinte, commandée par des portes, délimitait ainsi les axes de circulation. Bâtie en amphithéâtre, épousant le relief des courbes de niveau, sur les pentes d'une chaîne de collines, s'allongeant dans le sens Sud-Ouest. A l'origine la ville fut constituée par deux grands quartiers qui se développaient sur deux collines distinctes. A l'Est le quartier des Serghin, transformé pendant la colonisation. Le quartier d'El Ahlaf, implantait au Nord, actuellement Ben - Badiss, a pu conserver son cachet architectural malgré les tentatives de transformations pendant la période coloniale. La restructuration de la ville après la conquête Française a donné naissance à une nouvelle forme de production de l'espace, à travers les tracés des voies rectilignes, et la construction des maisons modernes, avec une typologie différente de la première caractérisée par des clôtures basses, les gabarit de R + 1 et l'aménagement des jardins à l'intérieur des maisons.

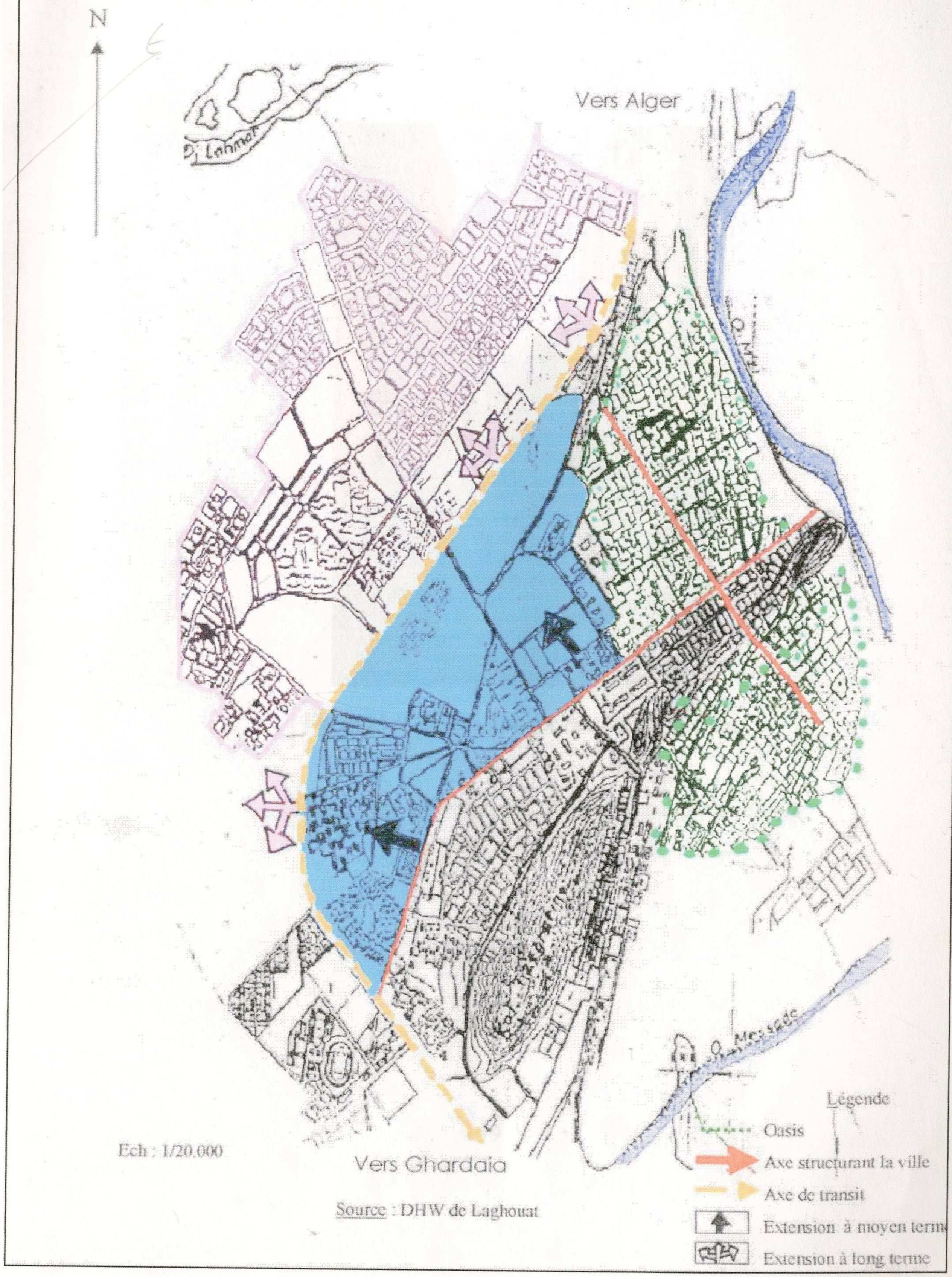
---

(1) : Voir partie historique , genése de la ville.

LA VILLE DE LAGHOUAT A L 'EPOQUE POST-COLONIALE.

Carte N° 19

Phase 1.



Source : DHW de Laghouat

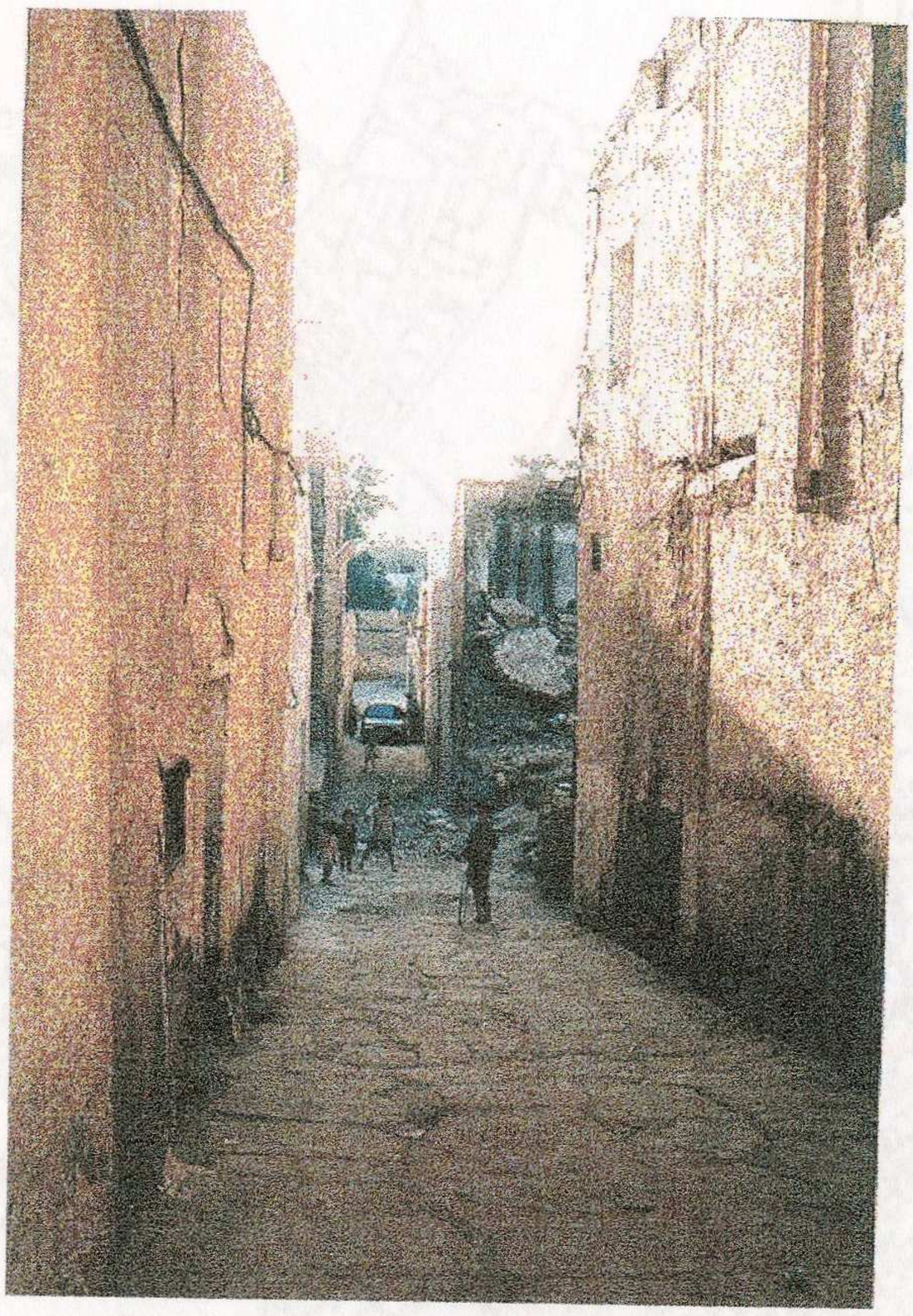


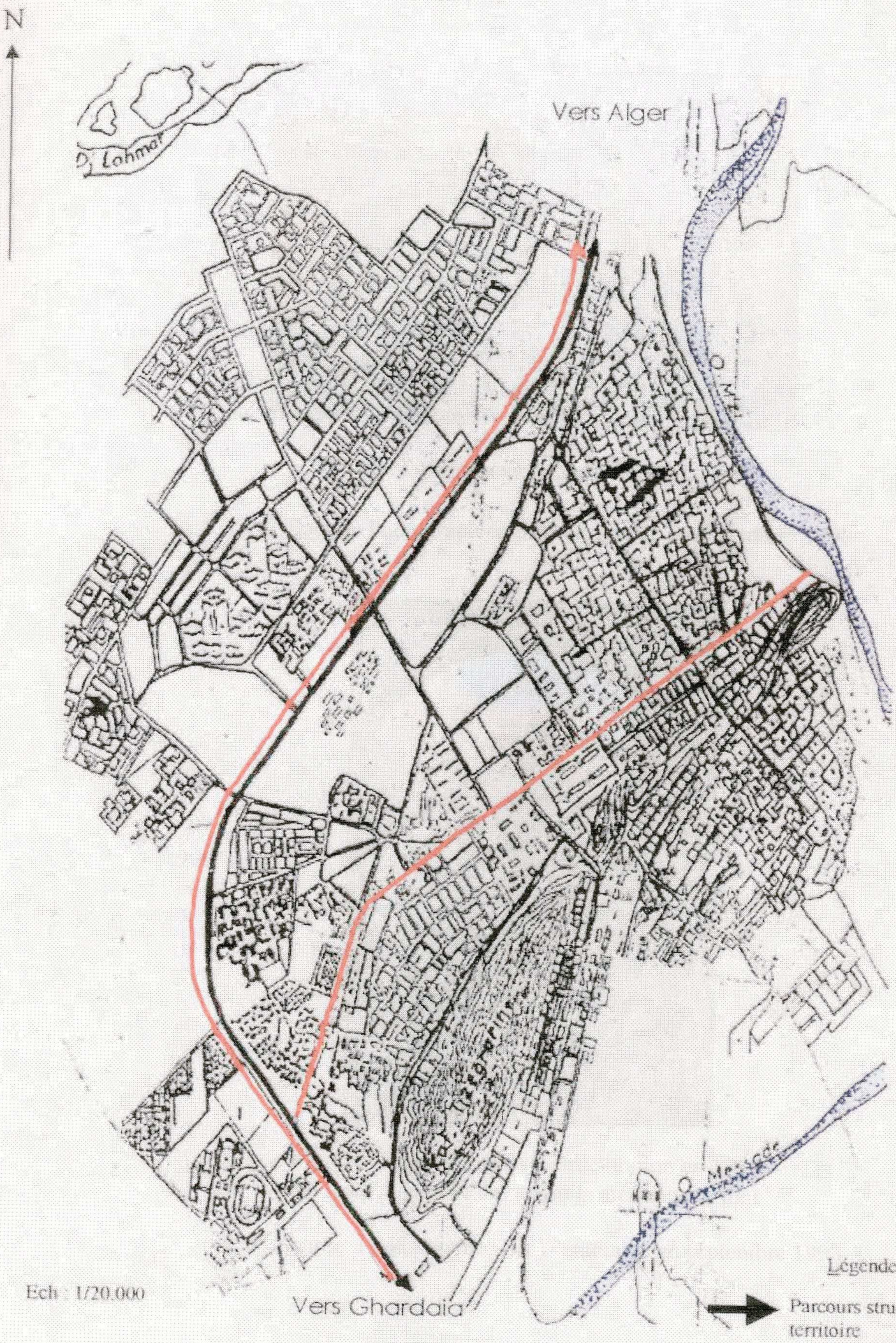
Fig 25 : Les îlots du quartier Ben Badiss en ruine.

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

LA VILLE DE LAGHOUAT A L 'EPOQUE POST-COLONIALE

Phase 3.

Carte N° 20



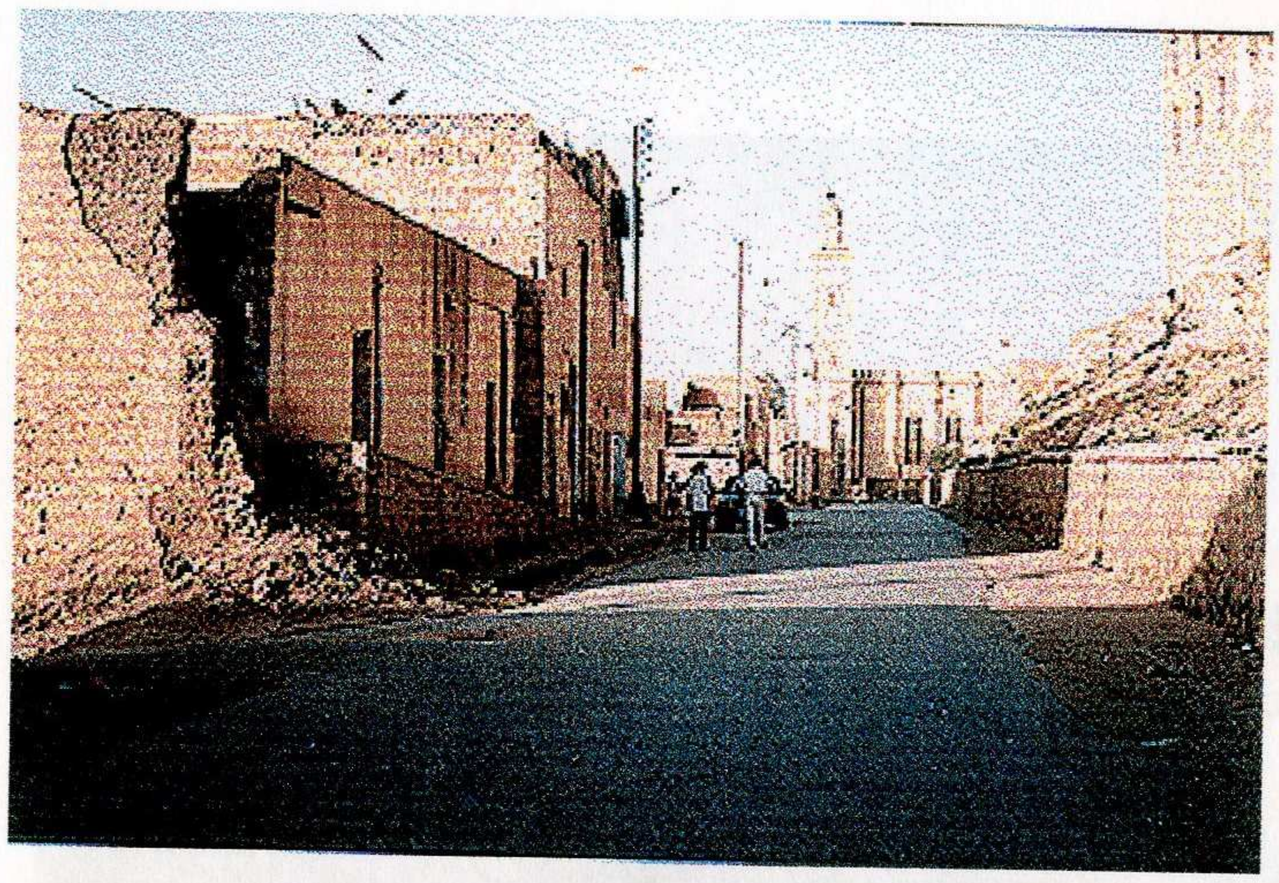


Fig 26 : Les maisons du vieux Ksar en ruine

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

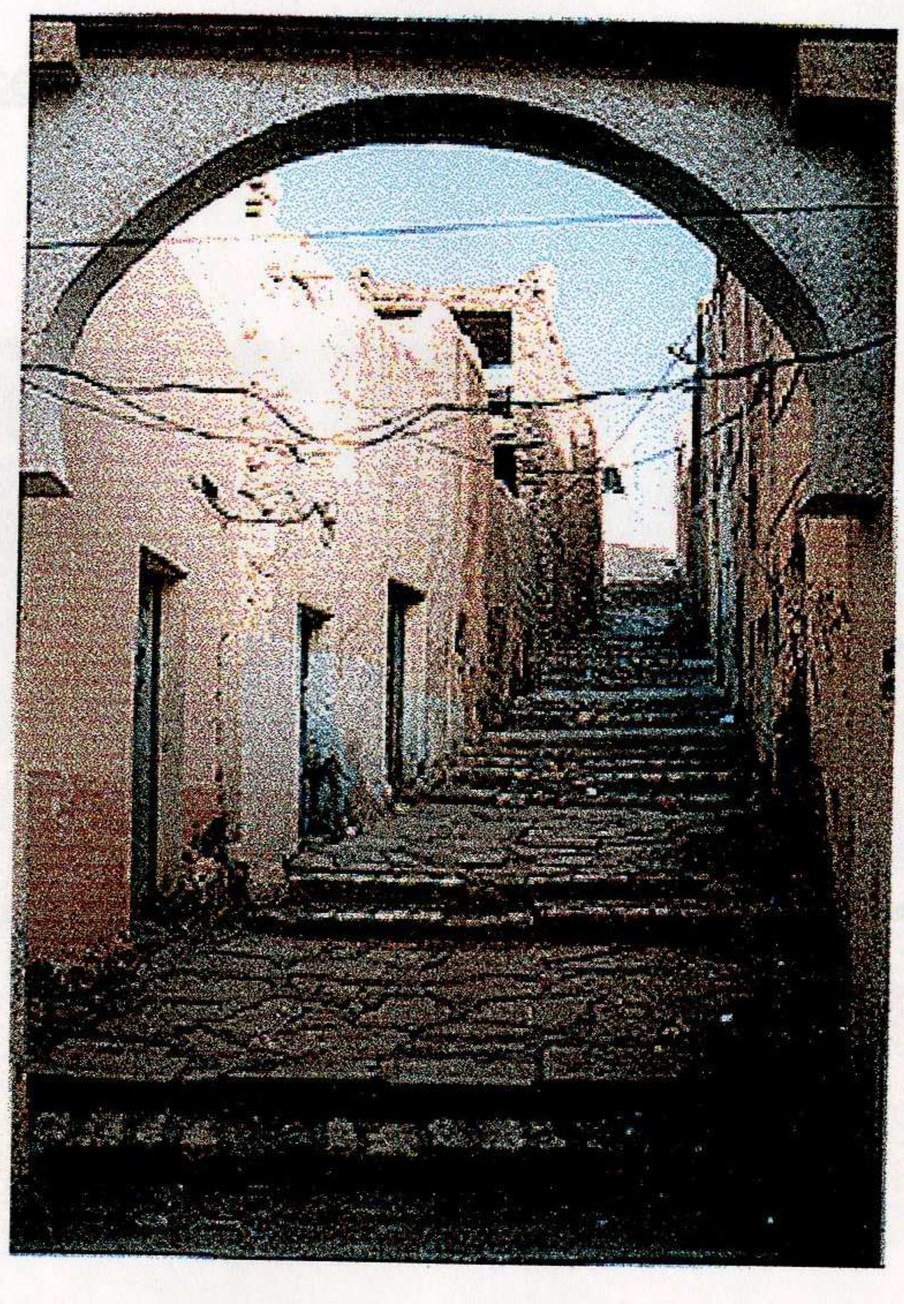


Fig 27 :Une tentative de restructuration en 1994
qui reste incapable de rendre la mémoire du lieu

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

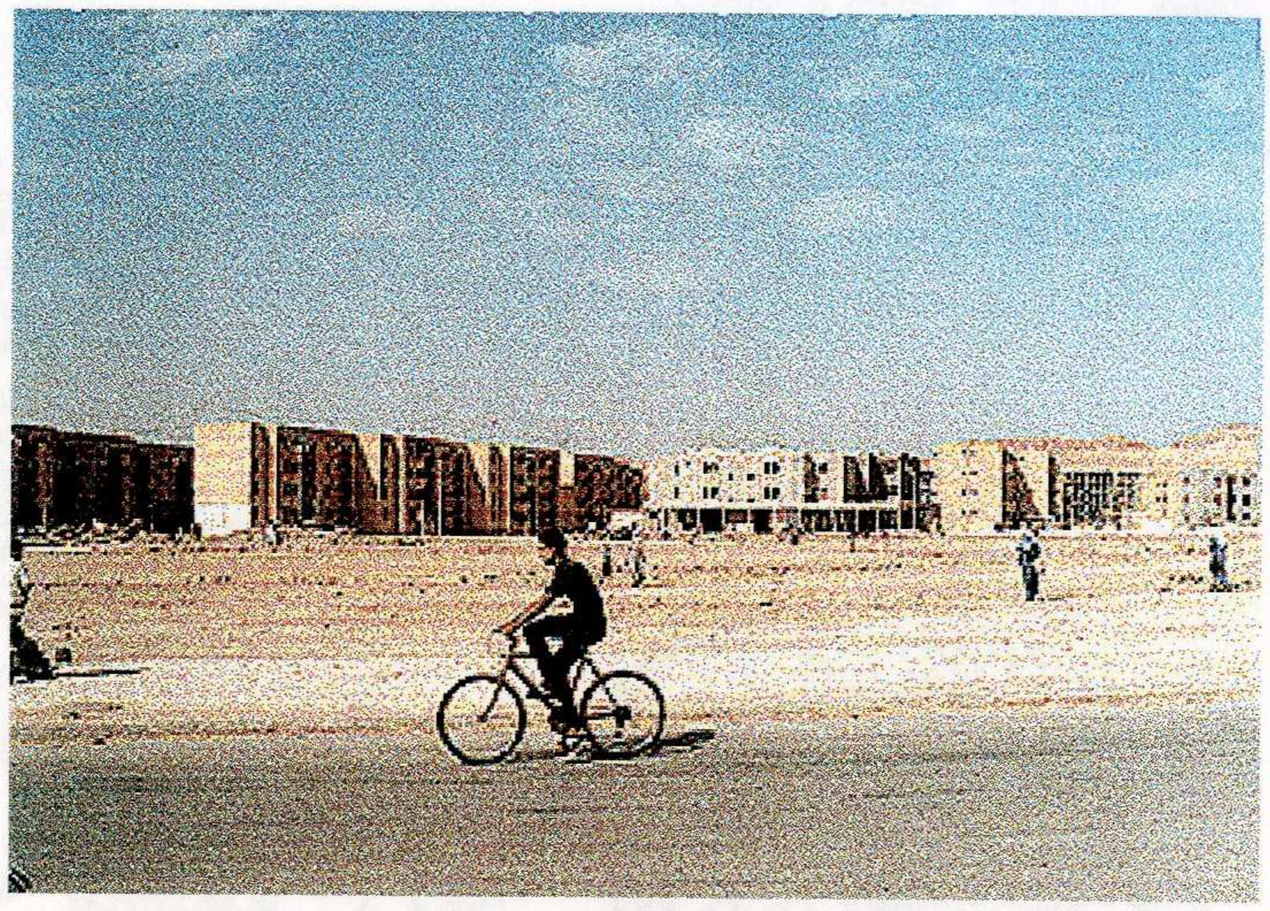


Fig 28 : Les différentes typologies des grands ensembles dans le site d 'extension - Oasis-Nord

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

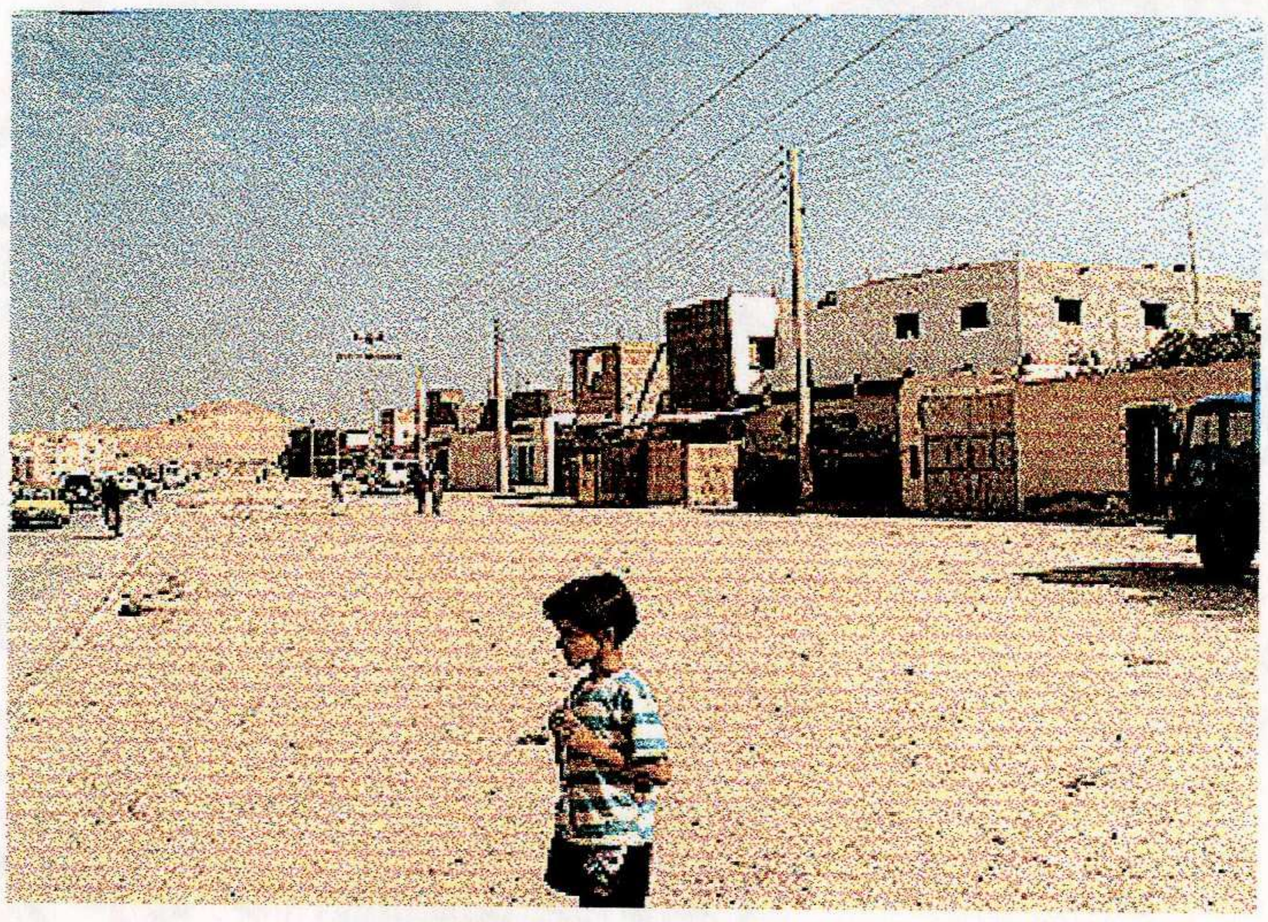


Fig 29 : Les nouveaux lotissement dans l 'Oasis-Nord

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

LA VILLE DE LAGHOUAT A L 'EPOQUE POST-COLONIALE.

Phase 3.

Carte N° 21



Source : DHW de Laghouat

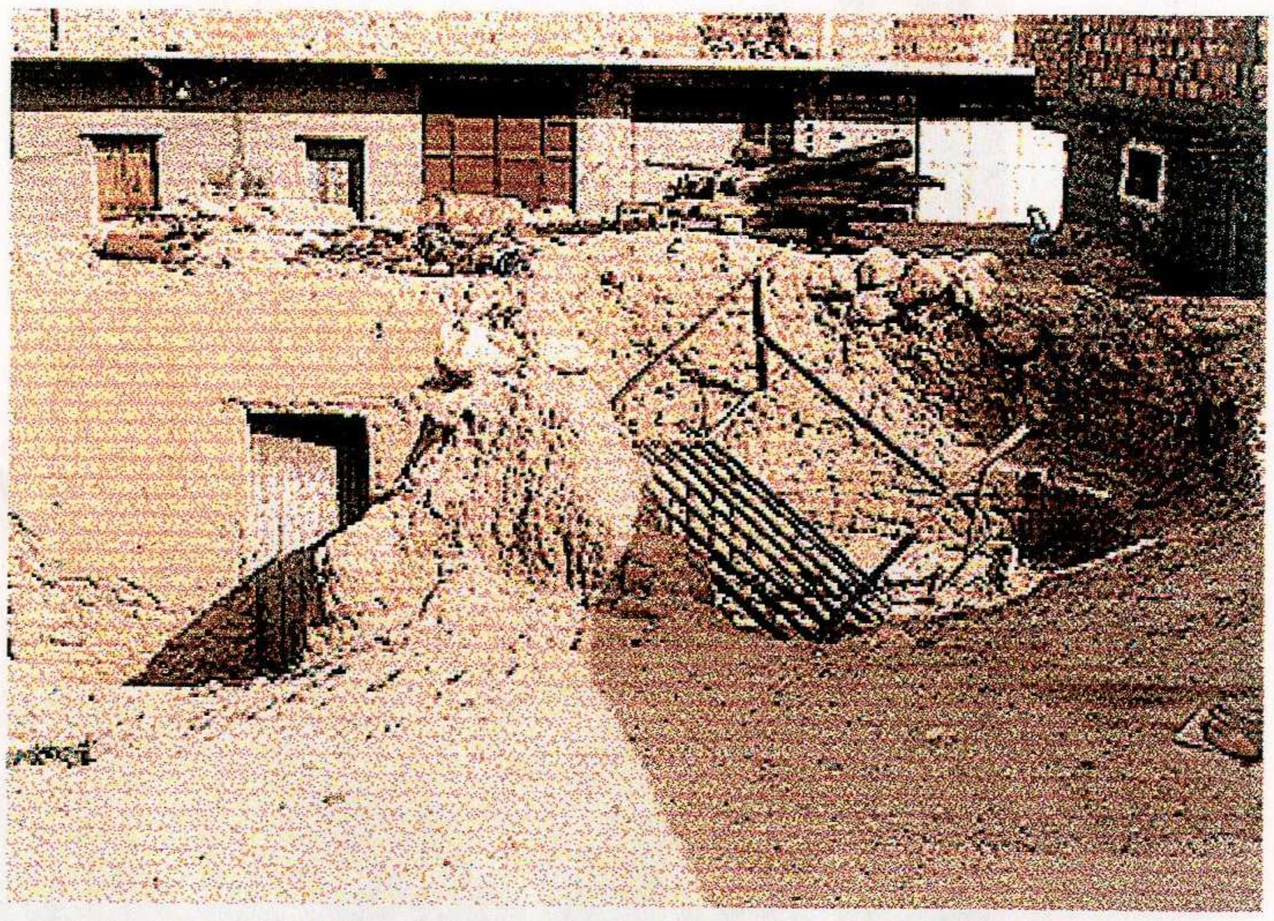


Fig 30 : Les fours pour la cuisson des matériaux locaux, briques, chaux… toujours existants

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998



Fig 31 : L 'utilisation d 'un nouveau procédé de construction « la préfabrication » dans la cité Amel, 430 logements.

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998



Fig 32 : Le Rez-de chaussée est réservé
aux locaux de commerce

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

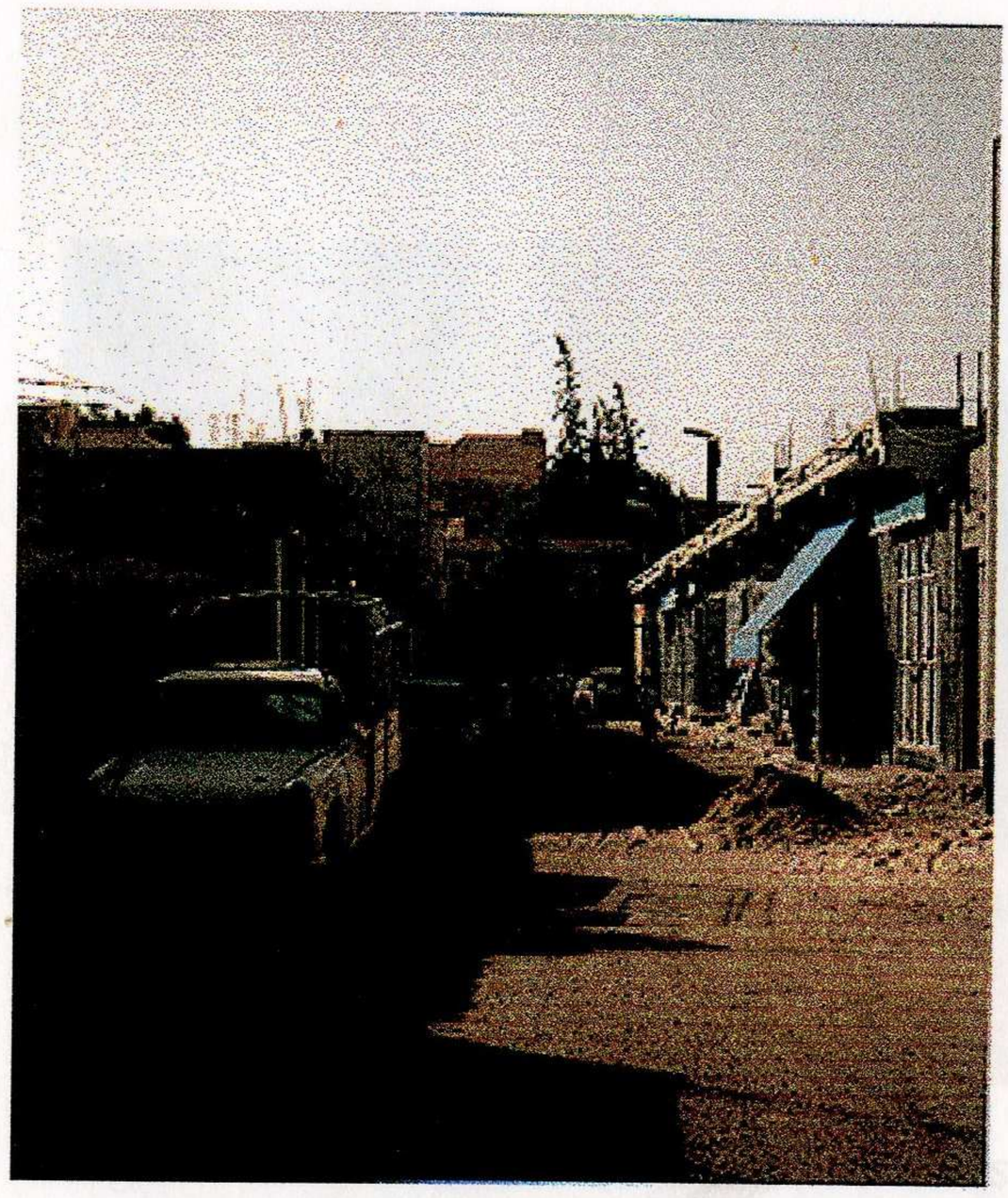


Fig 33 : cas des maisons individuelles

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998



Fig 34 : L'effet de contraste entre le vieux Ksar avec son tissu compact.

Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998



Fig 35 : Et l 'extension du tissu à travers les chantiers des grands ensembles (ZHUN)
Source: Photographiée par l 'étudiante en septembre 1998

Les façades plus riches et plus ordonnées avec l'extraversion, l'utilisation de matériaux nouveaux telque le métal et le béton avec la création des immeubles collectifs dans la cité Sellis en 1959. L'aménagement des espaces extérieurs publics telque placettes, place Randon et place Marguerite. Avec l'avènement de l'indépendance, le tissu urbain continu à recevoir la multitude d'opération de construction. Les différentes phases de production de l'espace nous ont permis d'évaluer les différentes formes et typologies à travers un découpage du périmètre urbain en tissu ancien et tissu contemporain.(1)

Le tissu d'extension de la ville se rapproche de plus en plus des contraintes naturelles qui conditionnent l'extension de sa forme urbaine, se résumant à Djebel Lahmar, Oued M'zi et Oued M'essaad.

Pour évaluer le rythme de croissance de l'habitat dans la commune, nous avons procédé par l'analyse statistique des différents recensements de la population et de l'habitat (RGPH, 1977 , 1987 , 1998) à partir du moment ou les premiers outils de maîtrise du sol et d'urbanisme étaient élaborés et appliqués.(2)

Cette démarche était élavée par une enquête de terrain, portant essentiellement l'étude de l'évolution du cadre bâti et son insertion dans le site, afin de dégager un certain nombre d'indices liés à la typologie de l'habitat, ses servitudes et sa localisation.

Le tissu actuel composé par les lotissements de l'oassis nord et les différentes opérations d'habitat collectif sous forme de ZHUN ou de petites cités, constitue dans sa totalité un échec en matière d'architecture et d'urbanisme, à travers le non respect des dispositions des cahiers de charges, constituant une rupture avec le tissu ancien du vieux Ksar, où nous apprécions la sobriété et la richesse des constructions implantées harmonieusement dans la palmeraie. Les quelques jardins plantés, encore existants, témoignent de l'équilibre écologique entretenu par l'homme avec l'environnement.

La typologie des projets d'habitat collectif, renvoit aux types ordinaires des grands ensembles, implantés dans toutes les villes algériennes, caractérisés par la mauvaise occupation et organisation spatiale.

D'une manière générale la forme urbaine à travers les différentes typologies souffre de :

- La discontinuité entre l'ancien tissu et l'extension .
- Le sous- équipement dans les ZUHN et les lotissements nouveaux dans l'oasis nord.

---

(1) : Voir analyse du tissu urbain.

(2) : Voir chapitre de la planification urbaine

- La mauvaise organisation spatiale.
- L'absence des places publiques, et lieux de détente et de loisir.
- Un problème de circulation et de transport lié aux grandes distances séparant les différentes parties du tissu..

Le style des constructions est caractérisé par des architectures hétérogènes :

- L'importance des murs pignons de béton ou de briques.
- La cage d'escalier qui domine la façade principale.
- Les ouvertures superposées et standardisées.
- La monotorie dans le traitement de la façade urbaine.
- Les couleurs des constructions échappent au caractère de l'environnement.
- L'énorme clôture dépassant la hauteur d'un étage.
- Les portails métalliques entre garages et entrées principales sur rue.
- Existence timide des jardins, car la maison occupe la quasi-totalité de la parcelle.
- Les locaux aux R.D.C des maisons, intégrés d'une manière générale pour la location.

L'entité urbaine

Troisième chapitre

L'entité urbaine

TROISIEME CHAPITRE : L'ENTITE URBAINE

A travers la lecture diachronique du site, nous avons fait la reconstitution de l'évolution de la ville, de ses origines passant par la période coloniale jusqu'à nos jours.

Durant la période post - coloniale, la ville a connu dans sa première phase une certaine stabilité, une occupation progressive des Oasis, mais le véritable boom de la croissance urbaine avait commencé un peu plus tard vers les années 1970, où la ville s'est développée dans presque toutes les directions.

Actuellement, la contrainte du site, conjuguée à l'influence des voies de communication rayonnant d'un noyau urbain, datant de la période d'urbanisation coloniale , ont orienté la croissance de la ville vers le Sud - Ouest , dans sa forme actuelle et dans sa projection future.

Vu l'éloignement de l'ancien centre ville que provoque cette possibilité d'extension , une nouvelle agglomération secondaire prend la relève pour s'urbaniser et entraîne un développement vers l'Est du centre ville. C'est l'agglomération secondaire de Bordj Senoussi.

Cette accélération du rythme de croissance de la population induisant une croissance urbaine démesurée, s'est - elle accompagnée d'une transformation qualitative de l'espace bâti, ou plutôt dans quelles mesures on a pu reproduire le modèle historique et le degrés de pérennité de ce type d'architecture ancienne ?

1/ Présentation du Quartier :

Notre quartier se situe au centre ville, délimité au Nord par le quartier tapis vert et Kef Délaâ , au Sud par la place Si - Haoues, occupant l'ex place Randon, à l'Ouest par Kef Délaâ et à l'est par le Boulevard des Martyres.

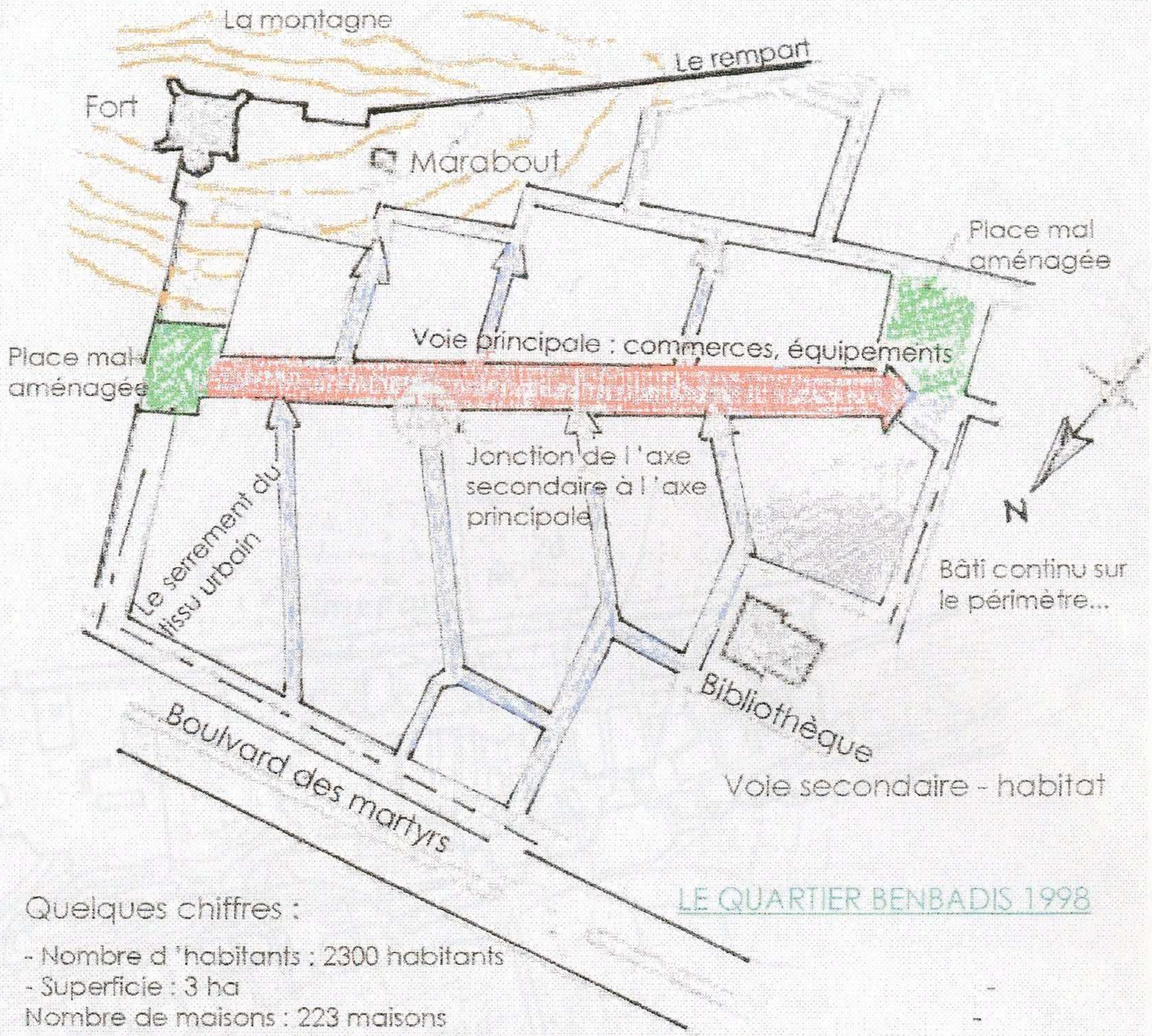
Le quartier Ben Badiss est l'un des deux quartiers formateurs du tissu ancien du Ksar. Le quartier des Ouled - Serghin et celui des Ouled - Hallaf, le premier fut transformé pendant la période coloniale à travers les empruntes architecturales qui persistent à nos jours, par contre le second auquel nous nous intéressons a pu résister, malgré les maintes transformations, et a conservé son aspect général antérieur.

2/ Les éléments structurants du quartier :

Le quartier est parsemé de quelques édifices qui émergent dans le site par leur architecture monumentale.

SITUATION DU QUARTIER BEN-BADISS

Carte N° 23



LE QUARTIER BENBADIS 1998

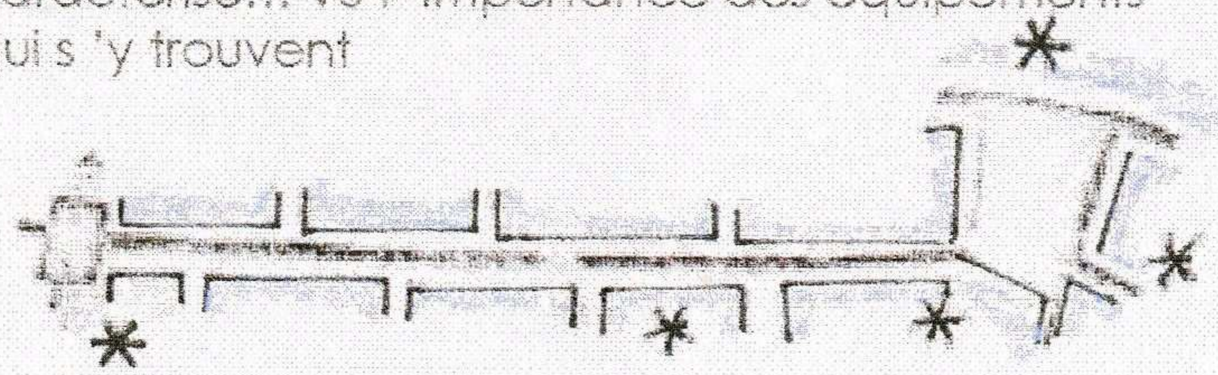
Quelques chiffres :

- Nombre d'habitants : 2300 habitants
- Superficie : 3 ha

Nombre de maisons : 223 maisons

Equipements : 40 locaux commerciaux, 3 mosquées, 3 bains, 1école, 1 hôtel, 1 local de scouts...

* La rue commerçante et artisanale fréquentée par une grande population, malgré la pente qui la caractérise... vu l'importance des équipements qui s'y trouvent



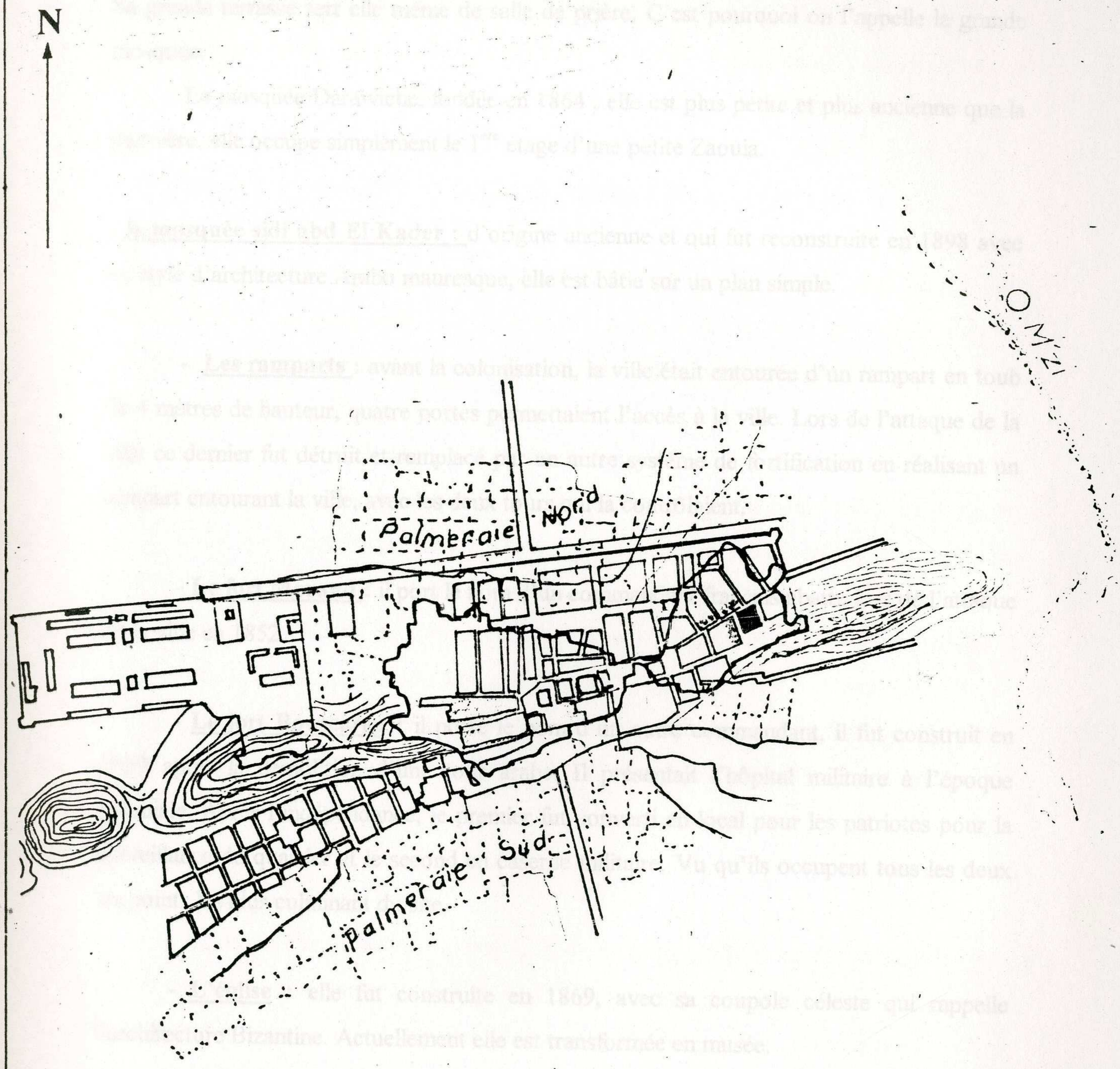
La rue principale avec les deux places...

Ech: 1 / 2000

Source : Bureau d'étude Arabesque de Laghouat

Carte N* 24

SITUATION DE L'ILOT (Dar Essafah)



Légende.

Ech : 1/10000

Partie démolie

L'ilot relevé

Source : Bureau d'études Arabesque, Laghouat

- **La mosquée Souna** : fondée en 1872 à l'époque coloniale, elle se caractérise par le style de l'architecture gothique par ses vitraux et arcs ogivaux et la finesse des nervures.
Sa grande terrasse sert elle même de salle de prière. C'est pourquoi on l'appelle la grande mosquée.

La mosquée Darawiche, fondée en 1864 , elle est plus petite et plus ancienne que la première, elle occupe simplement le 1ere étage d'une petite Zaouia.

- **la mosquée sidi abd El Kader :** d'origine ancienne et qui fut reconstruite en 1898 avec un style d'architecture Arabo mauresque, elle est bâtie sur un plan simple.

- **Les ramparts :** avant la colonisation, la ville était entourée d'un rampart en toub de 4 mètres de hauteur, quatre portes permettaient l'accès à la ville. Lors de l'attaque de la ville ce dernier fut détruit et remplacé par un autre système de fortification en réalisant un rempart entourant la ville, avec les deux tours qui la contrôlaient.

- **Le fort Morand :** il port le nom d'un commandant français abattu lors de l'attaque de la ville en 1852.

- **Le fort Bouscaren** : il porte le nom d'un autre commandant, il fut construit en 1859 après la démolition d'une tour arabe. Il présentait l'hôpital militaire à l'époque coloniale. Après l'indépendance, le premier fut converti en local pour les patriotes pour la surveillance du quartier et le second en caserne militaire. Vu qu'ils occupent tous les deux les points les plus culminant du site.

- **L'église** : elle fut construite en 1869, avec sa coupole céleste qui rappelle l'architecture Bizantine. Actuellement elle est transformée en musée.

3/ Structure Socio - Spatiale du quartier :

Le quartier Zgaz El Hadjadj, abrite des habitants de classe moyenne , le nombre d'habitant est passé de 1960 habitants en 1988 à 2879 habitans en 1998, d'une superficie de 3 ha, il accuse une densité des plus fortes, qui varie entre 120 et 500 hab/ha, le nombre de maison est de 251 maisons, 40 locaux commerciaux, 3 mosquées, une école, un hôtel et 3 bains ou Hammam.

L'aspect de l'îlot nous renseigne que, la majorité des habitants sont des locataires, parmi lesquels se trouvent des émigrants (mains d'œuvre). Les propriétaires ne sont que des héritiers qui ont abandonné le quartier pour s'installer dans les nouveau quartiers, et cela vers les années 1980. Ils occupent aujourd'hui les belles et spacieuses villas ou dans les Z.H.U.N.I, Z.H.U.N.II. La vieille maison et ainsi abandonnée à la dégradation, habitée par une ou plusieurs familles héritières. Dans le cas des familles non aisées , la maison est divisée par un mur qui transforme l'ancienne organisation.

Cet aspect de dégradation dans lequel vit le quartier, s'accentue avec les maisons abandonnées, d'autres en ruine. La naissance de maison en béton alors que le four a chaux se trouve à côté, dont sa dernière braise s'est éteinte, il y a quelques années.

4/ Structure spatiale du tissu urbain :

Bâti sur un plan simple qui consiste à diminuer l'espace au profit de l'ombre, le système de voirie est un composé de ruelle et d'impasse, il n'y a pour vraie rue publique qu'une seule, traversant le quartier et reliant deux places, c'est l'ancienne rue commerçante et artisanale.

L'étroitesse des ruelles, la rupture de continuité (impasse) ne sont que l'expression d'exigences d'origine sociale et climatique (intimité, ombre), quant aux maisons, elles se situent à l'écart de cette rue et si elles y existent, on a maintenu l'intimité par la Skiffa, entrée en chicane, ou d'un escalier. L'accessibilité se fait par un système de ruelle qui se trouvent de part et d'autre de la grande rue.

5/ La structure des l'ilôts :

Chaque îlot est formé par un ensemble de maisons qui sont serrées les unes contre les autres, fermées sur elles même, ne possédant qu'une cour ou Haouch ouvert vers le ciel. La rue commerçante constitue le principal espace public du quartier , d'une largeur de 3 m et sans trottoire, la circulation mécanique gène les piétons.

Notre vieux ksar conserve toujours son unité , il dispose d 'équipements culturels et cultuels tels que la mosquée et l'école coranique.

Quatrième chapitre

Etude de l'îlot

QUATRIEME CHAPITRE : ETUDE DE L'ILOT

1/ Choix de l'ilôt Dar Essafah :

D'après les lectures précédentes des plans de la ville et notre enquête de terrain, le quartier Ben Badiss ou Zgag El Hadjadj est le noyau original, formateur de la ville.

2/ Evolution de l'ilôt :

C'est à travers la lecture du plan cadastre de 1853 dont nous disposons, basée essentiellement sur la méthode du relevé et la simulation du processus de formation, et transformation ainsi que sur la lecture diachronique du site de la ville de Laghouat, pendant la période coloniale et post-coloniale, bien sur en le comparant au type déterminé à priori. Une lecture synchronique nous permettra, à travers la décomposition et recomposition du tissu urbain, de dégager les principales caractéristiques typologiques et les modalités de sa construction et la dualité entre le nouveau et l'ancien.

a) Phase Coloniale :

Comme la plus part des îlots vétustes, notre îlot a éventuellement subit des transformations lors de l'intervention Française. Il a perdu une partie d'un côté et a bénéficié d'un double front de l'autre côté, certaines de ses voies ont subi des élargissement et des alignements.

Le passage couvert (le sabat) a été toujours sauvegardé. A cette époque est marquée par l'extraversion des maisons auxquelles furent rajoutés quelques éléments architectoniques telque les corniches, les balcons...

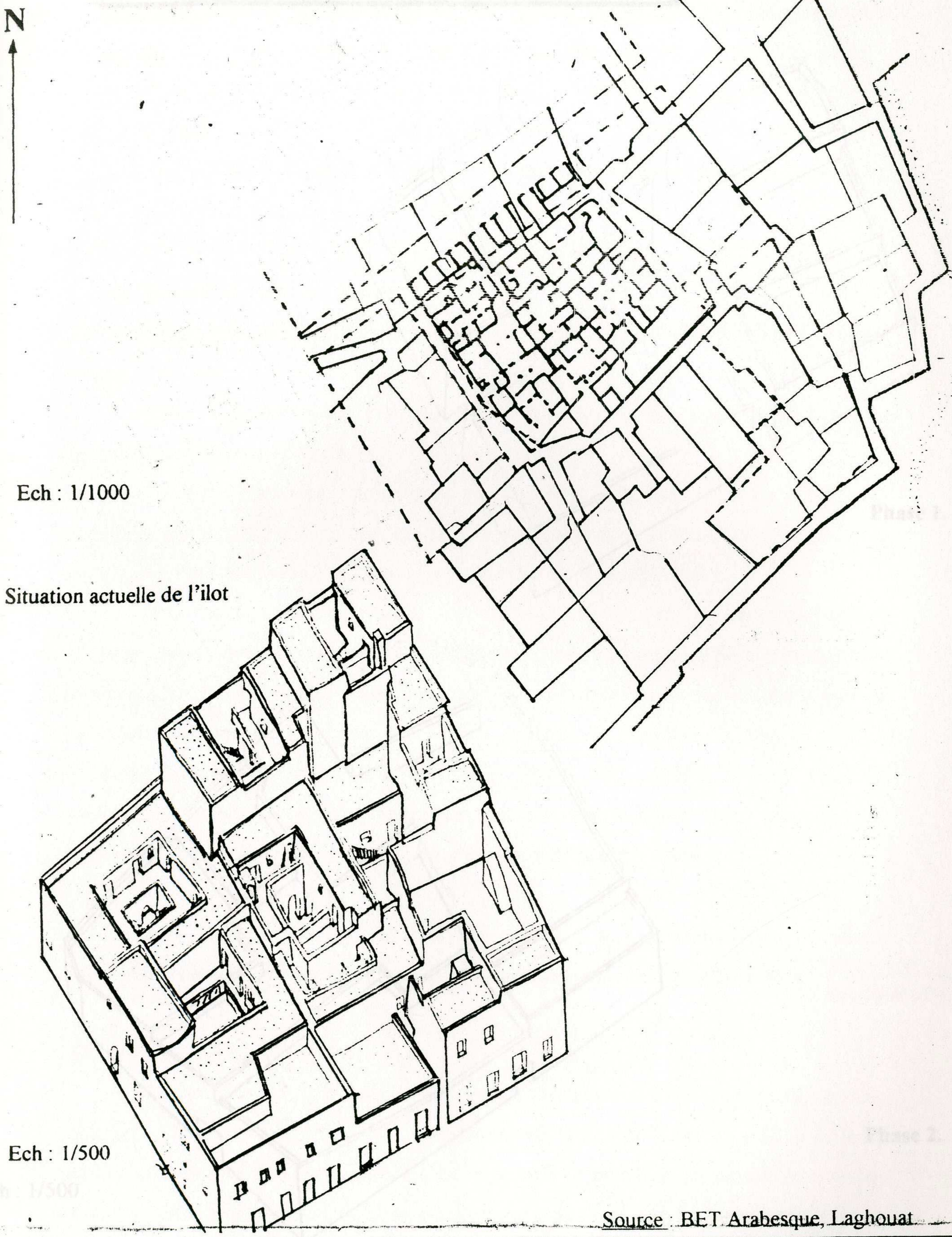
b) Phase Post - Coloniale :

Cette phase actuelle se caractérise par de faibles opérations de restructuration à travers les timides rajouets, certains propriétaires effectuent des sureelevations qui sont facilement identifiables par le procédé de construction, où l'on utilise le béton ou la brique avec des ouvertures à l'extérieur.

Vu le rapport plein - vide, et à travers les nouvelles constructions, il est actuellement saturé, sur les 3 hectares qu'l occupe, il accuse une densité variant entre 120 et 500 hab/ha.

Carte N*25

INTERVENTION COLONIALE SUR L'ILOT
(Dar Essafah)



Ech : 1/1000

Situation actuelle de l'ilot

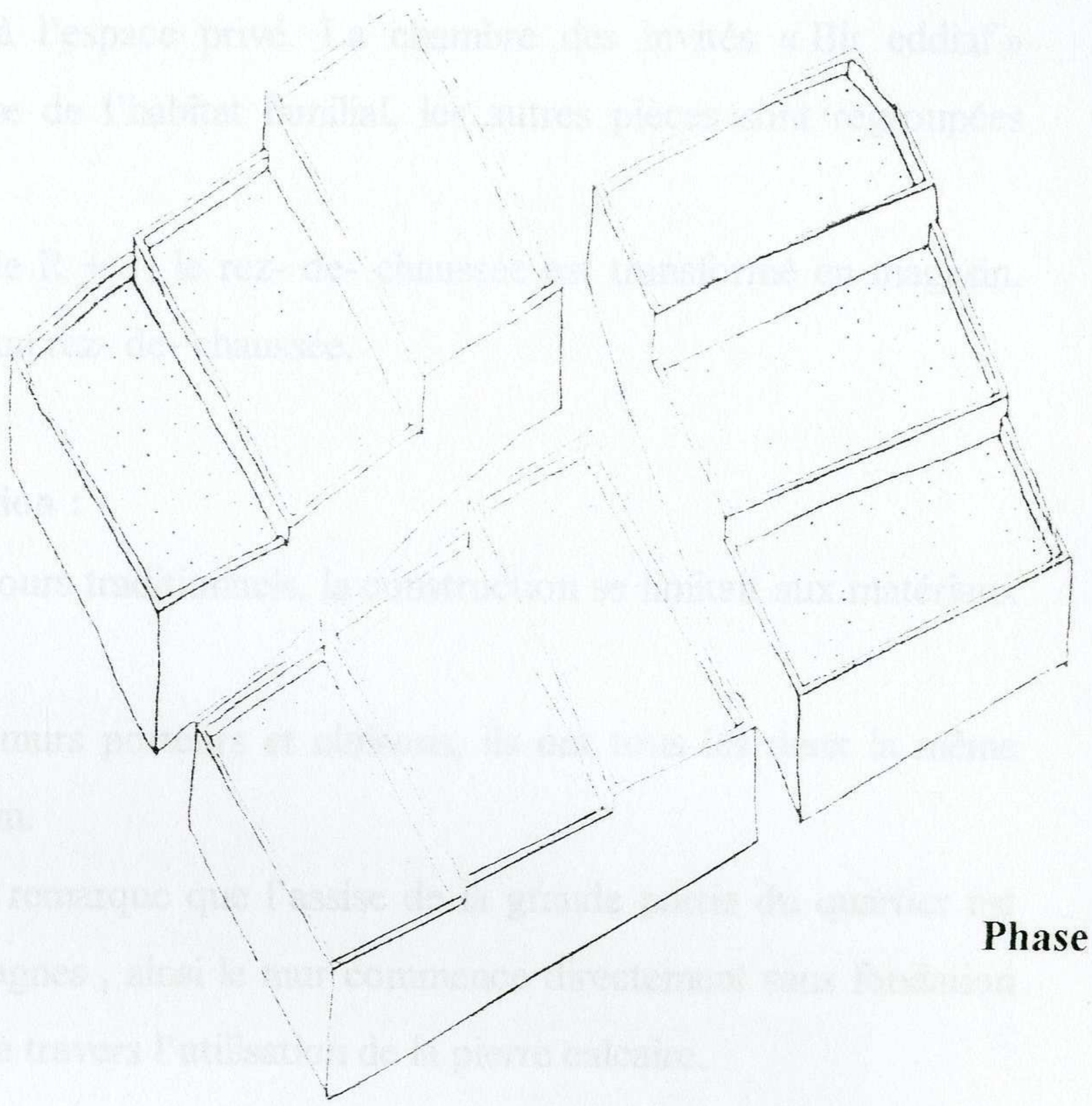
Ech : 1/500

Source : BET Arabesque, Laghouat

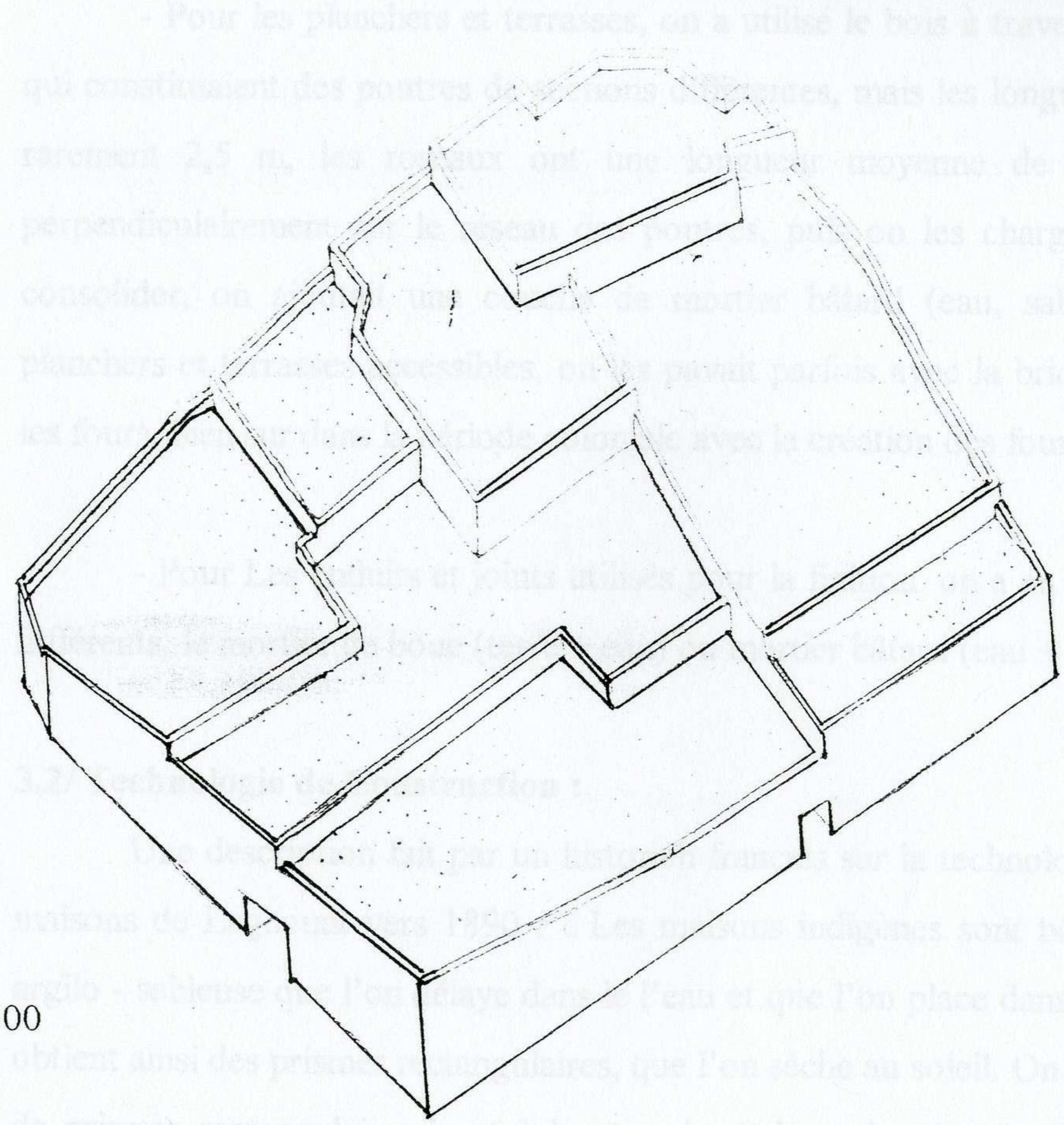
Carte N° : 26

PHASES D'EVOLUTION DE L'ILOT
(Dar Essafah)

N



Phase 1.



Phase 2.

Ech : 1/500

Source : BET Arabesque, Laghouat.

3/ Etude de la maison :

Les maisons apparaissent sous l'aspect d'un curbe ou d'un parallélépède, qui comprend une entrée en chicane pour préserver l'intimité de la maison. La Skiffa matérialise le passage de l'espace public à l'espace privé. La chambre des invités « Bit eddiaf » constitue une pièce indépendante de l'habitat familial, les autres pièces sont regroupées autour du patio.

Dans certaines maisons de R + 1, le rez- de- chaussée est transformé en magasin. Mais en général elle n'en ont qu'un rez- de- chaussée.

3.1/ Matériaux de construction :

Comme tous les vieux Ksours traditionnels, la construction se limitait aux matériaux locaux.

- Pour la réalisation des murs porteurs et cloisons, ils ont tous les deux la même épaisseur variant entre 40 et 50 cm.

- Pour les fondations, on remarque que l'assise de la grande partie du quartier est construite par la roche des montagnes , ainsi le mur commence directement sans fondation dans le cas d'une fondation c'est à travers l'utilisation de la pierre calcaire.

- Pour les planchers et terrasses, on a utilisé le bois à travers les troncs de palmier, qui constituaient des poutres de sections différentes, mais les longueurs ne dépassaient que rarement 2,5 m, les roseaux ont une longueur moyenne de 3 m, on les disposait perpendiculairement sur le réseau des poutres, puis on les chargeait de terre et pour la consolider, on ajoutait une couche de mortier bâtard (eau, sable et chaux). Pour les planchers et terrasses accessibles, on les pavait parfois avec la brique pleine produite dans les fours, bien sur dans la période coloniale avec la création des fours.

- Pour Les enduits et joints utilisés pour la finition, on a eu recours à des matériaux différents, le mortier de boue (terre + eau) ou mortier bâtard (eau + chaux + sable)

3.2/ Technologie de Construction :

Une description fait par un historien français sur la technologie de construction des maisons de Laghouat vers 1890 : « Les maisons indigènes sont bâties en mottes de terre argilo - sableuse que l'on délaye dans le l'eau et que l'on place dans des moules en bois, on obtient ainsi des prismes rectangulaires, que l'on sèche au soleil. On dispose d'un premier lit de prismes rectangulaires bout à bout, suivant leurs longueurs et on place 2, 3 quatre

rangées de prismes selon l'épaisseur que l'on veut donner à la muraille, par dessus, on étend une couche argileuse gâchée avec de l'eau, puis une deuxième assise de mottes dont les axes sont perpendiculaires aux premiers et l'on continue ainsi toute la muraille, par double assises et mottes dont les axes sont respectivement perpendiculaires, on recouvre enfin les deux parois du mur avec un enduit formé de terre comme le reste, quelques fois, on met un peu de paille hachée dans les moules, pour leur donner plus de solidité.

Les maisons n'ont qu'un rez-de- chaussée et sont recouvertes en terrasse. On en place comme poutrelle les fragments de troncs de palmiers, divisés en plusieurs segments parallèlement à la longueur des arbres ».(1)

Vers 1938 , cette technique n'avait pas beaucoup changé, à part les quelques légères améliorations qui ont été apportées avec l'utilisation du ciment, le fer à T, les enduits sur les murs intérieurs et l'aménagement de fenêtres et de portes.

On mentionne que ces modifications n'ont guère atteint à la structure même des maisons. De forme géométrique, elle se présente toujours sous l'aspect d'un cube ou d'un parallélépipède qui se superposent aux parcelles originelles ayant des dimensions d'environ 16 m x 8 m et constituent un rapport de la parcelle agricole déterminée par
120 m x 140 m.

4/ Catalogue des éléments invariants :

Les caractéristiques architecturales auxquelles nous nous sommes parvenues se résument en :

- Tissu compact, caractérisé par la mitoyenneté des maisons.
- Rapport entre espace privé et la rue, établie à travers l'entrée en chicane (skiffa).
- Organisation intérieure des espaces autour d'une cours, patio ou « Haouch ».
- Introversion vers El - Haouch ou patio.
- Habitat monofamilial.
- Système constructif, à structure de murs porteurs.
- Couverture en terrasse.
- Matériaux de construction : Tourbe, terre, chaux, troncs de palmiers, roseaux, pierres et briques pleines.

---

(1) : PETIT (O.) : op, cité, P 92.

Ainsi, il s'agit pour nous de ramener cette approche à nos instruments analytiques et conceptuels, en regardant de plus près cette démarches et ces hypothèses, afin de mettre en évidence les éléments persistants au cours du développement du tissu urbain, conditionnant dans un certain sens la croissance de la ville et ceux conditionnant la forme spatiale produite

.

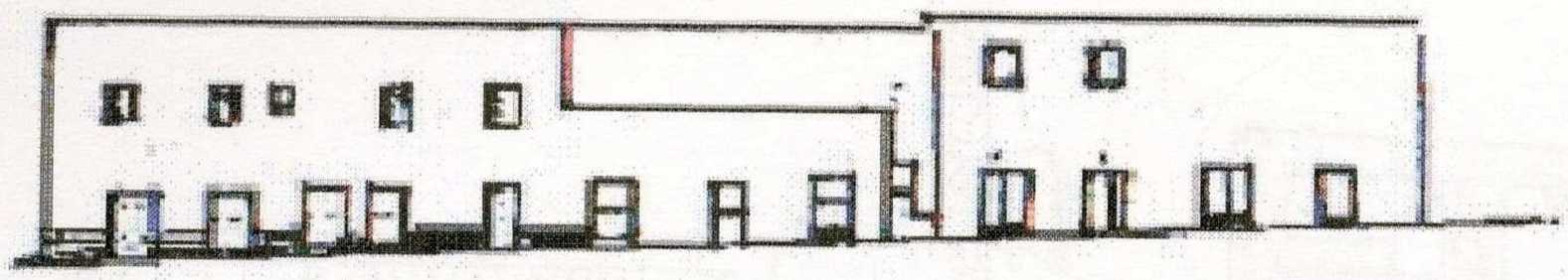
Cette approche nous a permit d'élaborer le catalogue des éléments invariants qui nous serviront de base pour la projection urbaine.

Notre intervention sur le tissu à travers les opérations de restauration ou de récupération du patrimoine architectural s'insérera dans les directives émises dés le départ, dans le but de préserver le caractère historique du lieu.

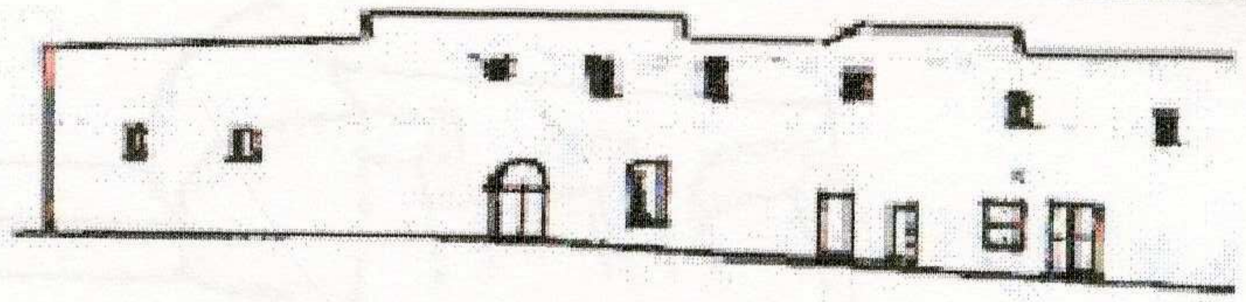
Tous les éléments composants le territoire et la ville sont indissociables en soi, d'un environnement de rapports socio-économiques, historico-spatiaux, fonctionnels et symboliques. En outre, tous les éléments du tissu historique restent inscrits dans un système de relations identiques, dont la fiabilité provient de la lecture et l'interprétation du processus formatif de ce tissu, pour éviter de produire des ruptures pouvant avoir des conséquences néfastes sur les éléments du tissu urbain.

Il est également impératif de pouvoir effectuer des opérations de récupération et la reconstruction des éléments détériorés ou complètement ruinés. Donc la réhabilitation et la restauration restent à la base pour rendre le sens du lieu.

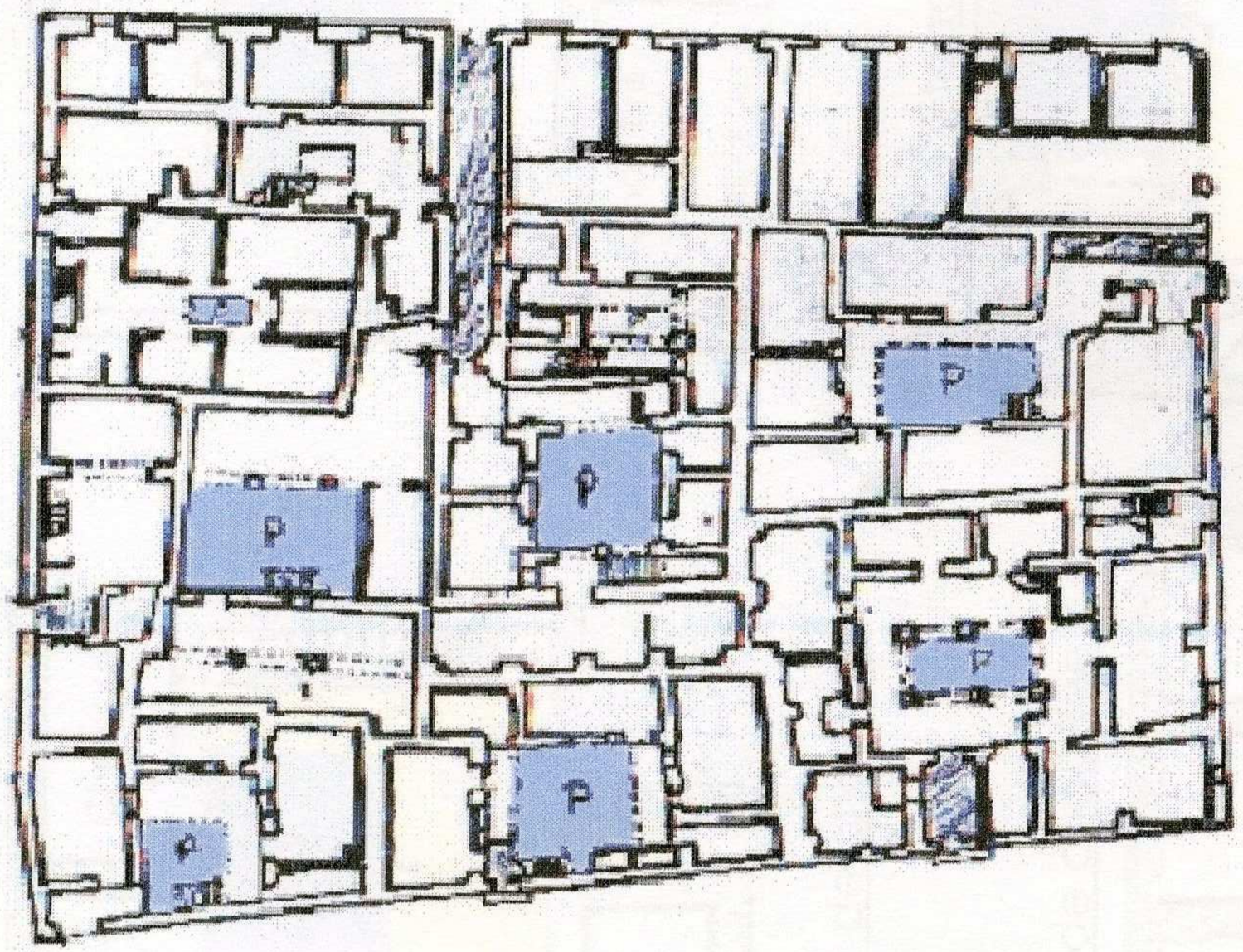
Carte N° 27

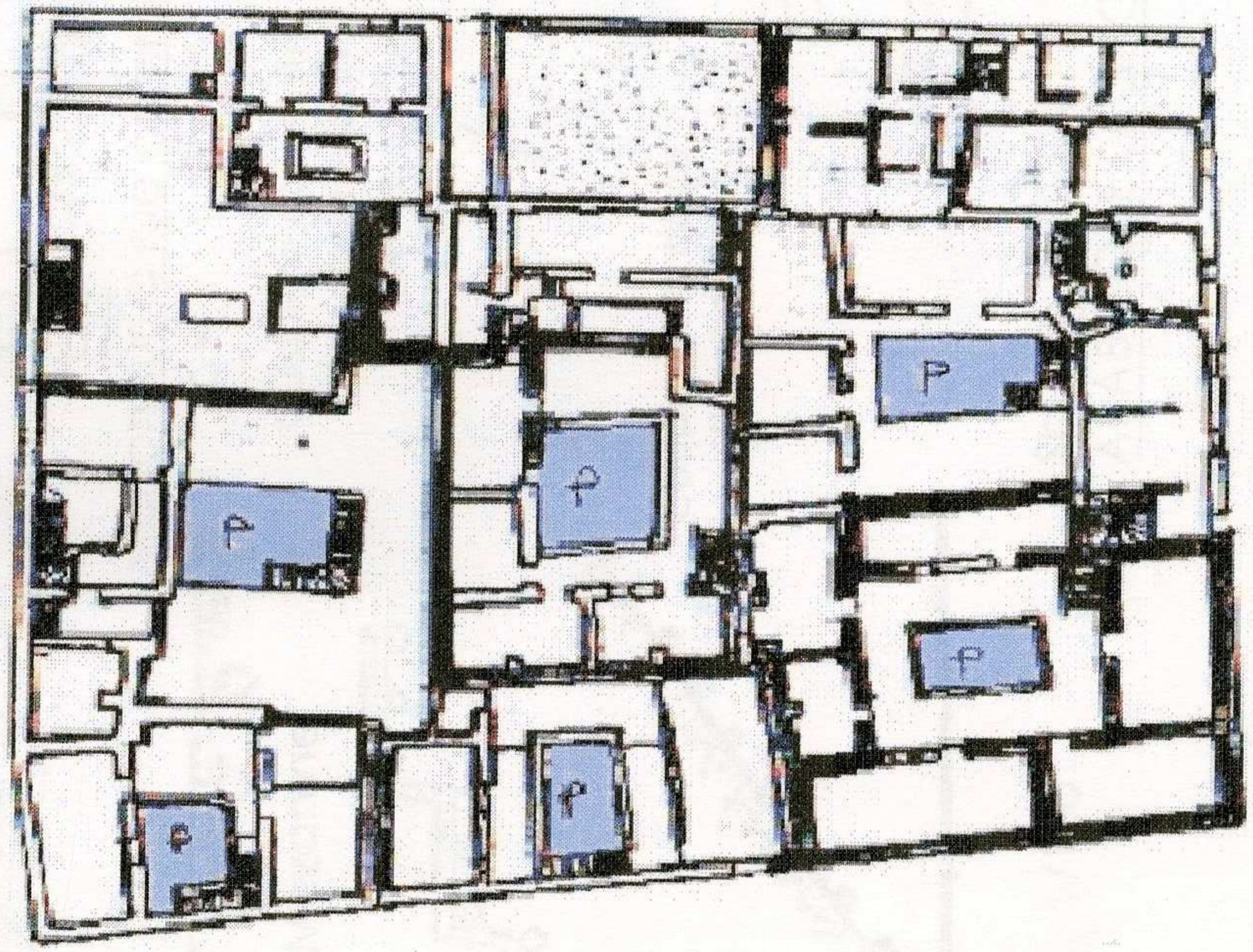


Façade Nord Ouest



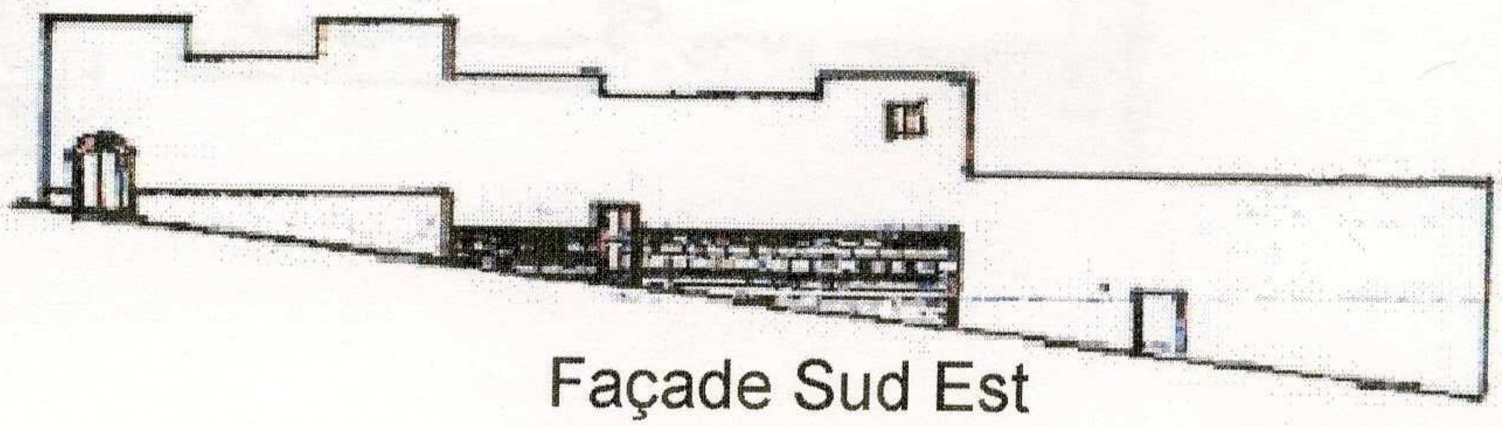
Façade Nord Est







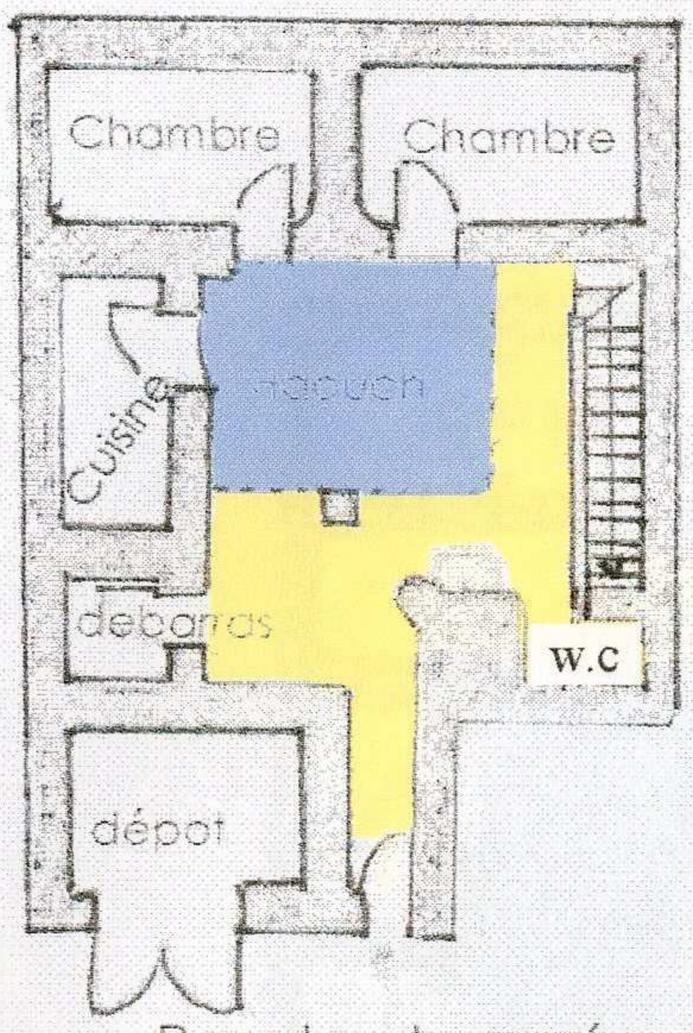
Façade Sud Ouest



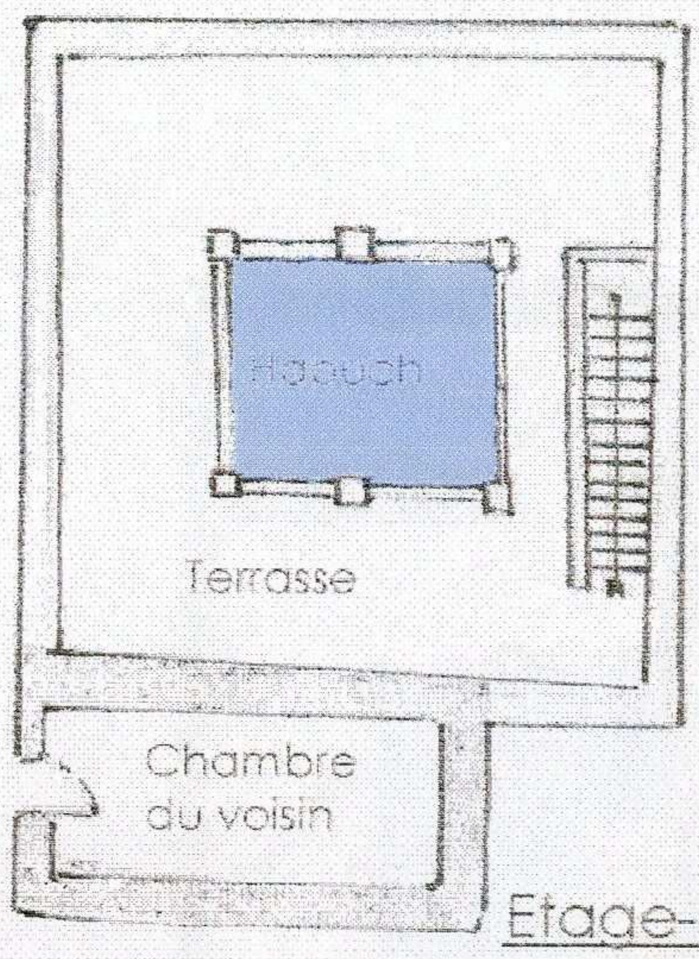
Façade Sud Est

ETUDE DE LA MAISON

Carte N° 28

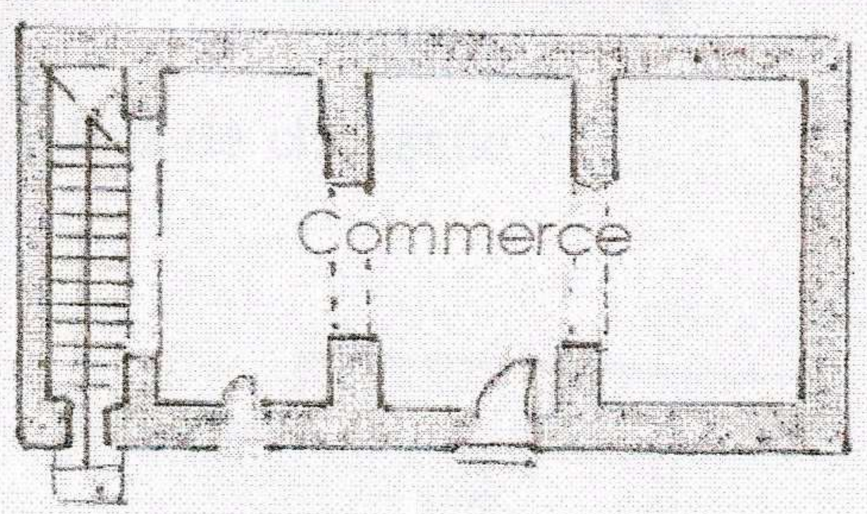


Rez de chaussée

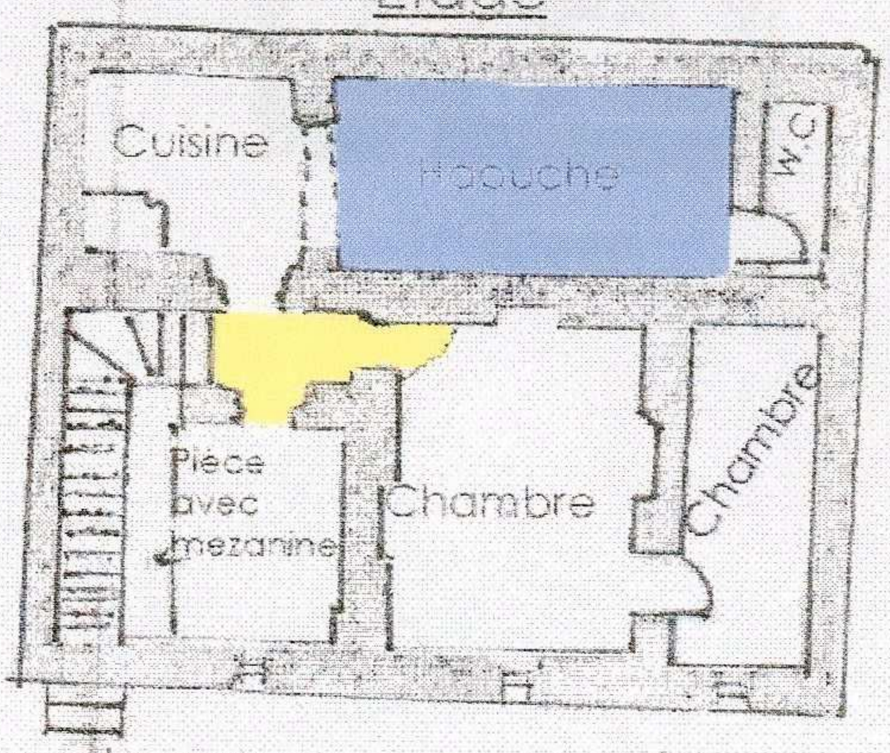


Etage-terrasse

2 3

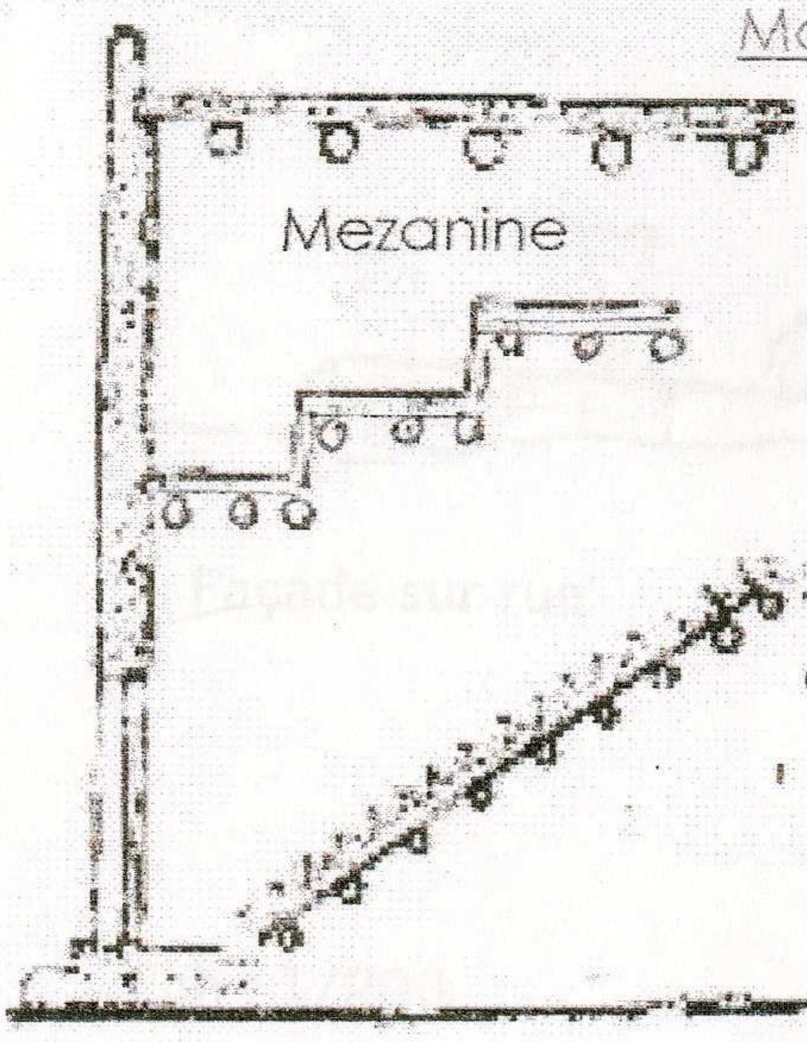


Rez de chaussée



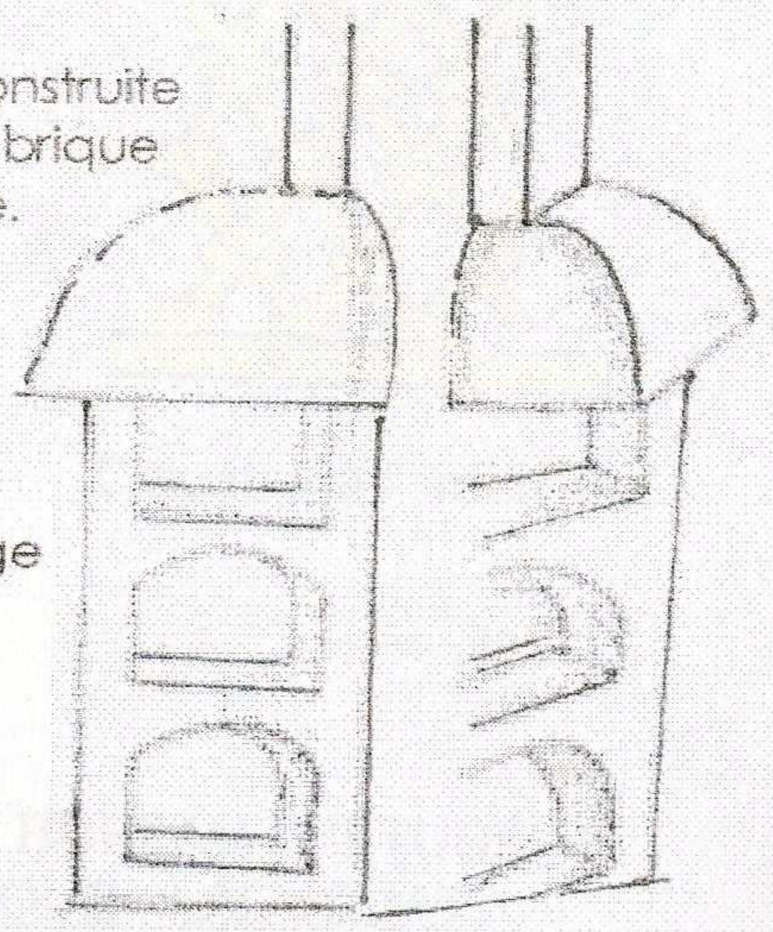
Etage

Maison sur la rue commerçante



Coupe sur la cage d 'escalier

Cuisinière construite avec de la brique pleine.

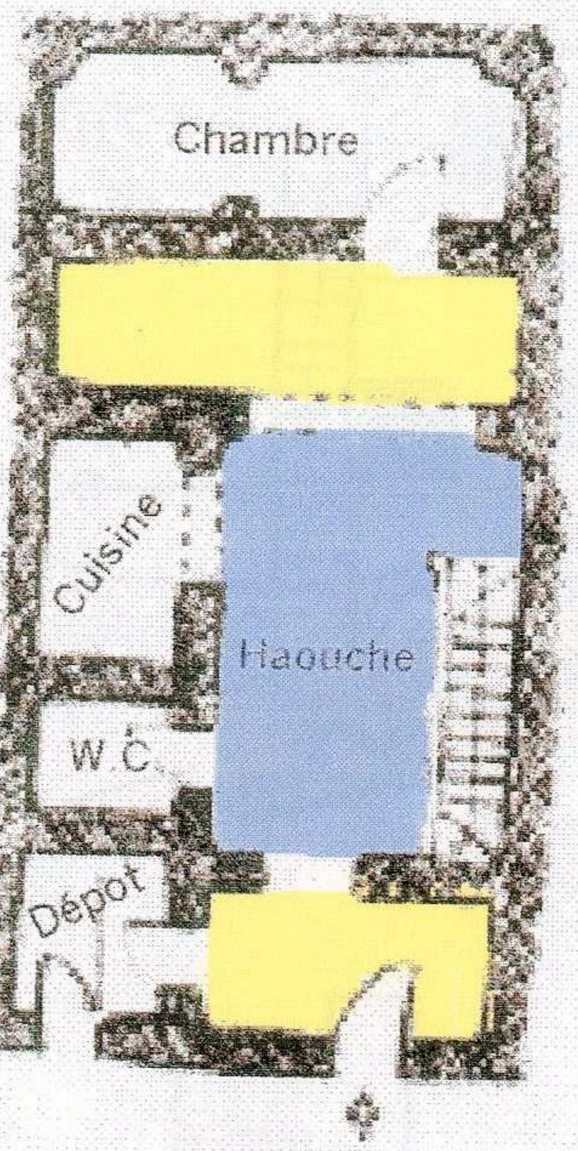


Ech : 1/100

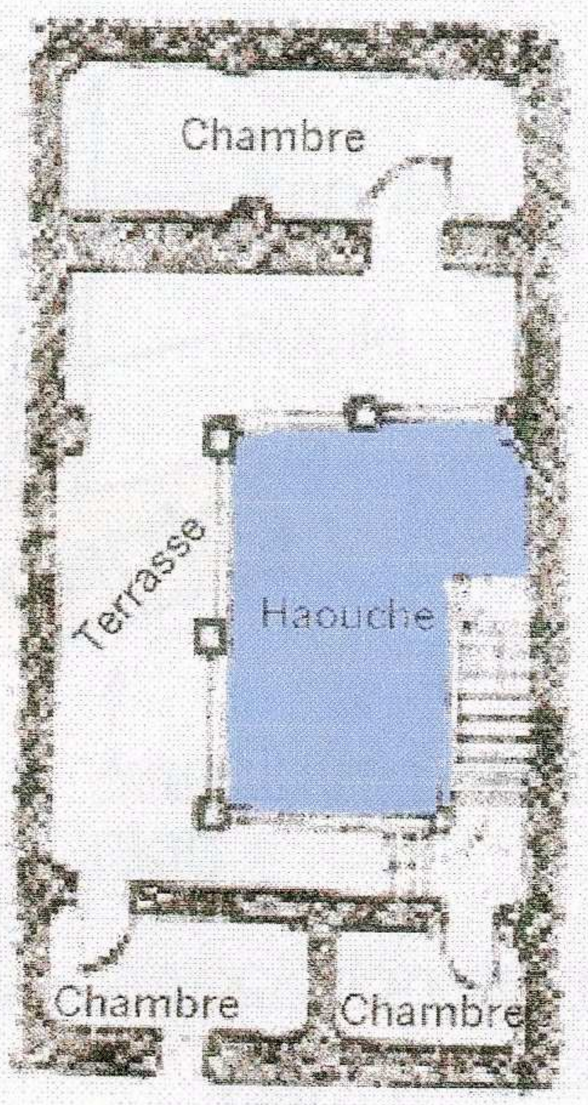
Source : BUREAU D 'ETUDE ARABESQUE LAGHOUAT

Carte N° 29

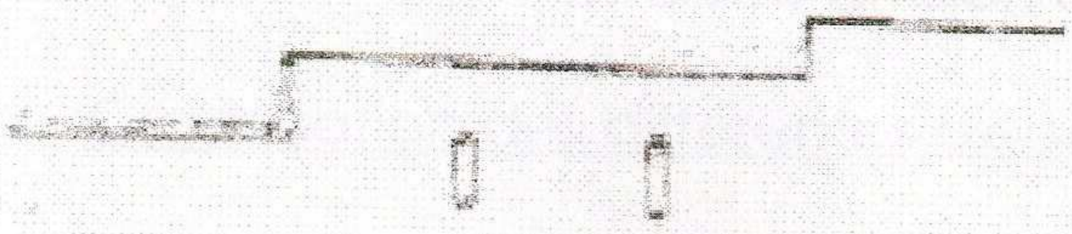
ETUDE DE LA MAISON



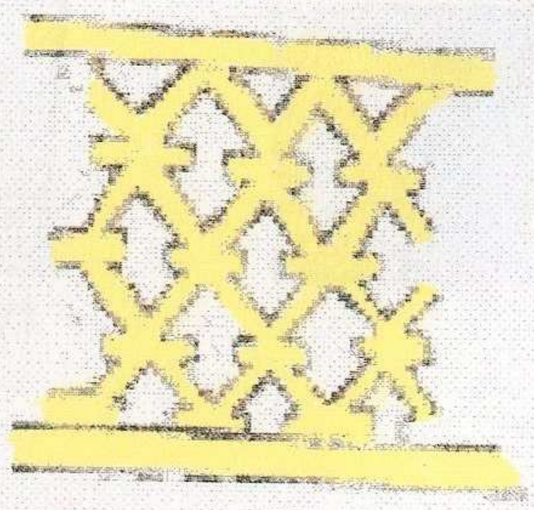
Rez-de chaussée



1er Etage



Façade sur rue



Claustra à l 'intérieur...

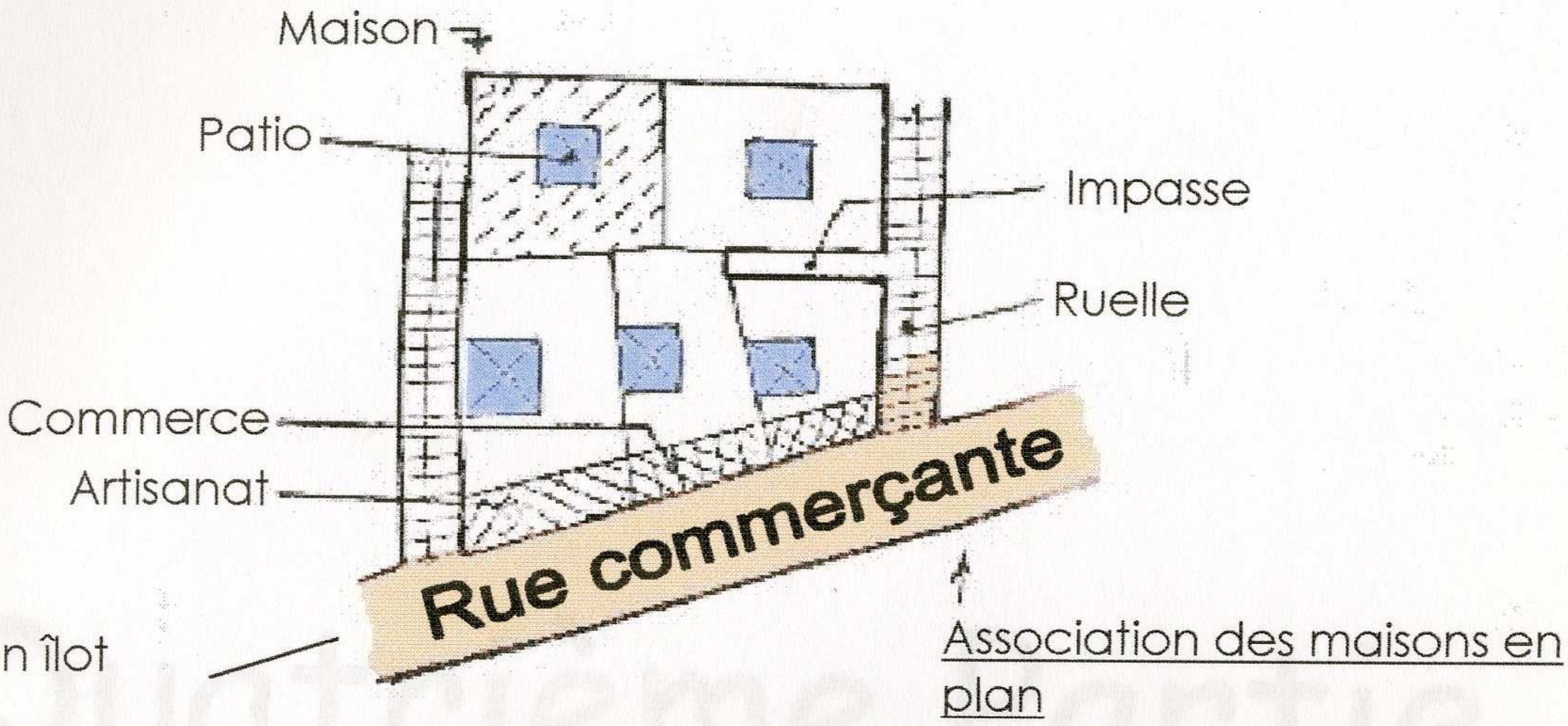
Ech : 1/200

Source : BUREAU D 'ETUDE
ARABESQUE : LAGHOUAT

Mode d'association et d'organisation des maisons

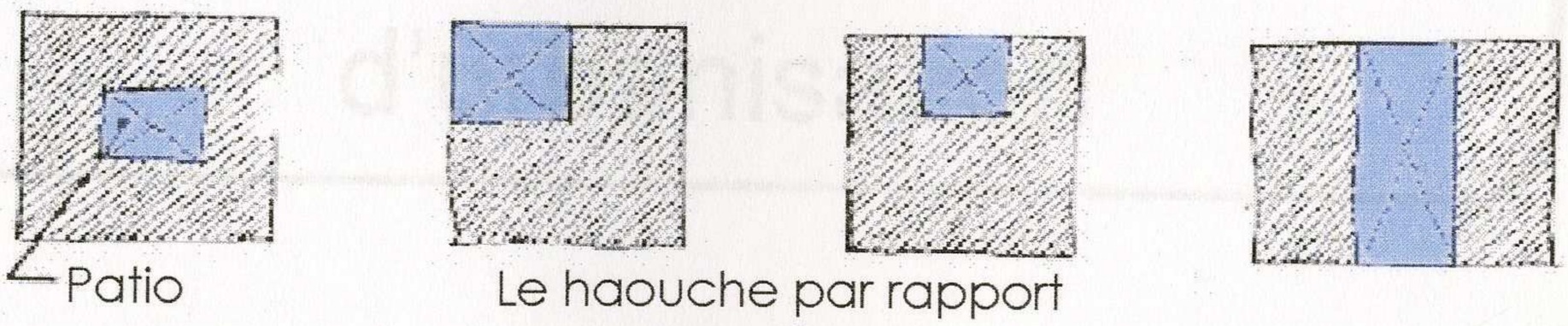
Carte N° 30

Association des maisons :

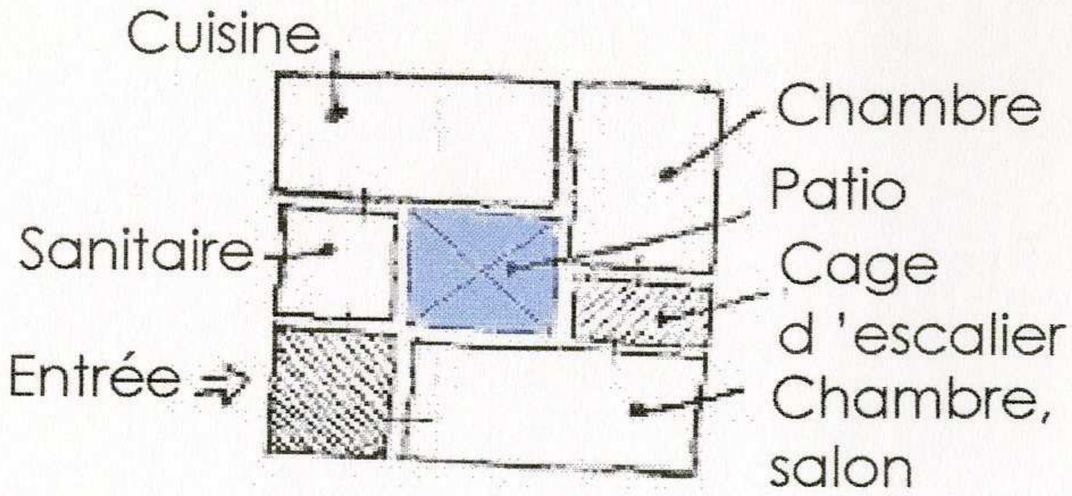


... Cette division est due au partage des héritiers

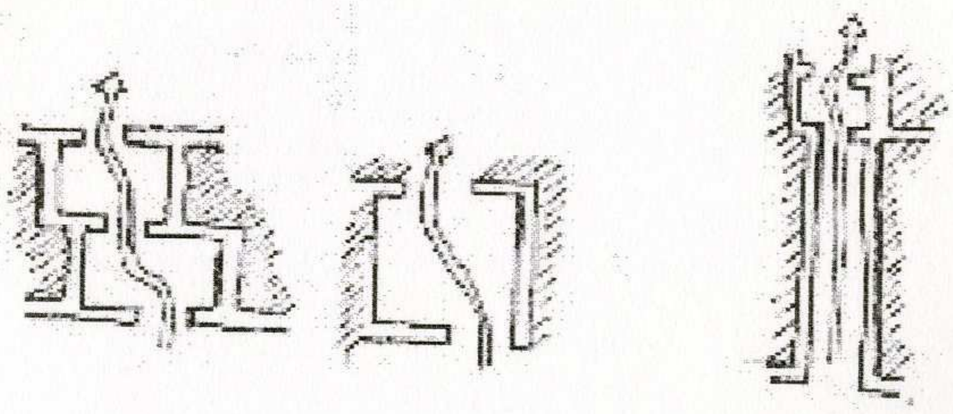
Organisation des différentes pièces autour du « patio-haouch »



Organisation générale des maisons



Relation espace public-espace privé



driba, skifa... (chicane)...

Quatrième Partie

Premier chapitre

Les nouvelles formes d'urbanisation

Premier chapitre

Les mécanismes de la planification urbaine

QUATRIEME PARTIE : LES NOUVELLES FORMES D'URBANISATION

PREMIER CHAPITRE : LES MECANISMES DE LA PLANIFICATION URBAINE DANS LA PRODUCTION DE l'ESPACE

I/ PROCESSUS HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION URBAINE:

Il est claire que Laghouat n'a pas évolué après l'indépendance dans le même rythme que pendant les années de guerre, comme nous l'avons déjà présenté dans le premier chapitre. Mais trente ans après l 'indépendance les extensions périphériques qui caractérisaient la croissance urbaine de la ville de Laghouat, contribueront-elles toujours à la production de quartiers sous équipés et sous intégrés ? ou bien sommes nous confrontés à de nouvelles formes d'urbanisation inscrites dans la dynamique d'une expansion économique ?

L'analyse des activités urbaines nous a permis de mettre en valeur à Laghouat, un processus d'urbanisation fortement impulsé par l'état, mais aussi d'en faire apparaître d'autres phénomènes.

- Malgré l'adoption et la recherche d'outils et d'instruments de planification et de gestion du sol , leur défaillance a atteint le milieu rural dans la maîtrise de son urbanisation.

- Le développement du secteur privé s'accentue dans le rythme de consommation de l'espace.

- Est ce qu'une nouvelle organisation de l'espace urbain et de nouvelles formes d'urbanisation expriment le rôle de l'état en tant qu'agent principal du phénomène de l'urbanisation, à travers un ensemble de décisions politiques et économiques ? ou sous une autre forme, est ce que les collectivités locales, ont été réellement responsables et en mesure de gérer le patrimoine foncier et d'en contrôler l'utilisation ?

- Quels sont les instruments législatifs et juridiques élaborés dans l'objectif de maîtriser la croissance urbaine et comment s'intègrent - t - ils dans un projet global de restructuration de l'espace à Laghouat ?

I.1/ Instruments de législation et de gestion sol :

Plusieurs outils et instruments d'urbanisme ont été crée dans le cadre de planification, d'aménagement et de gestion de l'espace. Cette politique vise le développement cohérent des tissus urbains en matière d'occupation au sol.

La législation en vigueur, en matière d'urbanisme durant la colonisation fut reconduite jusqu'en 1974, la date à laquelle fut promulguée une loi instituant une politique de réserves foncières, ayant pour objectif la maîtrise de l'occupation du sol d'une manière rationnelle.

Dans les chapitres précédents, on a montré comment en quelques années après l'indépendance, la ville a pu atteindre un tel niveau d'urbanisation fortement lié à une consommation effrénée de son espace agricole, vers les années 1977 - 1980, pratiquement au moment où cette législation était déjà appliquée, alors comment expliquons nous cette anomalie ?

La législation reconduite jusqu'au 1974, avant l'institution des réserves foncières communales, obéissait à deux procédures différentes pour délivrer un permis de construire, suivant que le terrain concerné par cette construction était urbain ou rural. Ces derniers n'étaient pas soumis à l'application d'un plan d'urbanisme néanmoins, l'absence d'un tel outil, ne permettait pas ni la délimitation de l'agglomération ni le contrôle de l'usage de l'espace.

Une nouvelle loi venant en 1964 pour renforcer la première, autorisait aux walis toute transaction foncière dépassant 10.000 DA. Elle concernait bien entendu, les biens vacants. Cette nouvelle procédure ne faisait qu'amplifier les fraudes sur des transactions sous estimées à 10.000 DA.

En outre, le décret de 1964 et l'ordonnance de 1971 portant les réformes de la révolution agraire, et le texte fondamental de l'ordonnance N° 74.26 du 20-02-74 [1] portant sur la constitution des réserves foncières communales, suivie de plusieurs décrets présidentiels ou ministériels, visant la meilleure gestion du processus d'urbanisation, ont tous contribué à la réduction du champ du marché foncier.

En effet , l'ordonnance 74.26, elle a de son côté contribué à la récupération des terrains militaires du centre ville, et malgré la constitution des réserves foncières communales, l'A.P.C de Laghouat ne pouvait lancer certaines opérations de restructuration du vieux Ksar.

Parmi les objectifs principaux de cette législation venaient plus en détails dans la circulaire de 17/02/1976 :

- Le gel de tous transferts de propriétés.

---

(1) : Les cahiers de l'amènagement du territoire N° 3, ANAT, Juillet 1987.

- Maîtriser et orienter la croissance urbaine et, par conséquent lutter contre toute forme d'urbanisation anarchique et diffuse.

- Protéger les terrains à vocation agricole de toute action d'urbanisation ou d'industrialisation.

- Lutter contre les différentes spéculations sur les terrains à bâtir et limiter les constructions.

Cette sincérité et sévérité de la réglementation a toujours été ignorée ou détournée par les acteurs privés. Or la condition que préconisait l'état en matière de préservation et de limitation des constructions sur les terres agricoles et qui limitait le propriétaire à une seule construction par lot quelque soit sa superficie, avait en quelques sortes ouvert la porte vers un processus d'urbanisation des compagnes.

C'est à partir de cette date que Laghouat à connu ce véritable phénomène, à travers le partage des grands lots de terrains dépassant un hectare entre les héritiers et delà, chaque lot individuel se soumettait à la réglementation précédente.

La promulgation d'une ordonnance en 1975 avec le début du second plan quadriennal (1974 - 1977) est apparue en fait pour contrecarrer les effets pervers de l'urbanisation et l'occupation des parcelles relevant du domaine de l'état, pour l'implantation industrielle

Cette législation est venue malheureusement après l'aboutissement du processus d'urbanisation, à travers l'industrialisation déjà entamée à partir du premier plan triennal.

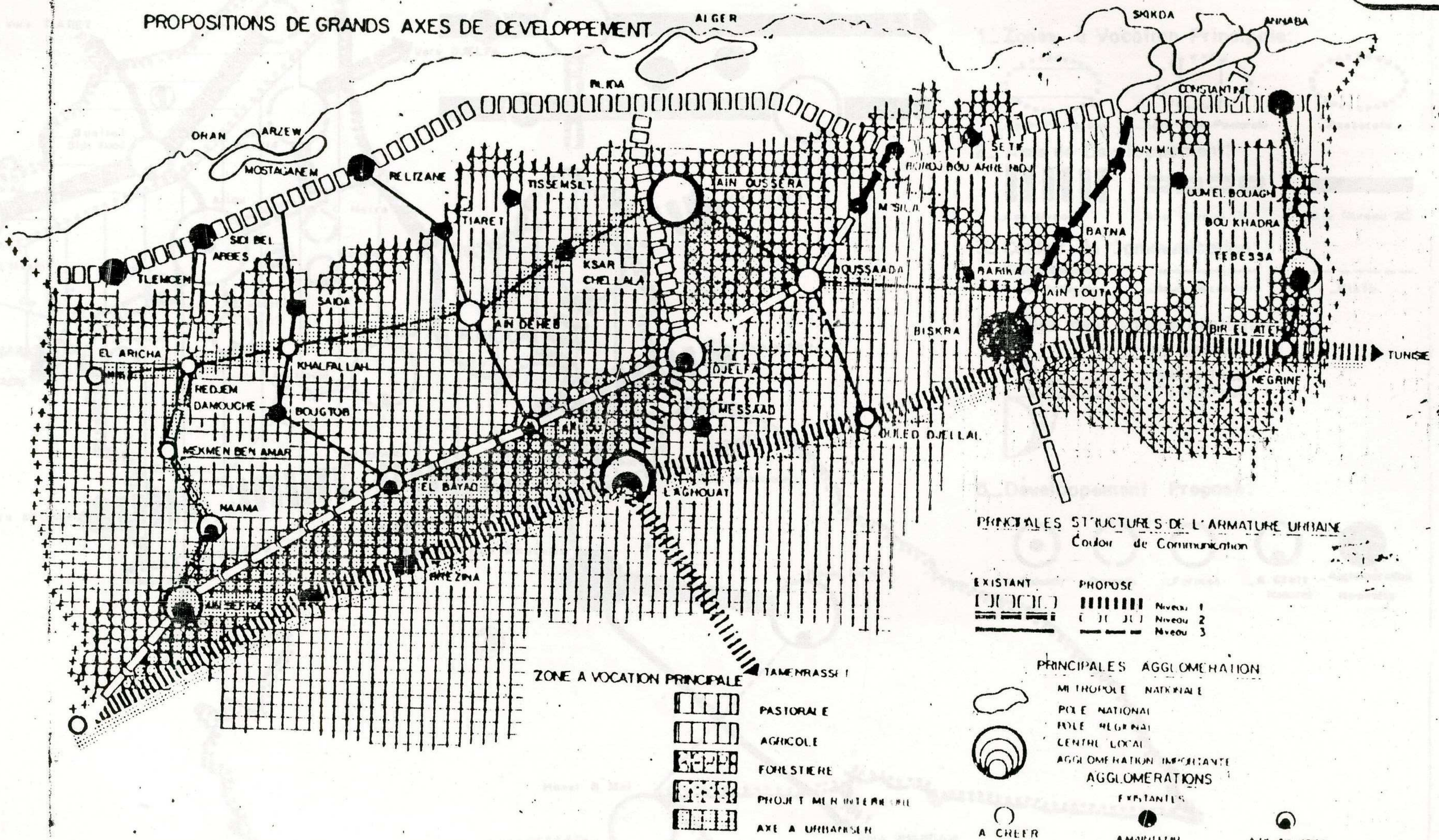
I.2/ Instruments de maîtrise et de planification urbaine :

En dépit de toutes ces considérations législatives, les aires de cultures continuaient à subir les empiétements de cette urbanisation accélérée. Devant l'absence d'une planification spatiale judicieuse, l'ampleur de ce problème se faisait sentir de plus en plus.

Un plan d'urbanisme directeur fut créer en 1976, qui a délimité le périmètre d'urbanisation de chaque agglomération et le périmètre d'extension à long terme, et qui mettait en évidence les zones de « non-aedificandi » sur laquelle toute construction est interdite , en essayant par la d'y arrêter toute urbanisation anarchique et spontanée, mais les textes conféraient à la commune d'acquérir des terrains en fonction des nécessités du développement communal, concernant les terrains agricoles inclus dans le périmètre

Carte N° : 30

PROPOSITIONS DE GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT

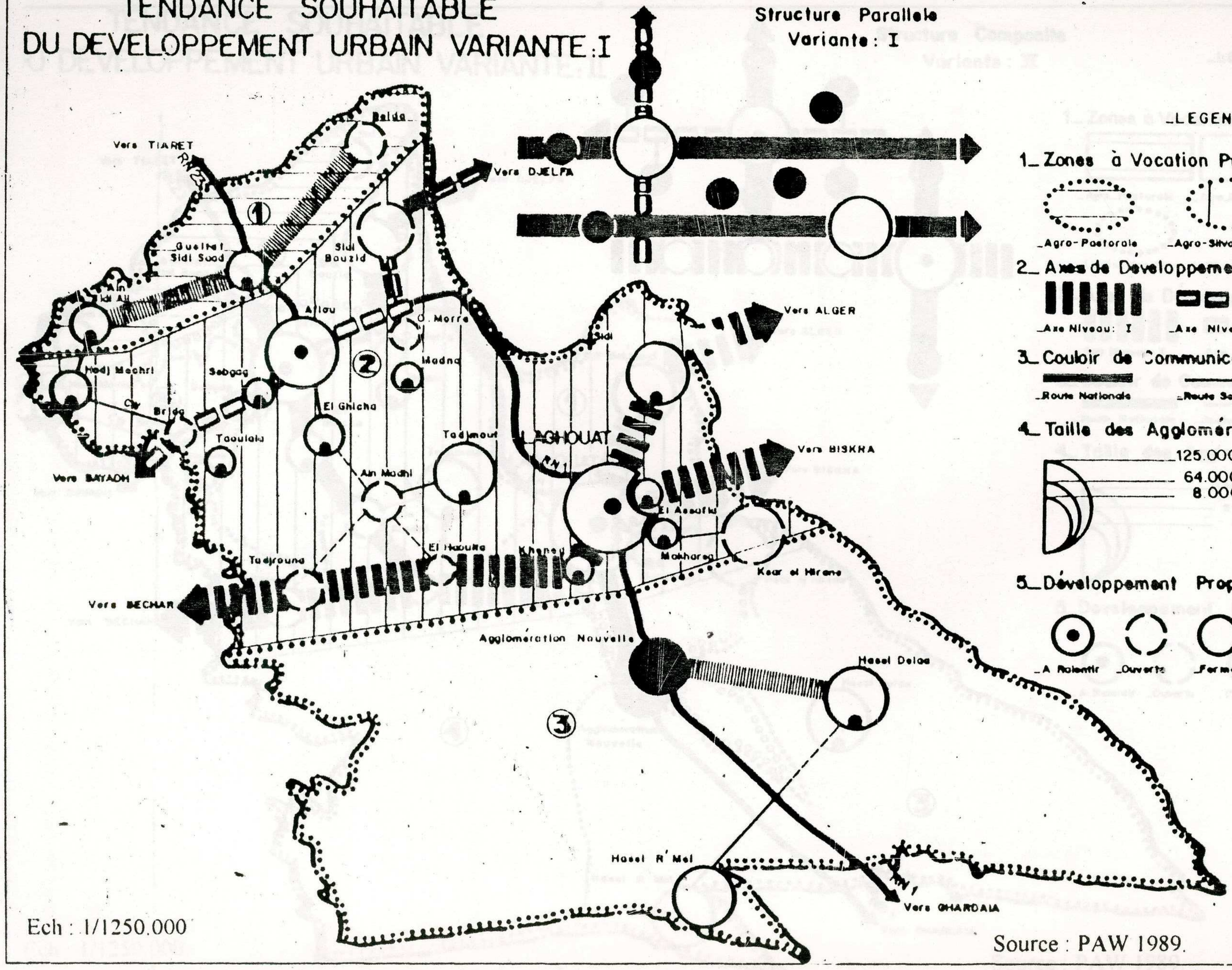


Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

TENDANCE SOUHAITABLE DU DEVELOPPEMENT URBAIN VARIANTE:I

Carte N° : 31



LEGENDE

1_ Zones à Vocation Principale:

_Agro-Pastorale _Agro-Silvo-Pastorale _Pastorale

2_ Axes de Développement:

_Axe Niveau: I _Axe Niveau. II _Axe Niveau III

3_ Couloir de Communication:

_Route Nationale _Route Secondaire _Piste

4_ Taille des Agglomérations:

125.000 hab
64.000 hab
8.000 hab

5_ Développement Proposé:

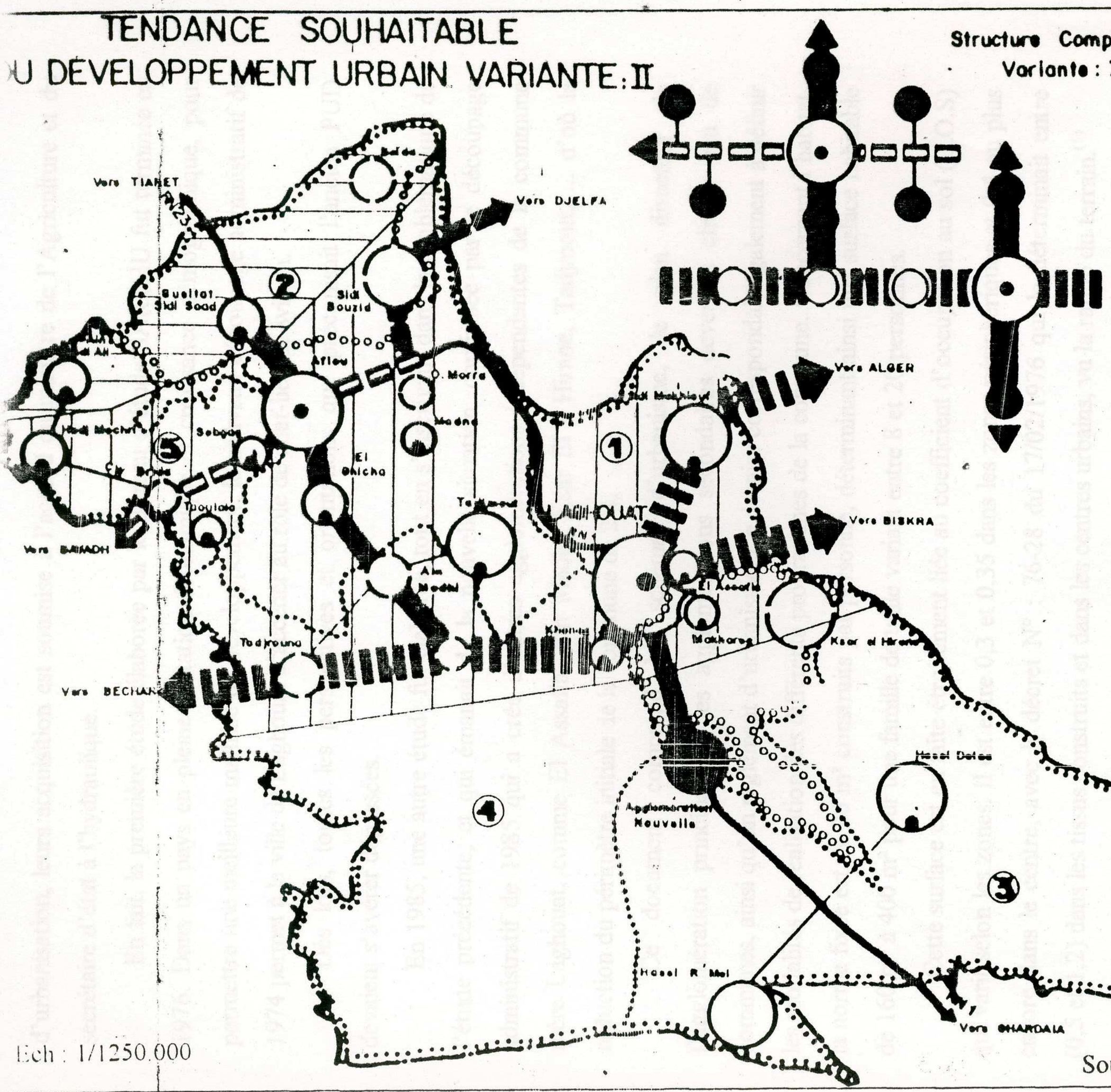
_A Ralentir _Ouverte _Fermee _A. Croit Naturel _Agglomération Nouvelle

Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

TENDANCE SOUHAITABLE
U DEVELOPPEMENT URBAIN VARIANTE: II

Carte N° : 32



Structure Composite
Variante : II

-LEGENDE

1_ Zones à Vocation Principale:

_Agro_Pastorale _Agro_Silvo_Pastorale _Pastorale

_Limites des Aires de Planification _Sous_Zones des Aires de Planification

2_ Axes de Développement:

_Axe Niveau: I _Axe Niveau: II _Axe Niveau III

3_ Couloir de Communication

_Route Nationale _Route Secondaire _Piste

4_ Taille des Agglomérations:

125.000 hab
64.000 hab
8.000 hab

5_ Développement Proposé:

_A.Relentir _Ouverte _Fermée _A.Croît Naturel _Agglomération Nouvelle

Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

d'urbanisation, leurs acquisition est soumise à l'accord du ministre de l'Agriculture et du secrétaire d'état à l'hydraulique.

En fait, la première étude élaborée par le Bureau d'étude SARTHU fut terminée en 1976. Dans un pays en pleine mutation économique et croissance démographique, pour permettre une meilleure maîtrise du développement, le nouveau découpage administratif de 1974 permet à la ville de Laghouat d'accéder au rôle de chef-lieu de wilaya.

Dès lors, toutes les perspectives et orientations que préconisait l'ancien PUD devaient s'avérer dépassées.

En 1985, une autre étude fut élaborée, tout en s'inscrivant dans la problématique de l'étude précédente, et qui émanait de la nouvelle situation, confirmée par le découpage administratif de 1985 qui a créé d'autres agglomérations indépendantes de la commune mère Laghouat, comme El Assafia, Ain Madhi, Ksar El - Hirane, Tadjmout, ... d'où la réduction du périmètre initiale de la commune de 2/3.

Ce document comprend les schémas d'urbanisme, le plan directeur de l'agglomération principale et les agglomérations secondaires devenues chef - lieu de communes, ainsi qu'un règlement d'urbanisme. Ce dernier correspondait également à définir les modalités de réalisation des différents programmes de la commune. Concernant l'habitat, la norme fixée est de 20 m² construits par personne, déterminant ainsi une surface habitable de 160 m² à 400 m² pour une famille de taille variant entre 8 et 20 personnes.

Cette surface est en faite étroitement liée au coefficient d'occupation au sol (C.O.S) qui varit selon les zones. Il est entre 0,3 et 0,35 dans les zones périphériques et 0,4 ou plus encore dans le centre, avec le décret N° : 76-28 du 17/02/1976 qui le déterminait entre (0,5 et 1,2) dans les tissus construits et dans les centres urbains, vu la rareté du terrain.(1)

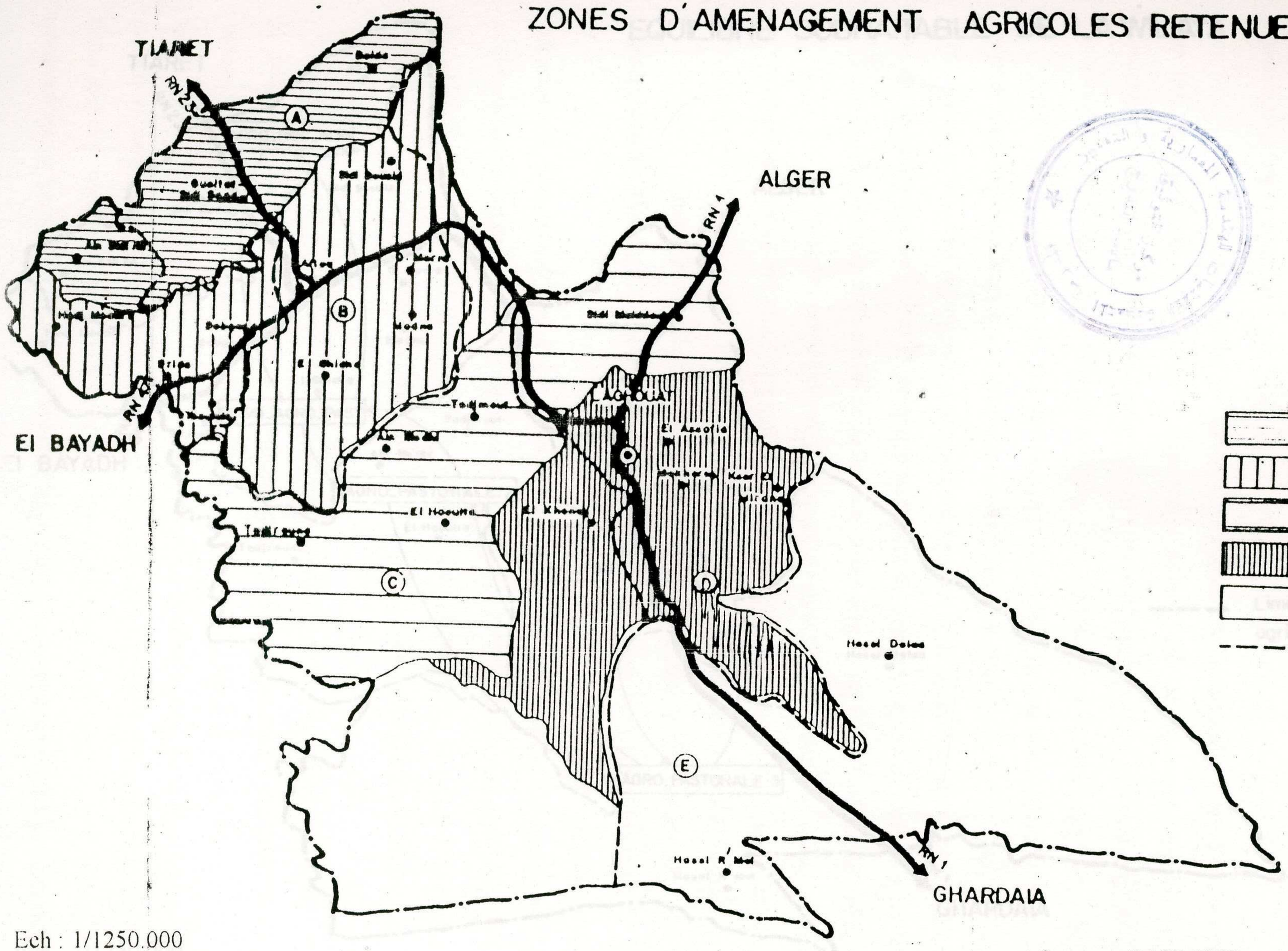
Une autre ordonnance N° : 76 - 92 du 23/10/1976 relative à l'organisation de la coopération immobilière, ouvrait la voie à une autre formule d'accession à la propriété privée de l'habitat, avec la création des lotissements communaux , ce nouveau texte qui s'inscrit dans un cadre juridique reconnu par l'état a contribué dans une large mesure à décharger ce dernier, d'un lourd fardeau en réalisant un nombre considérable de logements. On peut citer le lotissement M'kam et la création de 274 lots, le lotissement Bouamer de 540 lots en 1979, le programme de 564 lots dans l'Oasis Nord vers 1984, et l'attribution de

---

(1) : Ce décret élimine la possibilité de construction individuelle, le propriétaire a le choix de se regrouper avec des parents ou d'autres particuliers à l'effet de construire un immeuble en copropriété, soit de demander l'échange de son terrain contre un autre situé dans une autre agglomération (Art (5)).

ZONES D'AMENAGEMENT AGRICOLES RETENUES

Carte N° : 33

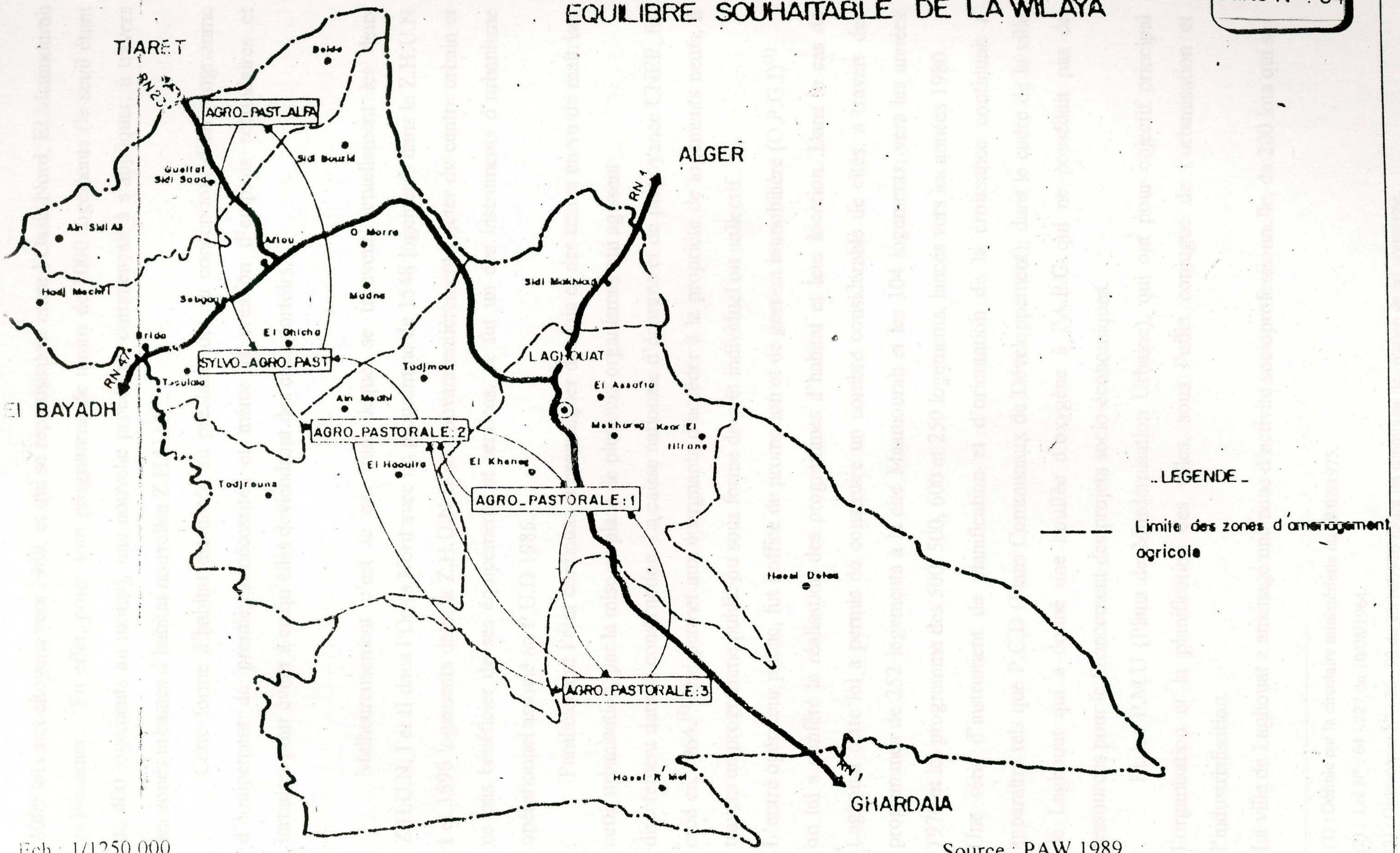


Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

Carte N° : 34

EQUILIBRE SOUHAITABLE DE LA WILAYA



Ech : 1/1250.000

Source : PAW 1989.

3009 lots aux citoyens vers 1989, et qui se répartissaient entre l'Oasis Nord, El Maamourah et Bouamer. En effet, pour tout programme de moins de 1000 logements (le seuil étant de 400 logements au moins), une nouvelle procédure commençait à s'appliquer, à travers les zones urbaines d'habitat nouvelles Z.H.U.N[1].

Cette forme d'habitat est dotée au préalable dès sa conception, d'un programme d'équipement de premières nécessités et même la création d'emplois secondaires et tertiaires pour éviter à ce qu'elles deviendront des cités dortoirs.

Malheureusement c'est le cas dans lequel se trouvent actuellement les deux Z.H.U.N, I et II dans l'Oasis Nord avec un programme de 1548 logements dans la Z.H.U.N I et 1596 logements dans la Z.H.U.N II se trouvant entièrement rejeter du centre urbain et ne pas bénéficier de ses équipements et services, ce fut un des instruments d'urbanisme opérationnel associé au P.U.D 1985.

Parallèlement l'état continuait à promulguer des lois et des textes en vu de maîtriser cette urbanisation, par la mise en place de plusieurs organismes qui agissent directement dans la construction. La caisse nationale d'épargne et de prévoyance CNEP, fut créé en 1964.[2] Qui permet aux épargnants d'accéder à la propriété de logements neufs, à travers un programme public ou sous forme de prêt individuel ou collectif.

L'autre opérateur public, fut l'office de promotion et de gestion immobilière (O.P.G.I)[3], on lui a conféré la réalisation des programmes d'habitat et leur location. Dans le cas de Laghouat cette loi a permis de construire un nombre considérable de cités, à travers des programmes de 252 logements à la cité Maamourah et les 104 logements, vers les années 1976 et les programme des 500, 500, 600 et 250 logements, lancés vers les années 1980.

Une série d'instrument de planification et d'orientation de la croissance continuait à apparaître tels que P.C.D (Plans Communaux de Développement), dans le cadre de la ville de Laghouat qui a donné une bouffée d'oxygène à l'A.P.C qui ne possédait pas de ressources pour le financement des projets socio-économiques.

Et les P.M.U (Plans de Mordérnisation Urbaine), qui ont pour objectif principal l'organisation et la planification des villes, sous l'effet conjugué de l'urbanisation et l'industrialisation.

La ville de Laghouat a aménagé une zone d'activité socioprofessionnelle, de 200 lots qui se

---

(1) : Définie par la circulaire ministérielle du 19/02/1975.

(2) : Loi N° : 64 - 227 du 10/08/1964.

(3) : Ordonnance N° : 76 - 93 du 23/10/1976 fixant les conditions de création de cet organisme.

situe sur la route d'El - Houita à l'Ouest de la ville, et qui contribue à la délocalisation des activités nuisantes, du centre ville vers cette zone.

Ce plan a doté la ville d'une zone industrielle de 64 Hectares et qui malheureusement n'a pas démarré, suite aux problèmes qu'a connu le pays ces dernières années.

En 1975, une ordonnance sur les permis de construire et de lotir suivie de deux décrets, définissaient les conditions de délivrance du permis de construire, mais pour mieux maîtriser et contrôler cette croissance urbaine démesurée, en vue de pallier aux insuffisances des lois précédentes, trois nouveaux textes législatifs [1] sont apparus pour annuler et remplacer ceux de 1975. A cet effet une condition s'imposer pour empêcher toute intervention sur les terrains agricoles, qui se limitait autrefois aux terrains de haute valeur agricole , ce qui illustre pour nous la façon avec la quelle l'implantation des usines et des zones résidentielles sur des zones agricoles.

Cette loi a conféré à l'A.P.C la tache de délivrance des permis de construire et des permis de lotir pour les terrains se trouvant dans le périmètre d'urbanisation définit par le P.U.D ou le P.U.P et d'autre part compatible avec le plan d'aménagement communal P.A.C. L'évolution du tissu urbain , à travers la multitude des législations et des instruments de planification et de gestion urbaine, nous renseigne sur le rythme de cette croissance urbaine et des problèmes qui ne cessent de s'amplifier :

- Le développement du tissu urbain en taches éparpillées sur l'ensemble du territoire de la commune, difficilement voir impossible à maîtriser.

- La rupture naturelle que constitue le massif rocheux, entre la palmeraie sud et l'extension.

- La présence de deux importantes casernes sur 20 Ha du tissu, empêche le développement du centre historique vers le sud - ouest. Le centre se trouve également excentré par rapport à l'espace urbain , en raison de la présence de l'Oued M'zi à l'Est où tout développement est désormais bloqué.

- La zone inondable au Sud de la ville.

- L'urbanisation accélérée qui menace la palmeraie par la densification du bâti.

Les contraintes naturelles et artificielles ou techniques orientent la croissance urbaine vers le Sud - Ouest du côté de M'hafir , sur un site qui s'étend sur une surface de 780 ha, d'une des plus importantes au niveau de l'ensemble de la wilaya.

---

(1) : Les cahiers de l'amènagement du territoire N° 3, ANAT, Juillet 1987.

Selon l'option régionale des haut plateaux, cet espace communal sera traversé dans les années à venir, par un axe de développement qui jouera un rôle fondamental pour un échange Est-Ouest. Celui-ci sera l'élément structurant de cet espace, dont tout développement urbain doit tenir compte[1]

Ce schéma a préconisé certaines solutions :

- Envisager un programme permettant de restituer l'état piézomètrique de la nappe de l'Oued M'zi.
- Maîtriser la gestion de l'eau.
- L'exploitation du potentiel touristique et création de 2200 à 2400 emplois nouveaux.
- La décentralisation des activités industrielles vers les pôles identifiés par l'armature urbaine et rurale.
- Développement de la zone d'activité d'une taille supérieure à celle définie par le P.M.U, et qui s'étend sur 30 à 70 ha.

Dans le même souci de mieux aménager l'espace, et de contrôler sa croissance, le schéma national en aménagement du territoire (SNAT), est apparu à travers les propositions d'aménagement qui se chevauchaient entre la région des Hauts plateaux et le Sud , et qui sont appelés à s'adapter aux différentes caractéristiques de ces région. Les orientations se résument en :

- L'amélioration des conditions de vie et non le changement du mode de vie d'une agglomération rurale, dont l'activité est principalement basée sur l'élevage ou l'agriculture, cette agglomération ne passerait pas à une agglomération urbaine par le biais d'un autre type d'activité et d'un meilleur niveau d'équipement, La préservation du premier type d'agglomération (rurale), avec le développement du secteur primaire, constituait le souci majeur des orientations d'aménagement.
- Les taux de croissance des centres urbains de niveau national sera entre 5,75 % et 5,05 M pour le moyen et long terme.
- Les centre régionaux et locaux s'accroîtraient de 9,75 % à 9,28 %.
- La mise en place d 'un réseau de moyenne et petites villes signifie qu'il faut prévoir les conditions d'équipements (voiries, énergie, eau, etc ...) pour y créer de véritable conditions de vie urbaines.

---

(1) : SRAT : Shéma régional en aménagement du teritoire, Etude éffectuée par L'ANAT, 1985.

A travers l'étude de l'armature urbaine nationale, il ressort deux agglomérations appuyant le réseau urbain de la wilaya de Laghouat :

- Le réseau urbain de la wilaya de Laghouat.
- Aflou : agglomération potentielle de niveau régionale de 1er degrés.

La carte du réseau urbain national nous montre à première vue que sont des agglomérations dont la taille est supérieure à 50.000 habitants, situées sur des axes d'infrastructures techniques assez importants à fonction économique et administrative assez importante.

A titre de rappel :

La fonction des centres urbains, leur taille et leur position par rapport aux réseaux d'infrastructures techniques ont été les critères qui ont permis d'établir la hiérarchisation de ces premiers.

- A travers l'étude des haut plateaux où la wilaya de Laghouat étant une partie intégrante de cette région, deux axes de développement ont été proposé.

Le choix de ces axes étant basé sur le mouvement des échanges qui s'effectuaient dans la direction Nord - Sud , le but de l'option était de renforcer les échanges Est - Ouest et de freiner les premiers.

L'axe de niveau I : celui ci permet la relation entre le Maroc et la Tunisie en passant par Béchar, Beni Ounif. Labiod, Sidi Cheikh Brezina, Laghouat, Ouled Djellal, Biskra et Negrine.

L'axe de niveau II : cet axe passera par Ain Safra, El - Bayadh, Aflou, Djelfa, Bou Saada, M'sila et Bordj - Bou Arreridj.

Les orientations nationales ainsi que les potentialités de la ville de Laghouat, les caractéristiques de son réseau urbain, les contraintes (naturelles, économiques, sociales) relevées au sein de la wilaya, ont constitué la base des orientations du plan d'aménagement de wilaya PAW[(1)] dont les objectifs principaux se basaient sur :

- L'exploitation optimale des ressources humaines et naturelles.
- Réorganisation et restructuration de l'espace en poursuivant une finalité sociale et une revalorisation économique.

---

(1) P.A.W : Plan d'aménagement de wilaya, étude détaillée, effectuée par l'A.N.A.T en Juillet 1987 428 P.

- L'équilibre entre les trois formes de l'utilisation du territoire, à savoir, l'agriculture, l'urbanisation, et l'industrialisation.
- La wilaya étant une zone à vocation agro - pastorale : cette dernière ne peut prendre en charge les problèmes de la wilaya. Le plan proposait l'utilisation d'une autre alternative : P.M.I, services .... etc.

Sur la base de ces objectifs , deux variantes ont été - établis :

Variante I : Développement urbain axial , structure renforcée par des agglomération de support. Ces axes joueraient un rôle déterminant dans les échanges Est - Ouest de la wilaya de Laghouat et la région des hauts plateaux.

Une organisation spatiale qui se base sur la vocation de la zone.

Variante II : Développement urbain composite (structure polycentrique et orthogonale).

Les différents pôles étant reliés par deux axes d'urbanisation de premier degré, renforcés par deux axes de second degré, ces derniers étant orthogonaux aux premiers. De plus l'organisations spatiale s'effectue sur l'organisation sur la base administrative de la wilaya qui sera basée sur le rôle des chefs-lieux de Daîra, devant présenter un espace de forte polarisation affin d'atténuer l'attractivité du chef - lieu de wilaya et à moindre degré le second pôle Aflou. De ce fait, les cinq dairates devaient correspondre à cinq aires de planification Laghouat, Aflou, Hassi R'mel, Ain Madhi et Beida.

En plus de ces orientations d'aménagement, le plan propose la création de parcours touristiques ponctué par des équipements et des épaces favorisant cette activité.

En fin il présente une étude concernant la création de la ville nouvelle de oued Bellil.

L'objectif principal de cette nouvelle agglomération réside dans l'équilibre de l'armature rurale et urbaine de la wilaya par une population de 6000 personnes en l'an 2005 et qui constituera, un relais entre Laghouat et Ghardaia pour cela le plan préconise

- La création d'un bassin d'emplois par une politique industrielle à travers une meilleure revalorisation des ressources naturelles et humaines.
- Maintenir la nouvelle population au niveau de cette future agglomération par la création d'un cadre de vie agréable par le logement, les infrastructures , les équipements socio - économiques et de loisirs.

Sa création visait la décongestionne du CLW de Laghouat ainsi que la fixation d'une population active dans la zone industrielle de Hassi R'mel.

Quant au plan d'aménagement communal de la commune de Laghouat P.A.C, il s'intègre parfaitement dans les options du plan d'aménagement de la wilaya de Laghouat P.A.W. en effet la commune de Laghouat (chef lieu de wilaya), fait partie de l'aire de planification (1) définie à partir de la variante II du P.A.W, et elle appartient à la zone d'aménagement agricole caractérisée par la plaine de Oued M'zi, qui chevauche entre le plateau présaharien et le plateau saharien.

Les orientations d'aménagement consistent en :

- Une meilleure organisation de l'espace, pour mieux déterminer les aires d'interventions d'une gestion adéquate.
- Amélioration pastorale, concernant l'aménagement pastoral à travers la création de points d'eau et équipements des puits pastoraux.
- Développement de l'Agriculture, intensification de l'agriculture existante, la mise en exploitation des ressources hydriques destinées à l'irrigation.
- La lutte contre la désertification par les différentes opérations de reboisement ... etc).
- Création et distribution des équipements socio - économiques, à travers toute la commune et le développement du tourisme et de l'artisanat.
- Freiner l'urbanisation croissante de l'A.C.L de la commune et promouvoir l'agglomération secondaire de Bordj - Senoussi, par la création d'une série d'équipements et d'actualiser le P.U.D pour éviter toute croissance urbaine anarchique tout en essayant de maîtriser la structure urbaine en tache d'huile.

Cette commune sera ainsi constituée de deux pôles dont la taille respective serait de : 74635 habitants pour Laghouat (de 1987 à 2005) alors que l'agglomération secondaire atteindra une taille de 4881 habitants en 2005, (2466 hab en 1990, 3174 hab en 1995 et 3977 en l'an 2000).

Pour plus d'efficacité en matière d'urbanisme opérationnel, un nouveau instrument d'aménagement qui fut le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme P . D . A .U en 1995 ([1]). Ce plan adoptait les différentes synthèses des plans directeurs présentés ci

---

(1) : P.D.Λ.U , Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, étude effectuée par l'URBΛTIΛ en 1995, accompagnée d'un dossier graphique et également un P.O.S plan d'occupation au sol.

dessus en apportant certaines améliorations et en précisant les aires d'urbanisation avec une lecture qui s'adapte aux caractéristiques et potentialités du site en proposant de :

- Transférer les casernes du centre ville vers la zone militaire située au Sud de la ville pour permettre une extension du tissu urbain.
- Protéger la zone inondable du Sud par une digue longeant l'Oued M'zi et Oued Messaad.
- Réaménager les Z.H.U.N en les réintégrant dans la structure du tissu urbain.
- Urbaniser le site existant entre la cité militaire et la cité Sellis.
- Protection des zones agricoles des inondations.
- Plantation d'une forêt au pied de Djebel Lahmar.

Ces directives ont été accompagnées d 'un plan d'occupation au sol P.O.S que malheureusement fut rejeté par les services concernés, et remplacé par une autre étude, actuellement en phase de réalisation. Ce plan proposait l'analyse du tissu urbain, en précisant les différentes interventions sur l'espace à court, moyen et long termes , ainsi que de densifier d'habitat dans les zones existantes.

Au terme de cette partie consacrée aux différents appareils législatifs de maîtrise et de gestion de l'espace ainsi que l'analyse d'instruments de planification, d'aménagement et d'orientation de la croissance, nous pouvons signaler ou déduire que le phénomène de croissance urbaine, ne faisant que prendre de l'ampleur avec ces instruments qui se poursuivaient l'un après l'autre, sans un apport considérable de solutions pour les problèmes définis par les précédents. Cette situation relève en grande partie, du décalage dans le temps entre l'étude et la pratique, ainsi que de l'absence de coordination et de communication entre les différents secteurs pour l'aménagement de l'espace.

En effet, il ne faut pas négliger le rôle de la puissance publique en tant qu'agent principal dans le processus d'urbanisation qui refuse toute acte de participation dans le cadre de la régulation et la gestion de l'urbanisation.

On peut dire à la fin, que cette forme d'urbanisation anarchique met en évidence l'inefficacité des instruments de planification et d'aménagement en vigueur devant les actions du secteur privé dans la consommation de l'espace qui est l'une des plus rapides que toutes ces tentatives.

Devant cette situation, nous essayerons dans les parties qui suivront de mettre en relief le rôle de la puissance publique dans le secteur des activités économiques à Laghouat et leur rapport dans la production d'un espace bâti, ainsi que l'interprétation des nouvelles dispositions en matière de maîtrise et de planification urbaine.

CROISSANCE URBAINE

Carte N°: 35



LEGENDE

- LE VIEUX KSAR
- LE TISSU COLONIAL (1885)
- EXTENSION DU TISSU COLONIAL SUR LES PALMERAIES
- LE TISSU URBAIN CONTEMPORAIN
- SECTEUR D'EXTENSION
- L'AXE DE LA RN° 1
- Agglomeration secondaire de Bordj Senouci

Source : Report sur fond de plan PDAU 1995

Deuxième chapitre

L'urbanisation périphérique

DEUXIEME CHAPITRE : L'URBANISATION DE LA PERIPHERIE

I/ L'URBANISATION DE LA PERIPHERIE :

Cette partie de la recherche est consacrée à l'étude d'une zone appartenant à la périphérie de la commune de Laghouat, à travers la classification des différentes formes et espaces produits tout le long d'un processus de croissance et de dynamique urbaine, et le degré d'efficacité des instruments de planification et de gestion de l'espace communal de Laghouat, il ressort une urbanisation effrénée enregistrant un taux de 97,7 % de population urbaine devant 2,3 % de population rurale et éparse. Cette situation est due à l'effet conjugué des flux migratoires vers les périphéries proches du centre puis l'abandon des milieux ruraux vers le centre urbain du chef-lieu de wilaya, pour un cadre de vie meilleure. D'après le recensement de 1977, l'agglomération secondaire de Bordj Senouci, représentait 70 % de la population en périphérie.

Notre choix de cette zone est basé sur la proximité de cette zone agricole du C.L.W qui s'est progressivement urbanisée en se différenciant du centre sous divers aspects, à savoir, la structure de l'espace, la typologie de l'habitat ... etc.

Notre objectif principal est la recherche des mécanismes qui ont favorisé la périphérie à l'intégration à la ville, ou au contraire le maintien des spécificités des anciens modèles d'urbanisation.

L'enquête du terrain et la recherche relative aux critères d'urbanisation, (modification de la typologie de l'habitat, l'implantation de nouveaux équipements et la création de nouvelles activités, aménagement des espaces et développement des voiries et réseaux divers), nous permettent d'identifier le rythme d'expansion de cette agglomération en périphérie. Cette enquête était étayée par une analyse statistique des conditions d'habitat et le profil socio - économique de cette population.

I.1/ Présentation du périmètre de l'agglomération secondaire de Bordj Senouci :

La localité de Bordj Senouci est une agglomération secondaire de la commune de Laghouat, située à l'est de la commune sur l'autre rive de oued M'zi. Elle se trouve délimité par les contraintes naturelles :

- Oued M'zi de l'ouest.

- Djebel Zebacha au Nord.
- Kef seridja du côté sud.

La limite communale avec El Assafia du côté Est, le chemin de Wilaya (CW) N° : 21 partage le périmètre de Bordj Senouci en deux zone :.

- La zone haute qui présente les terres anciennement agricoles.
- La zone basse qui constitue l'aire d'extension des terres agricoles, entrant dans le cadre des APFA.

Ce site se situe sur l'axe du chemin de Wilaya N° : 21 et reliant la commune d'El Assafia au chef-lieu de Wilaya, sur un tronçon de 2,8 Kilomètres. Une autre possibilité d'accès se prête par la voie rurale, celle-ci traverse l'oued M'zi jouant le rôle de raccourci entre Bordj Senouci et le chef - lieu de la commune.

Les caractéristiques topographiques du site présentent une faible pente dirigée vers oued M'zi, d'autre part, on note l'existence de trois ravins (Chaabas) peu profonds.

Les forages effectués sur les rives de l'oued M'zi ont prouvé l'existence d'une nappe souterraine importante, se situant à une profondeur de 9,22 mètres avec une remontée d'eau de 4,4 mètres et une autre profondeur de 79,43 mètres avec une remontée d'eau de 47 mètres. Le débit d'eau est compris entre 4 et 7,4 litre / seconde .(1)

II.2/ La problématique spécifique de Bordj Senouci :

L'agglomération secondaire de Bordj Senouci est un espace rural à vocation agricole, la pratique de l'agriculture revient à l'époque des tribus d'ouled Senouci. Elle s'étend sur une superficie de 1545 ha, profitant de l'écoulement de l'oued M'zi, pour alimenter ses terres frétilles, aux quelles elle contribue à la subsistance du chef-lieu de la commune avec ses produits agricoles. Sa proximité de la ville (moins de trois kilomètres à vol d'oiseau) a favorisé l'installation d'émigrants venus d'autres communes et wilayates limitrophes.(2) Bordj Senouci est actuellement envahi par un habitat illicite au dépend de ses terres arables de hautes valeurs agricoles.

Devant l'absence d'une rigueur et l'efficacité des instruments de planification et de gestion de l'espace, cette consommation abusive des terres agricoles au profit d'un habitat illicite entraînera à l'épuisement de cette potentialité, comme ce fut le cas des deux palmeraies appartenants à l'ancien noyau de la ville de Laghouat.

---

(1) : Données de la D.H.W de la Wilaya de Laghouat (direction de l'hydraulique).

(2) - Source du service des statistique de l'A.P.C de Laghouat , plus de 90 % de l'exode rural provient de la wilaya de Djelfa et d'Aflou.

I.2/ Analyse Démographique :

Nous avons vu dans le chapitre des mouvements de la population communale que l'origine des flux migratoires remontait à la période de la guerre, et nous avons démontré à travers l'enquête et les différents recensements, l'impact des populations rurales sur le taux d'accroissement et d'urbanisation de la commune de Laghouat.

Cette analyse du taux d'accroissement naturel et du solde migratoire de l'agglomération secondaire, nous permettra de confirmer ou d'infirmer nos résultats auquel nous nous sommes parvenus.

Elle nous permettra également de déterminer les tendances socio - économiques de la population qui ne peuvent pas être dissocier de la situation socio - économique de la commune.

Evolution de la population de Bordj - Senouci :

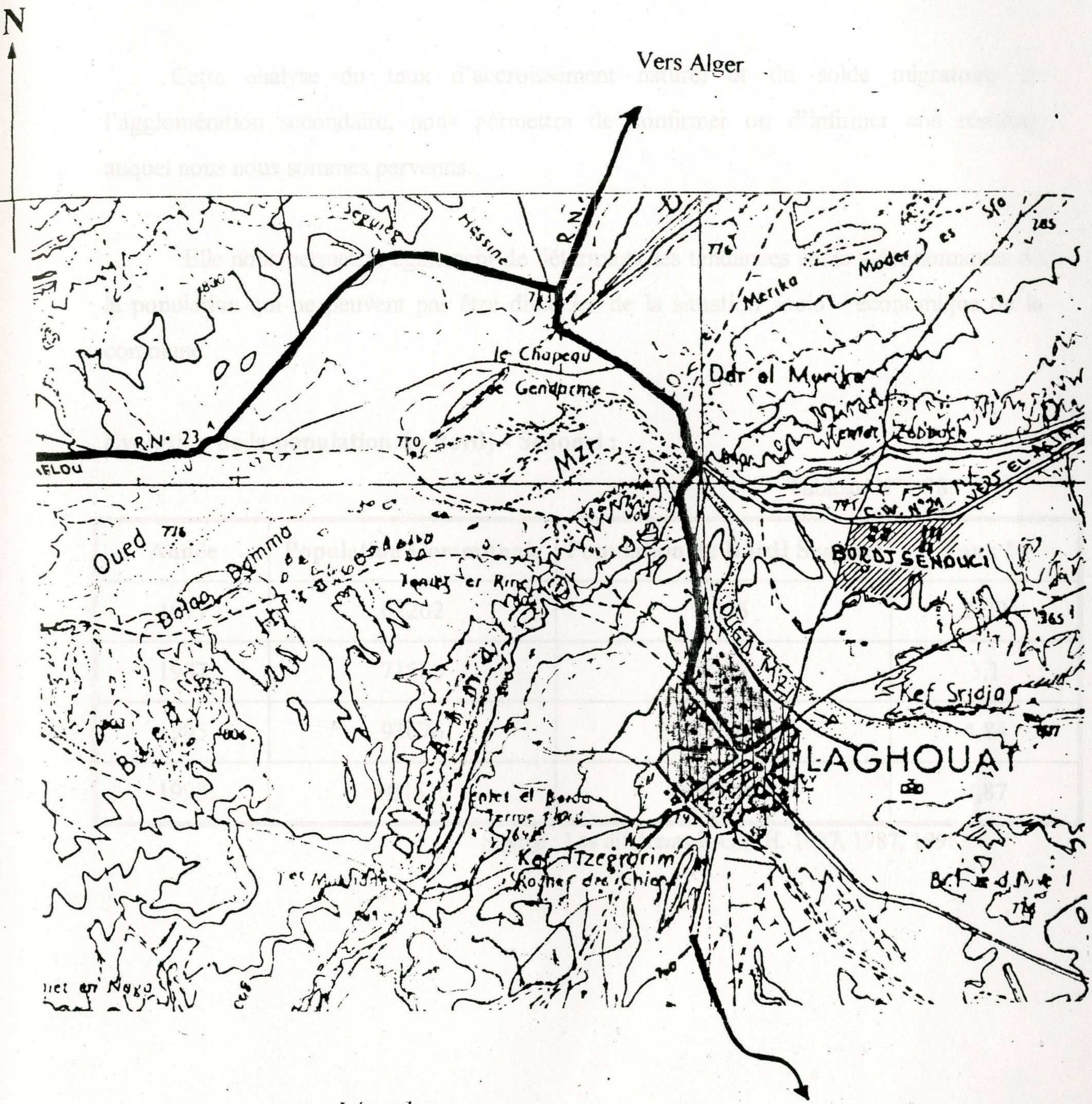
Tableau N° : 38.

Année	Population Communale	Population de Bordj Senouci	Taux %
1977	62202	1055	2,29
1987	71580	2233	3,1
1995	93676	4530	4,84
1998	104630	5098	4,87

Source : Les différents R.G.P.H, 1977, 1987, 1998.

Carte N° : 36

SITUATION DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE BORDJ SENOUCI



Légende

- Agglomération secondaire de Boedj Senouci.
- Agglomération CLW de Laghouat

Ech : 1/50.000

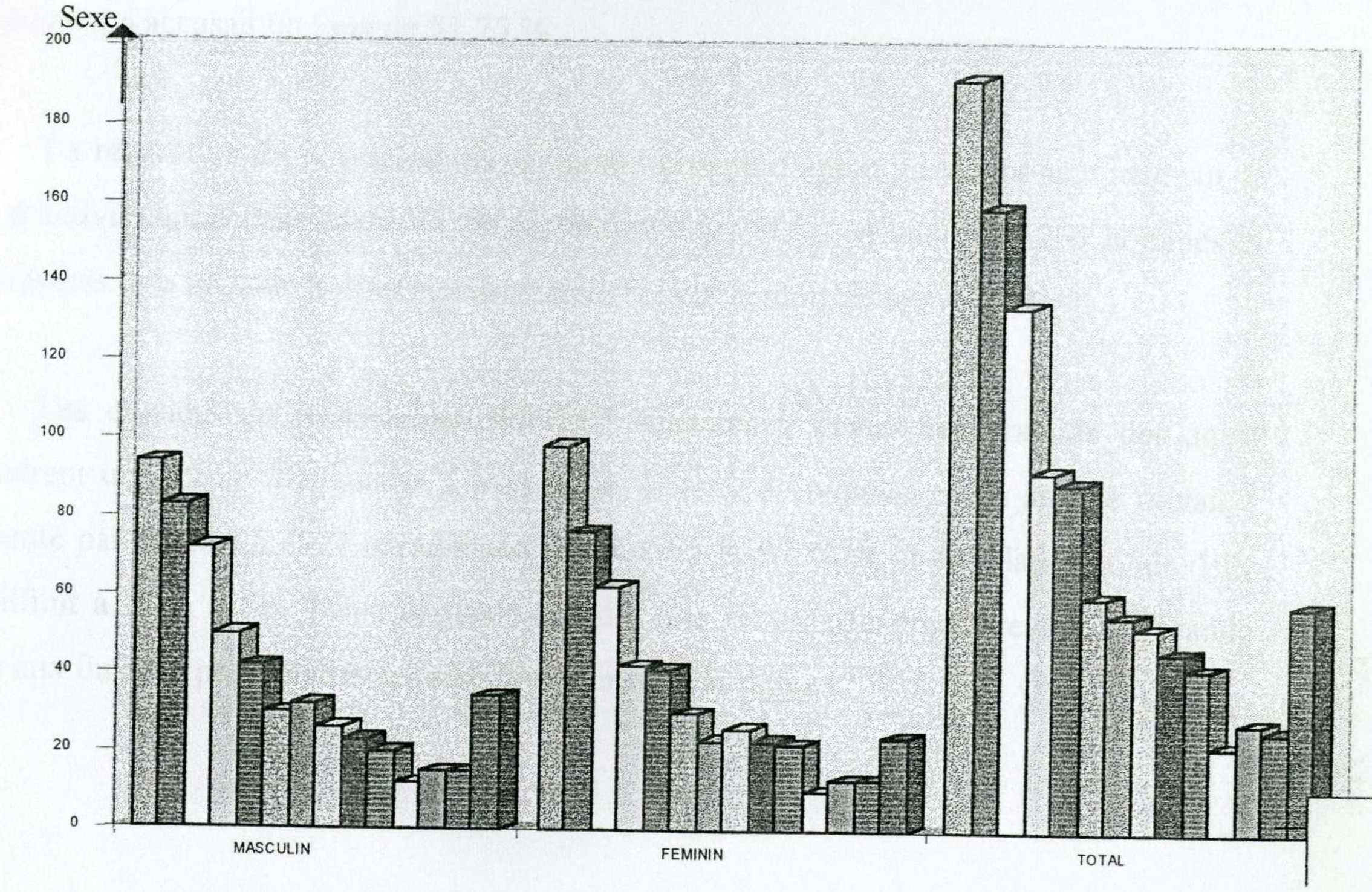
Source : URBATIA, POS 1996.

Répartition de la Population par âge et sexe 1977 :

Tableau N° : 39.

TRCH - D'AGE	MASCULIN	Taux %	FEMININ	Taux %	TOTAL	Taux %
0 - 4	94	8,91	98	9,28	192	18,19
5 - 9	83	7,86	76	7,20	159	15,07
10 - 14	72	6,82	62	5,67	134	12,70
15 - 19	50	4,73	42	3,38	92	8,72
20 - 24	42	3,98	41	4,45	89	8,43
25 - 29	30	2,84	30	2,84	60	5,68
30 - 34	32	3,03	23	2,18	55	5,21
35 - 39	26	2,46	26	2,46	52	4,92
40 - 44	23	2,18	23	2,18	46	4,36
45 - 49	20	1,89	22	2,18	42	9,98
50 - 54	12	1,13	10	0,94	22	2,08
55 - 59	15	1,42	13	1,23	28	2,65
60 - 64	15	1,23	13	1,23	26	2,46
65 et +	34	3,22	24	2,27	58	5,49
TOTAL	**540**	**51,15**	**509**	**48,25**	**10,55**	**100 %**

Source : R.G.P.H 1977.



Répartition de la Population par grands groupes d'âge 1977

Répartition de la Population par grands groupes d'âge 1977 :

Tableau N° : 40.

TRCH - D'AGE	MASCULIN	Taux %	FEMININ	Taux %	TOTAL	Taux %
0 - 5	111	10,52	113	10,71	224	21,23
6 - 14	138	13,08	123	11,65	264	24,73
15 - 64	263	24,92	249	23,60	512	48,53
65 et +	34	3,22	24	22,74	58	5,49
TOTAL	**546**	**51,75**	**509**	**48,24**	**10,55**	**100 %**

Source : R.G.P.H 1977.

Le taux d'accroissement global de la population de Bordj - Senouci a connu une hausse rapide depuis 1977, induisant une augmentation du taux d'urbanisation de la commune.

I.3/ Evolution de la structure de la population de Bordj - Senouci :

A travers l'illustration de la pyramide des âges, il ressort que la population jeune, entre (6 - 20 ans) représente un taux de 54,68 %, plus que la moitié, avec population masculine qui accusait un taux de 51,75 %.

La répartition de la population par grand groupe d'âge nous donne une idée sur le taux d'activité qui accuse 48,53 % de population entre (15 - 64 ans), soit 263 hommes et 249 femmes. Les personnes âges représentaient le taux le plus faible avec 5,49 %.

Les données du recensement de 1987 illustrées à travers la pyramide des âges, engendrent une forme triangulaire à base large, le taux de population en âge de travail a augmenté par rapport à 1977 enregistrant un taux de 49,97 % de la population totale. Elle se chiffrait à 1116 actifs. Nous pouvons déduire que cet accroissement revient en grande partie aux flux des populations venues s'installer dans la région.

Répartition de la Population par âges et sexe 1987 :

Tableau N° : 41.

TRCH - D'AGE	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL	%
0 – 4	207	9,27	203	9,10	410	18,37
5 – 9	167	7,47	164	7,34	331	14,82
10 – 14	142	6,36	137	6,13	279	12,49
15 – 19	130	5,82	123	5,50	253	11,33
20 – 24	108	4,84	102	4,56	210	9,40
25 – 29	77	3,44	74	3,31	151	6,76
30 – 34	60	2,68	65	2,91	125	5,59
35 – 39	43	1,92	43	1,92	86	3,85
40 – 44	34	1,52	35	1,56	69	3,09
45 – 49	37	1,65	37	1,65	74	3,31
50 – 54	32	1,43	32	1,43	64	2,86
55 – 59	27	1,21	24	1,07	51	2,28
60 – 64	17	0,76	16	0,71	33	1,47
65 et +	49	2,19	48	2,15	97	4,34
TOTAL	**1130**	**50,60**	**1103**	**49,39**	**2233**	**100 %**

Source : (ANAT - PAW).

Répartition de la population par grands groupes d'âge :

Tableau N° : 42.

TRCH - D'AGE	MASCULIN	%	FEMININ	%	TOTAL	%
0 – 5	241	10,79	236	10,56	447	21,36
6 – 14	275	12,31	268	12,00	543	24,31
15 – 64	565	25,30	551	24,67	1116	49,97
65 et +	49	2,19	48	2,14	97	4,34
TOTAL	**1130**	**50,60**	**1103**	**49,39**	**2233**	**100 %**

Source : R.G.P.H 1987 service statistique de la commune.

L'importance de la tranche d'âge de moins de 15 ans a enregistré une augmentation de 2,04 % passant de 45,67 % en 1987 à 47,71 % en 1997. Cet accroissement est partagé entre la croissance naturelle enregistrée entre les naissances et les décès d'une part, et de la sédentarisation des populations nomades d'une grande taille d'autre part.

Le taux des personnes actives représentait 50,04 %, quant au taux des personnes âgées entre 65 et plus constituait 4,34 % en 1987, a baissé jusqu'à 2,25 % en 1995, ce qui explique que cette région constituait un refuge pour la main d'œuvre, mais pour la ville, cela

se confirme avec le taux de 0,97 % et 0,93 % enregistré par la groupe d'âge masculin entre 25 - 29 ans et (30 - 34 ans).

I.3.1/ Le taux d'accroissement naturel :

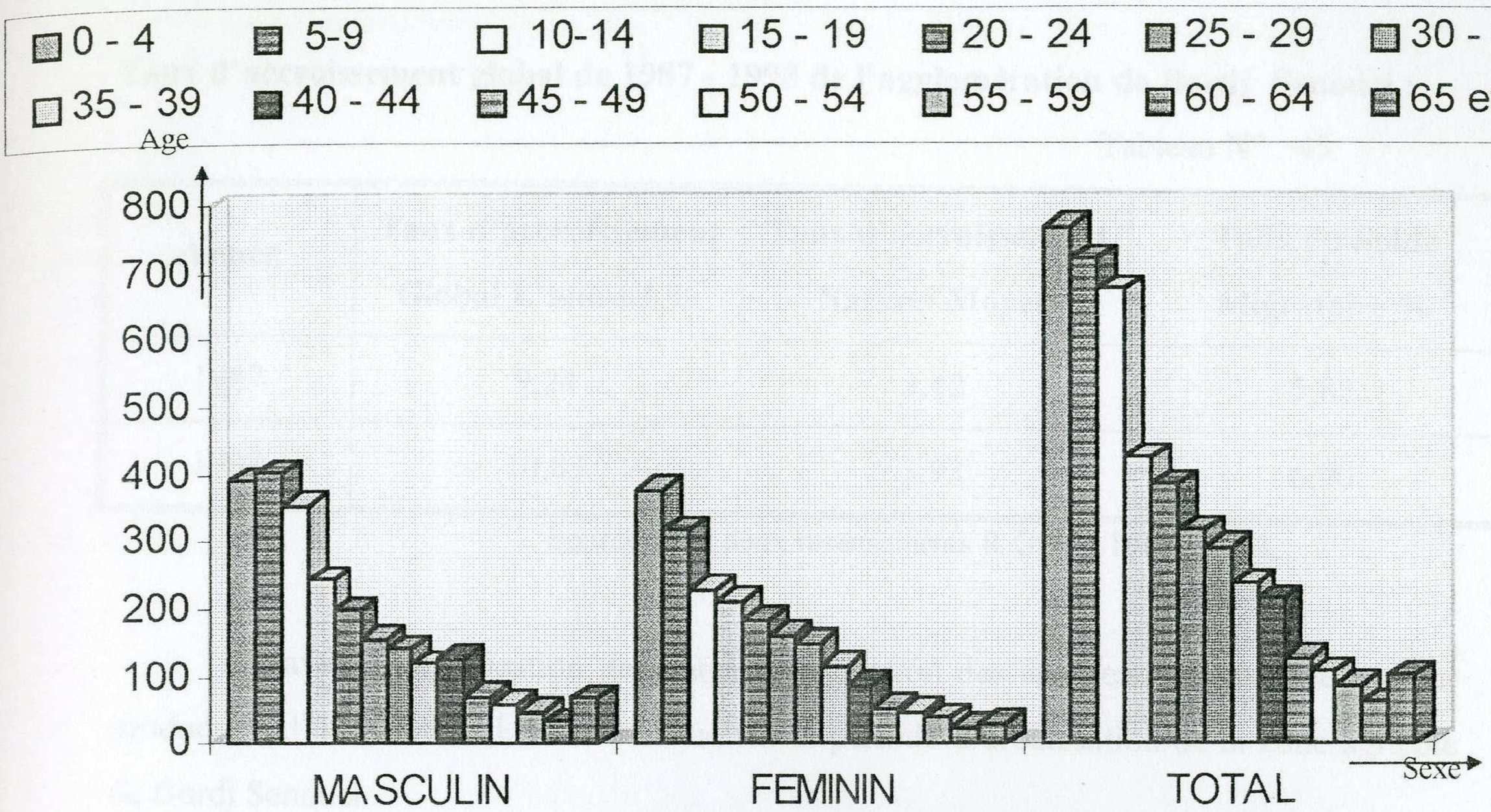
D'après des sources du service des statistiques et notre enquête sur l'accroissement naturel , l'ensemble des naissances et décès figurant sur les registres du C.L.C de Laghouat. Ce qui nous a conduit, et les autres chercheurs dans ce domaine à prendre le même taux d'accroissement de la commune. Le taux de 1998 était de 1,75 %.

Répartition de la Population par âge et sexe 1996 :

Tableau N° : 43.

GR - D'AGES	MASCULIN	Taux %	FEMININ	Taux %	TOTAL	Taux %
0 - 4	391	8,63	376	8,30	767	16,93
5 - 9	402	8,87	317	7,00	719	15,87
10 - 14	355	7,84	230	7,06	675	14,91
15 - 19	244	4,72	213	4,70	425	9,42
20 - 24	199	4,39	186	4,10	385	8,51
25 - 29	157	3,47	161	3,55	318	7,02
30 - 34	142	3,13	152	3,35	294	6,49
35 - 39	120	2,65	118	2,60	238	5,25
40 - 44	128	2,82	88	1,93	216	4,76
45 - 49	72	1,59	56	1,23	128	2,82
50 - 54	59	1,30	50	1,10	109	2,40
55 - 59	49	1,08	40	0,98	89	1,96
60 - 64	35	0,77	28	0,62	63	1,39
65 et +	69	1,52	33	0,73	102	2,25
TOTAL	**2392**	**52,80**	**2138**	**47,20**	**4530**	**100 %**

Source : Plan d'occupation au sol (P.O.S) 1996.



Répartition de la Population par ages et sexe 1996

Répartition de la population par grands groupes d'âge 1996 :

Tableau N° : 44.

GR - D'AGES	MASCULIN	Taux %	FEMININ	Taux %	TOTAL	Taux %
0 - 5	472	10,42	439	9,69	911	20,11
6 - 14	676	14,92	574	12,67	1250	27,50
15 - 64	1175	25,94	1092	24,10	2267	50,04
65 et +	69	1,52	33	0,73	102	2,25
TOTAL	**2392**	**52,80**	**1138**	**47,20**	**4530**	**100 %**

Source : P.O.S de la commune de Laghouat 1996.

Le taux d'accroissement global :

Comme nous l'avons déduit pour le taux d'accroissement global de la commune, ce dernier résultait d'un accroissement naturel additionné à un flux migratoire. Le taux du solde migratoire entre 1987 à 1998 accusait 6,90 % et le taux d'accroissement naturel moyen de 3,93 % par rapport à 3,42 % en 1995 et un taux d'accroissement global de 10,83 %.

Le tableau N° 45 , nous illustrera le phénomène des migrations qui se sont prolongées jusqu'à 1998, à travers le taux du solde migratoire :

Taux d'accroissement global de 1987 - 1998 de l'agglomération de Bordj Senouci :

Tableau N° : 45.

Année	Taux d'accroissement Global L'annuel %	Taux d'accroissement Naturel Moyen	Taux du Solde Migratoire %
1987	9,24	3,42	5,82
1998	10,83	3,93	6,90

Source : Les deux recensements R.G.P.H 1987 - 1998.

A travers l'identification des dates d'installation des familles dans la zone, et leur production d'un cadre bâti, nous informe sur la période d'urbanisation de la zone agricole de Bordj Senouci.

Période d'installation des ménages par zone d'habitat :

Tableau N° : 46.

Zone	1997	1987	1995	1998	Total
Habitat Illicite	93	110	234	240	430
Auto Construction	10	26	27	32 111	150
Zone Agricole	66	48	42	38 111	300
Total	**169**	**184**	**303**	**84**	**740**
Propation %	**25,76**	**28,05**	**46,19**	**50,87**	**100 %**

Source : RGPH 1977 plus tableau récapitulatif de l'agglomération secondaire de 1987 et 1998.

De l'analyse du tableau des ménages installés dans l'agglomération secondaire de Bordj - Senouci depuis l'indépendance jusqu'à l'heure actuelle en 1998, nous déduisons une nette augmentation des nombre de ménages, à travers l'habitat illicite, l'autoconstruction et l'abandon progressif de la zone agricole. Les proportions des ménages installés suivant la période d'installation, nous indiquent l'ampleur des migrations enregistrées. Nous remarquons également d'après les zones occupées par les émigrants que la forme d'habitat illicite présente un taux élevé de 50,87 %. Une augmentation spectaculaire qui entraîna l'appropriation illicite de l'espace agricole, presque la moitié des ménages.

Taux d'accroissement global de 1987 - 1998 de l'agglomération de Bordj Senouci :

Tableau N° : 45.

Année	Taux d'accroissement Global L'annuel %	Taux d'accroissement Naturel Moyen	Taux du Solde Migratoire %
1987	9,24	3,42	5,82
1998	10,83	3,93	6,90

Source : Les deux recensements R.G.P.H 1987 - 1998.

A travers l'identification des dates d'installation des familles dans la zone, et leur production d'un cadre bâti, nous informe sur la période d'urbanisation de la zone agricole de Bordj Senouci.

Période d'installation des ménages par zone d'habitat :

Tableau N° : 46.

Zone	1997	1987	1995	1998	Total
Habitat Illicite	93	110	234	240	430
Auto Construction	10	26	27	32 111	150
Zone Agricole	66	48	42	38 111	300
Total	**169**	**184**	**303**	**84**	**740**
Propation %	**25,76**	**28,05**	**46,19**	**50,87**	**100 %**

Source : RGPH 1977 plus tableau récapitulatif de l'agglomération secondaire de 1987 et 1998.

De l'analyse du tableau des ménages installés dans l'agglomération secondaire de Bordj - Senouci depuis l'indépendance jusqu'à l'heure actuelle en 1998, nous déduisons une nette augmentation des nombre de ménages, à travers l'habitat illicite, l'autoconstruction et l'abandon progressif de la zone agricole. Les proportions des ménages installés suivant la période d'installation, nous indiquent l'ampleur des migrations enregistrées. Nous remarquons également d'après les zones occupées par les émigrants que la forme d'habitat illicite présente un taux élevé de 50,87 %. Une augmentation spectaculaire qui entraîna l'appropriation illicite de l'espace agricole, presque la moitié des ménages.

I.3.2/ Origines des flux migratoires :

Nous sommes arrivés à définir la provenance des habitants de la commune de Laghouat à travers les populations sédentarisées dans les Ksours et agglomérations secondaires de sa périphérie, mais ces dernières années avec le développement et l'urbanisation de la ville, le flux provient d'autre wilayates telles que Djelfa, Alger, et l'agglomération d'Aflou ... etc.

Une enquête faite par l'URBATIA et vérifiée par nous à travers une enquête de terrain et le recensement de 1998 , nous emmène vers cette classification des ménages selon leurs origines.

- Les ménages provenants de la commune de Laghouat.
- Les ménages provenants de la Wilaya de Laghouat, qui veut dire des Ksours environnants.
- Les ménages provenants d'autres wilayates.
- Les ménages nomades.

Les proportions globales du tableau n° 47, nous révèlent un taux de 41 % des ménages installés à Bordj Senouci, ayant origine la commune de Laghouat. Toute fois ce taux change d'une zone à une autre, le plus élevé étant enregistré dans la zone agricole avec 80,55 %, ce qui nous mène à déduire que le statut juridique des terres est un indicateur de l'origine de l'urbanisation de la ville, tandis qu'il ne représente que 25 % dans l'habitat illicite, la majorité des habitants possèdent des logements dans la ville. D'autre part , les ménages provenants d'autres wilayates occupent la zone d'habitat illicite avec un taux de 65,98 % de la migration totale, représentant ainsi 38,90 % de la population agglomérée de Bordj - Senouci provenant de Djelfa depuis 1978.(1)

I.3.3/ évolution de la structure de la population :

Répartition de la population par branche d'activité économique :

A travers la répartition de la population par âge et sexe en 1998, il ressort un taux de 50,04 %, ce qui veut dire que plus de la moitié est en mesure d'occuper un poste de travail, mais la réalité est que sur les 5048 habitants, seuls 678 habitants sont actifs comparativement au taux de 1995 qui était sensiblement élève avec 749 occupées, soit une régression de 71 d'actifs.

Taux d'occupation de la population en 1998 :

Tableau N° : 47.

Sexe	Pop Active	Pop Occupée	Taux d'occupation
Masculin	136	672	49,40
Féminin	1170	6	0,51
Total	**2538**	**678**	**27,51**

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération secondaire, 1998.

Ce Taux nous informe sur la situation économique de la région, cette baisse du taux d'activité et de la population occupée, résulte de l'abandon de l'agriculture et la faible participation de la femme dans l'activité économique , ce qui ce traduit par une augmentation de la population chômeuse.

Le taux de chômage :

A travers les taux d'occupation et d'activité de la population, il ressort 696 chômeurs dans la population des actifs, qui est composé dans l'ensemble d'hommes avec seulement 4 femmes, d'où le taux de chômage enregistré est de 51,00 % de population masculine et un taux moyen de chômage de 73,98 % comme illustré dans le tableau- ci dessus : et un taux de 27 %.

Le taux de chômage en 1998 :

Tableau N° : 48.

Sexe	Population	Nombre de Chômeur	Taux de Chômeur
Masculin	1368	696	51 %
Féminin	1170	1164	/
Total	**2538**	**1860**	**73 %**

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération secondaire de Bordj Senouci, 1998.

Tandis que l'occupation par branche d'activité, montre que la majorité des habitants de Bordj - Senouci sont occupés dans le chef - lieu de commune de Laghouat. Le taux des travailleurs de Bordj - Senouci ne représente que 36 % de la population occupée dans l'agglomération secondaire, à travers les chiffres du tableau suivant nous constatons que :

Répartition des emplois selon la branche et le lieu de l'activité :

Tableau N° : 49.

	Bordj Senouci		Laghouat	Total
Habitat illicite	30	68	340	438
Auto - construction	15	27	56	98
Zone agricole	89	20	33	142
Total	**134**	**115**	**429**	**678**
Taux	**19,76**	**16,96**	**63,27**	**100 %**

Source : services divers, enquête personnelle.

La majorité des occupés de l'agglomération secondaire travaillent dans le chef - lieu de la commune de Laghouat avec un taux de 63,27 %, alors que le secteur agricole n'occupe que 19,76 %. Ce taux varie selon les zones, dans l'habitat illicite il ne représente que 4,24 %, et enregistre un taux élevé de 62,68 % dans la zone agricole.

Scolarisation :

Les chiffres recueillis à partir de la répartition de la population par grands groupes d'âges et particulièrement de celle en âge scolaire entre (6-18) ans, accusait un taux de 45 %, mais vu le taux de déperdition scolaire enregistré dans la zone de Bordj Senouci, le taux de scolarisation est inférieur à la réalité comme l'illustre le tableau N° 50.

Situation actuelle de l'enseignement fondamental - I - et - II - cycle :

Tableau N° : 50.

Etablissement	Effectif des élèves		Total	Nombre de	T.O.C
	Masculin	Féminin		Classes	
Anciennes écoles de Bordj Senouci	308	234	542	17	31,88
E.F.E de Mahmoud Ben Ahmida	100	100	225	6	37,5
Total	**408**	**359**	**767**	**23**	**33,34**

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération de Bordj Senouci, 1998.

Taux de scolarisation du - I - et II - cycle :

Tableau N° 51.

Sexe	Population Scolarisable	Population Scolarisée	Taux de Scolarisation
Masculin	463	408	88,12 %
Féminin	381	359	94,22 %
Total	**844**	**767**	**90,87 %**

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération de Bordj Senouci, 1998.

Les résultats obtenus aux Tableaux ci - dessus fait ressortir un taux moyen de scolarisation de 90,87 % d'autre part, le taux de scolarisation des garçons est inférieur à celui des filles, cela est dû à notre avis à une déperdition scolaire chez les garçons.

Le taux d'occupation moyen par classe est de 33,34 élèves/classe. Toutefois on remarque une grande différence entre les T.O.C des deux écoles, cela est du à un manque en salle de cour dans l'école de « Mouhamed Ben Ahmida ».

Situation de l'enseignement fondamental - III - cycle :

Tableau N° : 52.

Etablissement	Effectif des élèves		Total	Nombre de	T.O.C
	Masculin	Féminin		Classes	
C.E.M de Bordj - Senouci	136	84	220	09	24,44

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération de Bordj Senouci, 1998.

Taux de scolarisation du - III - cycle :

Tableau N° 53.

Sexe	Population Scolarisable	Population Scolarisée	Taux de Scolarisation
Masculin	213	136	63,85
Féminin	192	84	43,75
Total	**405**	**220**	**54,32**

Source : Tableau récapitulatif de l'agglomération de Bordj Senouci, 1998.

Le taux moyen de scolarisation est insuffisant (54,32 %), comparer au taux de scolarisation communale (64,3 %),cela est dû au faible taux de scolarisation chez les filles (43,75 %).

Le taux d'occupation par classe est bon en accusant un taux de 24,44 élèves/classe.

I.4/ La structure du tissu de l'agglomération de Bordj - Senouci :

Bordj Senouci est une agglomération rurale, organisée en deux groupements séparés par une distance de 600 mètres réservée à l'agriculture , à savoir Bordj Chegui (est) et Bordj Gherbi (ouest) , reliés entre eux par une simple piste non goudronnée.

Bordj gherbi constitue le noyen de l'agglomération, il comprend des équipements publics, l'habitat sous forme de lotissements ainsi que l'habitat illicite. Le tissu est traversé par le chemin rural, qui le relie au chef lieu de wilaya, ainsi qu'une voie d'accès à l'agglomération en traversant les construction et les terres agricoles. C'est l'axe structurant du tissu. Il est ponctué par des équipements tels que la mosquée, l'annexe A.P.C, P.T.T sur 15 mètres. Une autre rue structurante perpendiculaire à la première, caractérisée par une largeur de 20 mètres, leur intersection est matérialisée par l'équipement public (CAPCS).

La trame principale de Bordj El Gherbi, accuse des dimension de 100 x 180 m, elle est limitée par des terres agricoles à l'ouest et au sud, par un ravin (chaaba) à l'est, et par un chemin de wilaya au Nord. Cette trame principale se subdivise en trame secondaire pour générer des îlots carrés et rectangulaires, avec un module de base de 40 x 40 m.

A travers ces chiffres, nous pouvons dire que cette zone est prise en charge par le centre urbain de Laghouat, dans l'offre d'emplois est que Bordj - Senouci se caractérise par une fonction « dortoir ». Ce qui nous renvoie à confirmer que la migration vers Bordj Senouci s'est effectuée sur la base d'un rapprochement du lieu de travail qui est Laghouat.

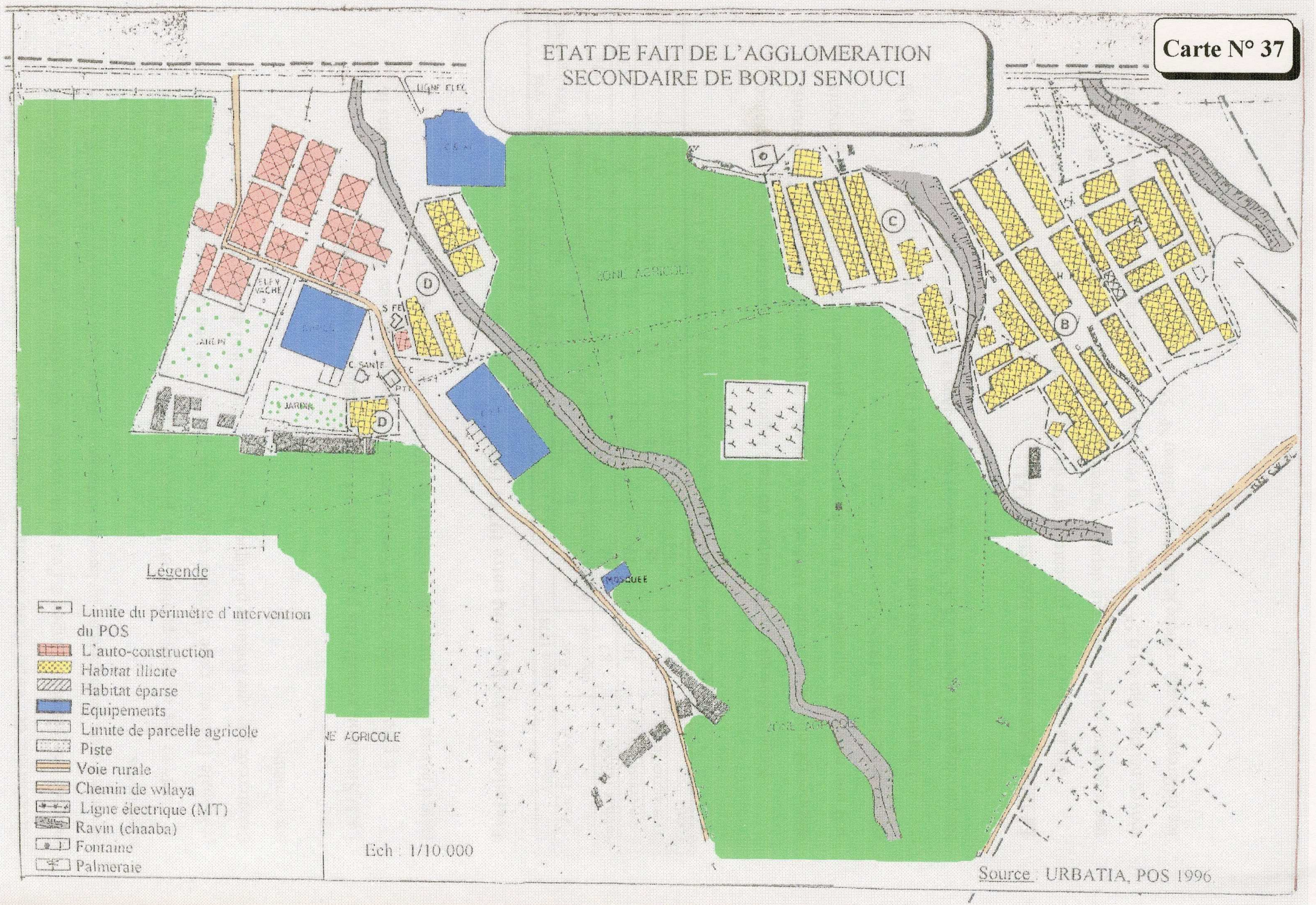
Les parcelles sont de forme carrée de dimension 20 x 20 m.

Bordj El Cherguis (est), constitué par un groupement d'habitat illicite situé à 600 mètres du précédent en se dirigeant vers El Assafia. L'action spontanée des habitants a généré des constructions suivant un tracé orthogonal.

La trame principale est de dimensions (120 x 130) m délimitée par les terres agricoles et les ravins (chaaba). Un découpage de la première a produit une trame à dimensions variables (30 x 110) m, (30 x 120) m, et (10 x 110) m , qui sont à leurs tours divisées en parcelles rectangulaires assemblées en mitoyenneté et orientées vers une rue, ou alors une série de parcelles ayant deux façades. Ces îlot sont parfaitement intégrés avec leurs implantations perpendiculairement aux courbes de niveau, permettant ainsi

Carte N° 37

ETAT DE FAIT DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE BORDJ SENOUCI



Source : URBATIA, POS 1996

l'écoulement des eaux. Cette implantation coïncide avec la direction Nord/Sud , faisant orienter une première rangée à l'est et la seconde vers l'ouest. Le tissu est actuellement traversé par un ravin, devenu un lieu de décharge d'ordure et un collecteur à ciel ouvert, des eaux usées.

Pour les espaces publics et les places, le tissu est organisé autour d'une place principale (Rahba), cette dernière est partagée par un axe, en deux petites places, l'une caractérisée par une fontaine publique, l'autre constitue le lieu du marché à raison de 2 fois par semaine.

I.4.1/ Situation actuelle du parc-logement dans l'agglomération secondaire :

Le parc logement à Bordj Senouci est de 767 logements avec 450 logements dans la zone d'habitat illicite, avec une évolution de 137 logements par rapport à 1996.

Evolution du parc logement entre 1977 - 1998 :

Tableau N° 54.

Année	Avant 1978	1978 à 1987		1987 à 1995		1995 - 1998	
Parc Logement	Parc logement	Accroissement	Parc logement	Accroissement	Parc logement	Accroissent	Parc logement
Habitat illicité	87	98	185	226	411	67	478
Auto-construction	10	26	36	27	63	30	93
Zone agricole	66	48	114	42	156	40	196
Total	163	172	335	295	630	137	767

Source : enquête URBATIA en 1995 plus enquête personnelle en 1998.

Nous déduisons que l'évolution du parc logement s'est accentuée avec la croissance démographique, surtout entre 1995 et 1998, où on a enregistré un taux de 137 logements, soit une moyenne annuelle de 45 logements par an, plus élevé que celui de 36 logements par an entre 1987 et 1995.

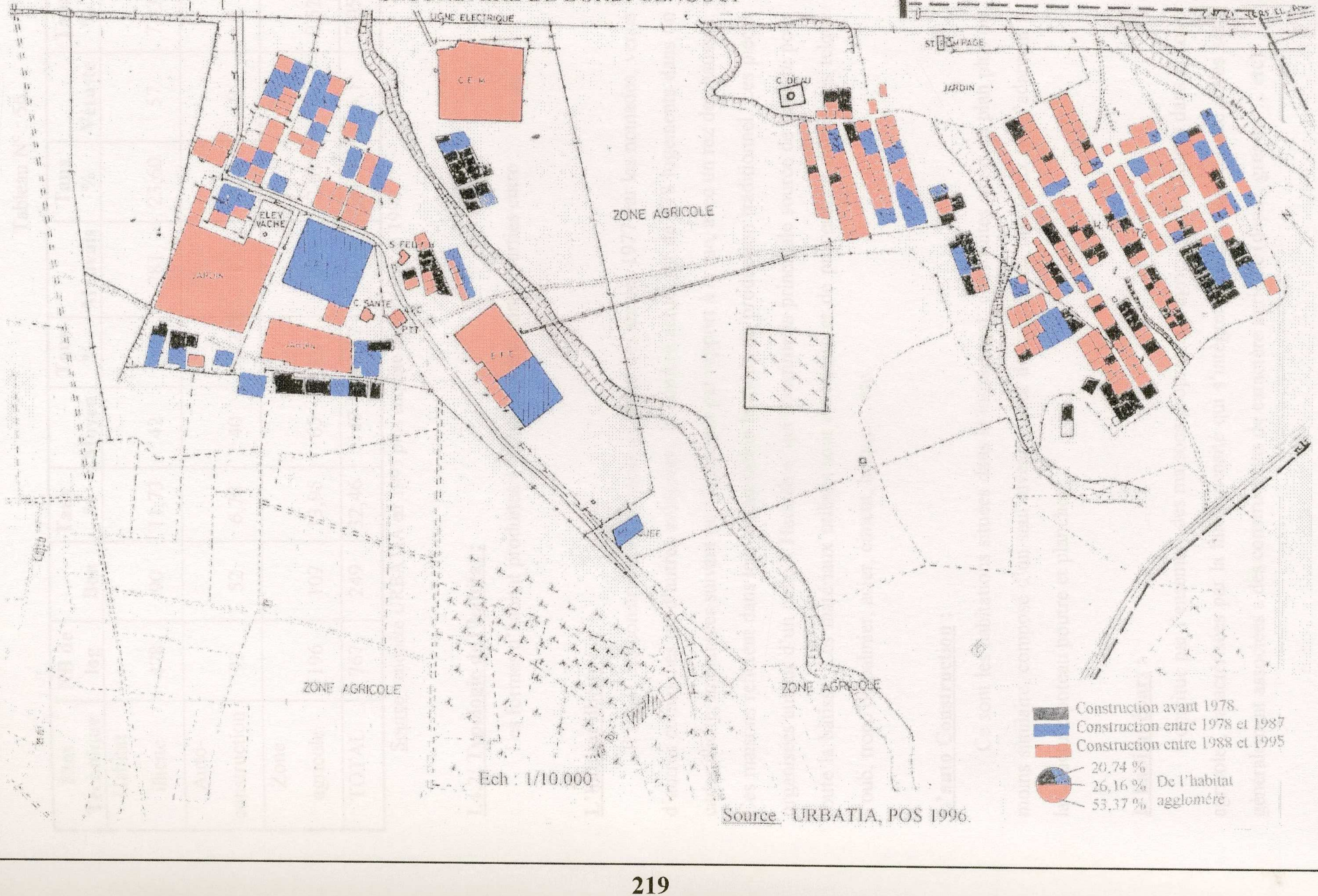
L'habitat aggloméré entre l'habitat illicite et l'auto construction représente 74,45 % du parc logement, devant 25,55 % d'habitat éparse dans la zone agricole.

Le taux d'occupation par logement T.O.L :

Vu la disparité que présente le site de Bordj Senouci, le taux moyen d'occupation par logement est de 7,45, qui dépasse largement le taux de la commune (5,55) et le taux moyen national qui est 6,56. Cependant on remarque une nette variation de ce taux à travers les différentes zones comme le montre le tableau N° 55.

Carte N° 38

EVOLUTION DU PARC LOGEMENT DANS L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE BORDJ SENOUCI



Ech : 1/10.000

Source : URBATIA, POS 1996.

Etat technique des logements :

Tableau N° : 56.

Etat Technique	NB de log	Bon	Taux %	Moyen	Taux %	Mauvais	Taux %	Vétuste	Taux %
Habitat illicite	478	90	11,73	42	5,48	281	23,60	57	7,43
Auto-construction	93	52	6,78	40	5,22	1	0,13	0	0
Zone agricole	196	107	13,95	65	8,47	20	2,61	4	0,52
TOTAL	767	249	32,46	147	19,17	302	26,34	6,1	7,95

Source : enquête URBATIA en 1995 plus enquête personnelle en 1998

I.4.2/ Typologie de l'habitat :

Les formes d'habitat produites à Bordj-Senouci sont réparties entre :

L'habitat illicite :

Il s'agit des constructions érigées au début des années 1977 par les nomades, venus d'autres communes ou d'autres wilayates , le nombre actuel est de 478 logements dans un cadre illicite, implantées suivant un alignement par rapport à la rue, avec un rez de chaussée. Ces maisons reflètent dans leur organisation le mode de production traditionnel. Les pièces organisées autour d'un patio « Haouch », qui constitue la principale source de lumière pour toute la bâtisse. Les matériaux utilisés sont de nature et de provenance différentes telque Toub, tronc de palmier, acier, ciment, brique ... etc.

L'auto Construction :

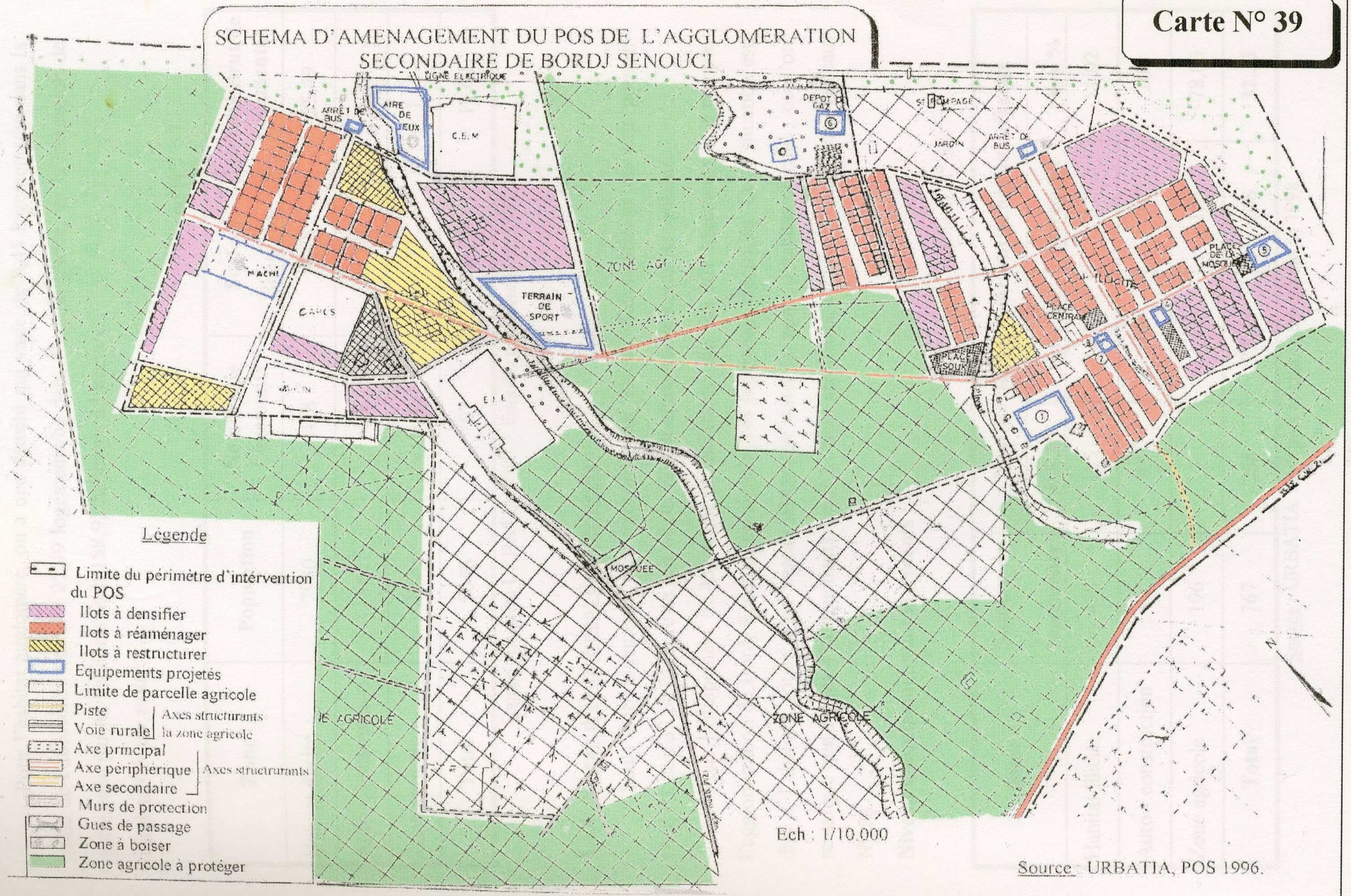
Ce sont les habitations situées dans le lotissement, construites selon un plan plus ou moins similaire, composé d'un seul niveau , avec des matériaux nouveaux qui s'adaptent à la structure poteau poutre et plancher.

L'habitat épars :

Constitué par l'ensemble des maisons propres aux agriculteurs. Situées dans la zone agricole , caractérisées par la faible densité qui s'intègrent parfaitement au site. Elles sont généralement associées à des constructions de caractère agricole (dépôt, gremier ... etc).

Carte N° 39

SCHEMA D'AMENAGEMENT DU POS DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE BORDJ SENOUCI



Légende

- Limite du périmètre d'intervention du POS
- Ilots à densifier
- Ilots à réaménager
- Ilots à restructurer
- Equipements projetés
- Limite de parcelle agricole
- Piste, Voie rurale — Axes structurants la zone agricole
- Axe principal, Axe périphérique, Axe secondaire — Axes structurants
- Murs de protection
- Gues de passage
- Zone à boiser
- Zone agricole à protéger

Ech : 1/10.000

Source : URBATIA, POS 1996.

1.4.3/ La densité :

Pour l'habitat aggloméré, on a une densité qui varie de 8,45 logements/ha dans la zone de l'autoconstruction à 25,49 logements/ha dans l'habitat illicite, vu la saturation de cette zone par les habitants, soit 158,93 habitants à l'hectare.

La densité par zone :

Tableau N° : 57.

Zone	Population	Nombre de Logements	Surface Brute /ha	Densité Brut de Logements
Habitat illicite	2980	478	18,75	25,49
Auto – construction	842	93	11,00	8,45
Zone agricole	1226	196	173	1,13
Total	**5048**	**767**	**202,75**	**11,69**

Source : Enquête URBATIA 1995 + Enquête personnelle en 1998.

I.4.4/ Niveau d'équipement des logements :

Seuls 258 logements sont raccordés au réseau d'alimentation en eau potable (A.E.P), soit 33,64 %, le reste soit 69,36 % sont alimentés par puits et fontaine.

Pour l'équipement du logement en électricité, sur les 767 logements que compte l'agglomération de Bordj Senouci, on signale 248 logements électrifiés. Cette situation est due à l'absence totale d'un réseau électrique dans la zone d'habitat illicite , ou l'on remarque que sur les 478 logements, seuls 57 sont électrifiés, comme illustre le tableau N° 58.

Niveau d'équipement des logements :

Tableau N° 58.

Zone	Nombre de Logements	Nombre de logements rattachés aux réseaux			
		A.E.P	Taux %	Electricité	Taux %
Habitat illicite	478	165	34,52	57	11,92
Auto - construction	93	93	100	93	100
Zone agricole	196	0	/	153	78,06
Total	**767**	**258**	**33,64**	**248**	**32,33**

Source : URBATIA 1995 plus enquête personnelle en 1998.

I.5/ Niveau d'équipement de l'agglomération :

I.5.1/ Equipement Scolaires :

Equipement Scolaires E.F.E - I - et - II - Cycle :

L'agglomération de Bordj - Senouci dispose actuellement de deux écoles fondamentales :

a) Ancienne école de Bordj - Senouci : Elle a ouvert ces portes dans les années 70 avec une salle de cours, actuellement elle dispose de 17 salles de cours et totalise 542 élèves. Elle est implantée au groupement Bordj - Gharbi, située à la limite de la zône agricole non loin de la voie rurale.

b) - E.F.E Mohamed - Ben Ahmida : Nouvellement construite (1993) en mitoyenneté avec l'ancienne école, elle se compose de 6 classes de cours et compte 230 élèves cela nous donnes un T.O.C de 37,5 élèves/classes. Les deux E.F.E de Bordj - Senouci disposent de Cinq (05) logements de fonctions.

Equipement Scolaire - III - Cycle :

- C.E.M de Bordj Senouci. Le seul C.E.M à Bordj - Senouci, réalisé en 1994, il compte actuellement 245 élèves et dispose de 9 salles de cours, deux laboratoires et un atelier pour les travaux pratiques et de quatre logements de fonctions.

I.5.2/ Equipement Sanitaire :

L'agglomération de Bordj - Senouci dispose d'un seul centre de santé, implanté à Bordj - Gharbi en 1987, il se compose de :

- 01 Salle de Consultation.
- 01 Salle d'Accouchement.
- 01 Salle de Soin.
- 01 Salle d'Attente.

Ainsi qu'un logement de fonction l'encadrement Médicale est assuré par :

- 01 Médecin.
- 02 Infirmières.
- 01 Accoucheuse.

I.5.3/ Equipement administratif et de service :

- Bordj - Senouci dispose d'une antenne APC implantée à Bordj - Gharbi en 1991 sur la droite de la voie rurale, en allons vers la zone agricole, elle se compose d'une grande salle d'accueil et de (02) Bureaux et l'agence P.T.T.

Une antenne P.T.T construite en mitoyenneté avec l'antenne APC, à la même date et suivant le même plan d'organisation, elle dispose d'un logement de fonction, Poulailler et C.A.P.C.S.

I.5.4/ <u>Equipements Commerciaux</u> :

Ou dénombre 23 magasins à Bordj - Senouci à savoir :

- 15 Commerces d'alimentation générale situés dans la zone d'habitat illicite.
- 07 Commerces d'alimentation générale situés dans la zone d'auto - construction.
- 01 Marché.

I.5.5/ <u>Equipements - Culturels</u> :

On compte à Bordj - Senouci (02) deux mosquées et un cimetière plus la mosquée Ismaîl implantée en 1984 sur la gauche de la voie rurale dans la zone agricole à 200 m de l'école primaire, avec la mosquée Erahmane construite en 1992 dans la zone agricole (sur la propriété de Djeridane), elle est desservie par une piste non goudronnée plus le cimetière de Bordj qui s'étale sur 1,00 hectare dans la zone agricole entre Bordj Gharbi et Bordj Chargui, desservie par une piste.

I.5.6/ <u>Transports Routiers</u> :

Le transport quotidien entre B.S et la ville de Laghouat est assuré par les cars qui font la navette sur le Chemin de wilaya N° : 21 entre la commune d'El - Assafia et la commune de Laghouat on compte :

- 15 Micros - Bus.
- 02 Mini - Bus.

I.5.7/ <u>Espaces - Verts</u> :

Les espaces verts sont inexistants au niveau de l'agglomération à l'exception de quelques plantations en ligne sur les abords de la voie rurale.

I.5.8/ <u>Voirie</u> :

L'espace rural de Bordj - Senouci est structuré par plusieurs type d'axes : - Les deux groupements de l'Agglomération sont articulés par un système de rues, ruelles et

impasses assurant la circulation et la cohérence entre les habitations, ils accusent un état technique rudimentaire et primaire sans revêtement, ni aménagement et sont dépourvues de tout espace vert ou éclairage - public, à l'exception de la voie rurale, en tant que voie d'accès principale traversant Bordj - El - Gharbi. Pour la zone agricole, elle se trouve structurer par un système de voie (pistes ou sentiers) assurant la liaison entre les jardins d 'une part, ainsi qu'entre les jardins et l'agglomération d'autre part.

I.5.9/ Adduction en eau potable (A.E.P) :

L'alimentation en eau potable de Bordj - Senouci est actuellement assurée par un seul forage relié à un réservoir d'une capacité de 500 m^3, le réseau actuel d'adduction en eau potable ne répond pas aux besoins réels de la population, une solution provisoire d'installation de fontaines publiques, a été improvisée dans le groupement d'habitat illicite, pour compenser ce déficit.

I.5.10/ Réseau d'Assainissement :

Actuellement, il n'existe aucun réseau d'assainissement à Bordj - Senouci, la plus part des habitants font recours au système de puits perdus et fosses sceptiques pour évacuer les eaux usées, présente un danger permanent de contamination de la nappe phréatique. En conséquence, il est impérativement nécessaire de doter l'Agglomération de Bordj - Senouci d'un réseau d'assainissement conventionnel.

I.5.11/ Réseau électrique :

Bordj - Senouci, est alimentée en énergie électrique par une ligne de Moyenne - tension. Toutes les habitations de l'Auto - constructions et de la zone agricole sont reliées à ce réseau, à l'exception des habitations illicites, où près de 90 % ne sont pas alimentées ou reliées au réseau électrique.

Conclusion :

On peut conclure que l'agglomération de Bordj Senouci accuse d'une part un déficit en matière d'équipement et en particulier les équipements cultuels et sportifs, et d'autre part un déséquilibre dans la spatialisation et l'intégration des équipements existants. Pour les réseaux divers, on considère que l'agglomération est sous équipés en différents réseaux

L'analyse socio - économique et la structure spatiale de l'agglomération secondaire de Bordj - Senouci, nous a montré un changement dans l'évolution de cette zone. Un changement dans la structure et la répartition de la population par secteur d'activité, avec la

mutation de la vocation économique de l'agglomération sur le plan structurel et morphologique, un changement et un accroissement des constructions, effectuait à travers l'habitat planifié sous forme de lotissement et l'implantation de quelques équipements publics accompagnés d'une extension fulgurante de l'habitat illicite.

Actuellement, l'agglomération est en train de subir une urbanisation accélérée et anarchique au détriment des terres agricoles et de tout l'environnement (contamination des eaux souterraines). Le P.O.S avait pour objet de stopper l'extension et de réglementer l'occupation du sol et la restructuration de la zone urbanisée en y injectant des équipements de premières nécessités.

Dans cette perspective le but que nous recherchons est de trouver des solutions adéquates en tenant compte des contraintes socio - économiques de la région.

II/ PRINCIPES D'AMENAGEMENT :

Dans le cadre du P.O.S (plan d'occupation au sol) de l'agglomération secondaire de Bordj - Senouci, les principes d'aménagement avaient pour objectifs principaux ce qui suit :

- Limiter l'extension anarchique de l'urbanisation.
- Densifier les espaces libres (résiduels) situés dans le groupement d'auto - construction.
- Restructurer et freiner l'habitat illicite.
- Articuler les deux groupements d'habitat par des axes de liaison, facilitant la perméabilité et l'échange dans l'agglomération.
- Protéger les lignes électriques de moyenne tension, les ravins et les terres agricoles par des servitudes de non - Aédificandi.

II.1/ Plan d'aménagement :

L'articulation entre les deux groupement se fait par deux axes périphériques et un axe reliant directement les deux axes structurants les groupements, cet axe présentera dans le long terme l'axe porteur de croissance, étant donné que ces deux groupement finiront par se rejoindre.

Il passera par un terrain agricole, en suivant l'alignement dicté par le cimetière, son prolongement dans l'habitat illicite sera jalonné par des équipements publics, avant de marquer son aboutissement par une mosquée et une place. Deux autres places marqueront l'intersection de deux rues importantes avec cet axe , elles seront équidistantes suivant un module de 200 mètres. (La place de la mosquée, la place centrale et la place du souk).

Les passages des axes importants, au niveau des ravins seront protégés par des gués de passage. De l'autre côté, dans le lotissement de Bordj - Gharbi, plusieurs opérations ont été éventuellement proposées :

- Une restructuration dans l'îlot de l'habitat illicite.
- Un réaménagement des habitations individuelles et de l'îlot des équipements publics (A.P.C, centre de santé, Agence P.T.T).
- Une densification de quelques poches vides.
- Une voie périphérique délimitant le périmètre urbain qui orientera l'urbanisation future.
- Protection des terrains agricoles situés dans la bande délimitée par le chemin de wilaya et la voie périphérique, ainsi que celle séparant les deux groupements et l'aménagement de ces deux bandes en zone boisées.

Une autre variante est proposée , elle préconisait la fermeture de l'agglomération et le déplacement de la population active de l'habitat illicite, hors Bordj - Senouci (près de 80 %) vers leur lieu de travail (la ville de Laghouat) et la démolition de toute les constructions illicites (84,18 % insalubres), afin de protéger la vocation initiale de l'agglomération (agricole), et la récupération de son site pour la mise en valeur et le boisement, en gardant l'ensemble des propositions citées ci dessus.

Le programme d'équipement projeté à Bordj - Senouci se compose d'équipements culturels et sportifs, en plus il est programmé l'implantation d'un centre de formation professionnel agricole (C.F.P.A) et une unité de transformation et de conditionnement de lait.

Le but recherché est de limiter l'urbanisation, préserver les terres agricoles et réglementer les constructions à caractère agricole.

II.1.2/ <u>Programme d'Action</u> :

II.1.2.1/ Habitat :

Une grande opération de restructuration est programmée dans la zone de l'habitat illicite comportant une action de démolition de l'habitat illicite (insalubre) pour reconstruire 478 logements individuels à leurs place et injecter quelque équipements d'accompagnements.

Perspective de la population et des besoins en logements et d'équipements :

Tableau N° : 59.

Lots	Surface Brute	Densité Brute	Nbr - Logts Projetés	Nbr-Pop Projetée	Equipe-Projetés
01	1,87	25	46	276	/
02	3,00	«	75	450	/
03	3,05	«	73	438	Mosquée
04	2,80	«	63	378	EFE + Salle de soins
05	1,30	«	32	192	/
06	0,90	«	22	132	/
07	1,37	«	34	204	/
08	1,13	«	22	132	Souk
09	1,46	«	36	216	/
10	2,80	«	46	276	Terrain de Sport
11	1,50	«	18	108	Equipement Cultuel
12	0,46	/	11	66	/
Total	**21,64**	/	**478**	**2,868**	/

Source : URBATIA, programme du POS, Avril 1996.

Des actions sont programmées dans la zone d'auto-construction avec des opérations de densification comportant la construction de 28 logements sur les espaces libres, et des opérations de réorganisation et d'aménagement des espaces publics.

II.1.2.2/ Equipements Projetés :

En ce qui concerne les équipements collectifs au niveau de l'agglomération, il a été constaté un manque en équipement culturels et sportifs ainsi que les activités de commerces (Boulangerie, boucherie, pharmacie). De ce fait, un programme était prévu au niveau de l'agglomération pour répondre aux besoins de cette population aux différents termes.

Estimation des besoins en équipements aux différents termes :

Tableau N° : 60.

Termes	E.F.E (I - II Cycle)	C.E.M III Cycle) CFPA	Salle – Soins	Maison - Jeune	Mosquées
Court - T	01	00	00	01	00
Moyen - T	00	01	01	00	01

Source : URBATIA - Avril 1996.

Besoins en surfaces pour les équipements :

Tableau N° 61.

Termes	Scolaire (ha) CFPA	Sanitaire (ha)	Cults/sport ha	Cultuel (ha)	Total (ha)
Ct – 1999	0,17	/	0,12	/	0,29
MT 2004	0,38	0,04	/	0,08	0,46

Source : URBATIA, Avril 1996

La surface prévue pour les équipements est estimée à 0,75 ha, représentant les besoins de la population à court et moyen terme.

En plus de ces équipements, scolaires, cultuels, sanitaires, on prévoyait d'autres équipements telque, Hammam, dépot de gaz, arrêt bus etc ...

III/ PROPOSITIONS D'INTERVENTION :

Compte tenu, des orientations et proposition dans le cadre du P.O.S effectuées par l'URBATIA en Avril 1996, notre proposition s'intègre parfaitement et complète certaines propositions et orientations d'aménagement..

Pour remédier au problème majeure de l'urbanisation périphérique, nous proposons de fixer la population occupée dans l'agriculture, à travers l'attribution de parcelles agricoles, dont une superficie sera réservée à la construction d'un logement , et l'évacuation de la population occupée dans d'autres secteurs vers le centre ville , afin de protéger les terrains agricoles. Elle sera éventuellement accompagnée par des équipements qui offreront des services pour la collectivité agricole de l'agglomération de Bordj - Senouci. Une autre alternative, où nous proposerons l'occupation de l'habitat illicite - après restructuration et rattachement aux réseaux électrique, A.E.P et gaz et surtout une solution pour l'assainissement - par la population agricole.

Dans notre proposition, nous rejetons, l'idée de densification du tissu , et la proposition d'autres équipements scolaires, sauf pour le 1er et 2eme cycle, vu la proximité du chef-lieu de wilaya de Laghouat.

Cinquième Partie

Perspectives de développement et possibilités d'extension

Premier chapitre

Perspectives de développement

CINQUIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET POSSIBILITE D' EXTENSION

PREMIER CHAPITRE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.

Après l'examen des différents aspects qui ont caractérisé le phénomène d'urbanisation dans la commune de Laghouat , sous l'impulsion de la croissance démographique et le développement urbain accéléré par les différentes opérations d'occupation du sol. Il apparaît que ce degré de croissance urbaine impose une action urgente, mais réfléchie, peut être pas pour corriger les erreurs des actions précédentes mais surtout pour éviter d'en commettre d'autres. Pour une meilleure maîtrise totale de l'usage du sol , on doit plutôt pallier dans l'immédiat par un rééquilibrage et restructuration de l'existant , et opérer pour un développement cohérent dans les années à venir.

1/ PERSPECTIVES DE LA POPULATION COMMUNALE :

Les perspectives démographiques sont calculées à partir des résultats obtenus lors de l'analyse socio - économique.

Evolution démographique :

Tableau N° : 62.

Année	Population	A.C.L	A.S	Z. Eparse
1977	62,209	58,376	2,103	1,730
1987	71,311	66,923	2,221	2167
1991	82,990	78,662	3,164	1,084
1992	86,905	84,298	3456	1,151
1994	91,809	87170	3983	1080
1998	104,447	96968	5098	2320

Source : Statistique RGPH 1977 - 1998 et données du service des statistiques de l' A.P.C de Laghouat.

- L'accroissement global entre 1977 - 1991 égale à 2,08 %.
- L'accroissement global entre 1987 - 1991 égale à 3,86 %.
- Taux d'accroissement naturel entre 1987 - 1994 égale à 3,30 %.
- Taux d'accroissement naturel entre 1994 - 1998 égale à 3,08 %.

Sur la base de ces taux nous proposerons les perspectives de la population pour le court, moyen et long terme, à travers des hypothèses d'analyse.

L'analyse des chiffres des différents recensements de l'évolution de la population fait apparaître que le taux de croissance global qui a atteint 7,98 % entre 1966 - 1977 a baissé d'un rythme très remarquable jusqu'à 3,7 % entre 1977 - 1987, ce taux a continué à baisser jusqu'à 1991 et qui s'est fixé à 3,16 % entre 1991 - 1995 et atteindra le taux de 3,08 % entre 1995 - 1998 (avec 1,2 % du solde migratoire et 2,88 % accroissement naturel).

Hypothèse 1:

Nous estimons dans cette hypothèse que le taux d'accroissement naturel sera constant 1,75 %, en 1998 plus le taux du solde migratoire qui est de 0,55 %, donc nous prendrons comme taux global , 2,30 %, ce qui nous donnera un taux de 109428 habitants en l'an 2000, accusant une augmentation de près de 5000 habitants de 1998, ou cette dernière était de 104616 habitants. Sur une période de 20 ans jusqu'en 2018, cette population augmentera de la moitié de près de 48120 habitants. Alors que pour l'agglomération secondaire le taux sera de 4,5 % , où la population passera de 4320 en 1998 à 6708 habitants en 2000.

Hypothèse 2 :

Si cette commune continuera à recevoir un flux important d'émigrants, avec 1,2 % (taux réel du solde migratoire au lieu de 0,55 %), avec une augmentation du taux d'accroissement naturel de 3,2 % au lieu de 1,75 % en 1998 , le taux d'accroissement global sera évalué à 4,4 %, ce qui nous donnera une population de 113822 habitants en l'an 2000 avec une augmentation de près de 4603 habitants par an. Cette hypothèse est rejeté de prime abord, car nous sommes entrain de chercher une solution pour atténuer cette forte croissance urbaine , qui engendra une situation auquelle la ville sera amenée à se développer en répondant aux besoins de cette population croissante, en matière de logements, équipements et activités.

Hypothèse 3 :

Dans cette hypothèse nous considérons que le taux d'accroissement global diminuera à cause de la décroissance du taux du solde migratoire, avec la fixation de la population au niveau des autres communes et les tentatives de maîtrise de l'urbanisation Ce taux accusera 3,08, qui se rapprochera du taux d'accroissement naturel national ce qui nous

donnera le nombre de 3000 habitants par an et donc une population de 110616 habitants en l'an 2000.

Pour la projection de la population et de l'équipement, nous utilisons la première hypothèse pour atténuer les problèmes de la croissance urbaine.

Projection de la population, pour le court, moyen et long termes :

Tableau N° : 63.

Période	Population
1998	104630
1998 - 2005	129616
2005 - 2010	149616
2010 - 2018	186440

Source : Calcul de l'étudiante.

1.1/ La structure de la population projetée pour (1998 - 2018) :

Nous procédons par une évaluation de la population par grands groupes d'âges, pour estimer la population en âge scolaire et la population active. Cependant nous avons opté pour une répartition selon les taux enregistrés en 1998.

Répartition de la population par grands groupes d'âge :

Tableau N° : 64

Groupes d'âges	1998	1998 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2018	Taux %
0 - 5 ans	16165	21879	25255	31471	16,88
6 - 12 ans	17154	21248	24577	30564	16,39
13 - 15 ans	7816	9682	11176	13926	7,47
16 - 19 ans	19476	6165	7118	8868	16,61
20 - 24 ans	9270	11484	13256	16518	8,86
25 - 64 ans	32152	39831	45977	57293	3073
65 - et plus	3590	4446	5131	6394	343
Populations	104630	129616	149616	186440	100

Source : Calcul de l'étudiante.

1.2/ Développement économique pour l'échéance (1998 - 2018) :

Pour la période actuelle de 1998, la population active a enregistré une baisse de 3 % par rapport au taux enregistré en 1987 qui était de 27,7 % de la population.

Cette régression est due à la crise que traversait tout le pays durant cette dernière décennie, entraînant ainsi une diminution remarquable des postes de travail, voir l'arrêt obligatoire d'un nombre considérable de travailleurs et leur passage au camp des chômeur, ce dernier a atteint 10446 chômeurs, soit un taux de 40,28 % du total des actifs.

Donc pour les prévisions de la population active pour les différentes échéances nous souhaiterions une relance économique qui s'accompagnera des réalisations des programmes de l'agriculture, où le taux passera de 2,96 % à 10 %, 15 %, 20 % des totaux des actifs, respectivement pour le court, moyen et long terme. Ce qui induisera une baisse du taux du chômage et la participation de la population féminine. Ce taux baissera respectivement de 10 %, 15 % et 8 % pour le court moyen et long terme. Il passera de 40,28 % au 13 % pour 2018.

Estimation de la Population Active :

Tableau N° : 65.

Terme / Population	1998 - 2005	2005 – 2010	2010 - 2018
Population Active	64808	74898	93220
Population Occupée	29163	35159	46610
Taux d'Occupation	45	47	50
Population Totale	**129616**	**149616**	**186440**

Source : Calcul de l'étudiante.

Estimation du Taux de Chomage :

Tableau N° 66.

Terme / Population	1998 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2018	Taux Commu1998	Taux Wilaya 1998
Active	64808	74808	93220	25936	77789
Taux d'Occupation	10 %	5 %	8 %	14,74 %	25 %
Population Chômeur	6480	3740	7457	40,28 %	22,9 %
Population Totale	**129616**	**149616**	**186440**	**104630**	**331235**

Source : Calcul de l'étudiante.

I.3/ Répartition de la population active par branche d'activité économique:

Nous estimons que le passage vers une économie de production et d'échange assez développée mettra fin à cette distorsion dans les secteurs d'activité économique de toute la wilaya , s'accompagnera des nouvelles structures d'accueil pour la population active, avec une possibilité de réouverture et développement des entreprises dissoutes. Cette évolution permettra une meilleure répartition de la population par secteur d'activité, ou l'on enregistrera des taux plus au moins égaux entre le secteur primaire, le secteur secondaire et le B.T.P, avec une nette croissance dans le secteur tertiaire qui contribuera au développent administratif et économique.

Bien que cet indicateur reste plus au moins déterminant dans notre pays où la population est en déplacement continue vers les zones d'offre d'emplois et vis versa.

Répartition de la population active par branche d'activité économique :

Tableau N° : 67.

Echéance / Secteur	1998 - 2005	Taux %	2005 - 2010	Taux %	2010 - 2018	Taux %
Primaire	2916	10	5274	15	9322	20
Secondaire	5832	20	5273	15	6991	15
B.T.P	6415	22	6329	18	8389	18
Territoire	13998	48	17228	49	22838	49
Total	**29163**		**35159**		**46610**	

Source : Calcul de l'étudiante.

1.4/ Perspectives des besoins en logements (1998-2018) :

1.4.1/ Situation actuelle de l'habitat :

Actuellement la commune de Laghouat abrite le tiers de la population totale 333197 de la wilaya soit 104630 habitants.

L'accroissement continuel de la population a été accompagné d'une demande incessante sur le logement, ce qui a induit une urbanisation démesurée de l'espace communal, par l'intervention des différents promoteurs publics et par les lotissements, depuis l'adoption des lois en vigueurs.(1)

---

(1) : Voir chapitre , les instruments de législation et maitrise du sol.

Ainsi le parc logement en 1998 accusait un chiffre de 18865 logements comparativement au chiffre de 1997 qui était de 18221 logements, celui de 1995 accusait un chiffre de 13961 logements. L'état du parc logement en 1998 est réparti comme suit :

Situation actuelle du logement en 1998 :

Tableau N° : 68.

Désignations	Nombre de Logement	Déficit	Observations
Logement individuel ancien	13117	1794	en mauvais état
Lotissement Oasis Nord	3564	1182	non achevés
Lotissement M'kam	274	/	achevé
Lotissement Maamouraa	104	/	bon état
Lotissement Bouameur	540	/	bon état
Logement Collectifs Sociaux - OPGI	2843	/	bon état
Logement Evolutifs	132	/	réçents
Coopérative Immobilière AGRFL	591	591	non réalisés
Logement Sociaux AGRFL	979	979	non réalisés
ZHUN I	1595	/	achevés
ZHUN II	1248	112	non achevés
Résorption de l'Habitat précaire	250	/	achevés
Total	**23223**	**4658**	

Source : Calcul de l'étudiante.

I.4.2/ <u>Estimation des besoins en logements pour le court, moyen et long terme</u> :

A travers l'analyse des chiffres du Tableau N° : 69, nous remarquons que le total réel du parc logement de la commune est de 18865 logements obtenu par la soustraction des logements non réalisés et les logements en mauvais état, d'un total de 4594 logements.

Ce taux accuse un déficit de 2754 logements pour le court terme, représentant le nombre de l'habitat précaire. Avec 18865 logement, le taux d'occupation par logement est

de 5,55 (T.O.L) et en retranchant le nombre de l'habitat précaire il augmentera pour atteindre 6,49 (T.O.L). En effet ces deux taux (T.O.L), n'induisent pas une crise de logement dans la commune , mais la réalité en est une autre , la demande est supérieur à l'offre, chaque année , plus de 20 % des habitants possèdent deux ou trois logements, dont un ou deux loués par d'autres, ou qu'ils en possèdent un et ils ont bénéficié d'un lot de terrain pour l'autoconstruction. C'est ainsi que la crise dans la commune revêt un caractère d'une mauvaise répartition du parc logement. Avec bien sûr la demande de logements pour les nouveaux mariés.

A partir des chiffres fournis par les services concernés, on a estimé les besoins futurs en logement pour le court, moyen et long terme.

Estimation des besoins en logements :

Tableau N° : 69.

Période	Population	Nombre de Logement	Besoins	Déficit	Nombre de Pièces	Déficits en Pièces
1998	104630	18865	/	/	57249	/
1998 - 2005	129616	/	21602	2519	64806	7557
2005 - 2010	149616	/	24936	3334	74808	10002
2010 - 2015	186440	/	31073	6137	93219	18411

Source : Calcul de l'étudiante.

Dans nos calculs nous nous sommes basés sur un taux d'occupation par logement égale à 6 (T.O.L) , un (T.O.L) idéal, comparativement aux taux enregistrés en Algérie de nombre de personnes par logement occupé par les ménages ordinaires et collectifs, il était de 7,15. Egalement avec le calcul sur la base d'un taux d'occupation par pièce (T.O.P) égale à 2 , norme établie par le CNERU.

1.5/ Evaluation de la population scolarisable :

Nos enquêtes sur la situation des équipements scolaires à travers la commune et les données concernant les scolarisés, pour la rentrée scolaire 1997 - 1998, nous avons estimé la population scolarisable pour le court, moyen et long terme.

Estimation de la population scolarisable

Tableau N° : 70.

Terme / Cycle	Court 1998 – 2005	Court 2005 - 2010	Longe 2010 - 2018
I et II Cycle	21248	24577	30564
III Cycle	9682	11176	13926
Secondaire	6165	7118	8868
Totale	**37096**	**42871**	**53358**
Population Total	**129616**	**14940**	**186440**

Source : Calcul de l'étudiante.

Pour nos estimations pour les différents termes, nous avons utilisé les taux enregistrés pour la période 1998 , aussi bien pour le calcul de la population que celui des équipements socio-éducatifs à savoir , les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et les crèches.

1.5.1 Estimation des besoins en équipements scolaires :

Compte des chiffres qu'accuse la population scolarisable pour la période actuelle 1998, et à partir de la répartition de la population par groupe d'âge scolaire pour les trois cycles.

- 1er Cycle : 6 - 8 ans.
- 2er Cycle : 9 - 11 ans.
- 3er Cycle : 12 - 14 ans.

Nous avons pu estimer les besoins en équipements scolaires pour le court, moyen et long terme.

Situation Actuelle :

Tableau N ° : 71.

Cycle	Population Scolarisable	Taux	Equipement	Mombre de Classe	T.O.C
T et II	17154	57,28	44	505	34
III Cycle	7816	26,10	14	218	36
Secondaire	4978	16,62	6	126	40
Total	**29948**	**100**	**64**	**849**	**110**
Population Totale	**104630**	**28,62**	**64**	**849**	**36,66**

Source : enquête de terrain, Octobre 1998.

On remarque que les équipements scolaires pour cette période sont suffisants, vu le taux d'occupation par classe qui reste inférieure à la norme établie par le CNERU, qui est 40 élèves par classe.

On doit signaler que les élèves qui fréquentent actuellement les lycées de la commune sont à 15 % venus des autres agglomérations, donc la création des lycées à travers ces communes déchargera ces équipements de leurs effectifs et le taux d'occupation par classe baissera à 35 élèves par classe.

Besoins en équipement scolaires :

Tableau N° : 72.

Terme	I et II		III Cycle		Secondaire		Crêche
	Equipement	Nombre de Classe	Nombre équipement	Nombre de Classe	Equipement	Nombre de Classe	
1998 - 2005	8	120	4	52	2	37	1
2005 - 2010	6	95	3	42	1	24	1
2010 - 2018	11	171	5	76	3	44	1

Source : calcul de l'étudiante.

Les centres de formation professionnelle, restent suffisants pour la période actuelle et nous proposons 1 pour chaque terme.

1.6/ Estimation des besoins en équipements sanitaires :

Dans la mesure où l'amélioration des conditions sanitaires sont à la base du développement et d'épanouissement de la société, nous avons estimé les besoins futurs grâce à une meilleure extension de la couverture médicale.

A travers l'analyse de la situation actuelle, comme l'indique le Tableau suivant, et les normes établies par le ministère de la santé qui sont :

- 1 Centre de santé pour 12000 habitants et plus.
- 6 Maternité pour 32000 habitants et plus.
- 1 Hôpital pour 1000 habitants.
- 1 Pharmacie pour 5000 habitants.

Nous constatons qu'ils sont insuffisants, vu la situation dans laquelle vivent les malades dans cette commune.

Répartition des infrastructures sanitaires :

Tableau N° : 73.

Population	Hôpital	Polyclinique	Centre de Santé	Maternité	Salle de Soins	Pharmacie
104630	02	03	03	01	04	25
Nécessaire	01	01	04	03	01	0

Source : Direction de la santé publique.

Le déficit enregistré dans le domaine sanitaire pour cette période nous permettra d'évaluer les besoins pour le court, moyen et long termes :

Estimations des besoins sanitaires pour les 03 termes :

Tableau N° : 74

Equipement	Ratio/Habitant (m²)	Surface Plancher (m²)	Court - Terme	Moyen - Terme	Long - Terme
Hôpital	0,15	150000	1	/	1
Polyclinique	0,045	1500	1	/	1
Maternité	0,09	3000	3	1	2
Centre de Santé	0,07	800	4	2	2
Salle de Soins	0,09	250	1	3	5
Pharmacie	1/5000 Habitants	90	0	5	10

Source : Calcul de l'étudiante.

D'autres parts, nous signalons que ce secteur est pris en grande partie par le secteur privé, à travers la commune comme le montrent les données du Tableau suivant :

Répartition du personnel Médical du Secteur Privé :

Tableau N° : 75.

Médecin	Spécialiste	Généraliste	Chirurgien Dentiste	Pharmacien
Nombre	15	23	15	20

Source : DSP de Laghouat.

1.7/ Estimation des besoins en équipements culturels et de loisir :

Vu l'importance que revêtent ces équipements dans le développement culturel des sociétés, notre zone d'étude souffre d'un manque énorme dans ce domaine, nos prévisions porteront dans l'ensemble sur la proposition des maisons de jeunes et les centres culturels, pour l'occupation du vide dans lequel vit cette tranche marginalisée dans la commune.

Pour les équipements de loisir inexistants à travers tout le territoire de la commune, nous proposons l'exploitation du complexe de M'rika el la création d'un autre. Les équipements culturels restent suffisants pour la période actuelle.

Besoins en équipements culturels, cultuels et de loisir :

Tableau N° : 76.

Equipements	Existants	déficit	Ratio (m²)	Surface plancher (m²)	1998 - 2005	2005 – 2010	2010 - 2018
Maisons de Jeunes	4	4	0,15	1200	4	1	4
Centres Culturels	2	6	0,05	3000	2	1	2
Mosquées	8	/	0,05	2000	2	1	2
Cinémas	1	2	0,1	700	3	1	2
Salles des Fêtes	1	2	0,1	300	2	2	1
Cimetières	4	/	/	/	/	1	

Source : Calcul de l'étudiante.

1.8/ Besoins en équipements sportifs et espaces verts :

A partir de la grille théorique des équipements, les normes de création de ces derniers ne reflètent pas la situation actuelle en ce domaine :

- 1 Piscine de 25 m² pour une population de 53000 habitants.
- 1 Terrain de Foot - Ball pour 10000 habitants.
- 1 Stade omnisports pour 53000 habitants.
- 1 Terrain de jeux pour 1000 habitants.
- 1 Stade scolaire pour 30000 habitants.

Nous proposons l'aménagement des espaces résiduels entre les quartiers et à l'intérieur des cités en espaces verts, ainsi que la création de plusieurs équipements pour atténuer ce déficit.

Besoins en équipements sportifs et espaces verts :

Tableau N° : 77.

Equipements	Existants	déficit	Ratio m²	Surface plancher (m²)	1998 - 2005	2005 - 2010	2010 - 2015
Stade Omnisport	1	1	0,4	5000	1	/	1
Piscine	1	2	0,027	906	/	1	/
Terrain de Sport	20	/	0,4	1000	6	5	10
Salle Polyvalente	1	1	0,07	7000	/	1	2

Source : Calcul de l'étudiante.

A travers l'analyse de la situation actuelle des équipements dans la commune et nos estimations, pour les besoins futurs, nous pouvons conclure que dans l'ensemble, ces équipements suffisent la population de la commune de Laghouat , sauf qu'elle enregistre un déficit remarquable dans le domaine sanitaire, culturel et de loisir.

1.9/ Estimation des besoins en équipements administratifs :

Pour la période actuelle la ville représente une répartition plus au moins équilibrée des équipements administratifs, sur la base du ratio par habitant et de la surface que devait occuper ces équipements, nous avons estimé les besoins futurs pour les différents termes :

Besoins en équipements administratif :

Tableau N° : 78.

Equipements	Existants	Ratio/ Habitant m²	Surface Foncière	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Siège A.P.C	1	0,04	2600	/	/	/
Annexe A.P.C	4	0,04	1000	/	1	1
P.T.T	06	0,1	700	2	1	2
Tribunal	1	0,02	2000	/	/	1

Source : Calcul de l'étudiante.

1.10/ Estimation des besoins en équipements commerciaux et de services :

Notre enquête de terrain nous a conduit à estimer, que les commerces de première nécessité sont suffisants pour la période actuelle. Ils occupent les rez de chaussé des maisons et des immeubles, ainsi que leurs localisations sur les axes principaux de la ville. Malgré la fermeture des différents point de vente publics et les grandes surfaces, elle accuse actuellement un manque de commerce spécialisé et d'hôtel.

Estimations des besoins en équipements de commerce et services :

Tableau N° : 79.

Equipements	Existants	Ratio (m^2)	Surface Foncière	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Marché	2	0,1	2000	/	1	1
Centre Commercial	1	0,1	1500	1	/	1
Commerce de première nécessité	900		Intégré RDC	/	100	100
Commerce et service spécialisé	6	0,2	6000	12	10	10
Cafés restaurant				1	1	2
Hôtel Urbain	1	0,3	300 Lit	1	/	1
Hôtel Touristique	1	0,3	1000 Lit	1	/	1

Source : Calcul de l'étudiante.

Deuxième chapitre
Possibilités d'extension

Deuxième chapitre

Possibilités d'extension

DEUXIEME CHAPITRE : POSSIBILITES D'EXTENSION.

1/ LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT URBAIN :

D'après le sens d'extension urbaine vers le Sud - Ouest, vu les obstacles et contraintes naturels et artificiels, et compte tenu des prévisions estimées pour les différents termes, nous avons évalué l'aire d'extension et de développement de la ville pour la période (1998 - 2018) sur la base des ratios par habitant, établi par le CNERU pour les équipements et un ratio de 13,33 m² pour l'habitat.

Un deuxième paramètre de quantification établi par rapport au renouvellement des tissus vétustes et de la densification du tissu actuel, avec la désaffectation des casernes occupant 20 Ha de surface. En effet, la commune de Laghouat contient d'une part de grandes emprise foncières entre les différents quartiers et même au sein de la même cité , d'autre part, une mauvaise répartition des densités dans les zones résidentielles qui varie d'environ 6 Logts/Ha à 87 Logts/ha.

La possibilité de densification et de remplissage du tissu urbain est une exigence pour éviter la saturation du périmètre d'extension future établi par le P.D.A.U, qui est de 660 Ha au sud-ouest avant d'atteindre la limite communale du Khneg.

Sur la base des ratios par habitant, pour le calcul des emprises des équipements projetés, et le taux de 13,33 m² pour le logement et 20 % de l'habitat pour les VRD, nous avons pu estimer la surface foncière nécessaire pour le développement urbain, pour l'échéance 1998-1918.

Estimation de la surface foncière nécessaire pour l'échéance 1998-2018 :

Tableau N° : 80.

Echéance	1998-2005	2005-2010	2010-2018	Total
Logements	95	120	180	395
Equipements	10	14	25	49
VRD	17	24	36	77
Total	124	158	241	550

Source : Calcul de l'étudiante.

Cette aire d'extension, pour le développement futur de la ville est inférieure à celle proposée par le PDAU, de près de 110 ha. Alors nous pouvons conclure que ce dernier a

surestimé la surface de développement pour 2015, avec l'hypothèse de croissance progressive et continuelle de la population.

2/ PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT DU P.D.A.U :

Le territoire de la commune de Laghouat, occupe une importance nationale de second ordre, en raison de sa situation géostratégique lui conférant une position centrale entre le Nord et le sud, ainsi que l'Est et l'Ouest du pays, qu'imprégne une vocation multifonctionnelle (Industrie, services " Chef - lieu de Wilaya, B.T.P, Agriculture) et avantagée par la courte distance la séparant du centre industriel national de Hassi - R'mel.

Elle dispose en outre de deux zones d'activité (Industrielle et artisanale), d'un centre universitaire d'importance régionale et d'une importante aire d'extension urbaine (Plus des 650 Ha), ainsi que des sites touristiques et de loisirs.

Sur le plan régional le "S TRAT " prévoit le développement (Est/Ouest) Sur l'axe Nord - Saharien passant par Biskra, Laghouat, Brezina, Bechar , ce qui va renforce l'accessibilité de la commune de Laghouat par de nouveaux échanges avec les wilayates de l'Est et de l'Ouest en raison de son axialité sur la R.N - 1 et la R.N - 23. Toutefois, il serait souhaitable de doter cette wilaya d'un aéroport en raison de son éloignement des centres d'approvisionnement national. Pour le transport ferroviaire, le projet de ligne du sud passant par la commune de Laghouat est toujours en cours d'études.

La commune de Laghouat, possède des ressources hydriques appréciables, toutefois les oueds M'zi et Messaad qui approvisionnent la nappe phréatique ne sont pas suffisamment exploités. Aussi, le P.D.A.U projète, la construction de retenue dans le lit de l'Oued M'zi ainsi que la délimitation du lit de l'oued Messaad par une digue protectrice des zones agricoles de toute inondation, et de rectifier le tracé du réseau de rejet des eaux usées, qui se déversent dans ces deux oueds. Par ailleurs l'on remarque une dégradation considérable du Djebel Lahmar et Zebacha (Dékhla) causée par une exploitation excessive des stations de concassage. Ces Djebels constituent en effet une barrière naturelle contre les vents dominants, spécifiques à la région et un complément paysagique non négligeable. En ce sens il envisage de déplacer plus au Nord ces stations de concassage.

- Agro - Pastorale :

La commune de Laghouat doit suivre un développement agro - pastoral (vu ses potentialités dan ce secteur), de ce fait le développement de la polyculture est proposée en tenant compte de l'intégration de l'équilibre (élevage, culture) avec une prise en charge des problèmes liés à l'encadrement, équipements et vulgarisation.

Les efforts de recherche se concentrent, sur des périmètres irriguées, et sur les sols nouvellement irrigués et ceux susceptibles d'être irrigables.

Il préconise des études sur la recherche carthographique pour limiter les unités pédologiques et dégager les moyens à mettre en œuvre pour un éventuel aménagement et une utilisation rationnelle du sol, les orientations d'aménagements consistent en :

- Pastorale :

- Amélioration pastorale par création de points d'eau, curage, et équipement des puits pastoraux.

- Protection et régénération des parcours par une mise en défense et ensemencement des parcours.

- Création d'un centre de reproduction artificielle (insémination) pour le cheptel dans le parc M'rika.

- Agriculture :

Lutter contre la désertification par reboisement, brise vent, fixation des dunes.
Intensification de l'Agriculture existante, la mise en valeur et l'exploitation des ressources hydriques destinées à l'irrigation.

Le développement du palmier par la création de nouvelles Oasis à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain (dans la zone de Lafrane, Hamda et Bordj - Senouci) et l'implantation du palmier sur les parcelles agricoles, qui entrent dans le cadre d'appropriation d'un certain nombre de palmiers (suivant l'importance de parcelle).

Création d'une pépinière au parc de M'rika.

- Implantation d'un centre de formation professionnelle agricole (CFPA) à Bordj - Senouci.

- Une unité de conditionnement de lait de vaches à Bordj - Senouci.

- Activité industrielle et artisanal :

Dans un objectif d'exploiter les potentialités de la commune et dans le cadre de l'utilisation des matériaux locaux le P.D.A.U propose la réalisation du programme de petites et moyennes industries, par l'A.N.A.T et l'implantation : - d'une unité de pierre des carrières pour les tailler, suivant des formes régulières, puis les passer au poulissage (à utiliser pour le pavage et revêtement des façades) - et d'une unité de fabrication de la chaux.

Les opérations d'intérvention sur la voirie :

Afin d'augmenter la perméabilité dans le tissu et entre les quartiers et d'assurer la fluidité de la circulation, il propose les interventions suivantes :

- Elargir la voie artérielle (ex. Route National N° : 1) en créant une double voie avec terre plein au milieu, et en aménageant les nœuds importants.

- Prolonger la rue du stade communal parallèlement à l'ex. Route National N° 1 jusqu'à aboutir à la rue (projetée) longeant Kef Tizegrarime.

- Créer une voie passant entre la citée militaire et le nouvel hôtel, cette voie sera le prolongement de la voie distributrice traversant les habitations de la (C.N.E.P) près de l'hôpital.

- Tracer une voie qui passe entre les deux cités militaires.

- Prolonger la rue docteur Saadane sur ces deux extrémités vers le Sud en traversant la caserne et en passant entre les deux éperons, et vers le Nord pour se rattacher à la voie de distribution dans le lotissement Oasis Nord, au delà du Long - terme.

- Retrouver la continuité entre la rue 1er Novembre et la rue de la grande mosquée (axe historique).

- Elargir le Boulevard de l'indépendance au niveau de l'actuel siège de la direction des impôts et de l'O.P.G.I, par une double voie.

- Aménagement des nœuds importants sur le boulevard (l'ex RN - 1)

- Aménager les places publiques en créant des espaces verts et des plantations pour assurer l'ombre et créer un environnement agréable.

3/ ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT :

Vu l'intervention des planificateurs et aménageur pour l'organisation et la restructuration du tissu urbain de la ville de Laghouat et cela par l'élaboration d'un plan d'aménagement et d'urbanisme qui est en phase d'exécution, actuellement , il se trouve que la ville souffre d'un manque de cohérence, d'intégrité et de dysfonctionnement de son système urbain.

C'est le résultat d'une consommation anarchique de son espace, d'une part et de la présence de certains éléments naturels qui limitent et bloquent son développement d'autre pat tels que :

- La présence d'éperons rocheux.
- L'implantation de vastes casernes au centre ville
- L'existence de vastes espaces inondables.
- La présence des espaces résiduels entre les quartiers.
- L'extension et l'implantation de nouvelles constructions.
- La création de zones monofonctionnelles Z.H.U.N

Nous avons essayé d'étayer la proposition du PDAU - qui reste dans l'ensemble fiable avec les différentes opérations de restructuration en cours - par ces orientations d'aménagement :

1) - Le transfert des casernes du centre ville, vers la zone militaires à l'extrémité Sud - Ouest de la ville.
2) - Occuper ses terrains par l'habitat collectif et semi collectif, avec la création de grands équipements, pour rendre à la ville son rôle attractif.
3) - Poursuivre les opérations de restructuration des voieries et du bâti entamées par les services spécialisés.
4) - Réhabiliter le réseau d'irrigation traditionnel (Seguia) dans la palmeraie nord.
5) - Densifier le tissu de la palmeraie sud dans le quartier Maghdar
6) - Occupation rationnelle des poches vide au quartier Oasis Nord dans le tissu post-colonial et l'urbanisation du site entre la cité militaire et la cité Sellis avec la création d'habitat collectif et des équipements intégrés.
7) - Réaménager les ZHUN et créer leur continuité avec le tissu urbain.
8) - Restructuration immédiate du noyau original que certains de ses éléments étaient classé comme monuments historiques.
9) - Urbanisation du terrain existant entre l'université et la cité CNEP.
10) - Développement du système viaire pour permettre la liaison entre les différents quartiers.
11) - Dans la zone de dépression en propose l'aménagement d'un parc urbain et l'exploitation du parc El M'rika par son ouverture au public ou sa réhabilitation.

Afin de limiter la consommation effrénée de l'espace communal, nous proposons une intervention d'aménagement à travers des opérations de restructuration , de réhabilitation et de rénovation qui se repartissent dans les différents quartier de la commune.

a) <u>la restructuration</u>

Cette opération consiste à restructurer le tissu des Z.H.U.N, en réaménageant les espaces extérieurs, en aire de jeu pour les enfants, des aires de stationnement et des espaces vers , en injectant des équipements de première nécessité tels que les écoles primaires, la crèche et les commerces.

Egalement, Afin de faciliter la perméabilité à l'intérieur des deux palmeraies, nous avons proposé de restructurer le système de voirie , avec l'ouverture de nouvelles voies et l'élargissement des ruelles existantes, comme se fut le cas dans la proposition du P.D.A.U.

L'élargissement de l'axe premier novembre et l'aménagement de l'axe de l'indépendance avec les plantations et le traitement des trottoirs . Une possibilité de densification du tissu des deux oasis avec l'occupation optimale des parcelles en préservant l'équilibre écologique entretenu depuis des siècles.

L'ensemble des nœuds existants ne représente en réalité que l'intersection géométrique des axes de circulation. Cependant , nous avons proposé d'aménager ces points de rencontre, vu la distance qui sépare les deux nœuds, à l'échelle humaine.

Notre intervention est portée sur l'axe structurant de la ville et du territoire qui est la route nationale N*1 , à travers sa ponctuation par des moments d'arrêt et son aménagement par la création des placettes et espace vert.

Vu la discontinuité qui caractérise le tissu urbain après les innombrables extensions effectuées et qui se poursuivent à l'heure actuelle , nous proposons l'occupation des espaces interstitiels par la projection des programmes d'habitat et d'équipements , ainsi que des espaces permettant la liaison entre les différents quartiers de la commune.

b) <u>la rénovation urbaine</u>

Cette opération sera effectuée à l'intérieur du centre ville, englobant les habitations en ruines et démolies du vieux Ksar.

Cette rénovation consiste à l'occupation optimale des îlots vétustes, avec un gabarit allant d'un rez-de-chaussée à R+2 en s'intégrant avec la forme urbaine préétablie du site.

c) <u>la récupération</u>

Cette opération consiste à la récupération et la requalification du vieux Ksar, la désaffectation des activités nuisantes (artisanales et industrielles) vers la périphérie, intégrées dans la zone d'activité , et la récupération de leur assiettes foncières pour des opérations de logements, avec une occupation maximale des parcelles et l'augmentation du nombre de logement à travers la densification du tissu en hauteur.

En effet, cette augmentation du nombre de logement entraine une augmentation de la densité, allant de 120 à 200 logements à l'hectare.

Cependant , pour limiter l'extension urbaine qui hypothéquera le développement futur de la ville, en se rapprochant de plus en plus des limites communales du khneg, nous optons pour un transfert des deux casernes du centre ville , vers l'Ouest de la ville. Leurs terrains d'assiette seront occupés par des programmes d'habitat et d'équipements.

CONCLUSION GENERALE

Arrivée à terme de notre recherche , nous insistons pour rappeler que la notion d'espace ne peut être expliquer que par le concept de dynamique urbaine. A travers cette dynamique , dans un sens ou dans un autre, naissent des villes plus au moins différentes. L'homme vit dans un milieu spatio - temporel, et c'est là qu'il finira par créer son espace urbain, espace aménagé, qui donnera naissance à la ville.

En effet ses actes sur cet espace sont variés par l'utilisation et la transformation des richesses du sol, à travers le développement des moyens de production.

Cet espace qui reste en changement permanent, acquiert des formes nouvelles, grâce aux apports incessants de l'homme, à travers des événements importants dans l'histoire.

En effet, la révolution industrielle, qui a entraîné cet homme, en quête de stabilité et de confort, dans un créneau de contradictions, d'où le déséquilibre du rapport, ville/campagne.

Le modèle de développement économique, qui a accordé la priorité au développement de l'industrie et des services au détriment de l'agriculture, qui a favorisé la population citadine au détriment des ruraux, est le seul responsable de ce déséquilibre à savoir , le chômage, l'abandon de la campagne, et l'engorgement des centres urbains.

Ainsi , l'extension de ce mode de production tend à faire disparaître les modes de production antérieurs. Pour en revenir à cette dynamique qui s'illustre par la ville qui a subi depuis sa création, la superposition de plusieurs formes.

Ces formes ne sont rien d'autre que l'interprétation des signes et des symboles variés que portent chacune des civilisations déjà passées. Cette dimension culturelle confère à l'homme la variation dans le mode d'appropriation et de production de l'espace.

Comme il a été signalé par Albert Levy " La ville se fait dans le temps et par le temps, à travers l'établissement d'un rapport de correspondance entre une forme sociale et une forme spatiale ". La ville est ainsi comprise comme le cumul des peuples , de leur culture, leur culte, économie politique ... etc.

La ville est régie par un processus de formation et de transformation, élaboré par un homme à la recherche d'une vie et ville meilleure.

L'homme moderne, qui est conscient de son espace agit par référence aux différents modes de production assez évolués, mais a t - il eu toujours raison ?

Et est - t - il aujourd'hui satisfait des résultats auxquels il est parvenu ?

Dans le cas de l'Algerie , la modernité est un apport du colonialisme Français. Devant l'obligation d'accepter ce modèle étranger, l'homme algérien est resté perplexe.

Cette situation l'a entraîné à rompre avec le modèle traditionnel auquel il s'attachait, elle concrétisait l'image mentale qui est à la base de ses aspirations. Mais en fait, dans l'Algérie indépendante, cette image persiste et brise ses limites jusqu'à avoir le caractère d'une pure et simple imitation de l'occident.

Cette action de l'état a dénaturé nos villes, qui ont longtemps résisté aux différents modes de production qui y se sont succédés.

Des villes , ou plutôt des espaces, notamment Sahariens d'entre eux , les Oasis , qui étaient auparavant agricoles, source de vie, de subsistance pour l'homme du sud, deviennent urbaines. Mais sont - t - ils devenus ainsi parce que la population a simplement augmenté ? Ou bien parce que certaines actions de l'homme, suscitées par un développement économique et un changement politique, ont contribué à créer ce déséquilibre du rapport ville / compagne, qui ne fait qu'amplifier le rythme de la croissance urbaine, avec la création de nouveaux rapports sociaux ?

En réalité , cette question reste à la base de nos hypothèses qui émanent d'une situation critique dans laquelle vit notre Oasis.

En effet, les résultats auxquels nous nous sommes parvenus montrent que la ville de Laghouat, autre fois petite cité du désert, a connu une croissance démographique fulgurante, associée à une croissance urbaine démesurée. Les transformations continuelles effectuées dans le domaine économique avec l'adoption des nouveaux modes de production, ainsi que la prolifération de nouveaux rapports sociaux, restent à la base de cette croissance urbaine.

En effet , sa proximité du champ d'exploitation du gaz naturel de Hassi R'mel (zone industrielle) et sa promotion en chef-lieu de wilaya, suite au découpage administratif de 1974, lui confèrent l'attribution de certaines activités, qui seront à la base de l'augmentation progressive et fulgurante de sa population , ainsi l'offre d'emploi suscite la création de nouveaux centres pour accueillir cette main d'œuvre.

L'origine de cette croissance urbaine remonte à la prise de Laghouat en 1852. Cette ville qui vivait autrefois en perpétuelles rivalités des deux clans, qui formaient son entité , s'est profondément transformée.

Durant toute la période de l'administration française avec la meilleure exploitation des richesses naturelles, l'accroissement rapide de la population , et l'amélioration de son mode de vie, en sont les preuves de cette progression.

L'introduction de nouvelles mesures dans l'urbanisation , ainsi que la substitution du commerce du Cheptel à celui des hommes , et le développement économique basé sur les échanges avec le Nord et le Sahara, ont permis un nouvel équilibre socio - spatial et économique de cette région du désert, qui ne tarda pas à devenir le chef - lieu de la région, le centre polarisant des différents tribus des six Ksours environnants.

Plus tard , avec la pratique de la politique de protectorat sous le nom du groupement des « Larbaa », Laghouat devient chef-lieu de la ville , et l'un des centres urbains les plus rayonnants du présahara central.

En effet , d'après un constat de Georges Hirtz en 1950 : « Laghouat est sur le point de devenir le chef - lieu de l'arrondissement sud du département d'Alger qui va être substitué aux territoires de Ghardaia. Il n'est pas exclu de penser que si un nouveau découpage administratif de l'Algérie intervient, Laghouat puisse devenir le siège d'une préfecture qui comprendrait tous les ex-territoires du sud . Sa position géographique, son importance et son rayonnement le lui permettront ».

Effectivement, cette affirmation ne tarda pas à se réaliser au lendemain de l'indépendance. Depuis les années soixante dix, la croissance démographique, dans l'agglomération de Laghouat s'est concrétisée par une dilatation de l'espace bâti. De 1977 à 1987, le nombre d'habitants a été multiplie par deux avec un taux d'accroissement annuel de 7,9 %, les vagues d'émigrants, l'absence d'une politique d'habitat efficace et la faiblesse du parc immobilier ont accentué la crise du logement qui a commencé à se manifester quelques années en avant.

Une couche de la société se trouve en position de marginalité, et dans l'incapacité d'acquérir une propriété ou de s'accaparer le loyer d'un logement, était obligée de quitter le centre urbain pour s'installer dans l'espace suburbain.

Cette situation a favorisé la transformation des espaces ruraux en de véritables chantiers de construction. Elle reste à la base de prolifération des lotissements spontanés et l'urbanisation diffuse, avec l'empiétement sur les terres frétilles des oasis sud et Nord - qui fussent jadis la source de vie de la population Laghouatis - au delà du périmètre urbain préétablit.

Dans notre contexte d'étude et surtout les territoires algériens, cette urbanisation effrénée a amplifié la pression sur le sol à usage agricole.

En effet , les terrains agricoles sont de plus en plus solliciter, en particulier ceux de la zone agricole de Bordj Senouci, pour répondre à la demande incessante pour les logements, les équipements, et les espaces libres.

Concernant le logement, le déficit est actuellement, estimé à près de 5000 unités, d'ou chaque année apparaissent de 600 à 700 besoins nouveaux, qui augmentent avec le taux de mariage, l'exéguite du logement familial ou l'exigence du partenaire nécessite la création d'un logement nouveau pour le couple.

Pour la période actuelle, la ville a connu une grande extension, sur le côté Sud - Ouest, avec l'implantation de nouveaux quartiers. (M'kam, Maamourah ... etc). La ville se dédouble sur le côte nord - ouest (lotissement Oasis Nord) et au sud - ouest (M'hafir).

De ce fait, il était opportun de rechercher les capacité d'espace, pouvant supporter cette croissance et les limites de cet espace.

En effet, de l'étude et l'analyse des caractéristiques physiques et géographiques du site, il ressort que le développement est limité par l'existence d'obstacles naturels et physiques tel que : oued M'zi, oued Messad, la casrene et la zone industrielle ... etc). Et que la ligne de croissance reste unique, elle et orientée vers le sud ouest, après saturation de la zone de l'oasis Nord , vers la région de M'hafir.

En effet, les résultats auxquels nous nous sommes parvenus, montrent que la ville de Laghouat a connu une croissance démographique fulgurante associée à une croissance urbaine démesurée. Laghouat vit une croissance rapide de son espace en faveur des nouvelles réalisations et création de nombreux centres d'emplois, favorisant l'apport considérable de la population, mais qui malheureusement se caractérise par le manque de cohérence et de continuité dans son organisation spatiale, du essentiellement à l'empiétement sur les terrains fertiles.

Pour cela cette ville qui continue à se développer , comme nous l'avons déjà vu à travers l'analyse des composantes le l'espace socio - urbain (population activités), sera obligée de s'arrêter dans une quinzaine d'année où l'on assistera à la saturation complète de son espace.

En effet pour remédier à cette situation alarmante , nous avons opté pour différentes opérations d'interventions sur le site, afin d'atténuer les problèmes qui surgiront dans le le

futur , en poursuivant les opérations de restructurations et la réhabilitation et la préservation du patrimoine architectural et urbain , et revaloriser notre ancienne oasis.

Dans le projet global , on doit alors pouvoir faire place à de nombreux types de mesures ou d'interventions très variées et en parfaite cohérence les uns avec les autres , des actions portant plus spécialement sur l'urbanisme à celles qui intéressent les infrastructures par rapport à la problématique de l'environnement dont souffre la ville de Laghouat .

L'extension urbaine , son degré de compromission et la richesse de ses valeurs historiques et culturelles nous permettront d'évaluer le caractère de la ville et nous suggéreront de prendre l'environnement comme une entité transformable qui signifie pour nous une intervention urgente , pour l'identification et la sauvegarde de ses valeurs.

A l'encontre des instruments d'aménagement , d'orientation et d'urbanisme et compte -tenu des problèmes de dysfonctionnement et d'aménagement incohérents pour un site aussi fragile que l'oasis de Laghouat , on doit tenir compte des instruments d'urbanisme conciliant la nécessité d'approfondir la connaissance de chaque zone dans le tissu urbain , entre le nouveau et l'ancien , avec des propositions conformes aux caractères spécifiques de chacune d'elle et d'en rechercher les effets de ces dernières dans le processus de transformation .

Cependant , nous avons étayé nos interventions et orientations d'aménagement par la proposition d'aménagement du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme « PDAU » élaborée en 1995 par l'URBATIA.

En effet , la ville de Laghouat est une région agro-pastorale , nous avons proposé de développer cette vocation avec la protection et la régénération des parcours et le développement et l'amélioration de l'agriculture avec une meilleure exploitation des ressources hydriques pour l'irrigation .

Egalement pour les activités artisanales , nous proposons la création de plusieurs centres d'apprentissage spécialisés dans le tissage des tapis , haïaks , burnous...etc.

A l'échelle du tissu urbain de la commune , nous proposons la restructuration des voiries dans les deux palmeraies avec une limitation des constructions pour la sauvegarde des jardins , permettant ainsi un équilibre écologique de l'oasis .

L'élargissement des axes de l'indépendance et l'axe 1er Novembre à l'intérieur du tissu avec des aménagements judicieux leur conférant de caractères des véritables boulevards , l'aménagement des nœuds importants sur la route nationale n°1 et la ponctuation de cette voie par des moments d'arrêt vu les distances qui sépare les deux nœuds .

L'agrémentation de l'environnement par l'aménagement des places publiques et la création des espaces verts et des plantations pour assurer l'ombre pour les piétons.

Le centre urbain de Laghouat est resté sans changement appréciable depuis l'indépendance jusqu'à la période des constitutions des réserves foncières et la promulgation des lois sur l'usage du sol et l'urbanisation en 1974 .

Ce n'est qu'à partir de cette date que la ville a commencé de changer d'image , avec les implantations d'ensembles résidentiels et des grands équipements , avec les innombrables opérations d'infrastructures.

En effet, pour remédier aux problèmes de discontinuité entre le tissu ancien et l'extension actuelle de la ville , nous proposons dans un premier temps la restructuration des ZHUN 1 et 2 et avec l'occupation adéquate et progressive des espaces résiduels .

Pour le centre – ville qui se caractérise par son ancienneté et son caractère historique , il est structuré par une seule voie de transit , support d'activités et desservant des quartiers vétustes du vieux ksar avec une forte densité de population et de logements , de prés de 120 logements à l'hectare .

La prise en compte de ces éléments , nous a conduit à une proposition d'aménagement plus approfondie du vieux tissu , basée sur la volonté de concrétiser la réhabilitation urbaine et la préservation du patrimoine architectural dans le vieux ksar .

L'objectif principal de ces opérations est d'améliorer le fonctionnement , le cadre de vie et l'exploitation du centre en y injectant des équipements et des programmes d'habitat .

La recalcification du vieux tissu urbain se traduira par le transfert des activités artisanales et industrielles vers la périphérie au niveau de la zone d 'activité , située à l'ouest de la ville , avec une augmentation du nombre de logements et une diminution de la population , liées principalement à l'amélioration des conditions de l'habitat .

La restructuration et la rénovation urbaines restent plus ou moins déterminantes par le décalage entre la valeur élevée du sol et la valeur relativement faible du cadre bâti vétuste . Cependant , une nouvelle réappropriation de l'espace central par la couche la plus aisée de la population entraînera une augmentation de la densité passant de 120 à 200 logements à l'hectare .

Enfin , pour atténuer le processus d'urbanisation effréné qui atteindra dans la prochaine décennie les limites communales du Khneg , nous proposons la densification du centre – ville et le tissu de l'Oasis – Sud , dans le quartier Maghdar avec une meilleure occupation du sol au niveau de l'Oasis – Nord .

La possibilité de récupérer les terrains sur lesquels sont implantées les deux casernes , pour des projets de logements et d'équipements , limitera l'extension urbaine démesurée au – delà des limites préétablies .

Bibliographie

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1) BENYOUCEF (B) ; Le M'zab, espace et société, Alger. IAD 1995.

2) BENATIA (F) ; l'appropriaction de l'espace à Alger après 1962, SNED, Alger 1986.

3) BENDJELID (A) ; le grand Alger ; planification et organisation de l'espace en Algérie, OPU 1986.

4) BENMATI (N) ; la question de l'habitat en Algérie, crise de l'habitat et perspective de co-développement avec les pays du Maghreb, Paris 1987.

5) BERBRUGER (A) ; les Romains dans le sud de l'Algérie, R.A 1957 – 1858.

6) COTE (M) ; Alger ou l'espace retourné, OPU 1983.

7) COTE (M) ; l'espace Algérien, les premices d'un aménagement ; O.P.U 1983.

8) DAUMAS (Cl,E), le Sahara Algérien, Paris ; 1845.

9) DERMENGHEM (E), le pays de Laghouat et des Larbaa, document Algérien, monographie N° : 21, 10 Mai 1957.

10) DU BARAIL (Cl,), Mes souvenirs ; Paris 1913, 2 volumes.

11) DELLUZ (J), Aperçu critique sur l'urbanisme d'Alger, édition P.U.F 1983.

12) DERYCKE (P.H); économie urbaine ; théorie et models, PUF 1982.

13) Escalier (R); Population et urbanisation ; Paris 1987.

14) ETIENNE (D); JAQUES (C), TESTAR (D) ; Centre, périphérie, territoire ; P.U.F 1978.

15) EL AYACHI ; El Rihla Al Ayachia, traduction de (A) BERBRUGER, exploration scientifique de l'Algérie, Paris 1849.

16) GEORGE (P) ; précis de géographie urbaine ; P.U.F Paris 1974.

17) FROMENTIN (E); un été dans le Sahara, Paris 1912, 286 P.

18) GAUTIER (E.F) ; la conquête du Sahara ; essai de psychologie politique, Paris, Armand collin 1935.

19) HADJEDJ (A) ; Le grand Alger, O.P.U 1983

20) HIRTZ (G); Etude sur Laghouat, les Larbaa, les Mekhalif, la Zaouia de Aîn Madhi, 1950 archives des Pères Blancs.

21) HIRTZ (G) : L'Algérie nomade et Ksourienne 1830 – 1854, ed P. Taccussel 1959.

22) IBN KHALDOUN (A) ; Histoire de Berbères et des dynasties musulman de l'Afrique Septentrionale, traduite de l'Arabe par le Baron de Slan, 4 tomes, Paris, Paul Geuthner 1925.

23) LESBERT (R) ; Esquisse de géographie urbaine, Alger 1925.

24) LE TOURNEAU (R) ; les villes musulmanes de l'Afrique du Nord, Alger, maison de livres, 1957.

25) LE TOURNEAU (R) ; Laghouat, esquisse historique, manuscrit, 30 P, 1952.

26) MANGIN (E) ; note sur l'histoire de Laghouat ; Revue Africaine 1893 P 355 – 396, 1894 P 79 – 108, 1895 P5 – 53 et 109 – 163.

27) MELIA (J) ; Laghouat où les maisons entourées de Jardins, Paris 1923, 252 P.

28) MERCIER (E) ; histoire de l'Afrique septentrionale (Berbère, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête Française).

29) MERLIN (P) ; les ville nouvelles ; Paris 1972.

30) POTTIER (R) ; histoire du Sahara ; Paris 1947.

31) PROHUZA ; enquête sur l'emploi et la population des oasis, Paris 1961 ; arondissement de Laghouat.

32) RANDON (M) ; Mémoires sur l'occupation Française, Paris 1875.

33) RAHMANI (C) ; la croissance urbaine en Algérie ; O.P.U Alger 1982.

34) ROCHEFORT (M) ; économie, géographie et aménagement du territoire, PUF 1976.

35) ROUX (J.M), territoires sans lieux ; la banalisation planifiée des régions ; Ed Bordas 1980.

36) SOCARD (T) ; Laghouat, dossier urbain ; archives Paris 1958.

37) TRUMELET (C) ; Les Français dans le désert, journal d'une expédition aux limites du Sahara Algérien, Paris, Garnier 1885 2ème Edition.

38) TRUMELET (C) ; L'Algérie légendaire, Alger 1892, 502 P.

Revues :

1) TA 326 sur l'espace en Algérie.

2) SPIGAI (V), BENTIVEGNA (V), CLEMENTI (A) : Cours de post-graduation en urbanisme, EPAU, Juin 1988.

3) H.T.M, habitat, tradition et Modernité, N° : 1,2,3, Ed ARC00, Alger 1994 – 1995 –1997.

Colloques :

1) Les politiques urbaines ; Colloque international, Tizi Ouzou 1985.

2) Les tissus urbains ; Colloque international, Oran 1987.

3) La gestion des grandes villes ; Covilles 1989, Alger.

4) La maîtrise et la gestion des grandes villes d'Algérie – Colloque national, USTHB, Alger 1996.

5) La maîtrise et gestion urbaine des villes algériennes, Colloque national, USTHB, Alger 1998.

Thèses :

1) ROUANI (M) ; Les politiques urbaines, le patrimoine et le développement , thèse de magistère, E.P.A.U 1979.

2) KATEB (M); Dynamique urbaine et instruments d'urbanisme ; thèse de magistère, TI, TII, E.P.A.U 1998.

3) YOUNSI (F); formes et processus d'urbanisation de la périphérie Algéroise ; Saoula, Chéraga, Draria, Thèse de Magistère, E.P.A.U 1984.

4) LEBLOUB (A); impact de l'urbanisation sur l'environnement ; cas de Réghaia ; thèse de magistère USTHB 1992.

5) LABRUYERE DELUZ (J) ; Processus et formes d'urbanisation en Algérie, le cas de Blida ; EPAU 1976.

6) PETIT (O) : Essai d'histoire sociale sur la ville de Laghouat, collège de Paris, 1976.

7) BELHADJ (B), Analyse et restructuration d'un quartier à Laghouat, thèse d'architecture, Oran 1992.

Documents Officiels Spécialisés :

1) Etude du P.U.D 1987.

2) Etude du P.D.A.U 1995.

3) Etude du P.A.W 1989.

4) Etude du P.A.C 1987.

5) R.G.P.H, 1966 – 1977, 1987, 1998.

Annexe

LISTE DES SIGLES UTILISES

A.G.R.F.L : Agence de Régulation Foncière de Laghouat.

A.N.A.T : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire.

A.P.C : Assemblée Populaire et Communale.

B.A.E : Branche d'Activité Economique.

B.T.P : Bâtiment et Travaux Publics.

C.L.C : Chef Lieu de Commune.

C.L.W : Chef Lieu de Wilaya.

C.W : Chemin de Wilaya.

C.F.P : Centre de Formation Professionnelle.

C.N.E.P : Caisse Nationale pour l'Epargne et la Prévoyance.

C.F.A : Centre de Formation Administrative.

D.P.A.T : Direction de l'Aménagement du Territoire.

D.U.C.H : Direction d'Urbanisme de la Construction et d'Habitat.

D.S.P : Direction de la Santé Publique.

O.N.S : Office National des Statistiques.

D.H.W : Direction de l'Hydraulique de la Wilaya.

O.P.G.I : Office de Promotion et de Gestion Immobilière.

P.D.A.U : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

P.U.D : Plan d'Urbanisme Directeur.

P.A.W : Plan d'Aménagement de Wilaya.

P.A.C : Plan d'Aménagement Communal.

R.G.P.H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

R.N : Route Nationale.

S.N.A.T : Schéma National d'Aménagement du Territoire

S.R.A.T : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

U.R.B.A.T.I.A : Unité de Recherche en Urbanisme (TIARET) .

T.O.C : Taux d'Occupation par Classe.

T.O.L : Taux d'Occupation par Logement.

Z.H.U.N : Zone d'habitat Urbaine Nouvelle.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme.

Enquête Scolaire

N.B : Cette enquête est élaborée dans un but pédagogique et scientifique, on souhaite que vos réponses soient exactes et précises ; pour une meilleure fiabilité dans notre recherche et Merci.

- Mettez [x] dans la case qui correspond.

I - L'adresse Actuelle : .....

- En quelle année êtes -vous venus à Laghouat : .....
- Votre ancien lieu de résidence : .....
- Le quartier ou commune : ..... - Wilaya : .....

II - Quelle est la raison principale de votre déplacement à Laghouat :

- Habitat ☐ - Travail ☐ - Ecoles ☐ - Lien Familial ☐ - Services ☐

- Autres raisons : .....
- Lieu de naissance du père : ..... Wilaya : ..... Commune : .....

III - Profession du Père :

- Industrie ☐ - Agriculture ☐ - BTP ☐ - Services et commerce ☐
- Autres : ..... Lesquelles : .....

Les membres de la famille :

Date et lieu de naissance	**Profession ou Classes d'Enseignement**	**Nom et Adresse de L'établissement ou Entrepris**
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

Est ce que votre habitation est liée aux reseaux :

- Eau potable A.E.P Oui ☐ Non ☐
- Evacuation des Eaux usées Oui ☐ Non ☐
- Electricité Oui ☐ Non ☐
- Gaz Oui ☐ Non ☐

IV - Quels sont les problèmes que vous rencontriez quotidiennement :

- Transport ☐ - Environnement ☐ - Autres .....

V - Qules sont les problèmes liés à votre quartier.....

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau	page
Tableau N° : 01 - Répartition de la population des habitation dans les différents quartiers.	61
Tableau N° : 02 - Structure de la population.	61
Tableau N° : 03 - Répartition des artisans.	65
Tableau N° : 04 – Répartition des commerçants.	69
Tableau N° : 05 – Répartition des employés par secteur d'activité économique	70
Tableau N° : 06 – Répartition des employés.	72
Tableau N° : 07 – Evolution de la population de 1966 à 1977.	79
Tableau N° : 08 – Synthèse de l'évolution de la population.	82
Tableau N° : 09 - Taux d'accroissement naturel.	83
Tableau N° : 10 - Taux d'accroissement annuel de la commune.	85
Tableau N° : 11 – Structure de la population par âge et sexe 1998.	87
Tableau N° : 12 – Répartition de la population communale par zone 1994 – 1998.	89
Tableau N° : 13 – Structure de la population par âge et sexe 1987.	90
Tableau N° : 14 – Tableau des répartitions de la population de la commune de Laghouat par tranche ou groupe d'âge 1977.	92
Tableau N° : 15 - Evolution de la structure de la population Laghouat 1998.	93
Tableau N° : 16 – Répartition de la population occupée par BAE.	97
Tableau N° : 17 – Répartition des commerces et services de dans la commune de Laghouat en 1998.	97
Tableau N° : 18 – Taux d'activité par BAE..	100
Tableau N° : 19 – La production végétale dans la commune 1995 – 1998.	103
Tableau N° : 20 – Evolution des surfaces agricoles.	104
Tableau N° : 21 – Répartition du cheptel 1995 – 1998	105
Tableau N° : 22 – Situation des unités industrielles entre 1995 – 1998.	107
Tableau N° : 23 – Répartition des fonctions libérales.	108
Tableau N° : 24 – Répartition des commerces et services dans la commune de Laghouat en 1998.	109

Tableau N° : 25 – Evolution du parc logement. 111
Tableau N° : 26 – Evolution du nombre de permis de construire 1998. 113
Tableau N° : 27 – Les programmes des lotissements de la commune depuis 1974. 114
Tableau N° : 28 – Etat du parc logement dans le vieux Ksar de la commune 1998. 117
Tableau N° : 29 – Evolution des programmes des lotissement à travers la commune de Lghouat depuis 1974. 120
Tableau N° : 30 – Evolution des types d'habitat avant et après l'indépendance dans la ville de Laghouat.. 123
Tableau N° : 31 – Répartition des constructions selon le nombre de niveau. 123
Tableau N° : 32 – La densité de population et la densité du logement à travers les différents quartiers de la commune 124
Tableau N° : 33 – Situation actuelle des équipements scolarises. 125
Tableau N° : 34 – Les Infrastructures sanitaires par secteur dans la commune de Laghouat 128
Tableau N° : 35 – Les équipements administratifs. 129
Tableau N° : 36 – Répartition des équipements culturels, sportifs et de loisirs. 129
Tableau N° : 37 – Degré d'équipement des logements. 132
Tableau N° : 38 – Evolution de la population de Bordj Senouci. 203
Tableau N° : 39 – Répartition de la population par âge et sexe 1977. 204
Tableau N° : 40 – Répartition de la population par grands groupes d'âge 1977. 205
Tableau N° : 41 – Répartition de la population par âge et sexe 1987. 206
Tableau N° : 42 – Répartition de la population par grands groupes d'âge. 206
Tableau N° : 43 – Répartition de la Population par âges et sexe 1996. 207
Tableau N° : 44 – Répartition de la population par grands groupes d'âge 1996. 208
Tableau N° : 45 – Taux d'accroissement global de 1987 à 1998 à Bordj Senouci 209
Tableau N° : 46 – Période d'installation des ménages par zone d'habitat. 209
Tableau N° : 47 – Taux d'occupation de la population en 1998. 211
Tableau N° : 48 – Taux de chômage. 211
Tableau N° : 49 – Répartition des emplois selon la branche et le lieu d'activité. 212
Tableau N° : 50 – Situation actuelle de l'enseignement fondamental du I et II cycle. 212
Tableau N° : 51 – Taux de scolarisation du I et II cycle. 213
Tableau N° : 52 – Situation de l'enseignement fondamental III cycle. 213
Tableau N° : 53 – Taux de scolarisation du III cycle. 213
Tableau N° : 54 – Evolution du parc logement entre 1977-1998. 216

Tableau N° : 55 – Taux d'occupation par logement. 217
Tableau N° : 56 – Etat thechnique des logements. 218
Tableau N° : 57 – La densité par zone. 220
Tableau N° : 58 – Niveau d'équipement des logements. 220
Tableau N° : 59 – Perspective de la population et des besoins en logements et d'équipements. 227
Tableau N° : 60 – Estimation des besoins en équipements aux différents termes 227
Tableau N° : 61 – Besoins en surface pour les équipements. 228
Tableau N° : 62 – Evolution démographique. 231
Tableau N° : 63 – Projection de la population, pour le court, moyen et long termes. 233
Tableau N° : 64 – Répartition de la population par grands groupes d'âge. 233
Tableau N° : 65 – Estimation de la population active. 234
Tableau N° : 66 – Estimation du taux de chômage. 234
Tableau N° : 67 – Répartition de la population active par BAE. 235
Tableau N° : 68 – Situation actuelle du logement en 1998. 236
Tableau N° : 69 – Estimation des besoins en logements. 237
Tableau N° : 70 – Estimation de la population scolarisable. 238
Tableau N° : 71 – Situation actuelle. 239
Tableau N° : 72 – Besoins en équipements scolaires. 239
Tableau N° : 73 – Répartition des infrastructures sanitaires. 240
Tableau N° : 74 – Estimation des besoins sanitaires pour les 03 termes. 241
Tableau N° : 75 – Répartition du personnel médical du secteur privé. 241
Tableau N° : 76 – Besoins en équipements culturels, culturels et de loisirs. 242
Tableau N° : 77 – Besoins en équipements sportifs et espaces verts. 243
Tableau N° : 78 – Besoins en équipements administratif. 243
Tableau N° : 79 – Estimation de la surface foncier nécessaires pour l'échéance 1998-2018. 244